

Radicalité engagée, radicalités révoltées

**Enquête sur les jeunes suivis par
la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)**

Laurent Bonelli et Fabien Carrié

Université de Paris Nanterre,
Institut des sciences sociales du politique

Janvier 2018

Table des matières

Table des matières.....	3
Introduction. Les enjeux d'une recherche.....	6
Une littérature foisonnante mais parfois insatisfaisante.....	6
Un terrain inédit	8
Méthodologie et dispositif de recherche.	10
La constitution de la population étudiée.	10
L'articulation d'une analyse externe et d'une analyse interne.....	13
Chapitre 1. Décrire et classer des registres de radicalité.....	22
1.1. Quatre registres de radicalité et leurs caractéristiques	23
1.1.1. Organiser le matériau collecté, questions de méthode	23
1.1.2. Radicalités rebelle, apaisante, agonistique et utopique	27
1.2. Radicalité engagée, radicalités révoltées.....	30
1.2.1. Propriétés sociales et scolaires des jeunes concernés.....	33
1.2.2. Parents, structures familiales, migration et emploi	38
Chapitre 2. Radicalités révoltées.....	52
2.1. Radicalité <i>apaisante</i> et mise en ordre de désordres familiaux	54
2.2. Radicalité <i>agonistique</i> , accommodations discursives et bricolages de soi	60
2.2.1. Bandes de jeunes, culture de rue et radicalité	61
2.2.2. Recodage de l'inimitié et revanche à distance	68
2.3. La radicalité comme provocation et comme ressource	75
2.3.1. Déstabiliser les institutions.....	76
2.4.2. Infléchir les relations éducatives	80
2.4. Radicalité <i>rebelle</i> , oppositions familiales et engagements en miroir.....	85
2.4.1. Une reformulation des conflits familiaux.....	85
2.4.2. Embrasser l'image honnie	87

Chapitre 3. Les conditions familiales d'une radicalité <i>utopique</i>	90
3.1. Une ascension sociale par procuration.	92
3.1.1. Mobilités ascendantes et intégration au groupe établi.	92
3.1.2. La migration comme solution.	96
3.1.3. Réparer le déclassement social.	99
3.1.4. De rares cas de reproduction sociale.	101
3.2. Des configurations familiales studieuses et contrôlées	102
3.2.1. Organisation matérielle et modalités de contrôle.	105
3.2.2. L'intériorisation de dispositions au travail lettré.	110
Chapitre 4. Les conditions scolaires d'une radicalité <i>utopique</i>	118
4.2. L'impossible actualisation des dispositions lettrées au sein de l'institution scolaire.	118
4.1.1. Des désajustements par le bas.	119
4.1.2. Des désajustements par le haut.	121
4.1.3. Le refus de l'héritage.	127
4.2. Reconversion intellectuelle et entrée dans la cause.	131
4.2.1. Réinvestir des dispositions au travail intellectuel.	132
4.2. 2. Transmuer l'échec en choix vertueux.	138
Chapitre 5. Fabriquer une communauté « d'égaux » et politiser sa cause	144
5.1. Une prise de conscience collective.	144
5.1.1. Retrouver des sociabilités amicales.	145
5.1.2. Bonding et bridging.	148
5.2. Petits prophètes et petits fonctionnaires de la radicalité	157
5.2.1. Omar Omsen et Rachid Kassim	160
5.2.2. L'idéologie en pratiques : production, diffusion et médiation	165
5.3. Réceptions et appropriations de l'idéologie.	175
5.3.1. Devenir un intellectuel de la cause.	177
5.3.2. Les promesses de l'exil syrien.	181
5.3.3. Le refus des rôles imposés.	185

5.3.4. Des montées en radicalité.....	190
6. Remarques conclusives	199
6.1. Quelques résultats	199
6.2. Quelques questions ouvertes	210
Sigles, acronymes, abréviations	215

Introduction. Les enjeux d'une recherche

Les attentats sanglants qui frappent depuis quelques années la France et les principaux pays européens, comme le départ de plusieurs milliers de jeunes vers la Syrie ou l'Irak ont propulsé la lutte contre la radicalisation et contre le terrorisme au rang de priorité pour la plupart des gouvernements et des institutions. Des lois, des circulaires, des plans d'action et des modules de formation mobilisant la police, la justice, les services sociaux, l'école, les prisons, la diplomatie, les acteurs communautaires ou encore les collectivités locales ont vu le jour un peu partout.

La justice des mineurs n'est pas épargnée par ce mouvement. Jusque-là peu concernée par les affaires de « terrorisme » (quelques mineurs pouvaient certes apparaître à la marge de dossiers basques, kurdes ou concernant l'islamisme violent mais ces cas demeuraient exceptionnels), elle doit désormais faire face à un afflux de dossiers, souvent médiatisés et de signalements, qui l'obligent à adapter ses méthodes de travail¹. Début mars 2017, 56 mineurs étaient poursuivis pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste, 400 enfants et adolescents de moins de 15 ans se trouveraient en Syrie, dont 200 seraient nés sur place, et plusieurs centaines d'autres, suivis dans le cadre de mesures civiles ou pénales sont signalés par les travailleurs sociaux du secteur associatif habilité (SAH) ou de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) pour manifester des attitudes « radicales », quand ils ne sont pas de surcroît mis en examen pour « apologie du terrorisme ». « Près de 2000 mineurs radicalisés en France » s'alarmait – un peu rapidement sans doute – un quotidien national².

Une littérature foisonnante mais parfois insatisfaisante

Cette mobilisation institutionnelle, ainsi que l'actualité de la menace ont également suscité un déferlement de commentaires et d'analyses. On ne compte plus le nombre d'ouvrages et d'articles dans lesquels des psychologues, des psychanalystes, des sociologues, des

¹ Thierry Baranger, Laurent Bonelli et Frédéric Pichaud « La justice des mineurs et les affaires de terrorisme », *Les Cahiers de la Justice*, n°2/2017, juin 2017, pp.253-264.

² *Le Figaro*, 22 septembre 2016.

anthropologues, des spécialistes de l'islam, du Moyen Orient, de la géopolitique, mais aussi des professionnels (des magistrats notamment), des journalistes ou des « experts » plus ou moins autoproclamés, présentent des explications, confrontent des points de vue et énoncent des « solutions ». Selon les auteurs les phénomènes observés relèveraient ainsi de luttes internes au monde islamique, d'un « nihilisme générationnel », de « dérives sectaires » et de « manipulation mentale », de l'apparition d'un « islamo-gangsterisme » ou encore de l'impossible constitution d'un « surmoi musulman ».

Foisonnante et contradictoire, cette littérature apporte parfois des éléments de connaissance indéniables³. Elle souffre néanmoins d'une sérieuse limite : l'absence quasi complète d'enquête sur les principaux intéressés. Les quelques écrits qui en traitent sont soit des témoignages de « repentis »⁴, soit de rares travaux journalistiques, comme ceux de David Thomson, qui a entretenu un dialogue prolongé avec une quarantaine de combattants en Syrie et Irak⁵. Mais du côté des sciences sociales et humaines ou des sciences cognitives, le bilan reste à ce jour très maigre.

Cette situation n'est pas une spécificité française. Lorsque Andrew Silke, directeur des *terrorism studies* à l'université de East London se livre à une revue de la littérature des études sur la radicalisation et sur la violence politique, il pointe que 80% des recherches se fondent sur des matériaux de seconde main (ouvrages, revues, presse) et que seules 20% d'entre elles apportent des connaissances nouvelles. De fait, 65% des articles ne sont que des critiques d'autres publications. Plus grave encore, 1% seulement des recherches sont basées sur des entretiens et aucune enquête systématique n'a été menée avec des *jihadistes*⁶.

La tâche est certes difficile. L'enquête de Farhad Khosrokhavar sur l'islam en prison, qui lui permet d'interroger une quinzaine de militants radicaux incarcérés, comme celle, plus récente, dirigée par Xavier Crettiez portant sur 20 personnes condamnées pour des faits de

³ Pour une bonne synthèse, voir Xavier Crettiez, « Penser la radicalisation. Une sociologie processuelle des variables de l'engagement violent », *Revue française de science politique*, 2016/5, vol. 66, pp. 709-727, ainsi que « "High Risk Activism" : Essai sur le processus de radicalisation violente », *Pôle Sud*, vol. 34, n°1, 2011, pp. 45-60 (première partie) et *Pôle Sud*, vol. 35, n°2, 2011, pp. 97-112 (seconde partie).

⁴ Par exemple Montasser AlDe'emeh, *Pourquoi nous sommes tous des djihadistes*, Paris, La boîte à Pandore, 2015.

⁵ David Thomson, *Les Français jihadistes*, Paris, Les Arènes 2014 et *Les revenants*, Paris Seuil, 2016.

⁶ Andrew Silke, « Holy Warriors: Exploring the Psychological Processes of Jihadi Radicalisation », *European Journal of Criminology*, 5(1), 2008, pp. 99-123

terrorisme (dont 13 « islamistes ») en témoignent⁷. Soupçonnés d'être des agents des services de renseignements ou d'être à la solde des magistrats instructeurs, ils eurent les plus grandes difficultés à créer les conditions qui leur auraient permis de retracer finement les trajectoires sociales, familiales, professionnelles et politiques de ces individus. De fait, ils recueillirent surtout des proclamations d'innocence, ou, au contraire des discours de surenchère dans la radicalité, dus à la nature de l'interaction.

L'ouvrage récent de Fabien Truong⁸, qui met à profit sa connaissance d'un quartier pour interroger 5 jeunes proches de Amédy Coulibaly, l'un des auteurs des attentats de janvier 2015 constitue une alternative intéressante pour essayer d'éclairer les conditions de son passage à l'acte. Mais cette étude de cas rend difficile d'établir des généralités.

Un terrain inédit

Dans le cadre d'une enquête réalisée entre septembre 2016 et décembre 2017, nous avons eu accès aux dossiers de 133 jeunes poursuivis pour des affaires de terrorisme ou signalés par les services de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) pour « radicalisation ».

Il s'agit d'abord de mineurs qui ont été jugés ou vont l'être pour des départs en Syrie, des tentatives d'attentats ou des attentats commis sur le territoire français. La presse a parfois abondamment parlé de certains d'entre eux (depuis les « bébés Kassim⁹ », à l'affaire Forsane Alizza en passant par les « amoureux *jihadistes* de la tour Eiffel »). Ces mineurs représentent l'intégralité de ceux qui sont poursuivis pour terrorisme depuis 2014. A ceux-ci s'ajoute un échantillon d'autres mineurs suivis dans le cadre d'affaires pénales ordinaires mais dont les comportements et les propos sont apparus inquiétants aux professionnels de la justice (apologie du terrorisme, volonté de partir en Syrie, attitudes rigoristes, etc.).

⁷ Farhad Khosrokhavar, *Quand Al-Qaïda parle. Témoignages derrière les barreaux*, Paris, Grasset 2006, Xavier Crettiez (dir.), *Saisir les mécanismes de la radicalisation violente : pour une analyse processuelle et biographique des engagements violents*, Rapport de recherche pour la Mission de recherche Droit et Justice, avril 2017.

⁸ Fabien Truong, *Loyautés radicales. L'islam et les « mauvais garçons » de la nation*, Paris, La Découverte, 2017.

⁹ Du nom de Rachid Kassim, qui joua un rôle important entre 2015 et 2017 dans le travail de mobilisation de jeunes français en faveur de l'État islamique, notamment sur Internet. Son action sera étudiée au chapitre 5.

L'ensemble de ces individus sont pour l'essentiel liés à l'islamisme violent, mais on compte aussi quelques nationalistes basques, corses et des militants d'extrême droite.

Pour chacun d'entre eux, il a été possible d'accéder à l'ensemble des rapports produits par les travailleurs socio-judiciaires et les psychologues. Ces documents – qui reposent sur de multiples entretiens avec les auteurs et leurs familles, ainsi que sur des visites à domicile – s'avèrent d'une extraordinaire richesse pour saisir les dynamiques familiales, scolaires et amicales des jeunes concernés. Ils ont été complétés par une soixantaine d'entretiens avec les professionnels les ayant réalisés, de sorte à objectiver leurs stratégies d'écriture et de mise en récit. Enfin, il a été possible d'assister aux audiences de 6 de ces mineurs et de consulter une quinzaine de dossiers de jugement dans le cadre d'un groupe de travail mis en place en 2015 au Tribunal de grande instance de Paris (qui a le monopole des affaires terroristes) à l'initiative du président du tribunal pour enfants de l'époque (Thierry Baranger), regroupant des magistrats antiterroristes, de la jeunesse, des éducateurs et des chercheurs.

La richesse et la variété de ce matériau fait de l'enquête présentée ici l'une des plus importantes menées à ce jour sur la question, en France et à l'étranger.

Les situations ont bien entendu été anonymisées et il ne s'agira pas d'isoler une affaire en particulier. En revanche, la mise en série de l'ensemble de ces cas permet de faire ressortir des éléments assez neufs sur la manière dont les socialisations primaire (dans la famille) et secondaire (à l'école et avec les pairs) facilitent l'appropriation d'idéologies radicales, ainsi que sur les multiples micro-glissements qui conduisent au passage à l'acte. En ce sens, cette recherche pourrait combler un point aveugle des travaux sur la violence politique (et plus largement de la sociologie de l'engagement) en même temps que proposer des clés d'analyse novatrices des processus de radicalisation utiles pour les professionnels comme pour le débat public

Le point suivant présente les enjeux de méthode d'une enquête reposant sur des dossiers judiciaires. Il pourra être rapidement parcouru par le lecteur pressé, mais n'en demeure pas moins nécessaire, car il fonde la solidité des analyses. Il s'agira de présenter le matériau de l'enquête, ses apports, ses limites et les modes d'objectivation qui ont pu être déployés pour contrôler les biais possibles. Si les rapports renseignent en effet d'abord sur les

professionnels qui les écrivent, ils fourmillent également d'éléments extrêmement précis sur les situations des jeunes concernés, avec des détails sur la vie familiale, les trajectoires migratoires, les relations avec les institutions, les cursus scolaires, etc. Tous ces éléments, soumis à une analyse rigoureuse, permettent de mettre en abîme les discours de justifications et les motifs invoqués du passage à l'acte en les ramenant à leurs conditions de possibilité. En cela, ils rendent possible de suivre le programme énoncé par Emile Durkheim, lorsqu'il écrivait : « la vie sociale doit s'expliquer, non par la conception que s'en font ceux qui y participent, mais par des causes profondes qui échappent à la conscience¹⁰ ».

Méthodologie et dispositif de recherche.

Le volet principal de l'enquête consiste en le recueil des histoires de vie relatées dans les écrits des professionnels de la PJJ. La mise en série et la comparaison des éléments biographiques tirés de ces histoires permet à partir de là d'analyser dans une démarche de type prosopographique les trajectoires et les propriétés sociales des individus signalés¹¹. À cette analyse interne des documents produits par les agents de l'institution, s'articule une analyse externe, qui consiste pour l'essentiel en la conduite d'entretiens semi-directifs avec des professionnels ayant travaillé avec des mineurs signalés pour radicalisation. On présentera d'abord les logiques au principe de la délimitation de la population choisie pour la prosopographie, puis on détaillera le dispositif de recherche et la méthodologie.

La constitution de la population étudiée.

Le grand nombre de cas de mineurs signalés¹² et le foisonnement des écrits produits sur ceux-ci par des membres de la PJJ, interdisaient d'emblée une analyse exhaustive et systématique de l'ensemble des dossiers et des situations définies comme relevant d'une

¹⁰ Emile Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Presses universitaires de France, 1996 [1937].

¹¹ Sur la méthode de la prosopographie, voir notamment Christophe Charle, « Prosopography (collective biography) », in *International Encyclopedia of the Social and Behavioral Sciences*, Oxford, Elsevier, vol. 18, 2001, pp. 12236-12241 ; Christophe Le Digol, « L'enquête prosopographique. Enjeux de méthode », in Claude Pannetier et Bernard Pudal (dirs.), *Le sujet communiste. Identités militantes et laboratoires du « moi »*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014.

¹² En juillet 2016, quand l'enquête a débuté, on recensait au niveau national un peu plus de 600 jeunes concernés. Il faut toutefois préciser que ces signalements, présentés par certains journaux comme relevant tous d'une même réalité d'engagement radical, recouvrent en fait des situations et des processus fortement contrastés.

problématique de radicalisation. S'est de fait très vite imposée la nécessité d'opérer une sélection à partir de la recension effectuée au niveau national par la mission nationale de veille et d'information sur les phénomènes de radicalisation (MNVI) et de constituer un échantillon agencé en fonction des problématiques de l'enquête¹³. Contre l'évidence de la catégorie de « radicalisé », on a ainsi cherché dès le moment de la sélection des individus choisis à éprouver l'homogénéité apparente de cette population, en multipliant les lignes de clivage. Les situations prises en compte donnent en effet à voir une grande diversité, y compris du point de vue de leur qualification juridique. Certains mineurs sont poursuivis pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste (AMT)¹⁴. D'autres pour apologie du terrorisme. D'autres encore sont suivis dans le cadre de mesures pénales ordinaires ou de mesures de protection en assistance éducative, mais sont signalés pour leurs propos et leurs comportements « radicaux ». Enfin, d'autres mineurs sont considérés comme victimes, du fait de l'engagement effectif ou de la radicalisation supposée de leurs parents et familles¹⁵.

Afin d'analyser et de rendre compte de ces différentes qualifications, on a effectué une série d'arbitrages. Le sous-ensemble des jeunes poursuivis ou condamnés pour AMT, aux effectifs restreints à une soixantaine d'individus sur l'ensemble du territoire national au moment de l'enquête, a été étudié de manière systématique. Quant aux autres qualifications, on a procédé par échantillonnage, en fonction de la proportion des signalements dans chacune des directions interrégionales que compte l'institution et en respectant notamment la distribution genrée des mineurs signalés. Conçue de la sorte, la sélection a permis d'apprécier une multiplicité de situations et de processus sociaux que ne recouvrent jamais parfaitement les classements proposés par l'institution ou les catégorisations judiciaires. Au total, ont été dépouillés et étudiés les dossiers de 143 mineurs, dont 68 sont ou ont été poursuivis pour des faits qualifiés d'AMT.

¹³ Sur les enjeux méthodologiques de l'étude des dossiers, voir notamment Antoine Prost, « Des registres aux structures sociales en France. Réflexions sur la méthode », *Le Mouvement Social*, 2014/1, n°246, pp. 97-117.

¹⁴ Avec la loi du 8 février 1995, le fait de « participer à un groupement formé ou à une entente établie en vue de la préparation, caractérisée par un ou plusieurs faits matériels » d'un acte terroriste devient un acte de terrorisme en soi. Sur la genèse de cette classification juridique, voir notamment Laurent Bonelli, « Les caractéristiques de l'antiterrorisme français : parer les coups plutôt que panser les plaies », in Didier Bigo, Laurent Bonelli et Thomas Deltombe (dir.), *Au nom du 11 septembre... les démocraties à l'épreuve de l'antiterrorisme*, Paris, La Découverte, 2008, pp. 168-187.

¹⁵ Dans le cadre de la recension nationale réalisée en juillet 2016, on comptait ainsi 175 cas relevant du pénal, 184 relevant du civil, 364 situations non judiciairisées et 85 mineurs potentiellement victimes des engagements radicaux de leurs familles et parents.

Sur les 143 jeunes étudiés, ont été mis de côté les dix dossiers concernant les mineurs dont l'engagement concernait les parents et qui sont suivis au titre de l'enfance en danger. Leur âge (moins de 10 ans, voire moins de 5 ans), empêchait de les comparer avec les autres mineurs de notre population. On ne s'interdira pas pour autant de mobiliser et de se référer ponctuellement à ces cas particuliers, en envisageant plutôt les parcours biographiques de leurs parents, dont les comportements et les pratiques sont à l'origine de ces signalements. Il s'agit en effet pour la plupart de jeunes adultes, pour certains pas beaucoup plus âgés que le reste de la population étudiée ici. Toutefois, cette population mériterait une étude spécifique, qui pourrait prolonger utilement la présente recherche.

Un dernier principe de différenciation a retenu notre attention lors de la délimitation de la population étudiée, celui de la diversité des causes soutenues par les « radicalisés ». On connaît le foisonnement et la multiplicité des luttes engagées dans la France contemporaine contre l'ordre établi¹⁶. Bien sûr, compte tenu du contexte récent marqué par les attentats en France et dans différents pays d'Europe de l'ouest, le lecteur ne s'étonnera pas qu'une grosse majorité des signalements réalisés concernent des suspicions d'engagement *ihadiste*. Néanmoins, on retrouve parmi l'ensemble des mineurs signalés pour des problématiques de radicalisation un certain nombre de dossiers caractérisés par d'autres formes d'engagements et de mobilisations politiques. Indépendantisme corse ou basque, néonazisme et militantisme d'extrême-droite, ou encore mouvances identitaires font ainsi partie des causes soutenues (ou tout du moins affichées) par une minorité des jeunes signalés.

Afin d'éviter toute focalisation exclusive sur une cause et une idéologie particulières et d'envisager la façon dont les institutions judiciaires se saisissent et traitent de ces formes différenciées de mobilisations, a été intégré à l'échantillon l'ensemble de ces dossiers. On trouve donc dans l'échantillon une quinzaine de jeunes se revendiquant d'autres causes et luttes que le *ihadisme* : six d'entre eux sont liés à des groupuscules d'extrême-droite et au mouvement skinhead, cinq ont été signalés pour des actes ou des paroles en lien avec la cause nationaliste corse, quatre enfin se revendiquent du mouvement *abertzale* (basque). Si le nombre limité de ces dossiers ne rend pas possible une comparaison systématique, leur

¹⁶ Xavier Crettiez et Isabelle Sommier (dir.), *La France rebelle. Tous les mouvements et acteurs de la contestation*, Paris, Michalon, 2006.

mise en regard permet néanmoins de saisir un certain nombre de similarités et de différences utiles pour le cadre général d'analyse¹⁷. L'essentiel porte néanmoins sur les jeunes djihadistes français, dont nous montrerons qu'ils sont loin de représenter un ensemble homogène, tant socialement que dans les manières d'endosser cette forme de radicalité.

L'articulation d'une analyse externe et d'une analyse interne.

Les sélections opérées parmi cette population que la PJJ recense à un niveau national permettent ainsi d'emblée de souligner son hétérogénéité. L'enjeu dès lors n'est pas tant d'élaborer un échantillon représentatif d'une réalité sociale que l'institution judiciaire contribue à faire advenir en même temps qu'elle la mesure et cherche à en apprécier les contours, que de saisir la pluralité des processus ainsi additionnés. Dans cette optique, on a cherché à mener de front, d'une part, l'analyse des matériaux produits par les différents professionnels sur les individus signalés, les informations et éléments biographiques recueillis dans ces écrits venant nourrir la recherche prosopographique et, d'autre part, l'examen des conditions de production de ces matériaux. L'analyse interne des récits biographiques de l'institution se couple donc avec une analyse externe des enjeux et des modalités de leur mise en œuvre et de leur mise en forme par les professionnels de la PJJ¹⁸.

Il faut d'abord dire deux mots sur les modalités de recueil des matériaux étudiés. Afin de dépouiller les dossiers des mineurs de notre sélection, il nous a fallu nous déplacer dans de nombreux services de la PJJ situés sur l'ensemble du territoire français. Si une partie des écrits produits sur les mineurs poursuivis pour AMT sont disponibles au niveau de la direction territoriale de Paris, du fait de la centralisation des mesures judiciaires d'investigation éducative édictées pour ces mineurs sur quelques unités éducatives parisiennes, de nombreux textes et rapports concernant les jeunes de notre échantillon ne peuvent être déplacés et ne sortent pas des services où ils ont été rédigés, pour des raisons évidentes de confidentialité. Pour cette raison, ont été visités au cours de l'enquête 23 sites de la PJJ, parfois à plusieurs reprises. Il s'agissait entre autres des locaux de plusieurs

¹⁷ L'étude récente menée par Xavier Crettiez, Romain Sèze souscrit à des présupposés similaires, en comparant des militants se revendiquant des causes djihadistes, corses et basques. Xavier Crettiez, Romain Sèze, *Saisir les mécanismes de la radicalisation violente*, op. cit.

¹⁸ Voir Jean-Claude Passeron, « Biographies, flux, itinéraires, trajectoires », *Revue française de sociologie*, 1990, n°31-1, pp. 3-22.

directions territoriales et interrégionales, de services territoriaux éducatifs de milieu ouvert (STEMO), de centres éducatifs fermés (CEF), de foyers ou encore d'établissements pénitentiaires pour mineurs (EPM). Ces visites, qui ont parfois donné lieu à des rencontres et à des événements inattendus dûment restitués sous la forme de notes dans un carnet d'enquête¹⁹, ont permis d'éclairer les conditions de travail des professionnels et les logiques de production des textes mis à notre disposition. Elles révèlent les systèmes de relation dans lesquels sont pris les éducateurs, les pressions externes comme les tensions internes qui déterminent et pèsent sur leur activité.

Les notes et les rapports qui forment la matière première des dossiers de signalement recensés sont de natures diverses, produits sous le coup de mesures judiciaires différentes et selon des logiques d'écriture variées. On trouve bien sûr dans les dossiers les copies des décisions judiciaires prises par les juges pour enfants, au principe des mesures exercées par les professionnels de la PJJ : ordonnance de placement provisoire, mesure de réparation, mesure judiciaire d'investigation éducative, contrôle judiciaire, mise sous protection judiciaire. A cela s'ajoute systématiquement un certain nombre de notes de situation rédigées par les professionnels de la PJJ, qui rappellent et actualisent le statut et l'état d'avancement du suivi. Dans le cas des mineurs incarcérés (ou placés en détention provisoire dans le cadre d'infractions de type AMT), sont également disponibles auprès des centres éducatifs des établissements pénitentiaires des notes, la plupart du temps manuscrites, dans lesquelles éducateurs et éducatrices relatent, presque au jour le jour, la situation et l'évolution des mineurs dans le cadre de la détention. Plus rares, il arrive aussi de trouver dans les dossiers des procès verbaux établis par les services de police, de même que les rapports d'associations auxquelles ont été confiée le suivi d'un mineur ou demandée une expertise sur l'intensité de sa religiosité ou sur sa potentielle dangerosité (ainsi par exemple des compte-rendu du Centre de Prévention contre les Dérives Sectaires liées à l'Islam (CPDSI), fondé en 2015 par Dounia Bouzar).

S'il n'est pas possible de faire pleinement justice de ce foisonnement de textes et de rendre compte de l'ensemble des formes de productions discursives étudiées, il faut néanmoins s'arrêter sur les deux principaux types d'écrits rencontrés dans les dossiers, sur lesquels on

¹⁹ Sur le carnet d'enquête et les méthodes d'enquêtes ethnographiques, Stéphane Beaud et Florence Weber, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2007.

s'est principalement fondé pour analyser les trajectoires et les propriétés de notre population. Le premier est le recueil de renseignements socio-éducatifs (RRSE). Il consiste en un rapport et un compte-rendu ramassés généralement en quatre ou six pages, écrites à deux voire à quatre mains par des éducateurs de la PJJ, à la suite d'un entretien réalisé avec le jeune et ses responsables légaux au moment de sa mise en examen²⁰. Texte au contenu resserré rédigé dans l'urgence des débuts de la procédure pénale, disposant d'une trame standardisée établie au niveau national, le RRSE relate succinctement les grands éléments de la biographie du mineur et recueille sa parole sur les faits qui lui sont reprochés. Les RRSE sont généralement constitués comme suit : une première page recense une série de renseignements sur le mineur et sa famille (date et lieu de naissance, genre, adresse du domicile, professions des parents, nationalité et pays d'origine), de même que les modalités de saisine du service éducatif, la nature de l'infraction et la situation judiciaire du mineur. Sont mentionnés par la suite des éléments concernant l'état de santé du jeune, sa scolarité (dernier établissement fréquenté, ses résultats scolaires, ses projets professionnels et souhaits de formation futurs), la structure de sa fratrie (si elle existe) et le contexte familial, le lieu d'habitation du jeune et les activités socioculturelles et sportives éventuellement pratiquées. Suivent enfin un développement plus libre relatant le déroulé de l'entretien et les propos du mineur quant aux faits qui lui sont reprochés, puis des préconisations éducatives qui viennent clore le document. Présent dans la quasi-totalité des dossiers consultés, ce recueil offre à l'analyse de précieuses indications sur les propriétés du jeune et de sa famille et fournit une image générale de sa situation au moment du signalement. Il est par contre insuffisant pour comprendre les dynamiques dans lesquelles celui-ci est pris, pour espérer restituer dans une perspective diachronique le parcours et les logiques qui ont pu l'amener à se saisir et à s'approprier un vocable et une idéologie radicales.

Un second type d'écrits, les rapports de fin de mesure judiciaire d'investigation éducative (MJIE) et les notes de situation rédigées ponctuellement au cours de celle-ci s'avèrent autrement plus fournis et d'une grande richesse quand ils existent²¹. La procédure d'investigation est en effet établie pour une durée de six mois, durant lesquels seront

²⁰ Sur ce document, voir Philippe Vanrietvelde, « Quand le RRSE entre en scène », *Les cahiers dynamiques*, 2014/3, n°61, pp. 68-76.

²¹ Rares sur les premiers cas, ils tendent désormais à se systématiser et à s'étoffer.

effectués à plusieurs reprises par une équipe de professionnels constitués *a minima* d'un éducateur et d'un psychologue des entretiens avec les mineurs et leurs parents, ainsi que des visites au domicile de ces derniers²². Les textes auxquels donnent lieu ces enquêtes au long cours relatent ainsi de manière souvent détaillée les trajectoires des parents voire parfois des grands-parents, les dynamiques et problématiques intrafamiliales, les formes de socialisation du mineur ou encore son rapport à l'école et son évolution dans le temps. Si les dossiers constitués sur les jeunes de notre population présentent de fait une grande diversité en terme de contenus et de type de documents disponibles, la présence récurrente de ces deux catégories d'écrits offrait suffisamment de ressources pour rendre possible une étude systématique des trajectoires des mineurs signalés.

Ces deux types d'écrits sont donc les sources principales qui ont permis de mener une enquête de type prosopographique. Encore fallait-il parvenir à les objectiver. C'est une difficulté bien connue des études se fondant sur les productions des institutions - et notamment des institutions judiciaires - pour analyser des phénomènes sociaux comme les mobilisations collectives violentes. Le risque est en effet pour l'analyste de reprendre pour lui les catégorisations et les principes de classement officiels, sans les questionner²³. Afin de se prémunir d'un tel biais, on a couplé l'analyse des dossiers et des textes produits sur les mineurs avec la conduite d'entretiens avec les professionnels à l'origine de ces écrits. 57 entretiens ont ainsi été réalisés au cours de l'enquête avec différents membres de la PJJ : des éducateurs, psychologues, assistants de service social pour l'essentiel, mais aussi certains responsables de foyers et de services éducatifs, ou encore les référents laïcité et citoyenneté de plusieurs directions territoriales. Durant ces entretiens semi-directifs, d'une durée comprise entre 1 et 3 heures et d'une durée totale de plus de 70 heures, il s'agissait d'interroger les pratiques d'investigation et d'écriture des professionnels confrontés d'une manière ou d'une autre à cette problématique de la « radicalisation », en partant si possible à chaque fois de cas concrets de suivis de mineurs signalés²⁴. Revenir ainsi dans le détail

²² Sur les MJIE, voir par exemple Arthur Vuattoux, « Adolescents, adolescentes face à la justice pénale », *Genèses*, 2014/4, n°97, pp. 47-66 ; Jean-Yves Bassinot, « La mesure judiciaire d'investigation éducative, du processus d'élaboration et d'accompagnement à la mise en œuvre de la mission investigation », *Les cahiers dynamiques*, 2011/2, n°51, pp. 25-31.

²³ Pierre Bourdieu, *Sur l'Etat : cours au Collège de France, 1989-1992*, Paris, Raisons d'agir / Seuil, 2011 ; Didier Bigo et Daniel Hermant, « Un terrorisme ou des terrorismes ? », *Esprit*, n°94-95, 1984, pp. 23-37.

²⁴ Au sujet de la méthodologie de l'entretien semi-directif, voir notamment Stéphane Beaud, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'« entretien ethnographique » », *Politix*, vol. 9, n°35, 1996, pp. 226-257.

sur la prise en charge de certains de ces jeunes, sur ses difficultés et ses limites, a permis d'envisager la façon dont les professionnels de la PJJ tentent d'adapter leurs savoir-faire et tours de mains à ces situations nouvelles, exceptionnelles à bien des égards. On s'est particulièrement intéressé dans cette perspective aux effets de ces suivis sur le contenu et la forme des textes écrits par ces professionnels, qui forment en quelque sorte la matière première et le corps de cette étude. C'est que la prise en charge de mineurs signalés pour radicalisation, qu'ils soient ou non poursuivis pour des infractions de type AMT, ne va pas sans susciter questionnements et appréhensions au sein des unités et des services, influant de fait sur les productions écrites des agents de l'institution. Dans le sillage des attentats français de 2015 et de 2016, un certain nombre de professionnels ont ainsi refusé de s'occuper du suivi de jeunes signalés pour radicalisation, par peur pour certains de représailles possibles ou encore par refus d'une pratique de signalement perçue comme discriminatoire et stigmatisante envers les populations de confession musulmane. Mais même pour celles et ceux ayant assumés ces prises en charge, le poids symbolique attaché aujourd'hui à une thématique comme celle de la radicalisation (et, plus particulièrement, de la radicalisation jihadiste) peut avoir des effets sur les formulations et susciter par exemple des formes d'autocensure dans l'expression écrite. C'est ce que donne à voir cet assistant de service social, au sujet d'un mineur placé en détention provisoire pour un délit relevant de l'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste :

« Y en a un qui nous dit tout le temps « j'ai évolué, j'ai évolué, j'ai évolué » et pourtant, moi, je suis incapable de mesurer son évolution. Parce qu'il nous l'explique pas. C'est soit « je dirai au juge » ou « sortez-moi de là et puis, ben, je vous montrerai en actes » (*rires*). Dans l'écrit on avait mis « en actes » et du coup, on l'a fait changer, pour que ça soit moins... pour qu'on mette « faire ses preuves à l'extérieur » » [Entretien. Assistant de service social, homme, UEMO, 05 mai 2017].

L'une de ses collègues éducatrice ne dit pas autre chose, lorsqu'elle évoque la prise en charge des premières mesures judiciaires d'investigation éducative pour des jeunes poursuivis pour des faits relevant également de l'AMT :

« Evidemment, ces situations de toute façon, créent beaucoup d'ef...enfin, suscitent beaucoup d'effroi. Cet été, moi j'avais peur hein. Je me dis, qu'est-ce

que c'est que ça ? On nous demande de faire ça et on n'a pas choisi. On nous donne aucun moyen, on nous protège pas. On nous demande de partir dans des lieux complètement inconnus où on est largué en pleine nature. On va quand même dans les cités hein. Et puis on va chez des gens... on passe après le RAID quoi. Dans les cités, ils savent qui est de la cité et qui est pas de la cité. D'ailleurs, quand on est allé [dans une ville de l'est de la France] pour E. 090, on s'est fait siffler. On s'est fait siffler sur le quai du tram. Donc voilà, on est clairement identifié. Moi j'ai vécu en cité, je sais...on sait très bien, qui n'est pas de là quoi. Tout ça pour dire qu'au départ moi je ... Ben, je l'ai dit. Je l'ai dit en équipe. J'ai dit que ça foutait la frousse, que ça me faisait froid dans le dos. [...] Il m'a fallu quand même du temps. Je pense qu'il m'a fallu jusqu'à l'écriture de ce rapport [sur E.087] pour que l'effroi se calme un peu. Parce que même le fait d'écrire le rapport, c'était un nouvel effroi. Ça peut paraître idiot comme ça, et même aujourd'hui quand j'en parle je me dis que c'est bête d'avoir pensé ça ou ressenti ça. Mais pour en avoir discuté [avec l'assistant de service social], ça lui avait fait pareil, il dit « tu crois qu'il faut qu'on écrive ces mots-là ? » Je lui ai dit « Ben oui, c'est quand même de ça qu'on parle quoi. On parle de terrorisme, d'attentats » et en fait là, on se rend... enfin, ce qui est compliqué, c'est qu'en plus, on est en pleine... l'actualité demeure, l'état d'urgence demeure. C'est pas comme si on parlait d'un braquage qui a eu lieu » [Entretien. Educateur, femme, UEMO, 10 mai 2017]

Les entretiens réalisés éclairent ainsi les conditions et les logiques de production des différents écrits dépouillés. Pouvoir saisir les contraintes et les enjeux dans lesquels étaient pris les professionnels, les représentations et les principes de classement qu'ils mobilisent tout au long du suivi de ces jeunes et dans la restitution écrite de leur pratique éducative ou de leur activité d'investigation, était un préalable nécessaire à l'analyse des récits biographiques constitués sur les mineurs signalés.

Les entretiens réalisés ne se limitent pas à cette seule fonction d'explicitation des conditions et des logiques de mise en forme et d'élaboration des dossiers. Comme on l'a montré plus haut en présentant les différents types d'écrits disponibles, ceux-ci se concentrent plus particulièrement sur les dynamiques familiales et scolaires, école et famille constituant de toute façon ici les principaux univers de référence au vu du jeune

âge des enquêtés. Ce défaut de prise en compte des dynamiques collectives a rendu d'autant plus nécessaire la conduite d'entretiens semi-directifs auprès des professionnels, qui jouaient dès lors également le rôle d'informateurs indispensables, à même de fournir aux enquêteurs des indications autrement indisponibles dans les dossiers des mineurs signalés. Les agents de la PJJ sont en effet très au fait des logiques, des représentations et des rapports de force locaux, laissés le plus souvent à l'état d'implicite dans leurs textes et qui pourtant influent sur les engagements possibles, les usages et les appropriations des marqueurs et des labels de la radicalisation. Parce que les textes sont rédigés pour être lus par les responsables des unités et, surtout, par les juges des enfants ayant prononcé les mesures au principe de la prise en charge, donc par des individus eux aussi familiers des configurations locales, des éléments essentiels pour la compréhension des situations ne sont jamais écrits. Ceci rendait d'autant plus nécessaire le recours à l'entretien, comme le montre l'extrait suivant d'un échange avec un éducateur d'une UEMO d'une ville du sud de la France. Evoquant le suivi d'un mineur, l'enquêté E.118, dont les comportements et les propos faisaient craindre un engouement pour la cause jihadiste, il met en lien son histoire familiale avec les fortes tensions intercommunautaires de la ville et de la région. Ces crispations, évidentes pour l'auteur comme pour sa communauté de lecteurs et donc jamais directement mentionnées dans les textes disponibles, éclairent pour partie l'attitude et les actes du jeune signalé :

« Des fois, il y a des choses qui vont tellement de soi pour moi que je vais pas forcément les mettre, parce que pour moi, ça va de soi. Mais en fait non, ça va pas de soi. Je prends un exemple très bête. (...) Il se trouve que la mère de [l'enquêté E.118], elle s'est mise avec un gitan. A Strasbourg, ça arrive régulièrement. Un collègue de Strasbourg, je lui dirais ça, ça serait absolument insignifiant. Moi par contre, de mon point de vue, ici, en connaissant la mentalité des gens d'ici, c'est un blasphème quoi. Le gamin, je pense qu'il pète un plomb. Et effectivement on a la petite dernière, qui est avec sa mère (...). Je sais plus comment elle l'a appelée exactement, Claire je crois, ou un truc comme ça. Deuxième prénom, Aïcha, qui est le nom de sa grand-mère, [que la mère] déteste puisqu'elle dit qu'elle lui a enlevé tous ses enfants. La grand-mère a essayé de joindre sa petite-fille. Elle a sa petite-fille au bout du fil et la mère dit à sa petite-fille « c'est ta grand-mère, dis-lui que c'est une sale arabe » et la petite-fille qui téléphone « ouais, de toute

manière, moi je suis une fille de gitan, toi t'es qu'une sale arabe ». Ben non, t'es à moitié arabe. Mais je vois très bien la grand-mère, quand elle m'en parle, avec une espèce de crispation, qui est de la tristesse d'abord, parce que c'est triste pour elle d'entendre ça. Mais une énorme crispation que ce soit un gitan, et que pour elle, y a un truc qui passerait pas. Mais sauf qu'il faut bien comprendre, quels sont les rapports entre les communautés ici, pour comprendre pourquoi c'est un problème dans ce dossier, pourquoi est-ce que le gamin ça le met en rage. Et ça, là je le dis là, mais je ne l'ai pas mis dans mon rapport, parce que pour moi c'est non-signifiant, parce que je le vois de mon point de vue et je sais que le juge, si je lui mets « elle s'est remariée avec... », il va tout de suite voir de quoi je parle » [Entretien. Educateur, homme, UEMO, 30 mai 2017].

En interrogeant par ailleurs les professionnels sur leurs pratiques d'investigation et d'écriture, sur les difficultés qu'ils rencontrent dans la gestion de ces jeunes ou dans leurs interactions avec les différentes institutions impliquées dans leur suivi – justice des enfants, cellules de suivi de la préfecture, collèges et lycées, ou encore établissements pénitentiaires – on réinscrit ainsi les biographies constituées dans des contextes et des logiques collectives et on fait rencontrer les trajectoires des mineurs avec les structures sociales dont ces derniers résultent. Moins centraux que les entretiens dans le dispositif de recherche, ont été également réalisées quand c'était possible et que nous disposions de l'accord des magistrats, des observations ethnographiques de procès de mineurs de notre échantillon poursuivis pour AMT. Ces observations ont notamment permis d'apprécier en actes les interactions entre les équipes de la PJJ et les juges des enfants, ainsi que la réception par ces derniers des notes et des rapports produits par l'institution. Les procès par ailleurs donnent lieu parfois de la part des familles et des mineurs concernés à des « révélations » quant aux faits jugés, quant aux logiques et aux motivations au principe de la commission des actes reprochés. S'il faut évidemment rester prudent face à de telles informations, fournies dans le cadre des négociations entre prévenus et magistrats, les procès n'en restent pas moins des espaces d'analyse privilégiés des systèmes de relations. Ils complètent donc idéalement le protocole de recherche.

L'analyse présentée se décline en cinq chapitres. Dans le premier chapitre, nous envisagerons les différents registres de radicalité qui se dégagent de l'analyse (radicalités rebelle, apaisante, agonistique et utopique). Nous montrerons, à partir de l'étude statistique des propriétés des mineurs et de leurs familles, qu'il est possible de distinguer deux grands groupes au sein de notre population : le premier, celui des « révoltés », regroupent les mineurs concernés par les formes de radicalités agonistiques, rebelles et apaisantes ; le second, celui des « engagés », se limite aux adolescents concernés par la radicalité utopique. Le second chapitre sera consacré au groupe des « révoltés » et aux différents registres de radicalité déployés par ces mineurs. Dans les chapitres suivants, nous nous intéresserons à la radicalité utopique et aux jeunes du groupe des « engagés ». Le troisième chapitre étudiera les trajectoires de leurs parents et les configurations familiales dans lesquelles ils évoluent. Le quatrième chapitre se concentrera sur leurs parcours scolaires et leurs rapports à l'école. Enfin, nous considérerons dans un cinquième et dernier chapitre comment les engagés fabriquent une « communauté d'égaux » et s'approprient et politisent la cause, mise en circulation par des petits prophètes et des petits fonctionnaires de la radicalité.

Chapitre 1. Décrire et classer des registres de radicalité

Le matériau collecté dans l'enquête fait apparaître une extraordinaire diversité des comportements, des attitudes et des actes classés sous le label de « radicalisation ». Quoi de commun en effet, entre l'inquiétude d'un père quant à la conversion timide de sa fille à l'islam, la commission d'un attentat, l'insulte contre un enseignant ou un éducateur, et le départ vers une zone de guerre ? Quoi de commun également entre une bonne élève choyée par ses parents, une de ses camarades en errance après avoir été expulsée par sa mère toxicomane, un jeune Kurde d'une famille proche du PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan) isolé dans un quartier majoritairement Turc et musulman, un petit délinquant, immergé dans le monde des bandes de son quartier, un nationaliste corse ou basque reprenant le flambeau familial ou encore un jeune skinhead qui se déscolarise à cause des conflits avec les élèves d'origine maghrébine de son collège ?

Les faits, les trajectoires individuelles et familiales, les contextes locaux, les interventions et les comportements des agents des institutions (de l'école à la police en passant par les services sociaux et judiciaire), tout est différent. Dès lors, comment organiser le propos autrement que par une succession fastidieuse d'études de cas, peu propice à offrir une compréhension générale du phénomène ?

Pour éviter cet écueil, nous avons opéré une classification de différents types de radicalisation, non pas en distinguant leurs manifestations, mais en étudiant les causes qui les produisent, comme le proposait Emile Durkheim pour le suicide. « Nous chercherons tout de suite quelles sont les conditions sociales donc ils dépendent – écrit-il – ; puis nous grouperons ces conditions suivant leurs ressemblances et leurs différences en un certain nombre de classes séparées, et nous pourrons être certains qu'à chacune de ces classes correspondra un type déterminé de suicide²⁵ ».

Ce travail de regroupement fait apparaître quatre modalités différentes d'usage et d'appropriation des vocables, schèmes et mots d'ordre de causes considérées et qualifiées de « radicales » qui seront présentées dans un premier temps. Puis, elles seront soumises à une analyse quantitative, qui permettra de démontrer que ces registres différents

²⁵ Emile Durkheim, *Le suicide*, Paris, Presses universitaires de France, 2007 [1930], p.141.

d'endossement d'une radicalité correspondent à des populations que tout sépare du point de vue de leurs caractéristiques sociales, scolaires et familiales. Classification et quantification permettront ensuite une analyse plus fine et qualitative des dynamiques à l'œuvre, qui sera déroulée dans les chapitres suivants.

1.1. Quatre registres de radicalité et leurs caractéristiques

Avant d'envisager ces premiers résultats, il faut revenir brièvement sur les modalités de la recherche et, plus particulièrement, sur la façon dont l'étude qualitative des dossiers de notre population a été menée. L'enquête a été conduite sans a priori. Chaque dossier a été étudié de manière approfondie de sorte à collecter toutes les informations disponibles et à essayer de saisir les dynamiques à l'œuvre. Il s'agissait d'une part de considérer les faits reprochés aux mineurs et, quand c'était possible, de les restituer dans la chronologie de leur suivi judiciaire, en considérant notamment les éventuelles affaires antérieures. D'autre part, on s'est particulièrement intéressé à l'histoire et à la trajectoire du jeune, de sa fratrie, de ses parents, voire de ses grands-parents quand elles étaient disponibles.

Ces histoires ont été étudiées dans toutes leurs facettes : relationnelle, professionnelle, scolaire, amicale, médicale, ou encore affective. En procédant de la sorte, on a pu restituer différents systèmes de relations : celles du mineur avec ses parents et sa famille, avec ses pairs, avec les représentants de l'institution scolaire, des services sociaux, de la justice et de la police ; mais aussi les relations des parents entre eux et avec le reste de leurs familles, avec l'école, les services de la PJJ et de la justice des enfants et les autres institutions publiques avec lesquelles ils sont amenés à interagir. Ces éléments, assortis de commentaires non écrits, d'avis plus personnels et d'appréciations du contexte ont également été tirés des entretiens réalisés. Au total, ce matériau collecté a été synthétisé dans près de mille pages de notes sur les jeunes étudiés. Autant dire qu'il a fallu trouver un principe d'analyse et d'organisation.

1.1.1. Organiser le matériau collecté, questions de méthode

Le postulat de départ ici a été de refuser de statuer sur la radicalité effective des jeunes signalés. On sait toutes les difficultés que pose cette notion polysémique de radicalisation,

dont les limites et la définition semblent varier d'un auteur à l'autre²⁶. Il ne nous appartient donc pas de décider si les jugements portés par des institutions ou des familles sur les jeunes de notre population sont justes ou non ou de statuer sur leur légitimité. Il nous suffit de constater que des actes, des propos, des comportements ont attiré l'attention de ces derniers et qu'ils les ont classés sous ce label²⁷. Nous suivons en cela la précaution énoncée par Durkheim quand il invitait à « ne jamais prendre pour objet de recherches qu'un groupe de phénomènes préalablement définis par certains caractères extérieurs qui leur sont communs et comprendre par la même recherche tous ceux qui correspondent à cette définition »²⁸.

Si l'objet est cohérent, sa classification à partir des actes commis s'avère délicate. Certains sont partis en Syrie, d'autres ont souhaité le faire. Certains – dans de rares cas – ont commis des attentats, d'autres en ont parlé avec l'intention de les commettre, sans que l'on ne sache s'ils seraient passés à l'acte. D'autres encore ont proféré des insultes, des menaces. S'observe ainsi une grande variété d'actes ou de présomption d'actes, qui rend difficile et hasardeux une tentative de classement à partir de ce critère.

Il est tout aussi problématique d'effectuer un tri à partir des catégories judiciaires. Celles-ci sont des catégories pratiques dont l'objet est la prévention et la répression de la criminalité, mais leur définition ne fait pas nécessairement sens du point de vue de ceux qui commettent ces crimes²⁹. Une catégorie comme « violences volontaires » peut ainsi faire coexister des faits liés à l'honneur (dans le cas d'une bagarre pour un regard par exemple) et une agression commise à des fins d'accaparement (dans le cas d'une tentative de vol notamment), dont les logiques sociales sont pourtant très différentes. Et ceci est encore renforcé par la labilité de la catégorie d'association de malfaiteurs en relation avec une

²⁶ Toutefois, pour des tentatives de définition et de critique rigoureuse de la notion, voir : Gérard Mauger, « Sur la 'radicalisation islamiste' », *Savoir/Agir*, 2016/3, n°37, pp. 91-99 ; Guillaume Brie et Cécile Rambourg, « Radicalisation et mystifications », *Délinquance, justice et autres questions de société*, 18 mars 2017 [en ligne] ; Xavier Crettiez, « Penser la radicalisation... », *op. cit.*

²⁷ A l'inverse, l'enquête est riche de situations, concernant par exemple des violences en Corse ou liées à l'extrême droite, qui ne sont pas signalées comme « radicales », alors même qu'elles pourraient parfaitement l'être. Les débats parfois vifs entre professionnels, les doutes qu'ils peuvent exprimer en entretien montrent précisément toute la difficulté de la catégorisation d'un comportement, dès lors que ce n'est plus le droit pénal qui le définit.

²⁸ Emile Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, *op. cit.*

²⁹ Jack Katz, *Seductions of Crime. Moral and Sensual Attractions in Doing Evil*, Basic Books, 1988, p.9.

entreprise terroriste (AMT), qui recouvre en réalité des actes et des niveaux d'implication très variables et dépend de choix de politique pénale³⁰.

En définitive, ces différentes formes de classification – si elles ont leur logique propre et peuvent s'avérer fonctionnelles pour les institutions qui les produisent – ne sont guère utiles ici pour analyser sociologiquement la question de la radicalité et comprendre ses logiques et ses dynamiques.

Il fallait donc élaborer des critères propres de classement et des principes permettant d'organiser le matériau collecté et des pratiques qui y étaient décrites. Tous les dossiers dépouillés – qu'ils concernent des mineurs poursuivis pour des actes de terrorisme ou signalés pour d'autres faits ou comportements – ont en commun de présenter des formes d'usage et d'appropriation d'un registre, que l'on peut provisoirement qualifier de *subversif*, dans le sens où il oppose – précisément ou confusément – un autre ordre social, politique et symbolique à l'ordre établi.

La mobilisation de ce registre varie dans ses modalités et dans son intensité d'un mineur à l'autre, en fonction de leur trajectoire et des configurations dans lesquelles elle se déploie. Il s'emploie ainsi dans les conflits et les interactions avec les représentants des institutions républicaines (de l'école à la police, en passant par les services sociaux), mais également dans le rapport à des institutions installées, qu'elles soient religieuses ou politiques. Ainsi des imams, clercs à la légitimité fragile³¹, se voient contester leur magistère par certains jeunes se réclamant du jihadisme ou de déclinaisons spécifiques de l'islamisme. Ailleurs, ce sont des organisations politiques nationalistes ou d'extrême droite qui sont critiquées par des jeunes, certes peu nombreux dans l'enquête, qui leur reprochent leur compromission avec « le système » et prônent la violence pour affirmer leur cause. Plus fréquemment encore, c'est l'univers familial qui est mis en question, qu'il s'agisse

³⁰ Ainsi, la décision de poursuivre systématiquement les tentatives de départ en Syrie en matière terroriste ne va pas de soi. D'autres Etats européens, comme le Danemark ont choisi des voies alternatives. Singulièrement, on constate aussi qu'elle n'est pas utilisée en France contre ceux qui vont rejoindre les rangs du PKK en Syrie, alors même que le groupe est classé parmi les « organisations terroristes » par le ministère de la Justice et l'Union européenne, ce qui serait donc constitutif de l'AMT. Sur l'AMT voir notamment Laurent Bonelli, « Les caractéristiques de l'antiterrorisme français : "Parer les coups plutôt que panser les plaies" », *art. cit.*

³¹ Voir Solenne Jouanneau, « L'imam, clerc sans clergé ni église : les répertoires d'une autorité dissimulée dans les cadres de l'interaction », *Genèses*, 2012/3, n°88, pp. 6-24 et *Les imams en France : une autorité religieuse sous contrôle*, Marseille, Agone, 2013.

d'instaurer un ordre dans le désordre qui y règne ou au contraire de renier l'héritage transmis par les parents.

Les premières analyses du matériau recueilli ont fait apparaître deux critères saillants pour organiser les multiples formes d'appropriation d'un registre subversif :

1. Est-ce que cette appropriation se fait individuellement ou dans le cadre d'un groupe ?

2. Est-ce qu'elle structure fortement les identités ou pas ?

Le premier de ces critères porte sur la collectivisation ou la non-collectivisation d'un registre subversif. Dans de nombreux cas, on observe des quêtes individuelles et des usages isolés de ce registre. A l'inverse, dans d'autres, ils renvoient à des collectifs, à des logiques d'intégration dans des groupes plus ou moins structurés, voire même à des organisations.

Le second critère concerne l'identification à un registre subversif. On observe dans certaines situations un usage plutôt instrumental, qui suppose un rapport distancié et oblique à celui-ci. La radicalité reste ici pour l'essentiel sectorielle et ponctuelle, le registre se trouvant mobilisé dans le cadre d'interactions (souvent conflictuelles) avec les représentants de telle ou telle institution, les membres de la famille ou vis-à-vis du groupe de pairs. Il ne structure pas l'identité. Au contraire, dans d'autres cas, l'identification au registre subversif s'avère centrale. L'adhésion délimite les contours de la « communauté imaginée » dont ceux qui l'endossent se revendiquent³² : il définit une vision du monde, les principes de vision et de division et des schèmes de classement qui sont mis en œuvre dans l'ensemble des interactions et dans toutes les situations possibles.

Bien entendu, l'analyse reste tributaire de ce qui est consigné dans les rapports et raconté par les professionnels lors des entretiens. Des collectifs peuvent rester hors d'atteinte alors qu'ils ont une réalité concrète pour un mineur, certaines pratiques (vestimentaires notamment) peuvent être stratégiquement dissimulées lors des rencontres institutionnelles, amenant à sous-estimer leur importance dans l'identité d'une adolescente. Pour autant, les observations étant répétées dans le temps et croisées avec les récits des parents et d'autres acteurs sociaux, les informations semblent dans l'ensemble assez solides.

³² Sur la notion de « communauté imaginée », voir Benedict Anderson, *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 2002.

1.1.2. Radicalités rebelle, apaisante, agonistique et utopique

Le croisement de ces deux critères a permis d'identifier parmi la population étudiée quatre formes possibles d'appropriation du registre subversif, que résume le tableau 1.

	Identité forte	Identité faible
Individuel	<i>Radicalité apaisante</i> ❖ Identité forte (vêtements, pratiques) et engagement surtout individuel. ❖ Structures familiales : Conflictualité familiale forte ; encadrement parental plutôt faible. ❖ Quête spirituelle d'apaisement par rapport aux violences subies. Fonction de mise en ordre des désordres familiaux, du rapport au corps et à la sexualité. ❖ Types d'actes : religiosité, sympathie éventuelle pour le jihad mais souvent sans passage à l'acte. ❖ Plutôt féminin, tourné vers le soi, l'intime.	<i>Radicalité rebelle</i> ❖ Identité faible (oscillations) et engagement individuel. ❖ Structures familiales : Conflictualité familiale forte ; encadrement plutôt fort. ❖ Opposition violente au cadre familial. ❖ Types d'actes : discours de radicalité, anathèmes contre la famille, violences, attentats sans organisation. ❖ Mixte, colère tournée vers la famille et / ou la société.
Collectif	<i>Radicalité utopique</i> ❖ Identité forte (vêtements, pratiques, croyances) et engagement collectif. ❖ Structures familiales : Conflictualité familiale faible ; Encadrement plutôt fort. ❖ Héritage familial et scolaire refusé. Investissement intellectuel. ❖ Types d'actes : départs en Syrie, « jihadistes de clavier », projets d'attentats organisés. ❖ Mixte.	<i>Radicalité agonistique</i> ❖ Identité faible, engagement dans un collectif juvénile alternatif. ❖ Structures familiales : Conflictualité familiale forte ; Encadrement faible. ❖ Utilisation du registre radical dans le monde des bandes et dans les relations avec les institutions d'encadrement. ❖ Types d'actes : apologie du terrorisme, provocations diverses, justification des attentats contre la police et les journalistes. ❖ Plutôt masculin.

Tableau 1. Quatre registres d'appropriation de la radicalité.

Le premier type de registre d'appropriation de la radicalité observé est ce que l'on peut nommer la *radicalité apaisante*. L'identité radicale est forte ici et se décline notamment dans des pratiques alimentaires et vestimentaires spécifiques. L'usage du registre subversif se fait sur un mode individuel, la radicalité n'est pas collectivisée, partagée au sein d'un collectif. La radicalité *apaisante* se retrouve chez des adolescents évoluant dans des familles marquées le plus souvent par de fortes conflictualités et où l'encadrement des enfants par les parents est très limité. Pour l'essentiel, elle s'avère féminine : elle consiste notamment en une quête spirituelle d'apaisement par rapport aux violences subies. L'adoption d'un code de conduite strict a une fonction de mise en ordre des désordres familiaux et a souvent rapport avec le corps et la sexualité.

Le second type est la *radicalité rebelle*. Comme pour la radicalité *apaisante*, l'usage du registre est individuel. Par contre, l'identité est plus faiblement structurée par ce registre et on constate fréquemment des oscillations dans les comportements. On observe la radicalité *rebelle* principalement dans des familles traversées par d'importantes tensions et conflictualités, mais où le contrôle parental sur les agissements des enfants est fort. La conjonction du conflit interne et de l'impossibilité d'y trouver un exutoire externe (par la délinquance par exemple) produit un sentiment de profonde colère qui trouve à s'exprimer dans des discours radicaux prenant pour cible la famille et les parents, voire dans des passages à l'acte violent sans organisation préalable.

Le troisième type de radicalité est la *radicalité agonistique*. Ici l'identification au registre subversif est faible, mais l'appropriation de celui-ci se fait au sein d'un collectif juvénile. On peut considérer la radicalité *agonistique* comme le pendant masculin de la radicalité *apaisante*. Les configurations familiales se caractérisent en effet également par de fortes conflictualités et un faible encadrement. Mais le registre subversif fait sens ici dans le monde des bandes où évoluent ces jeunes, le plus souvent dans le cadre des relations volontiers conflictuelles avec les institutions d'encadrement. Provocations et rehaussement de soi sont les usages les plus fréquemment observés.

Le dernier type de radicalité est la *radicalité utopique*. L'identification au registre subversif est forte et s'objective dans l'adoption de comportements, de croyances et de pratiques spécifiques. La radicalité ici est investie et vécue collectivement, au sein d'un groupe constitué ou qu'elle constitue. Dans les familles dont proviennent les jeunes

adoptant ce type de radicalité, le contrôle exercé par les parents est fort et les conflictualités y sont moins présentes que dans celles concernées par les autres formes de radicalité. Ce type de radicalité se caractérise par l'investissement intellectuel du registre subversif (lectures, débats, etc.) et se traduit pour l'essentiel par des tentatives de départ en Syrie, des participations actives aux réseaux *jihadistes* sur internet et des projets d'attentats collectivement organisés. C'est également là que l'on peut classer les projets nationalistes Basque, Corse et ceux d'extrême droite.

Ces quatre types de radicalité et d'appropriation du registre subversif recouvrent l'ensemble des situations des mineurs signalés de notre population. Bien entendu, il faut se garder de les fétichiser. Les typologies sont une manière d'organiser la complexité sociale et de lui donner une intelligibilité qui facilite l'analyse. Mais les dynamiques ne sont jamais exclusives, pas plus que les frontières étanches. Il peut y avoir simultanément de la colère et une volonté d'apaisement dans une quête radicale. C'est seulement la pondération des différents éléments qui permet de classer celle-ci dans telle ou telle catégorie, même si les critères retenus rendent ce travail assez facile.

De surcroît, il existe des circulations entre ces différents registres, observables au cours même de l'enquête en fonction notamment des évolutions des mineurs et des mesures qui les concernent. De la radicalité *rebelle* vers l'*apaisante* (lorsque la colère s'évacue) ou vers l'*utopique* (par exemple lorsqu'elle est catalysée par un groupe plus militant qui sait la réorienter vers d'autres fins). De la radicalité *apaisante* vers l'*utopique* (quand à la faveur d'une rencontre, la quête personnelle s'indexe à un projet de société) ou en sens inverse (lorsque s'opère un désengagement militant et un retour sur soi) et enfin de la radicalité *agonistique* vers l'*apaisante* (comme sortie possible de la violence de la rue) ou au contraire vers l'*utopique* (par la prison notamment, où les relations avec des militants peuvent faire bifurquer la trajectoire délinquante vers un projet plus politique). Le chemin de la radicalité *utopique* vers *agonistique* est plus rare mais peut exister, comme dans le cas de E.030.

En 2014, cet adolescent de l'Est de la France avait cherché avec un autre mineur à intégrer les rangs de l'Etat Islamique en essayant sans succès de rejoindre la zone irako-syrienne. Revenu en France où il rejoint un groupe de prêcheurs salafistes critiques envers la politique et le credo de l'Etat Islamique, il est finalement placé dans un centre éducatif fermé (CEF) après avoir demandé une autorisation de sortie du territoire pour partir étudier dans une école coranique d'Arabie Saoudite.

Les rapports et les notes écrits par les éducateurs et les éducatrices à son sujet décrivent un processus de sortie progressive de son engagement politique et religieux initial : « C'était le premier placement de sa jeune vie. Il a été content d'y aller pour pouvoir faire du prosélytisme, dit-il en souriant. Puis il s'est rapidement rendu compte que les éducateurs ne faisaient pas de différence entre lui et les autres, malgré la cause du placement. C'est apparemment ce à quoi il s'attendait en arrivant au foyer. Il a aussi été bien admis par le groupe d'ados placés, même si cela a changé par la suite. Finalement, c'est lui qui s'est souvent retrouvé dans la position d'agresseur. L'entretien montre un jeune homme qui prend peu de distance avec les mots et bien souvent, le coup part en lieu et place d'une élaboration verbale. Il l'admet bien volontiers. Il dit aussi qu'il prend parfois les devants pour s'imposer dans un groupe et montrer qu'il est le plus fort. Ainsi les choses se passent mieux. (...) Il dit aujourd'hui que la personne qu'il était est morte. Il dit avoir pris conscience que le désir de tuer au nom d'idéaux religieux a perdu le sens qu'il y mettait avant ».

Ce désengagement de E.030 et la tentative d'intégration du groupe de pairs placés avec lui au CEF se font sur un mode violent et agressif, volontiers agonistique, faisant dire aux professionnels du centre qu'ils étaient parvenus à déplacer la problématique du jeune, passé « de la radicalisation à la violence physique ». Celui-ci toutefois continue de mobiliser ponctuellement dans les interactions conflictuelles avec les éducateurs et éducatrices et, plus largement, avec les représentants des institutions publiques, le vocable et les mots d'ordre de la cause jihadiste, la mobilisation de ces références lors d'un accrochage avec la police suite à une fugue du CEF précipitant finalement son déferrement et son incarcération.

L'exemple décrit ci-dessus montre la réalité de ces circulations possibles entre les registres et les porosités qui peuvent exister. Néanmoins, on constate que de telles situations demeurent des exceptions. S'il faut donc bien se garder de considérer la typologie présentée ici de manière trop figée, elle a toute son utilité pour l'analyse des processus à l'œuvre, comme on le verra dans les chapitres suivants.

1.2. Radicalité engagée, radicalités révoltées

A l'heure d'entamer une analyse statistique, il a fallu opérer des regroupements. Certaines catégories, notamment les formes d'appropriations *apaisante* et *rebelle* comptaient en effet trop peu d'individus (moins de 10 dans les deux cas) pour pouvoir être exploitées. A l'inverse, les registres *utopique* et *agonistique* étaient beaucoup mieux fournis.

*Attention, ceci ne veut pas dire que les proportions présentées ici soient celles de la société. Rappelons que nous avons étudié **tous** les dossiers de mineurs poursuivis pour « terrorisme » et seulement **un échantillon** de ceux signalés pour*

« radicalisation » ou condamnés pour « apologie du terrorisme ». Or, les registres apaisant et rebelle (comme agonistique d'ailleurs) sont dominants dans cette seconde catégorie. Ils sont donc beaucoup plus fréquents dans la société que ceux qui relèvent du registre utopique.

Pour autant, ce regroupement n'est pas très compliqué, les quatre formes d'appropriation d'un registre subversif dessinant deux grand groupes distincts au sein de notre population. Il faut isoler d'abord les mineurs dont les usages du registre relèvent de la radicalité *utopique*. Tout oppose en effet cette forme de radicalité aux autres, en commençant par l'investissement intellectuel qu'elle implique. Au contraire, on repère de nombreuses correspondances entre les trois autres formes de radicalité. Comme évoqué plus haut, la radicalité *apaisante* et la radicalité *agonistique* sont équivalentes, mais épousent des différences de *genre* : la première relève d'un registre individuel, est tournée vers soi et vers le foyer, dans une logique d'apaisement et de réparation. L'autre se déploie au sein de groupes de pairs, est tournée vers l'extérieur et est souvent exprimée de manière agressive. Ces deux types de radicalité sont produits au sein de structures familiales semblables, marquées par des relations conflictuelles. Les tensions familiales sont également prégnantes dans les familles des mineurs adoptant la radicalité *rebelle*. Mais la présence également dans ces configurations d'un encadrement et d'un contrôle parental fort empêche le développement tant de la version *apaisante* (l'affirmation de la religiosité ne faisant ici souvent qu'intensifier les conflits) que de la version *agonistique*, du fait que la famille contrôle les fréquentations et rend impossible le développement de sociabilités de rue. Ce double empêchement est au principe de l'affirmation d'une version individuelle agressive de la radicalité, tournée soit vers la famille (c'est plutôt le cas des filles), soit vers l'extérieur (c'est plutôt le cas des garçons).

De ce qui précède, on peut donc distinguer deux groupes au sein de notre population : les « **engagés** » à la radicalité *utopique*, d'un côté, et les « **révoltés** », de l'autre, qui regroupent les mineurs concernés par la radicalité *rebelle*, *apaisante* et *agonistique*.

Engagés	Révoltés		
<i>Radicalité utopique</i>	<i>Radicalité rebelle</i>	<i>Radicalité apaisante</i>	<i>Radicalité agonistique</i>

Tableau 2. « Engagés » et « Révoltés ».

Cette impression persistante durant le travail d'enquête d'avoir à faire à deux modalités distinctes d'appropriation et d'usage d'un registre subversif et, par là, à deux groupes différenciés, a été éprouvée par l'analyse statistique. La richesse des matériaux recueillis à l'occasion des entretiens et du dépouillement des dossiers des mineurs, nous a en effet permis de constituer des tableaux regroupant un grand nombre de données biographiques sur l'ensemble des jeunes et de leurs familles et de réaliser à partir de là un début de travail statistique. Nous avons distingué au sein de la population étudiée selon les usages faits par les jeunes de registres subversifs, selon qu'ils relèvent plutôt d'une logique de « révolte » ou d'une logique « d'engagement ». Sur les 133 mineurs, 56 ont été identifiés comme relevant de la première logique, 77 de la seconde forme d'appropriation. Au sein de ce deuxième groupe, a été constituée une sous-catégorie composée exclusivement des jeunes relevant d'un engagement de type *jihadiste*, qui s'avèrent très nettement majoritaires (N=64), ce qui n'est pas très surprenant compte tenu du contexte. La comparaison des propriétés de ces groupes, obtenues à partir de tris à plat, permet d'objectiver les constats qualitatifs quant à l'existence de deux groupes nettement différenciés. L'analyse quantitative de la population montre ainsi d'importantes spécificités, tant du point de vue des propriétés de ces jeunes, de celles de leurs parents ou de la structure familiale.

Une précaution s'impose toutefois avant d'aborder la lecture et l'analyse des résultats de ces tris à plat, du fait de la variation des taux de non-réponses d'un groupe à l'autre. Les entrées non renseignées sont plus importantes dans le cas des mineurs du groupe « rébellion » que pour celui des « engagés ». Un tel décalage s'explique facilement : les dispositifs de suivi exceptionnels et renforcés mis en œuvre dans le cas des mineurs poursuivis pour AMT – mineurs qui se retrouvent pour une majorité d'entre eux parmi les « engagés » - entraînent mécaniquement une inflation des documents produits à leurs sujet. Parmi ceux-ci, on retrouve très fréquemment des rapports de fin de MJIE, très riches en informations biographiques sur les jeunes et leurs familles. Les dossiers des mineurs du groupe des « révoltés », s'avèrent en comparaison moins riches et fournis, même si le croisement des différentes sources écrites permet dans la plupart des cas de retracer les trajectoires des mineurs étudiés. S'il faut donc avoir en tête cette difficulté, elle n'invalide pas pour autant les comparaisons effectuées ni le constat de l'existence de deux collectifs distincts, tant les écarts sont importants dans les résultats des tris à plat.

1.2.1. Propriétés sociales et scolaires des jeunes concernés

Les deux groupes de mineurs se composent d'individus aux propriétés sociales très contrastées. C'est le cas notamment de la répartition genrée, de la proportion de filles et de garçons. Il faut dire d'abord que la population d'ensemble compte 96 garçons (72,2%) et 37 filles (27,8%). Si les hommes sont donc majoritaires parmi la population des mineurs poursuivis pour des affaires de terrorisme ou signalés pour « radicalisation », le pourcentage de mineures n'en reste pas moins conséquent et significatif au regard de la sous-représentation habituelle des filles dans le signalement judiciaire des déviances adolescentes et les statistiques françaises de la délinquance de droit commun. En regardant dans le détail et en comparant les différents groupes constitués, se donne à voir par ailleurs une féminisation plus marquée au sein du groupe « engagement ». Dans le groupe « révolte », les femmes représentent 25% des effectifs, alors qu'elles sont près de 30% dans le groupe « engagement », la répartition hommes / femmes étant même de l'ordre du 65% / 35% pour la sous-catégorie des engagés jihadistes. Les formes et les logiques genrées de ces différentes modalités d'appropriation de registres subversifs seront étudiées plus en détail dans les chapitres suivants.

	Révolte		Engagement jihadiste		Engagement total	
	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>
M	42	75%	42	65,6%	54	70,1%
F	14	25%	22	34,4%	23	29,9%
Total	56	100%	64	100%	77	100%

Tableau 3. Répartition genrée.

La scolarité et le rapport à l'école au sein des deux groupes donnent également à voir d'importants contrastes. Le taux de scolarisation des mineurs au moment des faits leur ayant valu signalement n'est que de 50% dans le cas des jeunes du groupe des « révoltés ». Il s'élève par contre à 70% pour les mineurs « engagés ». Si la proportion des mineurs scolarisés diminue légèrement pour le sous-ensemble relevant de l'engagement jihadiste

pour s'établir à un taux d'un peu plus de 65%, elle reste toutefois largement supérieure à celle du premier groupe et dessine ainsi des rapports différents à l'institution scolaire.

	Révolte		Engagement jihadiste		Engagement total	
	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>
Scolarisés	28	50%	43	67,2%	54	70,1%
Déscolarisés	25	44,6%	20	31,2%	22	28,6%
NR	3	5,4%	1	1,6%	1	1,3%
Total	56	100%	64	100%	77	100%

Tableau 4. Scolarisation des mineurs au moment des faits au principe du signalement.

Ces rapports différents à l'école se retrouvent également dans la répartition des jeunes selon les types de filières. On a considéré ici la dernière orientation indiquée des mineurs, y compris pour ceux qui se sont déscolarisés depuis. La comparaison de la distribution des jeunes selon l'offre scolaire met en lumière une première différence saillante et significative : la proportion des jeunes inscrits dans les filières générales (et technologiques). Ce taux n'est que de 25% pour le groupe « révolte », mais s'élève à près de 56% pour l'ensemble des mineurs pris dans une dynamique d'engagement (54,7% pour le sous-ensemble « jihadiste »). Si le pourcentage des jeunes inscrits en Bac Pro (21,4% pour le groupe des « révoltés » et 20,8% pour le groupe « Engagé ») et en CAP ou BEP (16,1% et 18,1% respectivement) est sensiblement équivalent, la proportion d'élèves inscrits dans des classes SEGPA, classes relais ou dans les dispositifs de la mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) diffère par contre selon les groupes : elle est autrement plus importante dans le cas du groupe « révolte » (10,7%) que chez les « engagés » (1,3%).

Doivent aussi être mentionnées les différences dans les taux de non-réponse d'un groupe à l'autre. On peut avancer ici une hypothèse : l'absence d'indication quant à l'orientation de près de 30% des jeunes du groupe « rébellion » (N = 15) est sans doute à relier et peut pour partie s'expliquer par le nombre important de mineurs déscolarisés au moment des faits leur ayant valu signalement. Pour ces derniers, souvent déscolarisés très tôt au début de

l'adolescence, l'école constitue un univers de référence et un espace de socialisation désormais très éloigné, à tel point que le parcours scolaire antérieur n'est plus dès lors systématiquement mentionné dans les écrits de la PJJ portant sur ces jeunes.

Quoi qu'il en soit des raisons au principe de ce décalage dans les taux de non-réponse, cette disparité illustre et conforte l'impression née de la lecture et du dépouillement des dossiers d'une distance plus importante à l'univers scolaire des mineurs identifiés pour leurs usages et appropriations stratégiques du vocable et des codes de la radicalité.

	Révolte		Engagement jihadiste		Engagement total	
	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>
Générale	14	25%	35	54,7%	43	55,8%
Bac Pro	12	21,4%	15	23,4%	16	20,8%
CAP / BEP	9	16,1%	10	15,6%	14	18,1%
SEGPA / MLDS / Classe relais	6	10,7%	1	1,6%	1	1,3%
NR	15	26,8%	3	4,7%	3	3,9%
Total	56	100%	64	100%	77	100%

Tableau 5. Répartition des mineurs selon les filières scolaires.

Si l'école constitue à l'adolescence le principal univers de référence en-dehors du cercle familial et des groupes de pairs, d'autres institutions publiques peuvent également entrer en jeu. Ont ainsi été comparés les rapports des jeunes des deux groupes aux institutions judiciaires (police et justice confondus) et aux services sociaux, les mises en relation des tris à plat mettant au jour là encore d'importants contrastes. C'est le cas d'abord de la proportion des jeunes de chaque groupe connus pour des actes de délinquance de droit commun avant les faits au principe de leur signalement pour radicalisation. Le groupe des « révoltés » se distingue en effet par le taux élevé de ses membres déjà familiarisés aux institutions coercitives (ils sont 66,1%), alors qu'à peine un peu plus de 10% des mineurs du deuxième groupe ont eu à faire avant leur signalement à la justice pénale et la police (10,9% pour le sous-ensemble des engagés jihadistes).

	Révolte		Engagement jihadiste		Engagement total	
	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>
Oui	37	66,1%	7	10,9%	8	10,4%
Non	17	30,3%	57	89,1%	69	89,6%
NR	2	3,6%	0	0	0	0
Total	56	100%	64	100%	77	100%

Tableau 6. Mineurs connus pour des faits de délinquance avant les faits au principe du signalement.

Bien qu'il soit moins marqué, l'écart entre les mineurs pour lesquels il est fait mention dans les dossiers d'un suivi en assistance éducative ou d'une intervention de service sociaux comme l'ASE (pour eux et / ou d'autres membres de leur fratrie) n'en est pas moins là aussi significatif. On note ainsi que 50% des membres du groupe « révolte » (et de leurs familles) sont connus avant les faits par les services sociaux et judiciaires (N = 28). Ils ne sont plus que 11,7% (N = 9) dans le cas des jeunes « engagés » et un peu plus de 14% pour le sous-ensemble jihadiste.

	Révolte		Engagement jihadiste		Engagement total	
	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>
Oui	28	50%	9	14,1%	9	11,7%
Non	24	42,9%	55	85,9%	68	88,3%
NR	4	7,1%	0	0	0	0
Total	56	100%	64	100%	77	100%

Tableau 7. Mention d'un suivi par les services sociaux pour les mineurs et / ou leur fratrie.

Pour compléter la caractérisation statistique de ces deux catégories « engagement » et « révoltés », doit encore être mentionnée une autre dimension pour laquelle la comparaison des analyses univariées a révélé des différences significatives ($p < 0,05$). C'est la question du rapport au corps. Nous avons recensé dans le cadre du dépouillement des dossiers toutes les mentions indiquant un rapport problématique des mineurs à leur corps, qu'il s'agisse d'un handicap ou d'une maladie chronique aux conséquences mal vécues, d'un problème de surpoids, d'un comportement boulimique ou de pratiques d'automutilations³³. On ne retrouve de mentions de telles problématiques que pour un peu moins de 18% du groupe « révolte », alors que le taux s'élève à 37,7% pour le groupe « engagement » et même à un peu plus de 40% pour le sous-ensemble des engagés jihadistes. Cette dimension est importante, car elle va parfois affecter les scolarités et les relations avec les autres élèves, comme on le verra au chapitre 4.

	Révolte		Engagement jihadiste		Engagement total	
	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>
Oui	10	17,9%	27	42,2%	29	37,7%
Non	36	64,3%	36	56,2%	47	61%
NR	10	17,9%	1	1,6%	1	1,3%
Total	56	100%	64	100%	77	100%

Tableau 8. Mention d'un rapport au corps problématique.

Les analyses statistiques présentées jusqu'ici montrent deux groupes bien différenciés, dont les traits et les principales caractéristiques vont à l'encontre de nos représentations spontanées et du sens commun sur de tels phénomènes. Cette première typologie sommaire prend ainsi le contrepieds des explications binaires et mécanistes faisant de l'engagement radical et du passage au terrorisme le propre de populations dépossédées et très faiblement

³³ Sur les automutilations adolescentes en contexte scolaire, voir Baptiste Brossard, « Quand la scolarité dépasse la scolarité. Etude des pratiques d'automutilation au prisme de l'expérience scolaire », *Agora débats/Jeunesses*, 2010/2, n°55, pp. 35-47.

dotées³⁴. Au contraire, dans le cas de notre population, il s'avère que ces mineurs ont d'autant plus de chance de s'approprier un registre subversif sur un mode utopique qu'ils ont suivi une scolarité régulière dans une filière générale, demeurent inconnus des institutions judiciaires et des services sociaux. Inversement, les modalités d'usage des registres subversifs regroupés sous le label de « rébellion » ont plus de chances de se retrouver chez des individus, déscolarisés, connus des services de police et de justice pour des actes délinquants, ainsi que par les services sociaux et judiciaires pour des mesures de protection.

1.2.2. Parents, structures familiales, migration et emploi

Les différences constatées entre les deux groupes de jeunes se retrouvent également à l'analyse des propriétés de leurs parents et familles. C'est le cas d'abord des trajectoires migratoires des parents. Ont été pris en compte ici le pays de naissance du père et de la mère des mineurs signalés. Si le taux de non-réponse est là encore conséquent pour le groupe « révolte » (53,6% pour les pères et 44,6% pour les mères), se donnent à voir toutefois des différences significatives qui renseignent notamment sur les parcours des parents des jeunes « engagés ». La proportion des pères des mineurs de ce groupe nés à l'étranger est ainsi de 57,1% (67,2% pour le sous-ensemble jihadiste), contre 26,8% des « révoltés ». Dans le cas des mères, la proportion passe à 50,6% pour les engagés (59,4% pour les engagés jihadistes), contre 25% pour l'autre groupe.

L'origine géographique des parents est aussi fortement contrastée. Pour le groupe « engagement », on constate une surreprésentation de parents issus des pays du Maghreb (45,5% de l'ensemble des pères et 40,3% de l'ensemble des mères), alors que pour le groupe « révolte » les aires géographiques de provenance des parents sont beaucoup plus dispersées : sur l'ensemble des pères des mineurs de ce groupe, 8,9% viennent d'Afrique, un peu moins de 6% de pays du reste de l'Europe³⁵, 10,7% sont issus des pays du Maghreb et 2% sont issus du Moyen Orient ; concernant les mères, 12,5% viennent d'Afrique, 8,9% du Maghreb, 2% d'Europe et 2% des pays du Moyen Orient.

³⁴ Pour une critique de cette tendance, voir par exemple Xavier Crettiez, « Penser la radicalisation... », *art. cit.*

³⁵ On envisage ici l'Europe dans sa définition étendue, allant jusqu'à la Russie.

	Révolte		Engagement jihadiste		Engagement total	
	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>
France	11	19,6%	11	17,2%	19	24,7%
Autre	15	26,8%	43	67,2%	44	57,1%
NR	30	53,6%	10	15,6%	14	18,2%
Total	56	100%	64	100%	77	100%

Tableau 09. Pays de naissance des pères.

	Révolte		Engagement jihadiste		Engagement total	
	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>
France	17	30,4%	16	25%	22	28,6%
Autre	14	25%	38	59,4%	39	50,6%
NR	25	44,6%	10	15,6%	16	20,7%
Total	56	100%	64	100%	77	100%

Tableau 10. Pays de naissance des mères.

Si l'on envisage maintenant plus généralement les couples parentaux selon qu'ils sont ou non des immigrés dits de « première génération », la tendance observée se confirme. Le taux des jeunes dont les deux parents sont issus de l'immigration dans le groupe des « révoltés » est de 17,8%, alors qu'il monte à 40,3% pour le groupe « engagement » et atteint même les 48,8% pour le sous-ensemble jihadiste. Pareillement, 16,1% des jeunes du groupe « révolte » ont un de leurs deux parents ayant émigrés pour la France, contre 34,4% des « engagés » et 31,3% du sous-ensemble jihadiste. En cumulant ses résultats, on trouve donc qu'un peu plus de 30% des mineurs du groupe « révolte » ont au moins l'un de leurs

deux parents immigrés de première génération. Pour les « engagés », la proportion monte à 74% pour l'ensemble et atteint les 80% pour les mineurs jihadistes.

	Révolte		Engagement jihadiste		Engagement total	
	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>
Aucun	13	23,2%	8	12,5%	15	19,5%
1 sur 2	9	16,1%	20	31,3%	22	34,4%
2 sur 2	10	17,8%	31	48,8%	31	40,3%
NR	24	42,9%	5	7,8%	9	11,7%
Total	56	100%	64	100%	77	100%

Tableau 11. Parents immigrés de 1^{ère} génération.

Encadré 1. Pratiques religieuses familiales et conversions des mineurs signalés.

Pour étonnant que cela puisse paraître à première vue, l'analyse statistique des données disponibles sur les pratiques religieuses au sein des familles ne fait apparaître que peu d'éléments saillants. Cela s'explique sans doute pour partie par le taux élevé de non-réponse sur ces thématiques. Il s'avère que les professionnels de la PJJ n'abordent dans l'ensemble que rarement la question religieuse dans leurs écrits. D'une part, parce que les mineurs, de même que leurs familles, n'évoquent eux-mêmes que très peu cette dimension, soit qu'elle occupe une place marginale dans leur existence, soit qu'elle relève du domaine d'un intime et d'un quotidien difficiles à exprimer. D'autre part, parce que de nombreux agents de l'institution tendent eux-mêmes souvent à évacuer ces considérations dans le suivi des jeunes mis en cause. Outre l'insistance de plus en plus marquée autour des questions de laïcité et le refus souvent exprimé de prendre en compte cette problématique dès lors que la pratique et les convictions religieuses familiales ne représentent pas un obstacle pour l'éducation et le développement des jeunes, cette prise en compte limitée de

la religion peut être aussi considérée pour partie comme un effet de la formation et des manières de voir et de faire des professionnels³⁶. La porosité entre champ pénal et assistance éducative au sein de la PJJ a notamment pour conséquence que les éducateurs se focalisent d'abord dans leurs suivis sur les situations familiales, sociales et psychologiques des mineurs³⁷. La question de la religion et de l'éventuel passage à l'acte violent au nom d'une définition donnée de la religion ne sont dès lors pas tant ignorées que considérées comme symptômes des problématiques plus profondes de l'adolescent, sur lesquelles les professionnels vont véritablement pouvoir agir. Cet aspect se trouve ainsi souvent traité à la marge, un moyen parmi d'autres pour aborder dans l'interaction avec le jeune des considérations plus centrales, comme l'explique cette éducatrice d'une UEMO, aux prises avec une jeune fille mise en examen pour AMT qui abordait régulièrement lors de leurs entretiens la question religieuse :

« Quand elle me parlait de la religion, moi la religion en elle-même ne m'intéresse pas. Par contre, ce qui m'intéresse, c'est pourquoi ça, ça lui fait quelque chose. Donc je vais tout le temps la recentrer sur elle, ses émotions et puis sur les conséquences après dans la société. Comment on fait pour gérer ça ? Parce qu'on peut être musulman, sans pour autant se retrouver suivi par la justice, donc comment... Chaque fois, j'essayais de ne pas rentrer dans la religion. Donc on parlait de tout, d'animaux. Notre dernier entretien sur la féminité, la maternité, voilà. (...) Donc moi, c'est ça qui m'intéresse, parce que finalement, ça pourrait être n'importe quoi son problème. C'est un alibi » [Entretien, éducatrice, femme, UEMO, 26 juin 2017].

S'il n'est pas possible dès lors d'inférer grand chose des tris à plat réalisés sur ce thème, deux éléments doivent toutefois être mentionnés. D'une part, la forte proportion de familles se présentant comme musulmanes (que ses membres soient d'actifs pratiquants ou de simples croyants) au sein du groupe des « engagés ». Le taux de familles musulmanes est de 44,2% pour l'ensemble du groupe engagement et s'élève à 53,1% dans le cas des engagés jihadistes. Pour le groupe « révolte » il est pratiquement divisé par deux et s'établit à 25%³⁸. Ce résultat doit être notamment ramené et relié au nombre important de parents de ce groupe qui proviennent des pays du Maghreb et qui adhèrent le plus souvent

³⁶ Cette tendance à la non prise en compte de la question religieuse – notamment en ce qui concerne l'islam – n'est évidemment pas spécifique à la PJJ. Voir par exemple Nathalie Kapko, *L'islam, un recours pour les jeunes*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 2007.

³⁷ Nicolas Sallée, *Eduquer sous contraintes : une sociologie de la justice des mineurs*, Paris, EHESS, 2016.

³⁸ Dans les deux groupes, les familles se revendiquant d'une autre religion ou de l'athéisme sont très nettement minoritaires et ne représentent à chaque fois qu'une ou deux familles.

à un islam traditionnel. Il faut noter d'autre part le nombre limité des convertis parmi les « engagés » : ils ne représentent que 13% de l'ensemble du groupe engagement (14,1% du sous-ensemble jihadiste), contre 28,6% pour le groupe des « révoltés ». On reviendra sur cette problématique au chapitre suivant.

Une grosse majorité des jeunes « engagés » ont donc au moins un de leurs parents ayant émigré en France. Mais le parcours migratoire ne dit rien en soi, à moins d'être rapporté aux positions occupées et à la trajectoire sociale des individus et des familles. Il fallait donc également s'intéresser aux activités socioprofessionnelles des parents des jeunes des groupes « révolte » et « engagement ». Premier enseignement, on trouve une proportion autrement plus importante d'actifs ou de jeunes retraités ayant exercés précédemment une activité professionnelle parmi les parents des jeunes du groupe « engagement » qu'au sein de l'autre groupe. Dans le cas des pères, ils sont ainsi 74% (68,8% du sous-ensemble des engagés jihadistes) à exercer une activité professionnelle ou à en avoir exercé une avant leur retraite, contre 32,1% dans le cas du groupe « révolte ». Pour les mères, les écarts entre les deux groupes sont sensiblement équivalents : près de 65% des mères des jeunes « engagés » sont ou ont été actives avant leurs retraites, contre 25% de l'autre groupe.

	Révolte		Engagement jihadiste		Engagement total	
	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>
Actif / Retraité	18	32,1%	44	68,8%	57	74%
Inactif / Invalide	4	7,1%	9	14,1%	9	11,7%
Décédé	7	12,5%	3	4,7%	3	3,9%
NR	27	48,2%	8	12,5%	8	10,4%
Total	56	100%	64	100%	77	100%

Tableau 12. Statut professionnel des pères.

	Révolte		Engagement jihadiste		Engagement total	
	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>
Actif / Retraité	14	25%	37	57,8%	49	63,6%
Inactif / Invalide	15	26,8%	21	32,8%	22	28,6%
Décédé	0	0%	0	0%	0	0%
NR	27	48,2%	6	9,4%	6	7,8%
Total	56	100%	64	100%	77	100%

Tableau 13. Statut professionnel des mères.

La comparaison du statut professionnel des couples parentaux donne à voir la même tendance. La proportion des jeunes dont les deux parents exercent une activité professionnelle au moment du signalement est de 10,7% pour le groupe des « révoltés » et d'un peu plus de 45% pour le groupe « engagement » (37,5% dans le cas des engagés jihadistes). Le taux des familles dont seul l'un des parents est actif est d'un peu plus de 35% pour le groupe « révolte » et s'élève aux alentours de 45% pour les « engagés » (51,6% pour les jihadistes). Au total, le pourcentage des mineurs engagés dont au moins l'un des deux parents exercent une activité professionnelle au moment des faits s'élève aux alentours de 90% (89,1% pour le sous-ensemble jihadiste). Il n'est plus que de 45% dans le cas du groupe « révolte ».

	Révolte		Engagement jihadiste		Engagement total	
	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>
2 sur 2	6	10,7%	24	37,5%	35	45,4%
1 sur 2	20	35,7%	33	51,6%	35	45,4%
Aucun	13	23,2%	5	7,8%	5	6,5%
NR	17	30,4%	2	3,1%	2	2,6%
Total	56	100%	64	100%	77	100%

Tableau 14. Couples parentaux actifs.

Il faut encore considérer la catégorie socioprofessionnelle des parents. Comme pour les tris à plat portant sur la trajectoire migratoire familiale, le taux de non-réponse pour les parents des jeunes du groupe « révolte » (57,1% pour les pères et 48,2% des mères) ne permet pas une analyse satisfaisante de la distribution professionnelle des parents des mineurs de ce groupe³⁹. On peut retenir néanmoins pour les pères la proportion des ouvriers (17,9%) et des employés (10,7%). Pour les mères des jeunes de ce groupe, ce sont les catégories des inactifs (femmes au foyer pour l'essentiel, avec un taux de 23,2%) et des employés (19,6%) qui se détachent particulièrement. Concernant les pères des « engagés », la catégorie socioprofessionnelle des ouvriers prédomine, avec un pourcentage de 40,3% pour l'ensemble de ce groupe et de 46,9% pour la sous-catégorie jihadiste. A des taux autrement moins élevés, suivent les catégories d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise (13% pour l'ensemble, 10,9% pour les jihadistes), d'employés (11,7% et 7,8%), des cadres et professions intellectuelles supérieures (9,1% mais seulement 4,7% pour les jihadistes) et des inactifs (7,8% et 9,4%). Si la surreprésentation des ouvriers parmi les pères des « engagés » est indéniable et doit être prise en compte, encore faut-il préciser de quelle catégorie d'ouvriers l'on parle. On constate ainsi une nette

³⁹ On a pris ici le premier niveau d'agrégation des professions et catégories socioprofessionnelles de l'INSEE.

prédominance parmi ces pères d'ouvriers qualifiés : ils représentent 74,2% (N = 23) des pères ouvriers du groupe « engagé ».

	Révolte		Engagement jihadiste		Engagement total	
	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>
Ouvrier	10	17,9%	30	46,9%	31	40,3%
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	2	3,6%	7	10,9%	10	13%
Cadre et profession intellectuelle supérieure	3	5,4%	3	4,7%	7	9,1%
Employé	6	10,7%	5	7,8%	9	11,7%
Inactif	1	1,8%	6	9,4%	6	7,8%
Profession intermédiaire	2	3,6%	1	1,6%	2	2,6%
NR	32	57,1%	12	18,8%	12	15,6%
Total	56	100%	64	100%	77	100%

Tableau 15. Catégorie socioprofessionnelle des pères.

La distribution professionnelle des mères des jeunes « engagés » se caractérise par une forte proportion d'employées (35,1% de l'ensemble et 32,8% des mères des engagés jihadistes) et d'inactives et de femmes au foyer (26% et 28,1%). La catégorie des ouvriers ne représente que 11,7% de l'ensemble, les professions intermédiaires 11,7% et les cadres et professions intellectuelles supérieures, 9,1%. L'analyse statistique de la situation socioprofessionnelle des parents des mineurs des deux groupes permet ainsi de montrer que l'essentiel des mineurs signalés pour radicalisation, quels que soient leurs modalités d'appropriation de registres subversifs, sont issus des milieux populaires.

Pour autant, les fractions représentées diffèrent manifestement d'un groupe à l'autre. Dans le cas du groupe « engagement », il apparaît clairement au vu des taux d'activité et de la répartition socioprofessionnelle des parents que les mineurs signalés proviennent plutôt des fractions supérieures de la classe populaire, de familles en voie d'ascension sociale ou, tout au moins, connaissant une certaine stabilité sociale. Il est plus difficile de caractériser la situation des familles et la position des parents des mineurs « révoltés », le nombre trop important de non-réponse obligeant l'analyste à procéder avec prudence. Les différents indices recueillis et la comparaison avec les familles des mineurs engagés permettent néanmoins d'avancer l'hypothèse de parents et de familles aux trajectoires plus heurtées, dont l'assise sociale s'avère autrement plus fragile que pour les familles dont proviennent les mineurs engagés.

	Révolte		Engagement jihadiste		Engagement total	
	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>
Ouvrier	3	5,4%	9	14,1%	9	11,7%
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	0	0%	0	0%	0	0%
Cadre et profession intellectuelle supérieure	1	1,8%	6	9,4%	7	9,1%
Employé	11	19,6%	21	32,8%	27	35,1%
Inactif	13	23,2%	18	28,1%	20	26%
Profession intermédiaire	1	1,8%	6	9,4%	9	11,7%
NR	27	48,2%	4	6,2%	5	6,5%
Total	56	100%	68	100%	77	100%

Tableau 16. Catégorie socioprofessionnelle des mères.

Une dernière série d'analyses univariées permet d'appuyer et de conforter cette hypothèse de familles inscrites dans des fractions différentes des milieux populaires, en tout cas plus ou moins stabilisées et ajustées aux normes sociales dominantes. C'est notamment le cas des relations entretenues par les parents au moment du signalement des jeunes pour radicalisation. On constate en effet que les parents des mineurs inscrits dans le groupe « engagement » vivent plus souvent encore ensemble que les parents du groupe « révolte » : c'est le cas de près de 52% des parents des jeunes « engagés », contre 17,9% pour les autres. A l'inverse, un peu plus de 66% des parents du groupe « révolte » sont divorcés ou séparés, contre 41,6% des parents du groupe des « engagés ». La situation matrimoniale des parents ne détermine évidemment pas à elle seule la précarité ou la stabilité sociale des familles. Pour des familles issues des milieux populaires toutefois, la séparation des couples peut constituer un facteur potentiel de fragilisation et de déstabilisation, ce d'autant plus si elle s'inscrit ou vient nourrir des relations intrafamiliales conflictuelles.

	Révolte		Engagement jihadiste		Engagement total	
	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>
Mariés / En couple	10	17,9%	30	46,9%	40	51,9%
Divorcés / Séparés	37	66,1%	29	45,3%	32	41,6%
Veuvage	2	3,6%	4	6,2%	4	5,2%
NR	7	12,5%	1	1,6%	1	1,3%
Total	56	100	64	100%	77	100%

Tableau 17. Relations des couples parentaux.

Autre élément à prendre en compte dès lors, l'analyse de la fréquence des mentions dans les dossiers et les écrits des professionnels de la PJJ de violences intrafamiliales donne à

voir ici aussi un écart conséquent entre les deux groupes⁴⁰. Evoquées dans 19% des dossiers des mineurs engagés, les violences intrafamiliales concernent par contre près de 40% des familles du groupe des « révoltés ». Si de telles mentions ne constituent pas des indicateurs objectifs et fiables du degré effectif de violence au sein des configurations familiales, elles expriment *a minima* la capacité des parents et des membres de la famille à s'ajuster aux normes des institutions judiciaires et à présenter à ses représentants une image « conforme » à leurs attentes.

	Révolte		Engagement jihadiste		Engagement total	
	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>
Oui	22	39,3%	14	21,9%	15	19,5%
Non	34	60,7%	50	78,1%	62	80,5%
Total	56	100%	64	100%	77	100%

Tableau 18. Mention de violences intrafamiliales.

Ramenée aux propriétés des mineurs de chacun des deux groupes, l'étude quantitative des trajectoires parentales et des structures familiales permet d'acter l'existence d'un clivage fort entre la catégorie des « engagés » et celle des « révoltés ». Il faut bien sûr prendre garde aux tendances réifiantes inhérentes à la démarche statistique : les groupes présentés ici, constitués en vertu des modalités spécifiques d'appropriation de vocables, d'idées et de représentations politiques radicales, ne sont nullement des collectifs homogènes. S'y côtoient néanmoins des individus aux caractéristiques et trajectoires semblables, venus de familles occupant des positions proches dans l'espace social.

Le groupe des « révoltés » rassemble des mineurs aux propriétés similaires à celles du public habituellement côtoyé par les professionnels de la PJJ et les magistrats des

⁴⁰ Ont été prises en compte ici tout aussi bien les mentions de violences physiques (les plus fréquentes) que les violences psychiques et verbales, dès lors qu'elles étaient suffisamment fortes et récurrentes pour être indiquées par les professionnels.

tribunaux pour enfants⁴¹. Les familles sont celles qui connaissent les plus sérieuses difficultés sociales : un chômage de longue durée ou des maladies invalidantes – qui contribuent à fragiliser les configurations familiales –, des situations courantes de violences domestiques, entre les parents, mais aussi entre les enfants et les parents. En raison de ces difficultés, ces familles sont le plus souvent bien connues des services sociaux et judiciaires. Nombre de jeunes de ce groupe ont une longue expérience de la prise en charge institutionnelle. Ils ont été placés en foyer ou en famille d'accueil et ont fait l'expérience des aller-retours entre ces institutions et leurs familles. Ils sont aussi généralement bien connus des services de police et de la justice, pour des faits de petite délinquance : consommation et trafic de stupéfiants, vols, violences et agressions, outrages à agents dépositaires de l'autorité publique ou dégradations de biens publics.

A l'inverse, le groupe des « engagés » rassemble de jeunes inscrits dans des trajectoires et des configurations familiales autrement plus conformes aux normes dominantes. Des annotations ou des commentaires du type « le profil reste très atypique par rapport aux adolescents que nous rencontrons habituellement » peuplent les écrits et les entretiens. Ils appartiennent cette fois aux fractions les plus stables des milieux populaires, voire aux petites classes moyennes. Les familles sont pour l'essentiel d'entre elles inconnues des services sociaux et des institutions judiciaires avant les faits au principe du signalement des mineurs étudiés. Les parents travaillent et ne connaissent que très rarement des épisodes de chômage de longue durée, ou des problématiques d'accident ou de maladie du travail incapacitants. Ils sont dès lors à même d'offrir à leurs familles et à leurs enfants des conditions de logement satisfaisantes, qui en tout cas satisfont dans l'ensemble aux critères et aux normes d'appréciation des éducateurs et des assistants de service social amenés à visiter le domicile parental dans le cadre de mesures d'investigation. Ces familles par ailleurs investissent largement dans la scolarité de leurs enfants et contrôlent leurs fréquentations. Ces derniers sont généralement des bons élèves, voire de très bons élèves au collège et entrent par la suite pour une majorité d'entre eux dans les filières générales du lycée. De même, presque aucun n'est connu pénalement avant les faits qui leur sont reprochés.

⁴¹On se permet là-dessus de renvoyer à Laurent Bonelli, Bastien Amiel, Fabien Carrié, Adhelladli Hajjat, Sébastien Delarre, Paul Lehner, Jean-Baptiste Paranthoën, Gauthier Fradois et Grégory Salle, *Trajectoires sociales, carrières judiciaires et politiques pénales. Une analyse quali-quantitative de trois populations de mineurs passés par le TGI de Nanterre (1996, 2001, 2006)*, Rapport GIP Justice, 2013.

Le travail de classification et d'objectivation statistique opéré dans ce chapitre montre, comme l'avait suggéré Durkheim au sujet des suicides, que les formes d'endossement d'un registre ou d'un autre (*utopique* plutôt qu'*agonistique*, par exemple) ne relèvent pas du hasard, mais bien de propriétés communes de trajectoires. Il existe des conditions sociales particulières pour pouvoir endosser tel ou tel type. Ceci est un premier résultat important de cette recherche. Il permet de mettre à distance les explications du genre « chaque cas est unique » et celles en terme trop généraux du style « la radicalisation, ce sont les jeunes des banlieues ». En effet, la typologie va permettre de guider l'exploitation du matériau recueilli et de restituer dans le détail les logiques et les dynamiques par lesquelles certains jeunes investissent des registres radicaux particuliers.

Dernier point, on peut indexer ces registres de radicalité aux actes qui ont été commis. Ainsi ce n'est pas parmi le groupe des « révoltés » que l'on observe – à quelques exceptions près – les passages à l'acte les plus sérieux. Ils sont ceux qui sont signalés pour leurs propos (souvent provocateurs), jugés inquiétants par les représentants de telle ou telle institution à laquelle ils se trouvent confrontés et poursuivis pour des propos ou des actes relevant du délit d'apologie du terrorisme. A l'inverse, dans le groupe des « engagés », on retrouve ceux qui adoptent les identités les plus fermement définies. Cela passe, notamment pour ceux se revendiquant du néo-nazisme ou du jihadisme, par l'adoption de codes vestimentaires stricts, ou encore par l'affirmation d'interdits alimentaires. Cela se décline également dans le choix des fréquentations, souvent limitées à des individus investis dans la même cause, par la recomposition fréquente des groupes de pairs⁴², de même encore que dans l'obéissance et les références à un dogme préétabli. Surtout, l'engagement des adolescents de ce groupe se traduit par les passages à l'acte les plus durs et les plus précoces parmi les populations étudiées. On retrouve ici l'essentiel des tentatives et projets de départ vers des zones de conflit et des terres de jihad comme la Syrie des années 2012-2015, de même que les tentatives d'attentat, mis à exécution dans quelques rares cas.

Une fois que l'on a montré que l'adoption d'un type ou un autre de registre de radicalité n'était pas dû au hasard que l'on pouvait relier pour l'essentiel ces registres avec des types d'actions, il reste à expliquer le pourquoi et le comment de ces passages à l'acte. Et sur ce

⁴² En ce sens, on a bien à faire ici à une « conversion », dans le sens où l'entendent Peter Berger et Thomas Luckmann (*La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, 1986).

terrain, le matériau recueilli est d'une richesse incomparable avec ce dont Durkheim disposait pour expliquer le suicide. L'enjeu des prochains chapitres sera dès lors de restituer ces processus. Il s'agira tout à la fois d'expliquer leur genèse et conditions de possibilité, mais aussi de rendre compte des modalités et des dynamiques le biais desquelles le registre subversif se trouve approprié, en acte, par ces adolescents.

Chapitre 2. Radicalités révoltées

Ce chapitre pourrait commencer par une énigme. Dans l'enquête, ceux qui présentent les trajectoires sociales et familiales les plus chaotiques, qui sont les plus proches du monde des bandes et de la délinquance restent singulièrement absents des formes de passage à l'acte les plus sérieuses (comme des départs vers la Syrie et l'Irak ou des tentatives d'attentat). Ils sont plutôt signalés pour des comportements et des propos « inquiétants » ou poursuivis pour apologie du terrorisme.

Ce résultat est plutôt inattendu au regard de la présence évidente de ce type de profils parmi les combattants de la zone syro-irakienne⁴³ et plus encore chez ceux qui, dans la période récente, ont commis des attaques sanglantes sur le territoire européen. En effet, les trajectoires d'individus comme Mohamed Merah, Medhi Némmouche, Amédy Coulibaly, Saïd et Chérif Kouachi, ou encore Brahim et Salah Abdeslam, Abdelhamid Abaaoud, Omar Ismaïl Mostefaï, et Bilal Hadfi⁴⁴, telles qu'elles ont été révélées par la presse et par des proches, présentent clairement des ressemblances avec celles observables chez une bonne part des enquêtés du groupe des « révoltés », étudié ici. Ils ont connu des interventions des services sociaux et de la justice des mineurs précoces et contraignantes. Leurs environnements familiaux ont été jugés inappropriés ou défaillants et les passages en foyers et en famille d'accueil jalonnent l'enfance et l'adolescence de la plupart d'entre eux⁴⁵. Leurs scolarités correspondent également à celles des fractions les plus déqualifiées des milieux populaires : redoublements précoces, indisciplines, et orientation vers des filières dévaluées, qu'ils n'achèveront pas nécessairement. Cette relégation scolaire semble avoir trouvé une compensation dans des sociabilités de rue (le monde des bandes) et les petits désordres qui les accompagnent. Qu'il s'agisse d'actes transgressifs (comme le vol

⁴³ « Les habitudes de cité n'ont pas trop changé en vérité, rapporte l'un d'eux, interrogé par le journaliste David Thomson, les jihadistes ont islamisé le vocabulaire qui caractérise la délinquance. (...) Ils étaient toujours attirés par tout ce qui est or, femmes, armes... C'est les mêmes centres d'intérêt qu'ils avaient en banlieue, c'est les mêmes plaisirs (...) Ils font leurs mêmes conneries, mais avec un peu plus d'islam, d'islamité dedans » (*Les revenants*, Paris, Seuil, 2016, p.125).

⁴⁴ Respectivement responsables de trois attentats commis à Toulouse et Montauban, contre des militaires français et un collège-lycée juif en mars 2012 (pour Merah) ; de celui contre le Musée juif de Bruxelles, en mai 2014 (pour Némmouche); de l'attaque contre Charlie Hebdo (pour les frères Kouachi), de l'Hyper Cacher de la porte de Vincennes, en janvier 2015 (pour Coulibaly) et des attentats du 13 novembre 2015 à Paris et Saint Denis.

⁴⁵ « Je suis énervé aussi parce que tout le temps je suis placé, raconte ainsi Merah en 2002 aux policiers, je suis dégouté d'être dans un foyer », cité dans *Le Monde* du 13 juin 2012.

de voiture ou de scooter, la conduite sans permis), liés à l'honneur (des rixes ou les outrages par exemple) ou à l'accaparement (comme les cambriolages, des agressions ou des vols avec violence), ou encore de la revente de stupéfiants, leurs comportements ont attiré assez tôt l'attention des policiers et des magistrats et ont débouché sur des périodes plus ou moins longues d'incarcération dès leur majorité. Nombre d'entre eux sont ensuite passés à des formes plus sérieuses de délinquance, avec la commission de braquages. Cette homologie de trajectoires a déjà déclenché la furie classificatoire de certains experts qui proclament l'avènement d'un « lumpenterrorisme » ou d'un « gansterrorisme » dans les quartiers populaires français ou belges.

Si la rentabilité politique et médiatique immédiate de telles catégories ne fait pas de doute, leur capacité explicative apparaît bien moins assurée. Ces caractéristiques concernent en effet des dizaines de milliers d'individus (elles correspondent assez largement à celles de « la génération des cités », identifiée par les sociologues Stéphane Beaud et Olivier Masclet⁴⁶), dont une infime minorité seulement commettra des violences létales ou cherchera à aller combattre en Syrie et en Irak.

Les dynamiques du passage à la violence sont désormais mieux connues des sciences sociales. Les causes identifiées par les chercheurs ou invoquées par les auteurs (de la frustration relative à l'exclusion, en passant par le racisme et le sentiment d'impuissance) constituent certes un terreau propice à l'action, mais elles ne l'expliquent jamais mécaniquement⁴⁷. Pour comprendre cette dernière, il convient d'analyser successivement la manière dont le registre radical est approprié et utilisé dans des situations personnelles données, puis les micro-glissements et les enchaînements – liés tout autant à une mobilisation collective qu'au rôle des institutions (coercitives notamment) – qui amènent au passage à l'acte.

Procédons donc par ordre, en étudiant dans ce chapitre le groupe des « révoltés » qui rassemble des premières formes d'appropriation d'un registre radical – *apaisant*, *agonistique* et *rebelle* – dont l'analyse statistique montre qu'elles sont largement

⁴⁶ Stéphane Beaud et Olivier Masclet, « Des "marcheurs" de 1983 aux "émeutiers" de 2005. Deux générations sociales d'enfants d'immigrés », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2006/4.

⁴⁷ Sur ce point, voir entre autres Donatella della Porta, *Clandestine Political Violence*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013 et Laurent Bonelli, « De l'usage de la violence en politique », *Cultures & Conflits* n° 81-82, printemps/été 2011, pp. 7-16.

dominantes dans des contextes sociaux et familiaux marqués par la précarité, l'incertitude voire la délinquance⁴⁸.

Cette appropriation concerne des individus concrets. Mais ces derniers ne flottent pas en apesanteur sociale. Ils entretiennent des multiples relations visibles (interactions) et invisibles (interdépendances) avec la société qui les entoure. Si bien que leur comportement ou leurs choix ne sont jamais « libres », comme font semblant de le croire certains, mais doivent être rapportés à l'espace des relations dans lequel ils sont pris⁴⁹. Ce dernier détermine en effet les options possibles, probables, souhaitables ou au contraire déviantes. Compte tenu de l'âge de la population étudiée, trois pôles se distinguent nettement : la famille, les sociabilités adolescentes et les institutions⁵⁰. Ceci vaut pour autant pour le groupe des « révoltés » que pour celui des « engagés », mais il existe entre eux des différences notoires. Dans le premier, les familles apparaissent bien moins protectrices et « cadrantes » que dans le second ; les sociabilités juvéniles s'organisent plus volontiers autour du monde des bandes et de la rue que des camarades d'école ou des groupes intéressés par l'étude de la religion ; et les institutions avec lesquels ils maintiennent le plus de contacts sont davantage la police, la justice et les services sociaux que l'école.

La finesse du matériau recueilli permet d'amorcer cette analyse relationnelle des identités et des subjectivités et de dégager des pistes d'explication sur la manière dont les enquêtés peuvent s'approprier et user de registres de radicalité différents.

2.1. Radicalité *apaisante* et mise en ordre de désordres familiaux

La lecture des dossiers, comme les entretiens menés avec les professionnels de la justice des mineurs font d'abord apparaître l'importance des dynamiques familiales dans le phénomène qui nous occupe.

A l'exception des milieux Basques, Corses et dans une moindre mesure d'extrême droite, les cas de socialisation familiale à la radicalité demeurent exceptionnels dans l'enquête

⁴⁸ L'endossement *utopique* de ces registres sera étudié aux chapitres suivants.

⁴⁹ Norbert Elias, *La société des individus*, Paris, Fayard, 1991.

⁵⁰ Le monde du travail pourtant crucial pour des gens plus âgés n'apparaît ici que sous forme de projection, d'anticipation.

(deux cas) et n'ont pas été repérés dans le groupe étudié ici. Les données portent donc sur la manière dont le répertoire radical se construit comme une alternative à l'éducation parentale ou du moins comment il s'insère dans les configurations familiales.

Des questions similaires ont été posées au sujet de la délinquance juvénile et de l'affiliation au monde des bandes. A partir de statistiques, une partie de la criminologie positiviste a par exemple essayé de montrer la corrélation de la monoparentalité et de la commission de délits. Mais ces tentatives quantitatives sont apparues peu concluantes, notamment parce qu'elles restent aveugles aux relations qui se nouent à l'intérieur même des familles. Au point d'ailleurs qu'une imposante revue de la littérature scientifique sur le sujet concluait : « A l'analyse du corpus de recherches concerné, il est apparu sans ambiguïté que si les divorces, séparations, situations familiales monoparentales et recomposées, constituent à n'en pas douter des sources de souffrances, d'angoisses et d'incertitudes multiples, il n'existe aucun lien direct entre ces souffrances, ces angoisses ou ces incertitudes et les comportements que constituent ce que l'on appelle la délinquance »⁵¹.

Les auteurs invitaient ainsi à prendre en compte la singularité des configurations familiales pour évaluer la manière dont elles *protègent* les enfants et les adolescents (des influences du quartier et des groupes de pairs notamment) et dont elles *favorisent* ou au contraire *fragilisent* la construction de leur identité (en particulier par la violence psychologique, voire physique).

Ainsi, « l'ambiance familiale » joue un rôle essentiel dans l'affiliation plus ou moins durable au monde des bandes. Les conflits domestiques permanents, les situations de maltraitance contribuent largement à pousser les adolescents vers l'extérieur et à chercher auprès de leurs pairs une « chaleur », un « réconfort » qu'ils ne trouvent pas dans leur foyer⁵². Bien sûr, le processus est dynamique. La commission d'actes de délinquance, le décrochage scolaire enveniment souvent les situations et consomment plus durablement les ruptures, affermissant de manière symétrique les relations avec les pairs.

⁵¹ Laurent Mucchielli et Karine Mucchielli, *Familles et délinquances. Un bilan pluridisciplinaire des recherches francophones et anglophones*, Paris, Caisse Nationale des Allocations Familiales, 2000, p.77.

⁵² Marwan Mohamed, *La formation des bandes. Entre la famille, l'école et la rue*, Paris, Presses universitaires de France 2011, pp.100 et suiv.

Du fait des spécificités de la justice des mineurs, qui explore très profondément les relations familiales (par des entretiens répétés, des enquêtes domiciliaires) tant au civil qu'au pénal, les dossiers apparaissent particulièrement riches sur ce point.

Ils donnent d'abord à voir une tentative de *mise en ordre des désordres familiaux*, particulièrement notoire dans le cas de la religion. La conversion religieuse à l'islam, ou le développement de la pratique apparaissent ainsi à la fois comme une recherche de cadres qui ne sont pas donnés par des environnements familiaux marqués par la violence et l'incertitude et comme une manière de s'opposer aux parents qui en sont jugés responsables. Dans nombre de cas, la condamnation de l'alcool répond à sa consommation excessive par les parents, le mariage religieux aux mères et aux pères « volages » et la chasteté aux violences sexuelles subies.

L'exemple de E.026, une jeune femme poursuivie pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste est intéressant de ce point de vue. Troisième d'une fratrie de 5 enfants issus de 4 unions différentes, elle a connu une enfance assez agitée, dans une famille elle-même chaotique. Le grand père maternel était un proxénète, longtemps incarcéré en Italie, qui aurait même fini par prostituer sa propre fille (la mère de la mineure). Celle-ci se marie avec un homme, lui aussi d'origine italienne, catholique et membre d'un groupe fasciste italien, propriétaire et gérant d'un restaurant, avec lequel elle a deux enfants. En raison de problèmes de toxicomanie, le couple explose au bout de quatre ans. Mme se voit alors confier par son père la gérance d'un restaurant dans le sud-est de la France, où elle s'est installée. Elle a une brève relation avec un de ses employés, dont elle tombe enceinte de E.026, en 1999. Mais l'union dure très peu, puisqu'au troisième mois de grossesse, M. est incarcéré pour deux ans pour violences volontaires avec arme. Il connaîtra par la suite de nouvelles incarcérations, avant d'être expulsé en 2005 vers le Maroc – dont il est originaire – où il rencontrera une autre femme, aura une autre fille, avant de décéder en 2011 de mort subite. Les relations entre les deux parents de la mineure semblent tumultueuses : M. vient menacer Mme avec un fusil, au point qu'elle doive aller se cacher quelque temps dans l'arrière pays, mais celle-ci – qui a pourtant refait sa vie avec un autre homme dont elle a eu une autre fille – doit être hospitalisée quand elle apprend son décès, « ne pouvant contenir sa souffrance ». Comme le résume cet assistant social du STEMO : « C'est une famille d'un grand banditisme. C'est space, c'est space. Une grand-mère prostituée, le grand-père proxénète, qui a essayé de mettre sa fille sur le trottoir alors qu'elle était enceinte de E.026, qui a vendu sa fille à la mafia albanaise à deux reprises... Non mais on est... j'ai jamais vu ça encore, c'est... ça ferait une excellente série sur Netflix... » (Entretien, assistant de service social, homme, STEMO, 05 mai 2017).

Dans ce contexte général de relations conjugales conflictuelles à répétition, l'éducation des enfants a été déléguée. La sœur et le frère aîné de la mineure ont été placés dans des structures sociales ou judiciaires en raison des « violences familiales » et E.026 confiée dès sa naissance à sa tante paternelle, Mme C., en

raison des « craintes et des menaces des services sociaux qui souhaitent la placer en pouponnière ». Le travail de nuit de la mère dans la restauration comme sa consommation de stupéfiants ne semblent pas constituer des conditions propices à l'éducation de l'enfant. C'est donc Mme C. qui l'élève jusqu'à l'âge de 7 ans, organisant les visites au parloir pour voir son père et les séjours chez sa mère les week-end. Elle saisira même un juge aux affaires familiales pour se faire confier officiellement la mineure, en vain (« absence de qualité pour agir »). A partir de 8 ans, E.026 revient chez sa mère, décrivant des situations de maltraitance, par exemple quand à 10 ans, elle doit effectuer toutes les tâches ménagères de la maison sous peine d'être privée de scolarité. Situations compensées parfois par l'achat de cadeaux démesurés. Tour à tour anorexique (elle peut peser 30kg pour 1,65m) et boulimique (et atteindre 80 kg), la mineure connaît une scolarité en dents de scie. Elle se bat fréquemment et ses absences régulières lui valent de passer en conseil de discipline et d'être finalement déscolarisée à 15 ans. Durant ses années de collège, elle entretient une relation qu'elle qualifie de « passionnelle » avec l'un de ses camarades, dans laquelle – reproduisant le modèle parental – se mélangent l'amour et la violence. Elle tombe enceinte durant sa quinzième année et fait une fausse couche trois mois plus tard. Cet accident catalyse une bonne part des traumatismes endurés jusque là. Elle l'interprète « comme un signe de Dieu » pour ses « comportements inadaptés à un rôle de mère ». Comme elle l'explique : « la douleur physique était immense, des morceaux de moi partaient, mais je ne voulais pas aller à l'hôpital. En restant comme ça, comme si l'enfant était encore présent. Je m'en veux tellement, c'est à cause de moi, parce que je fumais et je buvais... J'étais tellement stressée, aussi. Après ça, j'ai pris le voile, je me suis mise dans le religieux. Pour cet enfant, j'avais quitté mon copain. Il fallait que je change à mon tour. Je pensais que je n'étais pas quelqu'un de bien, que tout cela était de ma faute. Il fallait que j'arrête de boire, de fumer, les bagarres. Pour arrêter tout ça, il me fallait des limites et une structure. La religion me les a données ». A compter de ce jour, elle met un *hijab* (terme exact pour le « voile ») et affiche une identité religieuse, troquant par la suite « des vêtements de marque » pour un *jilbeb* (vêtement ample avec une capuche, qui couvre tout le corps, à l'exception des mains, des pieds et du visage).

Cette description un peu longue d'une histoire complexe montre comment la religion sert ici de guide, de contenant face à des pratiques à risques, en même temps qu'elle constitue une manière de mettre à l'épreuve les relations familiales (et notamment l'absence d'un père idéalisé et la négligence d'une mère présente). Comme résume assez justement l'un des psychologues qui l'a interrogé : « la religion, avec son discours simple et clair, permet certainement à E.026 de substituer des repères symboliques stables et étayant à l'inconstance, à la confusion et aux manques auxquels son histoire familiale l'a exposée ».

Une situation similaire est observable chez E.029, une jeune femme de 17 ans signalée par sa mère aux services préfectoraux pour « radicalisation » et pour laquelle elle a déposé un dossier d'opposition à la sortie du territoire. Là aussi, la

violence de genre semble marquer l'histoire familiale. Ses parents se sont séparés alors qu'elle n'avait que 2 ans et sa sœur 3 ans, à la suite de maltraitances physiques répétées avant et pendant la grossesse. Puis sa mère rencontre un autre homme avec lequel elle vit une dizaine d'années et avec lequel elle a deux nouveaux enfants. Ce dernier se serait montré « très dur avec les deux filles aînées » et violent envers elle, « essentiellement les derniers temps où l'alcool avait pris beaucoup de place dans leur vie ». S'ensuit une nouvelle séparation et la mère entame une relation homosexuelle, motivée notamment par « son désir de ne plus subir la violence des hommes ». Elle adopte à cette occasion une apparence physique « gothique » (avec des piercings et un maquillage prononcé), qu'un psychologue qualifie de « style adolescent ». Si la maltraitance physique n'est plus mentionnée, la question de l'alcool reste présente, au point qu'un rapport pointe que « très rapidement, Mme nous a confié que lorsqu'elle se sentait triste, elle pouvait s'alcooliser. Nous avons en effet pu constater durant certains entretiens matinaux que Mme pouvait sentir l'alcool ».

Dans cette configuration familiale, la violence masculine semble, à juste titre, représenter un traumatisme profond, mais les réactions à celle-ci se déclinent selon des modalités différentes. La mère de E.029 ainsi que sa sœur aînée se sont engagées dans des relations homosexuelles assumées. En revanche, la mineure a choisi de porter le *hijab* et affiche son ambition de se marier religieusement et de fonder une famille. Ici, l'islam est perçu comme une protection dans les relations entre les sexes. E.029 explique d'abord « qu'elle ne supporte plus certains regards masculins à son encontre » et que le *hijab* lui permet de les mettre à distance⁵³. La religion permet ensuite d'accréditer l'image de relations matrimoniales et familiales harmonieuses, car codifiées par des textes sacrés. Le rôle de chacun des époux et le respect qu'ils se doivent, ainsi qu'à leurs enfants est prescrit, pouvant même faire l'objet d'arbitrage par un imam⁵⁴. Bien entendu, la réalité des couples musulmans (pas plus que celles des autres) ne peut se déduire de la seule interprétation de textes. Mais on comprend qu'ici, un mariage pieux puisse être perçu comme une *garantie* dans les relations entre les sexes, dont l'histoire familiale a cruellement manqué. Dans le même temps, l'affirmation d'une option diamétralement opposée à celle de sa mère permet de ne pas en endosser l'héritage et d'afficher une forme de condamnation morale. Affirmer une « pureté » religieuse comme voie de salut permet en effet d'imputer implicitement les traumatismes passés aux conduites « impures » de la mère (alcool, [homo]sexualité), qui ne peut dès lors se présenter seulement comme une victime. De là, sans doute les sentiments d'incompréhension et de colère de cette dernière et son zèle dans le signalement aux autorités de la supposée « radicalité » de sa fille.

Dans ces configurations familiales conflictuelles, et précarisées l'adoption d'un registre religieux permet au moins trois types de *mises en ordre* identifiables dans les rapports et

⁵³ L'une des ses camarades, E.108, s'exprime presque dans les mêmes termes, en disant qu'elle souhaitait, « se protéger de l'environnement et du regard des hommes », en raison de sa forte poitrine.

⁵⁴ Voir Solenne Jouanneau, *Les imams en France*, op.cit. pp.214 et suiv

les entretiens. D'abord, il offre des règles de conduites strictes qui encadrent et rythment le quotidien, induisant de la routine, de la prévisibilité dans des univers instables⁵⁵. Ensuite, il donne une représentation du monde expliquant la souffrance (elle est voulue par Dieu) et promettant son dépassement dans l'au-delà (la vertu et la pratique permettent de gagner le paradis). La religion (quelle qu'elle soit d'ailleurs) transmet en effet une pédagogie de la résilience, particulièrement utile dans des situations de violence physique et psychologique. Enfin, ce registre permet aux individus de ne pas être les victimes passives de ce qu'ils subissent. Dans un tumulte qui les dépasse, ils redeviennent acteurs de leur propre vie, en traçant une voie alternative qui leur permet de redéfinir les hiérarchies familiales et l'étalon des normes qui les régissent. « Dieu m'apaise, je n'ai plus d'angoisses quand je prie et que je mets mon voile. Mon voile c'est mon identité » résume ainsi cette autre jeune femme (E.108).

Ce cheminement, s'il implique des recherches sur Internet et des rencontres avec des musulmans pratiquants qui les « guident », demeure dans l'enquête relativement intime et solitaire. Il ne s'accompagne pas de l'investissement de sociabilités alternatives. De plus, on ne remarque pas de curiosité particulière pour les multiples débats théologiques, observable chez leurs homologues du groupe des « engagés », pas plus qu'un intérêt pour leur dimension proprement politique. L'appropriation du registre religieux apparaît moins intellectualisé que chez ces derniers et davantage comme un mécanisme de protection individuelle face à l'adversité familiale et sociale.

Ces mises en ordre n'impliquent pas nécessairement la mobilisation d'un répertoire religieux particulièrement rigoriste et elles sont sans doute observables dans de nombreuses familles partageant les mêmes caractéristiques. Ces dernières restent néanmoins invisibles dans la recherche, puisque n'apparaissent que celles qui suscitent une inquiétude particulière chez les parents ou chez les professionnels, et donc potentiellement les plus « dures ». Néanmoins, le caractère extrêmement flou de la notion de « radicalisation », comme son omniprésence dans le débat public conduisent certains à signaler sous ce registre des dynamiques qui relèvent plutôt de la stabilisation des désordres.

⁵⁵ Comme le raconte cette éducatrice au sujet de E.110 : « c'est une famille qui, il y a plusieurs années, s'est convertie à l'islam, et elle m'a expliqué pourquoi la maman. Elle m'a dit "c'est parce que rien n'allait dans notre famille et on a cherché un cadre. On a cherché... cinq prières par jour, quelque chose à respecter" et ça, ça les rassurait » (Entretien, éducateur, femme, STEM0, 08 juin 2017).

C'est par exemple le cas de E.050, une jeune fille anorexique (elle pèse 42 kg pour 1,65 m), écartelée dans des conflits familiaux, dont le père demande par lettre au juge d'arrêter la mesure d'assistance éducative qu'il avait demandée, en expliquant : « Ma fille s'est repliée sur elle-même, elle voulait plus sortir, plus me voir, me parler et s'est converti à la religion musulmane. C'est alors qu'au vu des horreurs qui se sont produites avec les attentats et de tous les reportages sur les enfants qui partent en Syrie, j'ai eu peur ! Il est vrai que la religion musulmane m'a fait très peur après cela, mais j'ai eu tort. Je me suis affolé et dérangé plusieurs services administratifs pour rien. Je m'en excuse ! ».

A la lumière de l'enquête, cette radicalité *apaisante* pourrait être résumée ainsi à gros traits : plutôt féminine, structurant des pratiques rigoureuses et rigoristes, individuelle et tournée vers le soi et l'intime. Elle constitue pratiquement l'image en négatif de la radicalité *agonistique* que nous allons étudier maintenant, qui se déploie dans des configurations familiales similaires, mais qui apparaît principalement comme masculine, faite de discours et de comportements bravaches, collective et tournée vers l'extérieur, qu'il s'agisse des pairs ou des institutions.

2.2. Radicalité *agonistique*, accommodations discursives et bricolages de soi

Lorsque les jeunes réagissent à un environnement familial peu protecteur en s'inscrivant plus fermement dans le monde des bandes et de la délinquance, c'est moins la dimension apaisante qui prédomine que la recherche d'une image à la fois *valorisante* et *potentiellement menaçante* vis-à-vis de l'extérieur. En d'autres termes, ils endossent les attributs de la radicalité (par leurs propos surtout, parfois par leurs comportements et leur *hexis* corporelle), à la fois pour construire leur « grandeur » et pour peser dans les interactions qu'ils entretiennent avec des membres de leurs familles, avec leurs pairs et avec les agents des institutions auxquelles ils sont confrontés, des enseignants aux policiers en passant par les éducateurs. Mais à la différence de leurs homologues du groupe des « engagés », on ne perçoit pas de tentative de construire une identité sur le mode de la pureté religieuse. Les attitudes radicales n'empêchent pas les conduites déviantes (comme les vols, les rixes, la consommation et le trafic de stupéfiants), mais elles les colorent parfois. Les conflits, les pratiques et les justifications sont en quelques sorte *recodés* dans un registre radical, sans pour autant qu'ils ne changent véritablement de nature.

2.2.1. Bandes de jeunes, culture de rue et radicalité

Depuis une quinzaine d'années, l'essor des travaux de sciences sociales portant sur la délinquance juvénile et plus largement sur les jeunesses populaires a permis de mieux éclairer les différentes modalités d'engagement dans le monde des bandes ainsi que leurs dynamiques⁵⁶. Dans un contexte marqué par l'allongement de la scolarité, la précarisation des familles, la paupérisation de certains quartiers et la mise en place d'une économie de « braconnage », le racisme et la discrimination, cette forme particulière de sociabilité juvénile apparaît comme une alternative possible pour gagner le *respect*, c'est-à-dire pour bricoler une identité sociale valorisée, au moins localement. Le groupe de pairs protège en effet des multiples dévaluations auxquelles sont exposés certains jeunes (à l'école, sur le marché de l'emploi) et leur permet de faire valoir des dispositions (la force physique, le courage, la débrouille) qui sont au principe de nombre de transgressions, des rodéos automobiles aux rixes, en passant par la petite délinquance d'opportunité ou d'appropriation. Le phénomène n'est pas neuf, les blousons noirs ou les loubards sont là pour le rappeler⁵⁷. Mais comme le soulignent les recherches récentes, ce sont les modalités de sortie du monde des bandes qui se sont largement transformées. Schématiquement, les fractions les plus turbulentes des jeunesses populaires intégraient rapidement les positions les plus déqualifiées du monde ouvrier. L'entrée à l'usine servait ainsi de phase transitoire entre la « culture de rue » propre à leurs sociabilités juvéniles et une culture ouvrière qu'ils allaient faire leur. Nombre de leurs comportements adolescents se transposaient dans l'atelier : la virilité, la violence, l'anti-autoritarisme étaient des valeurs acceptées, qui ont parfois nourri localement le milieu syndical et politique. Et ce d'autant plus que cette situation leur offrait des possibilités de se projeter dans le futur. En effet, la prévisibilité qu'induisait le statut ouvrier permettait de fonder une famille, faire des « projets »,

⁵⁶ Citons notamment Marwan Mohamed, *La formation des bandes, op. cit.*; Gérard Mauger, *Les bandes, le milieu et la bohème populaire. Etudes de sociologie de la déviance des jeunes des classes populaires (1975-2005)*, Paris, Belin, 2006 ; Karima Guenfoud, *Le « Business » : organisation et vie familiale. Recherche sur l'installation dans l'illégalité*, Thèse de sociologie, université de Paris-7, Novembre 2003, Eric Marlière, *Jeunes en cité. Diversité de trajectoires ou destin commun ?*, Paris, L'Harmattan 2005, Thomas Sauvadet, *Le capital guerrier. Concurrence et solidarité entre jeunes de cité*, Paris, Armand Colin, 2006, et Nasser Tafferant, *Le business. Une économie souterraine*, Paris, Presses universitaires de France, 2007.

⁵⁷ Voir Gérard Mauger et Claude Fossé-Poliak, « Les loubards », *Actes de la recherche en sciences sociales* n°50, novembre 1983, pp. 49-67 ; Marwan Mohamed et Laurent Mucchielli (dir), *Les bandes de jeunes. Des « blousons noirs » à nous jours*, Paris, La Découverte 2007 et Emile Copfermann, *La génération des bousons noirs. Problèmes de la jeunesse française*, Paris, La Découverte 2003 [1962].

d'achats, de vacances, de logement. Tout ceci participait à réduire le temps d'incertitude sociale propice aux désordres et permettait, comme on disait alors, de « se ranger des voitures »⁵⁸.

Aujourd'hui ces mêmes jeunes ne peuvent plus s'insérer dans un monde qui a largement décliné, pas plus qu'ils ne peuvent occuper les nouveaux emplois sous-qualifiés auxquels leur absence de qualification les voue objectivement. En effet, ceux-ci se développent exclusivement dans les services, qui imposent des formes de civilité (docilité, politesse, voire déférence) qui s'opposent aux valeurs de la rue. Dans le même temps, la généralisation de l'enseignement en France a prolongé dans le système scolaire des adolescents qui en auraient été exclus, les amenant pour un temps à nourrir des espoirs d'ascension sociale qui les éloignent encore du monde ouvrier de leurs parents⁵⁹.

On ne mesure sans doute pas suffisamment le poids de la disparition de cette affiliation ouvrière possible – et probable – pour les jeunes des classes populaires et le rôle qu'elle a joué pour canaliser et normaliser leurs comportements « déviants », qui désormais peuvent s'étaler plus longuement dans le temps. Or, le monde des bandes est un monde dur, instable et épuisant, dans lequel la *réputation* est à peu près le seul capital dont peuvent se prévaloir ses membres. Mais celle-ci s'avère coûteuse à entretenir. Elle est en effet relationnelle (elle doit être reconnue par les autres) et ne repose que sur les qualités propres de l'individu : la force, le courage, le bagout (la *tchatche*), l'astuce (le *vice*). L'absence d'institutionnalisation (sous forme de poste, de grade, de rang) implique la nécessité de les démontrer et de les réaffirmer en permanence, notamment face aux plus jeunes et à tous ceux qui convoitent sa position dans le groupe. L'usure qu'implique ce maintien – ajoutée à la lassitude de la répression policière et pénale – demeure d'ailleurs l'une des principales raisons évoquées pour s'éloigner du monde des bandes⁶⁰.

Dans ce contexte, la conversion ou l'intensification de la pratique religieuse constituent une voie de sortie possible. Comme témoigne ce jeune homme, interrogé par Marwan Mohammed : « Le mec qui se met en mode muslim, ben il a juste à se mettre à pratiquer et puis voilà, on lui lâche les couilles avec les embrouilles, les plans foireux, tout ça. Limite, il a pas besoin d'expliquer ses choix, c'est clair pour tout le monde (...). Limite, il peut

⁵⁸ Sur ce point, voir Gérard Mauger, *Les bandes, le milieu et la bohème populaire*, op.cit. pp.150-153.

⁵⁹ Voir notamment Stéphane Beaud et Michel Pialoux, *Retour sur la condition ouvrière*, Paris, Fayard, 1999.

⁶⁰ Marwan Mohamed (dir), *Les sorties de délinquance. Théories, méthodes, enquêtes*, Paris La Découverte 2012.

rester avec ses potes qui continuent leurs mauvais délires. Sa place elle est toujours là, ouais, voilà, il reste en place mais c'était un bandit et ça devient un mec bien, un frerot »⁶¹.

Ici, la religion apporte un apaisement à l'individu, tout en assurant sa loyauté au groupe d'origine. La stigmatisation des « barbus » par les discours publics, les maintient en effet du côté des « suspects », tout comme les membres des bandes⁶². Le choix d'une nouvelle affiliation considérée par l'extérieur comme déviante apparaît donc localement comme une reconversion légitime. Pour autant, ce type de trajectoires semble intervenir assez tardivement, après plusieurs années passées dans la rue et l'enquête n'en fait pas apparaître, sans doute en raison du jeune âge des populations étudiées.

En revanche, celle-ci fait clairement ressortir un usage plus *agonistique* du registre radical, conforme aux valeurs de « force » et de « dureté » que l'ethnologue David Lepoutre identifie comme cardinales dans la culture des rues. D'une part, explique-t-il, la force physique détermine des hiérarchies qui structurent en toute légitimité les relations interpersonnelles (les « forts » et les « faibles », les « grands » et les « petits »), de l'autre, la dureté caractérise une forme de rapport aux autres dans laquelle l'empathie, la tendresse et la prévenance semblent bannies, au moins publiquement. « Chacun semble prendre plaisir, écrit-il, à se montrer "sans pitié" avec les autres ou tout au moins à simuler – car, au fond, les sentiments sont plus mitigés et composites – l'indifférence et le détachement, à se moquer ouvertement, parfois cruellement, des malheurs quotidiens, des échecs et de l'infortune d'autrui⁶³ ». Cette posture « impitoyable » relève sans doute de la réaction face à la violence sociale dont ils sont les victimes, face à la vie qui « ne fait pas de cadeaux ».

Ces différentes dimensions composent ce qu'il appelle un *habitus agonistique*, c'est-à-dire une manière d'être au monde structurée par des dispositions acquises dès l'enfance (la place de la force, de la virilité, de la violence) et actualisées par les interactions permanentes avec les pairs et les « autres » (*i.e.* les autres élèves, les adultes et les institutions). Celui-ci se manifeste notamment par des formes d'agressivité (physique et verbale) à fleur de peau, dans lesquelles le registre radical va trouver une place.

⁶¹ *Ibid.* p.207.

⁶² Le recentrement religieux, écrit Fabien Truong, « permet alors de faire allégeance au quartier tout en tournant le dos au business et, dans certains cas, aux lois d'un monde "extérieur" qui restent perçues sous le prisme de la persécution » (*Loyautés radicales. L'islam et les « mauvais garçons » de la nation*, Paris, La Découverte, 2017, édition Kindle, emplacement 3150-3152).

⁶³ David Lepoutre, *Cœur de banlieue. Codes rites et langage*. Paris, Odile Jacob, 1997, pp.218.

Ainsi, les sociabilités de rue ne sont pas étanches à la terminologie et aux catégories de division du monde mis en circulation par des apôtres d'un islam radical, qu'ils les diffusent directement par un travail de rue⁶⁴, par Internet ou plus largement parce qu'ils font désormais partie du débat public. La division entre « croyants » et « mécréants » s'intègre de la sorte parfois dans la définition des frontières entre « nous » et « eux » caractéristique du monde des bandes. En fonction de leur composition et des lieux, elle peut y jouer, quoiqu'en mode mineur, le rôle qu'occupe la distinction ethno-raciale, lorsque celle-ci soude et agrège des origines hétérogènes, qui ont pour point commun d'être différentes du groupe majoritaire et d'occuper des positions dominées dans l'espace social. Elle permet également d'activer au besoin des solidarités lors d'antagonismes avec d'autres groupes⁶⁵.

La distinction sur la base de l'islam – d'autant plus facile que nombre d'adolescents des milieux populaires ont été socialisés à cette religion par leurs parents et en conservent parfois quelques pratiques (le ramadan, notamment) – inscrit symboliquement ceux qui l'utilisent dans une communauté bien plus vaste et prestigieuse que le monde des bandes (l'Umma, rien de moins). Dans sa version politique, elle permet également de donner un sens à la domination subie et au racisme. Plus qu'aux « transformations du mode de production » ou à « la financiarisation du capitalisme », ces maux deviennent ainsi imputables à des responsables identifiables : les « Français », les juifs, les élites politiques et médiatiques, dont l'alliance (« secrète » comme l'expliquent les théories du complot) reposerait sur « l'islamophobie »⁶⁶.

Pour autant, la discipline et l'ascèse nécessaires pour s'insérer dans la « communauté des croyants » demeurent souvent hors de portée des membres des bandes, au moins pour les

⁶⁴ Comme l'indique un éducateur : « Ça fait quand même plusieurs familles qui habitent ces quartiers et qui me disent qu'il y a des gens qui tournent pour recruter ; que ils laissent pas leurs gamins dehors parce que ils les voient tourner sur le quartier ; que ils appellent la police et que la police elle fait rien » (Entretien, éducateur, homme UEMO, 30 mai 2017).

⁶⁵ Marwan Mohamed parle à ce sujet d'antagonismes racisés, lorsque par exemple une querelle oppose deux anciens partenaires de business, un « arabe » et un « noir », qui cherchent des soutiens dans leurs « communautés » respectives (*La formation des bandes, op. cit.* p.316.)

⁶⁶ De nombreux travaux sur les théories du complot négligent des conditions de réceptions de celle-ci. Elles ont effectivement plus de chances de fonctionner dans des groupes qui souffrent objectivement de la domination et pour lesquels elles offrent une explication cohérente à leur situation. Les psychologues sociaux Pascal Wagner-Egger et Adrian Bangerter montrent ainsi empiriquement que la méfiance face aux « autorités » et plus particulièrement envers la police et le système judiciaire constituent les plus importants prédicteurs de l'adhésion aux théories du complot. Voir « La vérité est ailleurs : corrélats de l'adhésion aux théories du complot », *Revue internationale de psychologie sociale*, 2007/4 (Tome 20), p.51. Ils confirment en cela les résultats observés aux Etats Unis par Ted Goertzel, dans « Belief in Conspiracy Theories », *Political Psychology*, 15, 1994, pp. 731-742.

plus jeunes. L'enquête révèle donc moins un apaisement des conduites qui serait imputable à la religion qu'une *coloration religieuse* à la marge des discours et des comportements. Or, sur ce terrain, le registre radical – et son imaginaire viril – est peut-être celui qui a le plus d'affinité avec *l'habitus* agonistique. La comparaison avec les modes de consommation de drogue dans les jeunesse populaires dans les années 1970-1980 étudiés par Gérard Mauger apparaît féconde. Il distingue en effet deux types d'usages socialement différenciés. D'un côté, les fractions les mieux scolarisées adoptent en l'adaptant le style de la bohème contre-culturelle (les *babas-cool*). Ils prennent de la marijuana, du cannabis, voire du LSD avec l'ambition affichée d'être *cool*, de « planer », de « partir » vers un « au-delà » volontiers perçu comme « créatif ». De l'autre et en réaction, les loubards privilégient la quantité sur la qualité, « la défonce avec n'importe quoi », les drogues « dures » à « la fumette des babas »⁶⁷. Sans mauvais jeu de mot sur la religion comme « opium du peuple », cet usage différencié des drogues se transpose assez bien au terrain religieux dans ces mêmes milieux. A ceux qui trouvent une requalification symbolique en se rapprochant d'un islam établi, spirituel, qui les réconcilie avec leur histoire⁶⁸ ou cherchent dans le salafisme quiétiste un espace protégé du reste de la société⁶⁹, quelques jeunes enquêtés opposent un islam guerrier, proposant des images valorisées – les *moudjahid* (combattants) – et surtout des catégories immédiatement opératoires dans leur vie quotidienne, comme des répertoires de disqualification⁷⁰. L'emploi d'anathèmes comme *kâfir* (incroyant) et l'affichage d'une solidarité avec les martyrs de la cause deviennent à la fois une manière de prétendre à une identité plus valorisante (quoique fantasmée) et une ressource pratique dans les conflits.

Le cas de E.118, un jeune homme de 17 ans signalé pour ses propos « radicaux » et qui clame vouloir partir en Syrie est particulièrement emblématique de ces deux dimensions.

3^e d'une fratrie de 6 enfants, il ne sait pas qui est son père. Sa mère connaît un parcours de vie « chaotique et très conflictuel », notamment marqué par la

⁶⁷ Gérard Mauger, *Les bandes, le milieu et la bohème populaire*, op.cit. pp.128 et suiv.

⁶⁸ Nathalie Kakpo, « Relégation scolaire et recherche de requalification par l'islam monographie des religiosités juvéniles dans une ville française moyenne », *Sociétés contemporaines*, vol. n° 59-60, n°3, 2005, pp. 139-159.

⁶⁹ Samir Amghar, *Le salafisme d'aujourd'hui. Mouvements sectaires en Occident*, Paris, Michalon Éditeur, 2011.

⁷⁰ « Les jihadistes ont islamisé le vocabulaire qui caractérise la délinquance, explique par exemple ce combattant en Syrie. Avant ils auraient dit tapettes, aujourd'hui, ils disent *murtad*, apostat », dans David Thomson, *Les revenants*, op. cit., p.125.

violence masculine (elle a été mariée de force au Maroc et violée par son premier mari), la consommation d'alcool, la marginalité et les partenaires multiples. Les deux aînés ont été confiés à l'aide sociale à l'enfance (ASE) dès leur naissance, avant de revenir avec leur mère lorsqu'elle accouche de E.118. Elle s'installe alors chez sa propre mère, Mme H. L'année suivante, elle donne naissance à une fille, qu'elle laisse avec ses frères à leur grand-mère et disparaît sans donner de nouvelles. Un an plus tard, elle revient, à nouveau enceinte, remet l'enfant à Mme H. et repart. S'ensuivent de nombreuses disputes entre les deux femmes, la mère « revendiquant régulièrement le fait de reprendre ses enfants, alors qu'elle n'était pas en capacité de les assumer », disputes envenimées par le fait que Mme H. aurait entretenu des relations sexuelles répétées avec le père du premier enfant de sa fille. Lorsque E.118 a 12 ans, sa mère accouche d'une autre fille, qu'elle a eu avec un nouveau compagnon – appartenant à la communauté des gens du voyage – avec lequel elle vit désormais et dont elle est de nouveau enceinte au moment des faits. E.118 a donc été pour l'essentiel élevé par sa grand-mère, présentée comme « très stricte ». Cette dernière mentionne des échanges « brutaux » avec ses petits enfants, au moment de l'adolescence. L'un des frères aînés de E.118 a été poursuivi par la justice, suite à une altercation avec elle, et lui-même sera placé sous contrôle judiciaire (puis incarcéré après avoir violé son contrôle judiciaire) pour l'avoir menacée de mort à plusieurs reprises, un couteau à la main. Dans cette configuration familiale, l'école est faiblement investie. Son frère aîné est orienté en SEGPA et arrête en 3^e, connaissant par la suite des périodes d'errance et des problèmes d'addiction à l'alcool et aux stupéfiants. E.118 pour sa part est renvoyé en seconde professionnelle, suite à des altercations avec le personnel, d'autres élèves et à des vols. Parallèlement, il traîne dans son quartier avec des jeunes de son âge, consomme et revend du cannabis.

En premier lieu, le registre radical revêt chez lui une dimension *identificatoire*. Le mineur a ainsi été marqué par la figure de l'un des ses oncles maternels, chez lequel il a vécu un temps et avec lequel il entretenait apparemment de bonnes relations. Ce dernier est parti en Syrie, a été blessé au combat, avant de revenir en France et d'être incarcéré pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste. Les rapports font état de sa « fascination » pour cet homme, qui, comme il aime à le répéter, « connaissait Abdelhamid Abaaoud », l'un des architectes des attentats du 13 novembre 2015. Cette identification à une figure héroïsée l'amène à la défendre intellectuellement. Par exemple, lorsque le mot « terroriste » est employé dans des conversations, il interdit de l'employer « car ça les rabaisse, ça les humilie. Il faut les appeler les djihadistes ». Sur sa page Facebook, il indique « DJIHAD » parmi ses centres d'intérêt.

Ensuite, la radicalité constitue une *ressource oppositionnelle*, notamment contre sa mère. Dans l'histoire familiale, le fait que celle-ci entame une vie de couple avec son dernier enfant (qu'elle a baptisé de surcroît d'un prénom à consonance française, le seul de la fratrie) apparaît, selon les rapports, comme une violence inouïe pour E.118, le renvoyant explicitement à l'abandon qu'il a vécu avec ses autres frères et sœurs. Sa condamnation comme « athée et occidentalisée » protège le mineur d'une introspection potentiellement dangereuse pour son identité (*i.e.* d'imputer ce rejet à des caractéristiques qui lui seraient propres).

Ceci vaut également contre sa grand-mère, qui lui a donné une éducation religieuse stricte et est elle-même pratiquante. Dans un contexte où la religion musulmane est très présente, tant dans la famille, que dans le quartier, la radicalité proclamée permet aussi de marquer des écarts distinctifs et reporter les conflits sur le terrain même des valeurs. Il oppose ainsi dans son discours le « monde des français et des "musulmans occidentalisés" et son monde où l'islam modéré n'a pas sa place ». Au point d'ailleurs que Mme H., bien insérée dans la communauté locale fait appel à l'imam local pour raisonner son petit fils, puis pour le « redresser », ce qu'il semble avoir fait à plusieurs reprises avec l'aide de « gros bras »...

Le cas développé ci-dessus montre à la fois le recodage des conflits familiaux dans un registre radical et comment ce dernier participe au bricolage d'une image de soi plus prestigieuse face aux institutions et aux pairs (il est celui dont l'oncle connaît Abaaoud !). L'usage de ce répertoire dans les relations avec ses derniers, comme d'ailleurs lors d'interactions avec des victimes lors d'actes de délinquance reste hélas mal documenté. Il demeure hors du champ d'observation des professionnels de la justice des mineurs et leur nécessiterait un autre type d'enquête. Tout au plus en trouve-t-on des bribes dans les rapports, par exemple, lorsque E.066, placé en centre éducatif renforcé (CER) suite à des dégradations et des violences commises contre un éducateur s'emporte contre un autre jeune et lui dit « toi petit blanc, tu vas manger Hallal ! », ou lorsque E.074 profère, lors d'une partie de jeu en réseau, des insultes antisémites contre un autre joueur et menace que « Daesh vienne le tuer ».

Plus volontiers réservée au garçons cette forme agonistique de la radicalité s'observe également chez quelques filles proches de la culture de rue.

C'est notamment le cas de E.054, jeune femme d'origine maghrébine, mise en examen pour apologie du terrorisme et injures publiques en raison de sa race, de sa religion ou de son origine.

3^e d'une fratrie de 4, elle appartient également à une famille fortement marquée par les difficultés. Sa sœur aînée, handicapée est dans une institution et elle-même a été élevée par ses grands parents maternels. Son père est mort d'une overdose quelques mois après sa naissance et sa mère a connu des périodes d'errance, d'alcoolisme et de dépression qui l'ont empêché d'élever ses enfants de manière continue. Cette dernière entretient avec elle des relations conflictuelles, allant même jusqu'à « la mettre dehors » de son appartement. Scolarisée en 4^e, puis en 3^e SEGPA, elle désinvestit l'école et est déscolarisée après une exclusion. La faiblesse du cadre familial et sa « permissivité » permettent à la jeune femme d'avoir de « très mauvaises fréquentations », et notamment un petit ami qui la prostitue (ce qu'elle accepte un temps « par amour ») et la bat régulièrement. Elle

adopte également des comportements violents, ce qui lui vaudra notamment d'être jugée après avoir menacé de mort une autre jeune fille, avec un cutter. Inscrite dans un dispositif d'insertion, elle en est exclue pour avoir insulté un personnel, et c'est à l'occasion d'une nouvelle formation qu'elle prend à partie ses camarades, un jour en disant « espèce de négros, avancez, sales français ! » et le lendemain « si je pouvais tuer quelques juifs, ce serait bien. Merah, je le kiffe pour ce qu'il a fait. C'est un gars bien ! ».

Dans ce type de contexte, où la violence contre soi et envers les autres est aussi fréquente, l'insulte raciale comme l'insulte radicale apparaissent comme des ressources possibles.

2.2.2 Recodage de l'inimitié et revanche à distance

Et ceci est encore plus fréquent face à l'institution qui cristallise le plus les tensions chez ce type de public : la police. La position privilégiée de celle-ci dans le contrôle et la répression des jeunes populaires l'expose en effet plus que d'autres à des interactions rugueuses avec ces dernières. Cet aspect est désormais bien documenté par les sciences sociales⁷¹. Depuis une trentaine d'années, le choix de développer une police d'intervention (dont les brigades anti-criminalité représentent l'emblème), la focalisation sur les délits de voie publique (la consommation de stupéfiants notamment), comme les injonctions politiques à la « reconquête des quartiers » ont notoirement durci les relations entre la police et les fractions les plus indociles des milieux populaires.

Les interactions quotidiennes avec les groupes de jeunes prennent souvent la forme de confrontations ritualisées dans lesquelles il s'agit de sauver l'honneur, voire de laver virilement les affronts. Dans cette *rivalité mimétique*, toute défaite, symbolique ou physique, de l'un ne peut être perçue que comme une victoire de l'autre. Ceci explique les attroupements systématiques lors des contrôles, voire les « caillassages » des policiers par les jeunes, auxquels répondent d'inutiles vérifications d'identité à répétition, des intimidations, des humiliations, voire des coups. Pour les groupes de jeunes, il s'agit de « mettre la pression » sur les policiers – pour reprendre une expression souvent entendue

⁷¹ Voir notamment Fabien Jobard, « Sociologie politique de la "racaille" », dans Hugues Lagrange et Marc Oberti (dir.), *Émeutes urbaines et protestations. Une singularité française*. Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), 2006, pp. 59-80 ; Didier Fassin, *La force de l'ordre. Une anthropologie de la police des quartiers*, Paris, Seuil, 2011 ; Guillaume Roux, « Expliquer le rejet de la police en banlieue : discriminations, "ciblage des quartiers" et racialisation. Un état de l'art », *Droit et société*, vol. 97, n°3, 2017, pp. 555-568 et Eric Marlière, « Les « jeunes de cité » et la police : de la tension à l'émeute », *Empan*, vol. 67, n°3, 2007, pp. 26-29.

en entretien dans d'autres enquêtes – en leur faisant comprendre qu'ils sont en infériorité numérique et donc que le rapport de force est en leur défaveur. Pour les policiers, à l'inverse, l'enjeu est de montrer qu'ils sont les maîtres de la rue (en tant que territoire de la République), quitte à faire un usage illégitime de leur force ou à jouer sur les ressources d'autorité – morales et juridiques notamment – que leur confère leur statut. Comme l'indiquait Robert Reiner : « une fois que les conflits sont devenus habituels, un cercle vicieux se met en place : les policiers et leur "chasse gardée" sont déjà chargés d'hostilité et de suspicion lorsqu'ils se rencontrent et ils interagissent de ce fait sur des modes qui ne font qu'exacerber les tensions⁷² ». Ce qu'enregistre presque mécaniquement l'augmentation régulière des mises en cause pour « outrage » et « rébellion ».

Dans cette conflictualité structurelle, des éléments empruntés au registre radical viennent redoubler ceux ordinairement mobilisés dans les interactions. Le travail mené par Didier Ligier, du syndicat des avocats de France fait ainsi ressortir que parmi les condamnations prononcées après janvier 2015 pour apologie du terrorisme figurent en bonne place des situations qui relèvent en fait de l'outrage. Comme ce jeune de cité ivre qui clame aux policiers venus le contrôler après un accident de la circulation : « Il devrait y en avoir plus des Kouachi. J'espère que vous serez les prochains », ou son homologue, ivre lui aussi qui invective les agents en leur disant : « On va tous vous niquer à la kalachnikov »⁷³.

Dans l'enquête, c'est également le cas de E.118, dont nous avons déjà parlé, qui a une altercation avec une policière d'origine maghrébine alors qu'il va pointer au commissariat dans le cadre de son contrôle judiciaire et explose – sous les yeux impuissants de son éducatrice – en la traitant de « traître » et de « chienne », avant d'ajouter : « c'est une harki, j'ai envie de la tuer. Quand je les vois, j'ai envie de leur tirer dessus ».

Le propos traduit avec outrance la véritable défiance de certains du monde des bandes à l'égard de la police. Cette défiance provient bien entendu de la possibilité de l'arrestation, dans le cas d'activité illégales, mais pas uniquement. Elle révèle également un profond sentiment d'injustice qui s'enracine dans les petites humiliations que les policiers leur font

⁷² Robert Reiner, « Les policiers sont-ils impartiaux ? », dans Jean-Paul Brodeur et Dominique Monjardet (dir.), *Connaître la police. Grands textes de la recherche anglo-saxonne*, hors série des *Cahiers de la sécurité intérieure*, 2003, p. 181.

⁷³ Syndicat des avocats de France, *Actes du colloque Non à la société de surveillance, non aux lois d'exception*, Bayonne, 2015, p.56.

subir au quotidien (les vexations lors des contrôles notamment), dans l'impression qu'ils resteront impunis quoi qu'ils fassent (même en cas de violences graves) et qu'ils ne les considèrent pas comme des citoyens⁷⁴. Cette impuissance face à une institution qu'ils voient comme toute puissante explique sans doute que certains puissent se réjouir ouvertement des coups portés contre elle, même les plus tragiques.

L'exemple de E.082 illustre bien cette dimension. Aîné d'une fratrie de 3 enfants, il connaît une scolarité chaotique qui lui vaut d'être renvoyé de plusieurs collèges. Son père décide de l'envoyer au Maroc, espérant qu'il s'y assagisse, en vain, puisqu'il est de nouveau renvoyé. Entretenant des relations conflictuelles avec ses parents, il fait plusieurs fugues et s'insère dans le monde des bandes. Des « conduites à risques » sont signalées dans les dossiers, mais surtout, à 17 ans, il est mis en examen à deux reprises pour des faits assez sérieux comme « vol aggravé en réunion » ou « port d'arme ». Quelques semaines après ces deux arrestations, il publie sur sa page Facebook une photo de l'assassinat du policier Ahmed Merabet par les frères Kouachi avec le commentaire « je kiff cette photo », ce qui lui vaudra d'être condamné de nouveau.

C'est également le cas de E.017. Elevé dans un environnement familial « de violence » (il a notamment tenté de poignarder son père, avant que celui-ci ne soit lui-même incarcéré), il essaie de s'y soustraire par des fugues et par la recherche d'une sociabilité de rue, qui accélère sa déscolarisation. Il est ensuite arrêté et mis en examen pour « vol aggravé » quelques jours après les attentats de janvier 2015, pour lesquels il exprime à cette occasion son soutien. Quelques mois plus tard, dans le cadre de la mesure de liberté surveillée préjudicielle (LSP) à laquelle il a été condamné, il participe à un atelier sur l'actualité. Il y commente un article de presse dans lequel est mentionnée la mort d'un douanier au cours d'une opération liée au trafic d'armes et s'exclame : « les douaniers, c'est comme les flics, ils peuvent tous crever !!! ».

La radicalité de ces discours ne doit pas conduire à des raccourcis trop rapides : le passage d'un sentiment d'hostilité à la police au meurtre ciblé de policiers demeure extrêmement rare et toujours contingent (voir encadré ci-dessous). Au contraire, le registre de la menace de mort fait partie intégrante de l'*habitus* agonistique dont parle Lepoutre et qu'il repère tant dans l'éducation parentale (« je vais me faire tuer » est une expression fréquente à la suite d'une mauvaise note ou d'une incartade) que dans les relations verbales entre

⁷⁴ Les verdicts judiciaires (particulièrement débonnaires par rapport à ceux rendus dans d'autres affaires), les soutiens politiques fréquents aux policiers et les reculs (par exemple sur les récépissés pour les contrôles d'identité) leur donnent toutes les raisons de penser qu'ils ont raison sur ce point. Les émeutes peuvent d'ailleurs s'interpréter comme une manière collective et anonyme d'apurer périodiquement un contentieux qui se construit au quotidien à bas bruit. Sur ce point, voir notamment Marwan Mohammed, *La formation des bandes*, op.cit. pp.383 et suiv.

adolescents (« va mourir ! », « je vais te fumer », « vas-y, tues-le ! »)⁷⁵. Ces formes langagières présentes également dans les chansons de Rap, ne sont sans doute pas sans rapport avec des expériences sociales dans lesquelles la mort violente est plus probable que dans d'autres environnements (des accidents de la route ou du travail aux suicides, en passant par la toxicomanie et les règlements de comptes). Elles apparaissent néanmoins d'autant plus choquantes pour d'autres milieux sociaux que les conflits que l'on y observe recourent à une violence plus symbolique et euphémisée (condescendance, mépris, arguments d'autorité), qui peut d'ailleurs s'avérer plus efficace et plus dévastatrice.

Encadré 2. La police comme cible

Une dimension explicitement anti-policrière a pu s'observer dans certains attentats récents, comme ceux commis par Amedy Coulibaly, qui a tué une policière municipale à Montrouge en janvier 2015 et revendiquait une division des tâches avec les frères Kouachi : « eux Charlie Hebdo, moi, les policiers » ; par Larossi Abballa, qui a assassiné un commandant de police et de sa compagne, agente administrative au commissariat, à Magnanville en juin 2016 ou encore par Karim Cheurfi, qui a exécuté un policier et blessé deux autres sur les Champs Élysées à Paris, en avril 2017. Dans tous ces cas, les auteurs ont un passé délinquant qui leur a valu des confrontations violentes et répétées à l'institution. L'histoire de Coulibaly est la mieux connue. En septembre 2000, il a vu son meilleur ami, Ali Rezgui, être tué sous ses yeux par un policier, alors qu'ils chargeaient des motos volées dans une camionnette. Le traumatisme de cet événement, comme l'acquittement consécutif du policier qui avait tiré semblent avoir attisé un désir profond et durable de vengeance⁷⁶. Pour Abballa, l'antagonisme apparaît encore plus personnalisé, puisqu'il semble qu'il connaissait sa victime, en poste d'abord à la Brigade anti-criminalité, puis à la Sûreté départementale. « Il était venu chez moi, maintenant c'est moi qui viens chez lui » déclare-t-il ainsi aux policiers avant de succomber à leur assaut. Quant à Cheurfi, sa haine de l'institution remonte à loin, puisqu'il avait été condamné en 2001 à

⁷⁵ David Lepoutre, *Cœur de banlieue...*, op. cit., p.204 et p.209.

⁷⁶ Fabien Truong, *Loyautés radicales...* op. cit.

15 ans de réclusion criminelle pour avoir tenté par deux fois de tuer des agents, lors d'une course-poursuite d'abord et lors de sa garde à vue ensuite.

Mais comme le laissent entendre les chronologies, il faut de longues années de carrière délinquante pour qu'une hostilité se transforme en haine, pour que des discours se transforment en actes. Des années durant lesquelles le niveau de violence s'accroît (souvent avec des braquages) et durant lesquelles les antagonismes concrets avec les institutions continuent, s'aiguisent et se radicalisent. C'est particulièrement vrai pour la prison, qu'ont connu ces trois individus et qui constitue souvent le point culminant d'une rupture plus profonde avec le monde institutionnel. Coulibaly, raconte un de ses compagnons de cellule était « dans le collimateur des surveillants », il est convaincu que « comme "tous les flics", le chef de bâtiment le "déteste à mort" »⁷⁷. Dans ce contexte, la rencontre avec des militants aguerris, qui donnent un cadre idéologique à ces antagonismes, en même temps qu'ils offrent une solidarité concrète au quotidien peut s'avérer déterminante pour expliquer un engagement à leurs côtés et le passage à la violence extrême⁷⁸.

L'outrance de certains discours sur la police est également observable concernant les journalistes. La fréquence dans l'enquête de la justification du massacre de la rédaction de Charlie Hebdo, peut aussi s'analyser comme une conséquence des mauvaises relations qu'entretiennent les jeunes populaires avec les journalistes en général. Là non plus, les travaux académiques ne manquent pas pour décrire un traitement médiatique des banlieues et de leurs habitants souvent empreint de racisme social et dont une conséquence est l'hostilité qui s'est nouée contre ces professionnels de l'information⁷⁹. Celle-ci se traduit en pratique par des agressions verbales et parfois physiques lorsqu'ils viennent dans un quartier, et plus largement par un rejet en bloc de leurs productions dans lesquelles les jeunes ne se reconnaissent pas (« menteurs » est un terme qui revient fréquemment). Toutefois, ces réactions manifestent davantage une impuissance face au discours qui est

⁷⁷ *Ibid.*

⁷⁸ Sur ce point, voir notamment Andrew Silke (dir.), *Prisons, Terrorism and Extremism. Critical issues in management, radicalisation and reform*, Londres, Routledge, 2014.

⁷⁹ Voir notamment Jérôme Berthaut, *La banlieue du « 20 heures »*. *Ethnographie de la production d'un lieu commun journalistique*, Marseille, Agone 2013 et Julie Sedel, *Les médias et la banlieue*, Lormont, INA/ Le bord de l'eau, 2009.

tenu sur eux-mêmes (et leurs parents, ce qui a son importance) qu'une véritable manière de l'infléchir. Lorsque survient l'attentat contre Charlie Hebdo, le registre radical offre un cadre à cette impuissance. Il permet en effet de se réjouir du mauvais coup porté aux journalistes – qui renverse momentanément le rapport de forces – tout en lui trouvant une justification éthique (« l'interdiction de représenter le prophète »), plus compliquée à puiser dans les répertoires ordinaires.

Au-delà des policiers et des journalistes, tout se passe comme si les auteurs des attaques offraient confusément une revanche à certains jeunes des bandes, en frappant des institutions et des individus que ces derniers considèrent comme responsables des humiliations quotidiennes qu'ils subissent, mais contre lesquels ils ne peuvent lutter, ni matériellement ni symboliquement.

Cette dimension apparaît clairement dans le cas de E.065, un jeune d'origine congolaise, arrivé en France à l'âge de 4 ans et qui a été élevé dans une famille catholique pratiquante.

E.065 est le 4^e d'une fratrie de 5. La situation familiale est décrite comme « extrêmement complexe ». Elle mélange des problématiques liées à la migration forcée (le père est réfugié politique et aurait dû laisser une partie des enfants au pays) et de violence de genre. La mère serait ainsi victime de violences conjugales et le mineur se serait livré à des attouchements sexuels sur sa sœur aînée, qui a ensuite été placée à l'ASE. Il est exclu de plusieurs établissements scolaires et s'insère durablement dans le monde des bandes du nord-est parisien. Entre 14 ans et 19 ans, il est jugé pour une dizaine d'affaires (agressions sexuelles, vols aggravés, violences, menaces, vols avec violence en réunion, dégradations, etc.) qui finissent par le conduire en prison, pour une durée de 6 mois. Bon joueur de football, il caressait un temps l'espoir d'entrer dans un centre de formation. Mais « cet espace de valorisation a donné lieu à un échec » après qu'il en ait été exclu pour des « problèmes de comportement ». Dans l'équilibre entre la sociabilité familiale et celle de la bande, il apparaît que la seconde domine clairement. C'est dans ce cadre qu'il « va vers la religion musulmane », sans doute pour marquer une distance par rapport à la socialisation familiale, mais surtout par *mimétisme* vis-à-vis de ses pairs, dont certains sont de confession musulmane. Cette foi se manifeste par des pratiques compatibles avec les activités du groupe, puisqu'il s'agit surtout de l'interdiction de manger du porc. On retrouve ici les dimensions inséparablement *agrégative* et *provocatrice* du registre radical dans le monde des bandes. L'intégration de E.065 dans le groupe s'accompagne de sa conversion, au moins affichée⁸⁰ et il arbore fièrement un teeshirt à l'effigie de Mohamed Merah pour aller jouer au football (ce qui lui vaudra une nouvelle garde à vue et une perquisition au domicile de ses parents). S'il justifie son acte par le fait que « choquer les gens lui semblait rigolo » – rappelant en cela les punks britanniques de la fin des années 1970 et leurs croix gammées – l'explication reste partielle.

⁸⁰ Le mineur ne fait pas le ramadan par exemple « car c'est compliqué dans sa famille ».

Si la provocation reste évidente, elle donne également à voir que des individus comme Merah, parce qu'il appartenait au monde des bandes et de la délinquance, parce qu'il a affronté seul des policiers lourdement armés et plus largement les institutions de l'Etat, peuvent constituer des figures sympathiques, que l'on respecte, même si l'on est en désaccord avec certains de leurs actes.

E.017 donne également des éléments en ce sens quand il déclare : « C'est bien, ce qu'a fait Coulibaly. Ce mec-là a agi en *bonhomme*, il voulait mourir en martyr. En plus, il a voulu sortir [de l'Hyper Casher] pour tuer des policiers avant de mourir. Ça c'est courageux ! ».

Merah et Coulibaly prennent ici place – comme sans doute Khaled Kelkal ou Jacques Mesrine⁸¹ à une autre époque – dans le panthéon de ceux qui osent défier un ordre social qui les exclut. En ce sens, ils se rapprochent des « bandits sociaux » dont Eric J. Hobsbawn a montré la formidable permanence dans le temps et dans l'espace. « Le bandit est brave, à la fois dans l'action et comme victime, écrit-il. Il sait mourir, gardant jusqu'au bout un air de défi et c'est un homme auquel peuvent s'identifier les innombrables adolescents des bas-quartiers et des faubourgs (...) Dans une société où les hommes vivent soumis, esclaves de machines de métal ou rouages de la machine humaine, le bandit, dans la mort comme dans la vie, refuse de se courber »⁸². Cette dimension de résistance obstinée et tragique d'un individu face à « l'Etat » qui l'écrase, lui et ses semblables explique pour beaucoup l'image romantique de ces personnages, qui survit à leur existence souvent éphémère⁸³. Bien sûr, il ne suffit pas d'attaquer des banques ou de commettre des attentats pour accéder à ce statut. Il faut également partager une communauté d'expérience et être capable de tenir un discours politique minimal sur l'injustice du « système ». Tous n'acquièrent pas non plus la même notoriété, celle-ci restant plus ou moins localisée géographiquement et socialement. Ainsi, les entretiens font-ils ressortir nettement que cette attraction pour la figure de Merah reste bien plus forte à Toulouse que sur d'autres terrains

⁸¹ Dont Merah lisait précisément la biographie quelques semaines avant sa mort.

⁸² Eric J. Hobsbawn, *Les bandits*, Paris, La Découverte, 2008, p.149.

⁸³ Cette approche apparaît en tout cas plus convaincante que celle du « héros négatif » dont parle Farhad Khosrokhavar. Voir notamment « Le héros négatif », dans Fethi Benslama (dir.), *L'idéal et la cruauté. Subjectivité et politique de la radicalisation*, Paris, Lignes, 2015, pp. 29-46.

d'enquête et qu'elle concerne principalement les jeunes des bandes les plus ancrés dans la délinquance.

Opposition, provocation et identification constituent autant de manières d'endosser dans le monde des bandes une radicalité incarnée et exercée en réalité par des militants plus convaincus de leur cause. Ici, ce registre s'accommode dans d'autres modèles à l'évidence plus prégnants comme celui de la culture de rue⁸⁴. Il demeure essentiellement discursif, sujet à de nombreuses oscillations et contradictions, et ne structure pas, dans les cas étudiés, les identités. Il comporte une claire dimension agonistique face à des familles dysfonctionnelles ou des groupes avec lesquels le conflit est ouvert, comme la police ou d'autres groupes délinquants.

Il offre également des ressources dans les interactions avec les institutions avec lesquelles les relations sont plus ambiguës, comme l'école ou les services sociaux et judiciaires.

2.3. La radicalité comme provocation et comme ressource

Les jeunes appartenant au groupe des « révoltés » ont en commun de bien connaître les institutions sociales et pénales. Certains d'entre eux y ont été confrontés dès leur naissance et de manière continue au long de leur enfance et de leur adolescence. Rappelons ici que des mesures sociales ou d'assistance éducatives sont mentionnées pour 50% d'entre eux (contre 11,7% pour l'autre groupe) et des situations pénales pour 66,1% (contre 10,4%). Les rencontres avec les travailleurs sociaux, les éducateurs, les psychologues ou les psychiatres, les familles d'accueil, les foyers, les magistrats de la jeunesse et les policiers ont ainsi largement rythmé leur existence et celle de leur famille. Ce constat – rare à l'échelle d'une société – est banal pour les fractions les plus précarisées des milieux populaires, au point qu'elles puissent être qualifiées de populations *institutionnalisées*. Ces interventions traduisent une volonté de corriger des situations perçues comme « problématiques » du point de vue de la santé, de la sécurité, de la moralité et de l'éducation de l'enfant⁸⁵. La question de leur légitimité et leur efficacité dépasse largement

⁸⁴ Pour certaines de ses caractéristiques anthropologiques voir notamment Stuart Hall et Tony Jefferson (dir.) *Resistance Through Rituals. Youth Subcultures in Post-War Britain*, Londres, Routledge 1990.

⁸⁵ Pour ce qui concerne l'action judiciaire l'article 375 du Code civil dispose que « Si la santé, la sécurité ou la moralité d'un mineur non émancipé sont en danger, ou si les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises, des mesures d'assistance éducative peuvent être ordonnées par justice à la requête des père et mère conjointement, ou de l'un d'eux, de la personne ou du service à qui l'enfant a été confié ou du tuteur, du mineur lui-même ou du

cette enquête. En revanche, celle-ci fait apparaître clairement comment la revendication de radicalité s'inscrit dans ce que Erving Goffman nomme les *adaptations secondaires*, c'est-à-dire la manière dont un individu contourne « les prétentions de l'organisation relatives à ce qu'il devrait faire ou recevoir, et partant à ce qui devrait être. Les adaptations secondaires représentent pour l'individu le moyen de s'écarter du rôle et du personnage que l'institution lui assigne tout naturellement »⁸⁶.

2.3.1. Déstabiliser les institutions

L'ambition normalisatrice et corrective de l'action institutionnelle produit des effets qui la dépassent. Elle génère des résistances et fabrique des subjectivités. Ainsi, par exemple, la catégorisation comme « famille à problèmes » influe tout autant sur le comportement des agents des différentes institutions qui y sont confrontés que sur les comportements de ceux qui doivent endosser cette étiquette. Ce point est désormais bien connu de la sociologie de la déviance⁸⁷. L'indiscipline à l'école d'un enfant appartenant à une telle famille risque par exemple d'être moins tolérée par les enseignants et les autres parents d'élèves que celle de l'un de ses camarades. Elle sera en conséquence plus facilement signalée et consignée dans son dossier scolaire. A son tour, cette situation scolaire (et familiale) interviendra dans l'appréciation que pourront porter des policiers ou des magistrats de la commission d'un petit délit et dans les mesures qu'ils prendront pour y répondre⁸⁸. L'accumulation dans le temps des enregistrements institutionnels des petites déviances – et leur circulation par des échanges informels entre professionnels ou formels dans le cadre d'arènes dédiées, comme les conseils locaux de sécurité de prévention de la délinquance (CLSPD) par exemple – confortent les catégorisations initiales et induisent un traitement différencié des individus et de leurs familles. Ce qui est perçu pour d'autres comme une simple « incartade », une « bêtise », est interprété comme la preuve d'une trajectoire « déviante » que les institutions se doivent de corriger. Les effets de ce *casier institutionnel* sur les individus et leurs

ministère public »
(<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006070721&idArticle=LEG IARTI000006426776>)

⁸⁶ Erving Goffman, *Asiles. Etudes sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, éditions de Minuit, 1968 [1961], p.245.

⁸⁷ Voir notamment Howard S. Becker, *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 1985.

⁸⁸ Jean-Claude Chamboredon, « La délinquance juvénile, essai de construction d'objet », *Revue française de sociologie*, XII (3), 1971, pp. 335-377.

familles ne sont pas toujours suffisamment mesurés. A la différence du casier judiciaire, limité dans le temps et règlementé dans son accès, il participe en effet à la construction d'une (mauvaise) *réputation* locale. Et comme l'ont montré Norbert Elias et John L. Scotson, cette stigmatisation constitue « une incitation supplémentaire – et peut être l'incitation majeure – à mal se conduire »⁸⁹.

Cette logique vaut d'abord pour l'école, où des élèves peuvent tenir des propos choquants, comme après les attentats de janvier, puis de novembre 2015. Dans un contexte marqué par une grande émotion, ainsi que par une mobilisation politique et institutionnelle forte, la provocation devient une option facile pour rejeter une institution qui les rejette.

Ceci est notamment le cas de E.047, un collégien condamné pour apologie du terrorisme pour avoir publié sur Facebook, quelques minutes après les attentats du 13 novembre 2015, une photo d'un auteur présumé, puis dans les jours qui suivirent une vidéo de l'Etat islamique, des photos d'armes (avec le commentaire « liste des fournitures 2016 ») et des commentaires hostiles à la politique française et à Israël. 3^e enfant d'une fratrie de 5, il est élevé par sa mère, d'origine guinéenne et n'a pas vu son père depuis sa petite enfance. A la préadolescence, il commence à traîner dans la rue, sans que sa mère, qui travaille le soir et la nuit comme femme de ménage pour une administration publique ne puisse l'en empêcher. Inquiète de ses fréquentations, elle l'inscrit dès le CM2 dans un internat d'une petite ville à une soixantaine de kilomètres de Paris. Si les résultats scolaires sont satisfaisants au collège, il est signalé pour des « problèmes de comportement ». Sans que l'on ne puisse en savoir davantage, les rapports restant assez succincts, ceux-ci font néanmoins apparaître que l'adolescent ne bénéficie guère de la bienveillance de l'institution, si l'on en croit les commentaires : « il est du genre à fréquenter les mauvaises personnes », « je pense qu'il fume des stupéfiants » ou « il ne recherche pas l'affection des adultes ». L'insertion que l'on devine difficile dans l'établissement (« ses seuls amis sont ceux qu'il fréquente sur Paris, le week-end », rapporte un éducateur), couplée à la méfiance exprimée par ses responsables expliquent sans doute qu'il puisse se saisir d'un registre discursif radical sur le mode de la provocation, particulièrement dans l'année 2015. Ainsi, il fait partie des quelques élèves qui crient *Allah Akhbar* ! pendant la minute de silence consécutive aux attentats de janvier et lors d'une discussion en classe sur ceux du 13 novembre, glisse à l'un de ses camarades « je vais rejoindre les terroristes », avant de publier sur son compte Facebook – dont le nom de profil est phonétiquement celui du célèbre gangster Al Capone – les documents qui lui vaudront sa condamnation.

Ce cas paraît assez emblématique des situations qui ont été observées dans les jours ou les semaines qui ont suivi les attentats. L'instauration d'une minute de silence, les discussions

⁸⁹ Norbert Elias et John L. Scotson, *Les logiques de l'exclusion*, Fayard, Paris, 1997 [1965], p.209.

et les manifestations promues par les institutions offrent en effet des occasions assez uniques pour provoquer et choquer en prenant le contrepied de l'injonction officielle à se solidariser avec les victimes. Un mécanisme homologue a été observé par la sociologue Alexandra Oeser, lorsqu'elle étudie la transmission de la mémoire du nazisme dans les établissements scolaires allemands. Alors que les « bons » élèves – et notamment ceux issus de l'immigration – ont parfaitement intériorisé le discours d'Etat sur la question, des « mauvais » élèves se plaisent à faire des saluts nazis, à crier « les juifs dehors » ou à dessiner des croix gammées sur les tables et les murs. Comme le montre son enquête, il s'agit moins d'une adhésion à cette idéologie que d'un usage de celle-ci dans les configurations scolaires locales. L'outrance de leurs propos fait en effet vaciller la position dominante qu'occupent à la fois les enseignants et leurs camarades qui réussissent scolairement et leur offre une petite – et éphémère – revanche symbolique qu'ils ne pourraient obtenir autrement⁹⁰. Et bien entendu, plus ils sont pris au sérieux – par des réprimandes et des sanctions – plus ils persistent dans leur (op)position. L'apologie du nazisme, comme celle du « terrorisme » ne renvoient pas nécessairement à la constitution d'une identité affîne, mais représentent une ressource particulièrement opérante – à en juger par l'agitation qu'ils provoquent – pour contester l'ordre institutionnel et ses hiérarchies.

Des constats similaires peuvent être fait au sujet des interactions avec les travailleurs socio-judiciaires : la volonté délibérée de choquer se mêle inextricablement à celle de présenter une image différente que celle qui leur est renvoyée par ces derniers. Comme l'indique cette éducatrice :

« pour un gamin arborer l'identité Daech, ça pouvait faire aussi partie à un moment, d'une construction identitaire, ça pouvait faire partie d'une forme de provocation. Parce qu'aujourd'hui, *c'est le truc le plus sensible*. Un jeune, il vient en entretien : vous me faites tous suer et Daech par-ci, Daech par-là... Moi, j'ai une jeune fille qui n'est vraiment pas bien du tout et l'année dernière, on avait eu une altercation assez violente : vous me connaissez même pas. Moi je suis pire que Daech ! Et pour autant, y avait aucune forme de radicalisation ou quoi que ce soit. C'est parce que forcément, *c'est la chose qui fait peur*, et ils savent qu'ils

⁹⁰ Alexandra Oeser. *Enseigner Hitler. Les adolescents face au passé nazi en Allemagne*, Paris Editions de la Maison de sciences de l'Homme, 2010, pp.321 et suiv.

interpellent les adultes en parlant de ça » (Entretien. Educateur, femme, STEMO, 12 mai 2017. Nous soulignons).

Le cas de E.017 condamné à une mesure de liberté surveillée préjudicielle (LSP), pour des faits de délinquance illustre bien cette analyse.

Dans ce cadre, il participe au sein de l'unité éducative d'accueil de jour (UEAJ) à un atelier de création vidéo, sur le thème du respect entre les garçons et les filles. En entrant dans le théâtre où il se déroule, le mineur lance « c'est comme le Bataclan, ici ». Puis, dans la réunion préparatoire avec l'équipe de tournage, il adopte un discours « inadapté et irrespectueux » à l'encontre des femmes présentes avant de lâcher « il faut brûler le théâtre ». Comme le raconte l'éducatrice présente : « finalement, il vient quand même. Il ne met pas le feu au théâtre mais après, il s'en prend à une des réalisatrices qui participe à l'équipe de professionnels pour faire des courts-métrages. C'est elle qui vient s'en plaindre à moi, parce qu'elle a peur de lui finalement, parce qu'il lui a dit clairement : "toi, je vais t'égorger !" . Et après il dit "non mais je rigole, c'est pas vrai" mais elle est pas du tout en sécurité avec ce jeune-là. (...) Il finit quand même le projet avec nous jusqu'au bout. Il accepte d'être filmé, il participe. Avec les autres, il est un peu en retrait mais des fois, il est avec eux. Il est un peu bizarre dans son comportement, il est un peu fuyant mais en même temps provocateur. Il se cherche. Il nous dit aussi qu'il est fiché « S », que c'est un terroriste, que c'est un fou... ». (Entretien. Responsable d'unité éducative, homme, STEMO, 27 juin 2017)

On perçoit ici plusieurs bénéfices offerts par l'usage du registre radical comme forme d'adaptation secondaire. D'abord, il permet de prendre le contrepied des attentes explicites de l'institution en terme de comportement et de discours, par exemple, en dévaluant et en menaçant des femmes dans un atelier portant sur l'égalité entre les sexes.

Ensuite, il « grandit » le mineur en laissant planer le doute sur sa dangerosité potentielle (« je vais t'égorger », « je suis fiché "S" », « je suis un terroriste »), même si celle-ci est exprimée ici de manière trop ostentatoire pour sembler complètement crédible. Mais ce ressort n'en reste pas moins partiellement opérant si l'on en croit les entretiens. Comme l'indique cette responsable d'unité éducative :

« Moi j'ai été éducatrice depuis très longtemps. Les gamins qui sortent du bureau en disant : je vais te tuer. Je vais tuer ta famille, tes enfants et tout ça... j'en ai entendu plein. Maintenant, un gamin qui dit : je suis Daeche, je vais t'égorger, je pense que tout de suite, il y a plus de peur (...) Ce n'est jamais dit, mais c'est sous-jacent. Il y a notamment eu un épisode, il y a quelques semaines d'un jeune

qui a généré vachement de peur. Je pense que les gens se sont demandés – même si personne ne le dit – si à un moment ou à un autre, il n’allait pas faire n’importe quoi ». (Entretien. Responsable d’unité éducative, femme, UEMO, 30 mai 2017).

Cette « peur » a évidemment des effets sur les interactions éducatives et judiciaires, dont elle corrige – partiellement au moins – l’asymétrie en terme de pouvoir. Mais cet aspect n’est sans doute pas le plus marquant.

2.4.2. Infléchir les relations éducatives

Pour des jeunes gens tiraillés entre un milieu familial peu épanouissant et un univers institutionnel intrusif, le registre radical fournit à ceux qui l’endossent des outils pour contester ouvertement la relation éducative tout en garantissant son intensification. L’exemple de E.110 est particulièrement emblématique de ce mouvement en apparence paradoxal.

Ce dernier appartient à une famille lourdement institutionnalisée. Son père souffre d’un handicap et travaille comme ouvrier sur un poste adapté. Sa mère reste au foyer et a connu une enfance marquée par les difficultés. Issue d’un père biologique alcoolique (sourd et muet), elle a été longtemps placée en raison de la violence d’un beau-père toxicomane. Elle rencontre son compagnon très jeune (elle a 16 ans, lui 19) et tombe rapidement enceinte. Le mineur n’est pas reconnu par son père, qui n’en veut pas et le conflit que génère cette naissance conduit à son placement jusqu’à l’âge de 3 ans. Le couple a ensuite deux nouveaux enfants (reconnus cette fois-ci), mais le mineur est de nouveau placé à plusieurs reprises entre 9 ans et 14 ans. La situation familiale est décrite comme « pesante », sur fond de dépression de la mère (qui fait même une tentative de suicide à la suite d’un adultère) et de « crises d’angoisse » du père.

E.110 est scolarisé en SEGPA, dont il est exclu en 3^e pour des problèmes d’indiscipline, qui inaugurent des relations conflictuelles avec les différentes institutions. Il fait ainsi échouer les tentatives de rescolarisation, en se montrant « très menaçant » lors d’un entretien avec des agents de l’inspection académique, auquel il se présente avec un marteau et un couteau cachés dans sa manche. A partir de 14 ans, il est poursuivi pour plusieurs affaires de délinquance (« vol en réunion » et dégradations notamment) qui amènent à une condamnation à de la prison avec sursis, assortie d’une mise à l’épreuve (SME). Il ne respecte aucune des obligations judiciaires qui lui sont imposées, évitant par exemple le suivi psychiatrique ou les convocations au service d’UEMO, avec des arguments du type « j’en ai rien à foutre de ton SME » ou « je m’en bats les c.... de ton SME ».

Dans cette période, le couple parental finit par se séparer, mais s’ensuivent de nouveaux épisodes de violence conjugale. Le père tente d’entrer de force chez son ancienne compagne et la suit dans tous ses déplacements « pour tenter de la reconquérir ». C’est également le moment où celle-ci aménage avec un nouveau

compagnon, âgé de 18 ans, tout comme E.110. Ce dernier réagit violemment à la situation et multiplie les invectives et les intimidations à leur rencontre. Au point d'ailleurs de déclarer « qu'il règlera ses comptes avec ses parents et qu'il se fout de tout après ».

Dans cette situation tant personnelle qu'institutionnelle, le registre radical devient un mode d'expression privilégié à la fois pour attirer l'attention sur lui et la repousser. Ainsi, il parle souvent des attentats de 2015 et « applaudit les actes commis, qu'il soutient allègrement ». Et quand un éducateur lui demande de préciser ses projets d'avenir, il répond « vouloir faire le *Jihad* » et puis rigole, avant d'ajouter plus sérieusement « ne vous inquiétez pas pour moi, j'ai des partenaires, je veux dire, des contacts qui vont s'occuper de moi ».

Dans ce cas, l'environnement familial apparaît particulièrement peu accueillant pour le mineur et il a intériorisé le fonctionnement des diverses institutions auxquelles il a été confronté depuis son enfance. Ses modes ordinaires de résistance font alterner mutisme et évitement, ce qui demeure assez commun chez des jeunes connaissant ce genre de trajectoires. Or, l'adoption d'un registre radical de type religieux offre des ressources pratiques et symboliques pour peser dans les échanges avec les professionnels.

D'abord, elle permet de remplacer la logique de fuite antérieure par la construction d'un répertoire conflictuel plus valorisant. Ainsi, un rendez-vous judiciaire peut-il être annulé, non pas « parce qu'on ne s'est pas levé », mais parce qu'il a été donné par une femme, ce qui est inadmissible du point de vue des préceptes religieux endossés. Le silence ou l'opposition dans un entretien peuvent être justifiés de la même manière. Comme le raconte cette référente laïcité citoyenneté au sujet d'un autre mineur :

« Au début c'était : tu devrais te couvrir un peu plus, des choses comme ça et puis ensuite, un discours qui a commencé à monter en pression, en disant : si t'étais ma femme, tu serais voilée. Qu'est-ce que c'est que cette attitude ? » (Entretien. Référent laïcité et citoyenneté, femme, Direction territoriale, 27 juin 2017).

Dans une profession de plus en plus féminisée, l'argument est loin d'être sans importance, puisqu'il discrédite d'emblée plus de la moitié des professionnels, dont le discours ne mériterait même pas d'être entendu⁹¹.

⁹¹ Limitée par un numérus clausus de 30% jusqu'en 1975, la place des femmes dans le métier d'éducateur a ensuite régulièrement augmenté, jusqu'à représenter plus de la moitié des effectifs à la fin des années 2000. Voir Nicolas Sallée, « Les éducateurs de la Protection judiciaire de la jeunesse à l'épreuve de l'évolution du traitement pénal des jeunes délinquants », *Champ pénal/ Penal field* [En ligne], Vol. VII | 2010. Ce

De la même manière, ce registre permet d'opposer aux arguments éducatifs un métarécit à ambition universelle. Dans le cas des mineurs observés ici, ce récit est loin d'atteindre la sophistication et la cohérence de celui de leurs homologues de l'autre groupe, qui mêle souvent habilement théologie et géopolitique (voir *infra*). Il est plus facilement complotiste et/ou apocalyptique, mais n'en fournit pas moins des explications générales à leur situation personnelle et par sa structure offre peu de prises au démenti et à la contradiction⁹². Ainsi E.017, peut-il imputer les guerres, les inégalités entre riches – qu'il nomme des « voyous en cravates » – et pauvres à l'influence des « juifs », qui « dirigent le monde, ne se mélangent pas et sont protégés » et à ce titre méritent de mourir, par exemple lors de l'attaque de l'Hyper Casher de la porte de Vincennes, en janvier 2015. E.110 le rejoint partiellement sur ce point, mais ajoute l'influence des *Illuminatis*⁹³. En détention, il se confectionne même un tee-shirt portant l'inscription « Hollande = *Illuminati*, Marine = Israël ». Tous deux convergent pour voir dans l'islam radical la meilleure solution pour mettre fin à cette situation. Ils sont rejoints en cela par E.066, un jeune d'origine africaine qui alterne les exclusions scolaires, l'errance, la consommation d'alcool et de cannabis, le trafic de drogue, la violence et un discours dur sur l'islam assorti de pratiques rigoristes, comme le refus de serrer la main à des femmes et qui voit dans les attentats contre Charlie Hebdo un signe précurseur d'une guerre à venir entre croyants et mécréants, prélude à la fin du monde.

Ces récits peuvent prêter à sourire, mais ils modifient l'interaction éducative. D'abord en la déportant d'un terrain individuel et volontiers psychologisant à une dimension collective, plus ou moins politique. On passe en effet de la trajectoire personnelle du mineur et de son

mouvement se poursuit par la suite, les femmes représentant en 2013 et 2014, 66 et 65% des nouveaux entrants.

⁹² Les visions complotistes interprètent le monde social comme le résultat des menées de forces occultes, puissantes et organisées. Elles articulent des éléments fantaisistes et des faits avérés pour démontrer leur bien fondé et demeurent de ce fait assez solides : toute tentative de réfutation devient immédiatement la preuve de l'existence du complot. Sur ce point, voir notamment Richard J. Hofstadter, *The paranoid style in American politics and other essays*, Harvard, Harvard University Press, 1965 et Albert A. Harrison et James Moulton Thomas, « The Kennedy assassination, unidentified flying objects, and other conspiracies: Psychological and organizational factors in the perception of "cover-up" », *Systems Research and Behavioural Science*, 14, 1997, pp. 113- 128.

⁹³ Les *Illuminatis* sont des sociétés secrètes qui ont existé dans plusieurs pays et sous des formes différentes à partir du XVI^e siècle et qui sont soupçonnées de vouloir dominer le monde en infiltrant les gouvernements et les multinationales. Elles occupent, avec la Franc Maçonnerie une place de choix dans les théories du complot dès la fin du XVIII^e siècle. Voir notamment l'ouvrage de John Robison, *Proofs of a Conspiracy against all the Religions and Governments of Europe, carried on in the Secret Meetings of Free-Masons, Illuminati and Reading Societies, etc., collected from good authorities*, Londres, T. Cadell & W. Davies, 1797.

rapport à l'acte commis à une causalité extérieure, supérieure, dans laquelle tout prend sens. Ce déport s'accompagne d'un renversement normatif, du « mal » vers le « bien ». Le récit projette en effet magiquement le mineur d'une position de délinquant, de « jeune à problèmes » dans le camp de la « vertu » et de la « vérité ». Ceci fonctionne bien entendu comme un discours de justification (où plutôt qui permet de ne pas avoir à justifier des actes concrets), mais également comme une revalorisation.

Il redonne en effet à ceux qui s'en saisissent une certaine autonomie tant par rapport à leur existence chaotique que vis-à-vis des discours souvent misérabilistes qui sont tenus sur eux par les travailleurs sociaux et judiciaires. D'une situation de victimes, ils passent à celle d'acteurs. Alors que tout leur rappelle continuellement qu'ils sont socialement des parias (dans leur famille, à l'école, dans le monde du travail), ils peuvent enfin prétendre passer « du bon côté », dans un ordre nouveau qui promet de bouleverser les hiérarchies antérieures. Peu importe ici qu'à la différence des « engagés », ils ne militent guère pour faire advenir cet ordre et que la plupart de leurs comportements (en matière de drogue ou de délinquance par exemple) entrent frontalement en contradiction avec celui-ci. La simple possibilité de son existence, comme la simplicité de la division qu'il propose (« croyants » / « mécréants ») constituent des ressources pratiques dont ils peuvent se saisir, tant dans les conflits qui les opposent au quotidien avec les institutions, leurs familles ou leurs pairs que dans la construction d'une fragile estime de soi.

Cette estime de soi est renforcée par l'action institutionnelle. En exhibant une dangerosité potentielle, ils sont davantage pris au sérieux que leurs homologues « seulement » délinquants. En effet, la simple possibilité d'un passage à l'acte (du départ en Syrie à l'attentat) qu'ils évoquent en parole renforce l'attention et la prise en charge dont ils font l'objet. Les entretiens font clairement ressortir la crainte constante et partagée qu'un mineur suivi par le service ne fasse la Une de l'actualité à la suite d'un acte particulièrement grave.

« Les gens étaient inquiets d'être responsables de ne pas voir, raconte cette cadre d'unité éducative. C'est ça l'idée : je n'ai pas envie qu'on me dise que j'ai pas vu, et je suis responsable parce que je n'ai pas vu ». (Entretien. Responsable d'unité éducative, femme, UEMO, 30 mai 2017).

Quand E.110 lâche en entretien « ne vous inquiétez pas pour moi, j'ai des contacts qui vont s'occuper de moi », on comprend facilement l'inquiétude légitime de son éducateur, à plus forte raison que celui-ci n'a guère les moyens de vérifier la véracité de ses propos.

La sidération provoquée par les attentats survenus en France en 2015 et 2016, les pressions externes (par le biais des cellules préfectorales de suivi de la radicalisation et d'accompagnement des familles ou encore des renseignements territoriaux) comme les tensions internes à la PJJ (via les responsables hiérarchiques et les référents laïcité et citoyenneté (RLC)) contribuent à ce que les situations identifiées comme relevant de la radicalisation bénéficient d'une prise en charge plus serrée et plus collective que les suivis « habituels ». Nous avons ainsi pu constater lors de nos pérégrinations dans les différents services visités que ces situations mobilisaient les attentions et l'énergie de nombreux membres de l'institution (ce qui suscite parfois l'exaspération de certains professionnels ou responsables d'unité, qui critiquent « un effet de mode » et rappellent que les mineurs signalés pour radicalisation ne constituent qu'une infime partie des situations et des problématiques auxquelles sont quotidiennement confrontées les éducateurs). Bien que la position occupée par les RLC varie fortement d'une direction territoriale à l'autre, en fonction de la façon dont ils habitent le poste, il n'est ainsi pas rare que ceux-ci soient présents lors des entretiens avec les jeunes signalés, pour apporter leur expertise sur les cas jugés préoccupants. Plus largement, les entretiens menés auprès des professionnels et les observations réalisées dans les locaux de l'institution laissent à penser que les cas de « radicalisation » suscitent de nombreuses discussions et échanges informels. La crainte toujours présente d'un passage à l'acte (encore plus vive dans le cas des services de villes auparavant touchées par des attaques terroristes) et la pression hiérarchique accrue, poussent de nombreux professionnels à socialiser le risque et à évoquer et partager ces cas avec l'ensemble du groupe :

« On a peut-être peur de se retrouver seul dans ce genre de situation, explique cet éducateur, et je pense qu'on fait beaucoup plus appel à nos collègues, ou à d'autres professionnels d'un autre champ disciplinaire » (Entretien. Educateur, homme, UEMO, 29 mai 2017)

En retour, l'attention institutionnelle qu'ils reçoivent conforte les jeunes dans leurs postures de radicalité.

2.4. Radicalité *rebelle*, oppositions familiales et engagements en miroir

Enfin, on ne peut pas terminer ce chapitre sans dire un mot sur la radicalité *rebelle*, qui se distingue de celle *agonistique* par le fait que le contrôle familial empêche de la collectiviser dans des groupes de pairs et de celle *apaisante* par le fait qu'elle a véritablement une dimension violente, dont la famille est la cible, même si les actes peuvent concerner d'autres individus.

2.4.1. Une reformulation des conflits familiaux

Parmi les situations observables sous ce registre, les plus simples et communes peuvent s'analyser comme des formes d'opposition frontale et individuelle aux parents. E.109, par exemple se convertit à l'islam et déclenche les foudres de son père, musicien espagnol. Celui-ci explique : « c'est une grande erreur de ne pas avoir baptisé ma fille, car si elle était chrétienne-catholique, elle ne se serait pas tournée vers l'islam, avant d'ajouter, le jour où ma fille se marie avec un musulman, je m'éloignerai d'elle : je ne veux pas d'arabe dans la famille ». Cela a l'avantage d'être clair et il ne faut pas être grand clerc pour expliquer la situation... C'est également le cas de E.117, une autre jeune femme, signalée par sa mère pour « radicalisation », quand bien même les éléments apportés restent ténus.

Née en 2000, elle a un frère aîné et évolue dans une famille catholique, non pratiquante. Son père est militaire dans l'infanterie et participe à de nombreuses opérations extérieures (OPEX), comme au Kosovo, ou en 2010 au Tchad. Sa mère est pour sa part assistante maternelle. Les relations dans le couple se détériorent vers 2012, Mme évoquant même une « cassure ». E.117 effectue une scolarité normale au collège (elle obtient le brevet), mais en seconde, ses résultats se dégradent, au point qu'elle doit délaisser les filières générales. Elle est orientée contre son souhait en 1^{ère} STMG (sciences et technologies du management et de la gestion), alors qu'elle aurait souhaité ASSP (Accompagnement, soins et services à la personne). Quinze jours après la rentrée, elle met fin à sa scolarité et reste chez elle à regarder des séries et surfer sur internet. La tension familiale est perceptible dans les rapports et l'un des sujets de tensions est notamment l'islam, durement critiqué chaque fois qu'un attentat est commis en son nom. Son frère lui lâche même lors de l'une de ces discussions : « j'espère que tu ne vas pas nous ramener un arabe ». De violentes disputes éclatent également avec le père, qui entre par exemple dans une « colère noire » lorsqu'elle commente un reportage télévisé en disant « les médias nous mentent, il faut arrêter de croire ces histoires de radicalisation ». Dès lors, la mineure ne prend plus ses repas à table et ne sort guère de sa chambre.

On voit ici que l'islam (dont rien ne dit pour l'instant qu'il soit « radical ») s'intègre dans une conflictualité adolescente assez classique, que l'on pourrait mettre en parallèle dans ses manifestations avec l'anorexie par exemple. Le fait que le père soit catholique et surtout militaire – ce qui implique, compte tenu du contexte, qu'il soit engagé dans des combats contre des groupes armés de religion musulmane – le rend particulièrement sensible à la question de l'islam. Et l'on comprend bien que la conversion de sa fille ait été vécue comme « un séisme », ce qui était sans doute l'objectif. On perçoit moins une dimension réparatrice et interne (comme avec la radicalité *apaisante*) qu'une manière de provoquer une réaction des proches sur un terrain qui va nécessairement les déstabiliser, compte tenu de l'histoire familiale. En ce sens, ce type de radicalité *rebelle* n'est guère qu'un recodage de formes plus traditionnelles d'opposition adolescente.

On trouve également des versions masculines de ce type de registre, mais dont la colère – suivant une ligne de pente traditionnelle des divisions de genre – apparaît plus volontiers tournée vers l'extérieur.

E.013 est un jeune garçon mis en examen pour apologie directe et publique d'un acte de terrorisme. Les rapports font état d'un lourd passif de maltraitance de la part de son père sur ses compagnes successives, en partie liée à sa consommation d'alcool. Sa mère n'échappe pas à cette violence, qui semble s'être installée « de manière régulière et récurrente au sein de son couple ». Elle enchaîne les épisodes dépressifs, avec même un internement dans une clinique psychiatrique, avant de finir par divorcer après un nouvel épisode de violence conjugale. Dans ce contexte structurellement conflictuel, E.013 en vient dans un premier temps à reproduire des comportements dont il est le témoin : il insulte sa mère, la frappe ainsi que sa sœur aînée. Sa colère s'exprime également à l'école, par l'indiscipline et l'absentéisme. Puis, il se convertit à l'islam (il a été baptisé catholique), par le biais d'un ami qui le guide dans la lecture du Coran. Cette conversion semble remplir une double fonction. D'abord, elle donne un cadre à E.013. Les prières quotidiennes, la fréquentation de la mosquée 3 ou 4 fois par semaine, le ramadan, les interdits alimentaires, lui auraient donné des repères. « Je me suis senti mieux, je me suis mieux comporté », explique-t-il. En ce sens, la routine de l'encadrement religieux est *apaisante* dans une configuration familiale marquée par l'imprévisibilité et les tensions.

Ensuite et surtout, la religion consacre une rupture avec le père, dont la consommation d'alcool semble avoir augmenté avec le temps, qui est explicitement hostile à l'islam et tient régulièrement des propos racistes. « Il a réussi son coup, déclare d'ailleurs ce dernier aux éducateurs, il est très fort, il avait deux solutions pour se faire remarquer : être homosexuel ou devenir musulman, bravo à lui, il a tapé fort ». L'antagonisme entre père et fils s'accroît, le premier envoyant « des photos contre l'islam » sur le téléphone du second et la paix que le mineur dit ressentir parfois ne suffit pas toujours à contenir sa colère,

par exemple lorsqu'il publie sur Facebook un commentaire justifiant les massacres de la rédaction de Charlie Hebdo « car ils n'avaient pas le droit de faire de telles caricatures », motif de sa mise en examen.

La lecture des dossiers qui relèvent de ce registre de radicalité, laisse une impression persistante de profonde colère. Une colère individuelle du jeune, qui prend une forme spécifique en raison des structures spécifiques des familles de ce groupe. Celles-ci diffèrent de celles qui composent le gros des formes *agonistiques* et *apaisantes* de radicalité. Elles ne cumulent pas l'ensemble des difficultés sociales, économiques ou sanitaires de ces dernières. Elles sont plus volontiers stables, même si de lourds et parfois sourds conflits les traversent. Malgré cela, elles encadrent leurs enfants. Et tout se passe précisément comme si la combinaison des conflits internes à la famille et de l'encadrement du mineur – qui lui interdit de trouver un exutoire externe par exemple dans des bandes de jeunes – produisait cette colère, qui explose ensuite contre les parents qui en sont jugés responsables. Il n'est sans doute pas anodin que dans les cas présentés ici, ces derniers soient de baptême catholique, même s'ils ne sont pas pratiquants. Des situations similaires sont également observables dans des familles juives ou athées.

2.4.2. Embrasser l'image honnie

C'est sans doute au même prisme qu'il faut évaluer ce que l'on pourrait nommer des engagements *en miroir*, c'est-à-dire aux côtés de ceux que combat ou a combattu la famille. Les cas sont assez fréquents, même s'ils ne relèvent plus de la radicalité *rebelle* dès lors qu'ils perdent leur dimension individuelle. Mais on touche là à l'une des principales limites des classifications, qui donnent certes une intelligibilité à la complexité sociale, mais la figent parfois un peu trop.

Aussi peut-on mentionner le cas de E.127, dont le père, de nationalité lituanienne, qui est explicitement raciste (« il n'aime pas les arabes ») et surtout combat dans les rangs de la Légion étrangère française sur les terrains où elle est déployée. La conversion à l'islam attise les affrontements entre eux. Le mineur, qui affiche comme projet professionnel « de combattre en tant que moudjahidine », truffe ses phrases de versets du Coran et explique que le 11 septembre est « justifié par rapport à tout ce qu'on fait les américains », estimant qu'il est « infamant que son père soit au service d'une armée qui tue des musulmans dans le monde entier ». En retour, ce dernier considère que la conversion de son fils « constitue un obstacle à tout projet de vie familiale commun ».

Epouser au domicile du père – absent pour de longues missions – la cause et les pratiques des ennemis qu’il va combattre au loin constitue à n’en pas douter l’une des façons les plus brutales d’exprimer une colère contre l’abandon et l’une des manières les plus sûres de provoquer une réaction. Le fait que cette révolte soit ensuite partagée avec d’autres et vienne nourrir un projet collectif de *hijra* voire d’attentats n’enlève rien au caractère profondément *rebelle* de l’impulsion radicale.

On pourrait classer dans le même registre d’engagement en miroir le cas de E.089, un jeune kurde condamné pour tentative d’assassinat et dont l’action – revendiquée au nom de l’Etat islamique – semble plutôt relever, à la lumière des éléments disponibles dans les dossiers, d’une forme de radicalité *rebelle* en raison de l’apparente solitude de l’auteur. Mais là encore, ne fétichisons pas les catégories et étudions plutôt les dynamiques.

Né en Turquie, de parents kurdes, il arrive en France à l’âge de 11 ans. Il est le second d’une fratrie de trois. Le père est réfugié politique, qui a dû fuir la Turquie après avoir été emprisonné pour son engagement dans la cause kurde. Celle-ci se poursuit en France. Comme l’indique un rapport : monsieur reste très militant et impliqué dans la défense et l’avènement d’une nation kurde indépendante. Par exemple, dans l’appartement il y a des drapeaux kurdes, des drapeaux du parti en guise de nappe, une pendule du parti. Monsieur nous parle du fait d’avoir des discussions politiques avec les autres kurdes que les époux fréquentent ».

Les enfants sont semble-t-il tenus à l’écart des discussions, même s’ils sont en permanence immergés dans ce bain politique, d’autant plus d’actualité que deux tantes paternelles sont parties combattre l’Etat islamique, dans les rangs des milices kurdes.

Les parents parlant mal ou pas le français, les enfants se chargent de les épauler. L’aîné se voit confier les tâches administratives et les démarches les plus importantes, E.089, les contingences domestiques ou quotidiennes. Dans le même temps, le couple parental fait preuve pour leurs enfants d’une volonté « d’hyper intégration sociale et scolaire », en les poussant notamment à beaucoup travailler à l’école. Tous deux ont ainsi d’excellents résultats. Le frère aîné du mineur, scolarisé dans le même établissement, exerce par ailleurs un contrôle très serré sur lui et ses fréquentations.

Entre la faible maîtrise de langue française des parents, qui exige une présence presque constante des enfants, et le contrôle exercé sur les relations de ces derniers, la famille a une vie sociale qui se limite surtout aux voisins de l’immeuble et à des membres de la diaspora kurde de la ville.

Occupant une position subalterne dans la fratrie, n’ayant pas accès au dialogue avec son père (« par respect, il était impossible – note une éducatrice – qu’un fils puisse argumenter contre son père quelque soit le sujet »), témoin de violences conjugales croissantes et tenu à l’écart de possibles sociabilités extérieures, E.089 semble avoir littéralement explosé. En l’espace de quelques semaines, il se

referme sur lui-même, et sans que personne ne puisse l'anticiper, perpètre son attaque, qu'il revendique au nom de l'Etat islamique. Sans accès au dossier judiciaire, il est difficile d'avoir des certitudes, mais on perçoit assez bien cette dynamique d'engagement *en miroir*, dont nous avons parlé pour E.127 et qui permet de capter l'attention. La psychologue en charge de la MJIE formulait d'ailleurs l'hypothèse assez convaincante que le mineur trouvait dans son acte et sa revendication « une réponse pour exister et s'affirmer face à son père perçu par lui comme accaparé par son combat politique de défense du peuple kurde. E.089 par son passage à l'acte devenait l'unique objet des préoccupations paternelles ». On peut ajouter que l'acte les rapproche paradoxalement. Par son attaque, le mineur se hisse sur le terrain de la violence politique, dont il était tenu à l'écart. Il y accède de surcroît comme acteur de plein droit, au même titre que son père (et son grand père, lui aussi militant). Enfin, il y partage avec lui une expérience particulièrement marquante : celle de l'incarcération. Cette communication inédite entre le père et le fils perturbe d'ailleurs les canaux ordinaires d'échange entre eux. Comme l'écrivent des psychologues dans un autre rapport : « depuis le passage à l'acte de E.089, M. fait un blocage sur la langue française notamment lorsqu'est abordée la question de la détention. A l'inverse E.089 dit ne pas parler le kurde alors qu'il le maîtrise parfaitement. Nous n'avons pas d'explication précise au fait que le père ne parle plus la langue du fils et le fils la langue du père, mais cette circonstance est tout à fait extraordinaire vue de l'extérieur ».

Il est bien entendu possible que E.089 ait été en contact avec des militants de l'Etat islamique, ou qu'il ait participé à des groupes comme ceux que fabriquent les « engagés ». Mais sa trajectoire semble distincte, car la dimension collective y est beaucoup moins présente. Et au contraire, la colère qui s'exprime est bien plus visible, à tel point d'ailleurs que c'est l'un des rares mineurs de l'enquête qui portera réellement des coups susceptibles de tuer.

Après avoir détaillé les différents modes d'appropriation du registre subversif par les mineurs du groupe des « révoltés », il nous faut à présent nous intéresser aux jeunes « engagés ». Nous commencerons par considérer dans le chapitre suivant les trajectoires et les projets parentaux, les propriétés des configurations familiales qui favorisent le développement de la radicalité utopique.

Chapitre 3. Les conditions familiales d'une radicalité *utopique*

Dans son travail d'analyse, une fois le terrain terminé, le chercheur fait tourner ses concepts, cherche de nouvelles références et relit souvent des textes à la lumière de ses questionnements du moment. Et parfois, l'un d'eux produit un effet de révélation, tant il s'ajuste à la situation étudiée et permet de la problématiser. La compréhension des mécanismes qui vont conduire nombre de jeunes de l'enquête à endosser une radicalité *utopique*, ainsi que de la forme que celle-ci va prendre doit beaucoup à la relecture d'un texte de Pierre Bourdieu, intitulé « les contradictions de l'héritage », dont nous nous permettons de citer un large extrait, car il va nous guider dans notre enquête.

« Dans le cas du père en voie d'ascension à trajectoire interrompue – écrit Bourdieu – l'ascension qui amène son fils à le dépasser est en quelque sorte son propre accomplissement, la pleine réalisation d'un "projet" brisé qu'il peut ainsi achever par procuration. (...) Mais en ce cas, le désir du père, si réaliste soit-il au demeurant s'amplifie parfois démesurément, au delà des limites du réalisme : le fils ou la fille, constitués en substituts de père, sont chargés de réaliser à sa place et, en quelque sorte par procuration, un moi idéal plus ou moins irréalisable : on rencontre ainsi beaucoup d'exemples de pères ou de mères qui, projetant sur leur fils des désirs et des projets compensatoires, lui demandent l'impossible. C'est là une des sources majeures de contradictions et de souffrances : nombre de personnes souffrent *durablement* du décalage entre leurs accomplissements et les attentes parentales qu'ils ne peuvent ni satisfaire ni répudier. Si l'identification au père et à son "projet", constitue sans doute une des conditions nécessaires de la bonne transmission de l'héritage (surtout peut être quand il consiste en capital culturel), elle n'est pas condition suffisante de réussite de l'entreprise de succession (...) qui est aujourd'hui subordonnée aux verdicts de l'Ecole et passe donc par la réussite scolaire. Ce que l'on appelle communément les "ratés" sont essentiellement ceux qui ont raté le but qui leur était socialement assigné par le "projet" inscrit dans la trajectoire parentale et dans l'avenir qu'elle impliquait. Si leur révolte se retourne indistinctement contre l'école et contre la famille, c'est qu'ils ont toutes les raisons d'éprouver la complicité, qui malgré leur opposition apparente, unit ces deux institutions et qui se

manifeste dans la *déception* dont ils sont la cause et l'objet. Ayant tué les attentes et les espérances du père, ils n'ont pas d'autre choix que de s'abandonner au désespoir de soi, en reprenant à leur compte l'image totalement négative que leur renvoient les verdicts des deux institutions alliées ou de tuer symboliquement, dans son principe même, le "projet" parental en prenant le contrepied, en tout, du style de vie familial, à la façon de cet adolescent qui, fils d'un ingénieur de gauche, s'engage dans les plus basses besognes du militantisme d'extrême droite⁹⁴ ».

Il n'est pas coutume de citer d'aussi longs passages d'un texte, mais il va nous servir de programme de travail, car il dépeint plusieurs des caractéristiques saillantes du groupe des « engagés ». Dans les (sur)investissements familiaux dont ils font l'objet d'abord. Dans ceux concernant l'école ensuite, qui conduit à sacrifier beaucoup de chose sur l'autel de la réussite scolaire (depuis les sociabilités de pairs à l'histoire familiale et à la trajectoire migratoire). Ces deux aspects, particulièrement tenus dans le groupe des « révoltés », sont ici massifs. Ils constituent même une propriété modale des « engagés ». Ils seront étudiés en détail dans ce chapitre, qui montrera successivement comment se fabrique un projet d'ascension sociale par procuration, dans un contexte migratoire, puis les efforts des familles pour « produire » de bons élèves, afin de réaliser ce projet familial.

Ensuite, dans le chapitre 4, nous verrons comment ce projet, inséparablement familial et scolaire, échoue, tout autant en raison d'une intensification de la compétition scolaire à la fin du collège et au début du lycée. Insuffisamment préparés à l'affronter en raison de la faiblesse de leur capital culturel hérité, ils sont durement frappés par les multiples marques de mépris institutionnels pour les « moyens » et par les remarques, voire les brimades de leurs camarades aux attitudes et aux connaissances plus immédiatement ajustées aux exigences de l'école.

Cette double déception du projet familial et scolaire va les conduire à rejeter en bloc ces deux institutions et à s'approprier un registre radical qui permet de refuser l'héritage sans complètement le renier, puisqu'il fait appel aux dispositions scolaires, réorientées sur le terrain du dogme religieux. Ce sera l'objet du chapitre 5.

⁹⁴ Pierre Bourdieu, « les contradictions de l'héritage », dans *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993, pp.712-714.

Mais commençons par le début en étudiant les propriétés et les modalités de fonctionnement des configurations familiales dans lesquelles évoluent les jeunes « engagés ». Comprendre les spécificités de ces systèmes de relation, suppose d'abord de s'intéresser aux trajectoires familiales. Les parcours parentaux conditionnent en effet largement les agencements familiaux et, dès lors, les dispositions intériorisées par les jeunes du groupe « engagement ».

3.1. Une ascension sociale par procuration.

Quand on retrace les trajectoires et les positions occupées par les parents et les grands-parents de « jeunes engagés », on est frappé par la constance de certaines caractéristiques, au-delà de la diversité évidente des configurations familiales. Ainsi, toutes ces familles partagent des attentes fortes d'une réussite sociale des enfants (dans une logique le plus souvent d'ascension sociale par procuration) et, corrélativement, l'emphase portée sur la réussite scolaire de leur progéniture.

3.1.1. Mobilités ascendantes et intégration au groupe établi.

L'analyse quantitative réalisée à propos des parents des jeunes du groupe « engagement » a permis de montrer qu'une majorité de ces familles – au moins pour ce qui concerne l'engagement *jihadiste* – avaient fait l'expérience d'une immigration récente en France – depuis les pays du Maghreb, pour la plupart – et qu'elles étaient issues des milieux populaires et, plus particulièrement, des fractions stables de la classe ouvrière. Pour utiles qu'elles soient, ces indications ne suffisent pas toutefois à caractériser précisément les configurations familiales au sein desquelles évoluent l'essentiel des jeunes « engagés ». Il faut dès lors prendre en compte dans le détail les parcours migratoires et envisager notamment le sens et les inclinaisons des trajectoires parentales.

Dans l'écrasante majorité des cas, l'installation en France constitue pour ces parents migrants dits de « première génération » une étape importante d'une trajectoire sociale ascendante ou, à tout le moins, représente une voie de sortie et une résolution légitime d'une situation devenue impossible dans leur pays d'origine. Les récits biographiques que

composent les éducateurs et les différents professionnels de la PJJ donnent ainsi à voir des parents issus souvent de milieux modestes, de familles marquées et fragilisées parfois par des ruptures biographiques importantes, comme des maladies graves, ou encore la séparation ou le décès d'un ou des deux grands-parents. Compte tenu de ces positions d'origine, la situation qu'ils parviennent finalement à occuper et à pérenniser à la suite de leur immigration en France, par le biais notamment de l'école et de l'accumulation d'un petit volume de capital culturel certifié, se conçoit dès lors comme une forme d'ascension sociale. Si cette élévation est bien souvent modeste, elle conditionne toutefois pour une large part leurs attentes d'une réussite scolaire de leurs enfants, ainsi que les logiques de fonctionnement de la configuration familiale.

Dans celle-ci est privilégiée l'intégration au pays d'accueil et l'intériorisation de ces normes et valeurs, cette intériorisation se faisant bien souvent aux dépens de la transmission aux générations suivantes des valeurs et des schèmes culturels et religieux et, plus largement, des principes de vision et de division du groupe social d'origine⁹⁵. Sont ainsi mentionnés dans plusieurs rapports la situation de couples venus des pays du Maghreb et du Moyen-Orient n'ayant jamais cherché à faire apprendre leur langue d'origine à leurs enfants, alors qu'ils continuent de la parler régulièrement entre eux. La mauvaise maîtrise du français chez certains entraîne même parfois des difficultés de communication intergénérationnelle au sein de ces familles. De même sont régulièrement décrits dans les rapports des parents de confession musulmane, simples croyants ou pratiquants assidus, qui n'ont pas voulu transmettre à leur progéniture leurs conceptions, croyances et pratiques religieuses.

Les parents de E.009, immigrés algériens bénéficiant d'une situation sociale stable dans le sud de la France et musulmans pratiquants, déclarent ainsi avoir laissé « libre de leurs choix » leurs enfants au sujet de la religion. Celle-ci s'avère dès lors peu investie, y compris par E.009, mis en examen après avoir fomenté le projet avec trois autres jeunes de partir en Syrie rejoindre les rangs de l'organisation Etat Islamique. Pour E.088, c'est le choix de sa mère, chef de projet d'origine marocaine installée dans le nord de la France, de ne pas lui avoir enseigné l'arabe et les fondements de la religion musulmane qui aurait favorisé selon lui ses prises de contact avec des réseaux de militants jihadistes. De la même manière, E.108 affirme que ses parents, tous deux d'origine algérienne, ne lui ont rien appris de la religion musulmane et que « si [ma mère] m'avait enseigné des choses sur la religion, je n'aurais pas été chercher sur internet ».

⁹⁵ Sur ces dynamiques d'intégration sociale des familles immigrées dans leur pays d'accueil, voir notamment Louis Wirth, *Le ghetto*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2006.

C'est avec une amie convertie avec qui elle échange en ligne qu'elle se rend pour la première fois dans une mosquée et décide à partir de 2015 de porter le voile, ce que condamnera sa mère, arguant que les motivations de sa fille « ne seraient pas sérieuses ».

On pourrait multiplier à l'envie l'évocation de situations semblables. Ce sont encore les exemples – plus rares – de francisation de certains prénoms, ceux des enfants et parfois aussi des parents, qui illustrent les spécificités de ces familles. L'ambiguïté inhérente à la situation des populations immigrées semble se résoudre dans ces configurations familiales où les parents se vivent en ascension sociale, par l'oblitération pure et simple des principes de vision et de division de la société d'origine, auxquels sont dès lors substitués les normes et les valeurs inculquées par l'école française⁹⁶.

Dans le cas des parents de E.025, immigrés algériens issus des milieux populaires, cette tendance est particulièrement marquée : leurs enfants ne parlent pas arabe, ne sont jamais partis en vacances en Algérie, ne connaissent rien de la religion musulmane. Le père et la mère, bien que divorcés, partagent et s'accordent sur des principes d'éducation fondés sur l'assimilation, n'ayant manifestement partagé avec leurs enfants aucun élément de la culture de leur société d'origine. L'engagement de E.025, qui a tenté de rejoindre la Syrie en 2016, de même que sa conversion à la religion musulmane et son projet maintenu après son retour d'un exil dans un « pays musulman », sont dès lors pour eux absolument inaudibles et incompréhensibles, comme l'indique le rapport de fin de contrôle judiciaire du mineur « engagé » : « On n'a pas l'impression (...) que la question de la religion, de la pratique de E.025 ait fait l'objet d'échanges dans la famille depuis son retour. E.025 dit ne pas pouvoir discuter avec ses parents de ses croyances religieuses qu'ils ne comprennent pas, n'entendent pas ».

Une majorité des familles étudiées présentent des traits similaires. L'inclination à l'assimilation au groupe dominant est d'autant plus forte que les parents se vivent et se perçoivent comme étant en voie d'ascension sociale, comme des « marginaux » sur le point de rejoindre les « établis », pour reprendre les catégories de Norbert Elias et John L. Scotson⁹⁷. Bien sûr, la substitution des valeurs et des normes du pays d'accueil à celles du pays d'origine n'est jamais absolue et complètement effective. Elle semble toutefois être considérée au sein de ces familles comme une condition nécessaire de l'intégration de leurs

⁹⁶ Abdelmalek Sayad, « Les enfants illégitimes (1^{ère} partie) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 25, janvier 1979, pp. 61-81 ; « Les enfants illégitimes (2^{ème} partie) », *Ibid.*, vol. 26-27, mars-avril 1979, pp. 117-132.

⁹⁷ Norbert Elias et John L. Scotson, *Logiques de l'exclusion*, *op. cit.*

membres (et plus particulièrement des membres des jeunes générations) à la société d'accueil, au principe ici de la place centrale accordée à l'institution scolaire.

Dans de rares cas, les ruptures biographiques et les moments de crise qui fragilisent cette dynamique ascendante et perturbent la stabilité de ces familles peuvent entraîner des dynamiques contraires, dans le sens d'une réaffirmation des normes et des formes de solidarité du groupe d'origine. Il faut évoquer dans cette perspective le cas limite de la famille de E.055, jeune homme mis en cause pour des faits relevant de l'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste, qui avait tenté de rejoindre les rangs de l'Etat Islamique en Syrie à la fin de l'année 2015.

Le père de E.055 est né au Maroc dans les années 1960. Il n'a pas connu son propre père, ouvrier mort électrocuté sur un chantier de construction et est dès lors élevé par son frère aîné, âgé de 16 ans à sa naissance. Venu en France à l'âge adulte avec sa femme pour trouver du travail, il s'installe dans une ville du centre du pays. Il gravit progressivement les échelons hiérarchiques de la société de nettoyage qu'il intègre avec sa femme qui y est également employée, et finit par devenir chef d'une équipe au sein de cette entreprise. Cette élévation sociale relative, réalisée suite à l'installation en France, commande et détermine pour une large part l'organisation de la vie familiale et la forme de l'éducation des enfants du couple, tous nés dans le pays d'accueil. Si le couple parental, tout deux musulmans pratiquants, fonctionne pratiquement sur le modèle traditionnel d'une division genrée des rôles entre un père chef de famille exerçant un contrôle sur les agissements et les orientations des différents membres de la famille et une mère vouée à la gestion matérielle du foyer, les enfants sont fortement encouragés à poursuivre des études longues. Ainsi en est-il pour E.055, qui après avoir suivi une scolarité sans problème en primaire et au collège (il obtient une mention « Assez bien » au brevet) poursuit au lycée dans une seconde générale. C'est aussi le cas de sa sœur aînée, qui suite à l'obtention de son baccalauréat, s'inscrit à l'université, s'orientant dans un premier temps vers une licence de gestion, puis dans la filière juridique. Cette importance accordée par le couple parental et plus particulièrement par le père, à la réussite scolaire des enfants se donne particulièrement à voir dans le cas du frère aîné de E.055, dont les problèmes cognitifs l'empêchent de suivre un parcours scolaire équivalent à celui du reste de la fratrie. Le père surinvestit alors l'encadrement de ce fils, dans l'espoir que celui-ci puisse obtenir malgré tout un diplôme, comme l'explique la psychologue de l'UEMO en charge de la mesure judiciaire d'investigation de E.055 : « L'orientation SEGPA du frère aîné, [...] ça a été déterminant dans le discours du père. Le père me disant, très vite [...] « je me suis focalisé sur [le frère aîné de E.055], parce qu'il avait besoin d'aide, parce qu'il n'y arrivait pas. Il avait de gros problèmes à l'école ». Et je comprends qu'il me dit qu'il a tellement soutenu son fils, que son fils a pu aller en CAP mécanique, mais n'a même pas passé le diplôme mais que grâce à son père, il a pu au moins aller en CAP » [Entretien. Psychologue, femme, STEMO. 19 avril 2017].

La stabilité de la situation familiale va finalement être rompue en 2014 : le père se retrouve en effet fragilisé par une grave maladie, qui l'oblige à multiplier les arrêts de travail. La mère, très éprouvée par la situation de son mari, tombe également malade, bouleversant encore un peu plus la cellule familiale. Cette suite resserrée de ruptures biographiques altère et redéfinit largement l'espace des possibles des enfants de la famille, qui interrompent dès lors les uns après les autres leur scolarité. Ils affirment et adoptent chacun à partir de là un mode de vie dans lequel est « donné la priorité à leur projet matrimonial » et, plus particulièrement, de mariages intracommunautaires, témoignant par là du respect des attentes familiales et des traditions du pays d'origine⁹⁸. L'ainée quitte ainsi la faculté pour rejoindre en tant qu'employée une entreprise de nettoyage, dans l'optique d'abord d'aider financièrement ses parents en difficultés, mais aussi et surtout par la suite afin de « pouvoir envisager une vie de couple ». Quant à E.055, sa moyenne scolaire diminue lors de son passage en seconde, le contraignant à s'inscrire l'année suivante en 1^{ère} technologique, cursus qu'il abandonne quelques mois après la rentrée. Inscrit par la suite en CFA et suivant un apprentissage dans une entreprise de son agglomération, il finit là aussi par s'en désengager. Il se concentre à partir de là sur sa relation avec une jeune fille de la région, également signalée pour radicalisation, qu'il épouse secrètement lors d'une cérémonie religieuse. C'est avec elle qu'il tente par la suite de rejoindre la zone irako-syrienne, alors contrôlée par l'organisation Etat Islamique.

La situation de la famille de E.055 constitue un cas unique parmi le groupe des « engagés ». Elle permet toutefois de montrer, comme en négatif, les caractéristiques saillantes des configurations familiales de cette première tendance, prises dans une dynamique d'élévation sociale et travaillées par les enjeux d'intégration au pays d'accueil.

3.1.2. La migration comme solution.

Pour nombre de familles, la migration vers la France est vécue comme le meilleur des possibles et comme une façon d'échapper à une situation difficile dans leur pays d'origine. Le dépouillement des rapports produits sur les mineurs du groupe « engagement » donne ainsi à voir plusieurs exemples d'exils forcés, motivés notamment par les persécutions politiques subies par les parents dans leurs pays d'origine. Militants nationalistes kurdes et / ou tenants d'un islamisme politique traqués par les régimes au pouvoir dans leurs pays respectifs ou parents fuyant la guerre civile algérienne dans les années 1990, trouvent avec

⁹⁸ Voir là-dessus, Beate Collet et Emmanuelle Santelli, *Couples d'ici, parents d'ailleurs : parcours de descendants d'immigrés*, Paris, Presses universitaires de France, 2012 ; des mêmes, « Couples endogames, couples mixtes : options conjugales et parcours de vie des descendants d'immigrés en France », *Migrations société*, 2013/1, n°145, pp. 107-120.

la migration vers la France une voie de salut. Bien qu'ils ne retrouvent que rarement une situation et une position sociale équivalentes à celles qu'ils ont dû abandonner – ainsi par exemple du père de E.002, ingénieur d'origine libyenne qui vivait en Tunisie avant de partir en France dans les années 1990 avec le statut de réfugié politique et qui connaîtra à partir de là de longues périodes de chômage –, l'installation en France est perçue globalement comme un événement positif dans leurs trajectoires, conditionnant pour partie les attentes parentales d'une intégration réussie au pays d'accueil.

L'histoire familiale de E.090, mis en examen pour avoir préparé un attentat et prêté allégeance à l'organisation Etat Islamique, est exemplaire de ces mécanismes. Son père, sympathisant du Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK) issu d'une famille de riches propriétaires terriens kurdes alévis très investis dans le soutien du mouvement nationaliste kurde, parvient à quitter la Turquie où il est identifié comme un agitateur grâce au soutien financier parental. Installé dans l'Est de la France avec sa femme qui provient elle aussi d'une famille de grands propriétaires kurdes de la région sud-est de la Turquie, il exerce au cours des années plusieurs activités professionnelles dans des conditions parfois difficiles (il est successivement agent d'entretien intérimaire, ouvrier dans le bâtiment, travailleur de nuit dans une entreprise sous-traitante de PSA). Celles-ci, bien qu'elles le fragilisent physiquement, n'entament pas sa reconnaissance et son appréciation pour son pays d'adoption, « pays de liberté » qu'il estime avoir « choisi » et au sein duquel il a pu poursuivre à la fin des années 1980 une activité militante et syndicale au nom des travailleurs kurdes, activité impossible à mener dans son pays d'origine autrement qu'en empruntant la voie de la clandestinité⁹⁹.

La famille multiplie dès lors les « témoignages d'allégeance » envers la France : demande et obtention de la nationalité française pour les deux parents, le père allant même jusqu'à changer de prénom pour en adopter un à consonance française au moment de l'obtention de sa nationalité, francisation des prénoms des enfants. Surtout, les parents s'accordent et concentrent leurs efforts en vue de faciliter la réussite sociale et scolaire de leur progéniture, au prix notamment d'une mise sous silence et d'une oblitération de l'histoire familiale et du passé militant du père. La configuration familiale est ainsi largement structurée autour de la scolarité des jeunes (E.090 indique que ses parents « l'ont toujours poussé » dans cette voie), promesse pour l'ensemble de la fratrie par l'accumulation de titres scolaires – le frère et la sœur de E.090 sont notamment mentionnés dans les écrits pour leurs excellents résultats à l'école - d'une « meilleure vie » au sein du pays d'adoption.

Dans le groupe « engagement », on compte une demi-douzaine de familles dont les parents sont comme ceux de E.090 des réfugiés politiques, venus pour l'essentiel des pays du

⁹⁹ Sur les engagements et les désengagements des militants du PKK à l'étranger, voir notamment Olivier Grojean, « Comment gérer une crise politique interne ? Façonnage organisationnel du militantisme, maintien de l'engagement et trajectoires de défection », *Politix*, 2013/2, n°102, pp. 63-88.

Maghreb et du Moyen-Orient. Au sein de ces familles, s'observe presque toujours le même type de fonctionnement : des parents maîtrisant rarement la langue française, qui trouvent du travail via les réseaux militants et la diaspora¹⁰⁰ ; une scolarité encadrée et encouragée pour les jeunes, qui doivent notamment servir d'interlocuteurs auprès des services administratifs. L'accent est ici aussi fortement mis sur la réussite scolaire des enfants, condition de l'intégration de ces familles. Si toutes n'entretiennent pas le même rapport à l'histoire militante familiale (mise sous le boisseau chez E.090, elle est centrale et omniprésente dans d'autres configurations), les notions de désintéressement et de sacrifice de soi, fortement valorisés dans le cadre des activités militantes, sont systématiquement réinvesties dans les discours parentaux de promotion de la réussite scolaire.

Un dernier type de trajectoire est observable dans ce registre. Les récits recueillis dans les rapports sur les parcours des mères des jeunes « engagés » donnent à voir de nombreux cas où la migration et, bien souvent en amont, l'alliance matrimoniale avec un homme déjà installé en France, constitue un moyen d'échapper à un blocage de la mobilité ascendante. Le départ vers la France via le mariage permet à ces femmes de s'émanciper de la tutelle parentale et de tenter de se soustraire au destin imposé - du fait des normes dominantes dans leur société d'origine quant à la répartition genrée des rôles sociaux - de fille puis de mère au foyer¹⁰¹. Quand bien même elles ne parviennent que rarement à l'arrivée à occuper des positions beaucoup plus élevées dans le pays d'accueil, leur parcours migratoire demeure toutefois une voie de sortie légitime et valorisée, autorisant la projection sur leurs enfants d'une réussite sociale qui leur a été déniée.

La trajectoire de la mère de E.058, qui a tenté par deux fois en 2015 et en 2016 de rejoindre la Syrie en vue d'intégrer les rangs de l'Etat Islamique, relève nettement de ce schéma. Fille aînée d'une fratrie de six enfants, elle réalise au Maroc une scolarité brillante durant toute la durée du collège mais se voit finalement refuser par son père, au nom d'une conception traditionnelle de l'éducation « où les rôles homme / femme sont différenciés », de poursuivre des études qui requéraient un

¹⁰⁰ Ce qui est un processus assez classique. Voir notamment Francesco Ragazzi *Governing Diasporas in International Relations. The Transnational Politics of Croatia and Former Yugoslavia*, Londres, Routledge, 2017.

¹⁰¹ Bien que l'on n'y trouve pas cette dimension de stigmatisation genrée et de domination masculine, le cas du père de E.076 se rapproche largement de ce modèle et de ce type de parcours. Issu d'une famille de la classe ouvrière tunisienne, il affirme aux éducateurs avoir dû se sacrifier durant son enfance et son adolescence pour nourrir sa fratrie et sa famille lorsque son propre père, âgé et malade, ne pouvait plus travailler. Ici aussi l'immigration, en Italie dans un premier temps où il rencontre sa femme puis en France, est une voie de sortie par le haut, quand bien même il mène aujourd'hui « une vie laborieuse », marquée par la précarité.

éloignement géographique inacceptable pour une fille. Déscolarisée à 15 ans et confinée à partir de là au domicile parental, elle vit aujourd'hui « cette pratique familiale et culturelle comme une réelle discrimination ». Son mariage avec le père de E.058, jeune homme d'origine marocaine installé en France depuis l'enfance, va être le moyen de son émancipation. Cette alliance matrimoniale, dont elle explique aux éducateurs qui la questionnent qu'il ne s'agit nullement d'un mariage d'amour, lui permet de constituer une famille et de s'assurer une position sociale modeste dans le pays d'accueil : au moment de la mise en examen de son fils, elle est agent des écoles dans une ville de la région parisienne. Divorçant finalement du père de celui-ci, puis d'un second mari, elle revendique lors des entretiens menés avec l'équipe éducative son « refus d'être enfermée dans une conception du couple traditionnel ». C'est elle qui va déterminer très largement, avec le soutien distant d'un père très impliqué dans son activité professionnelle, les modalités d'une vie familiale là encore focalisée sur la réussite scolaire des enfants.

Ici, tout se passe comme si la migration en France et l'anticipation d'une mobilité sociale ascendante des enfants étaient conçues comme une revanche sociale contre un arbitraire parental et un modèle familial traditionnel récusés rétrospectivement. L'analyse des trajectoires d'un certain nombre des mères des familles du groupe « engagement » révèle ainsi fréquemment un rapport malheureux et contrarié de ces femmes à l'institution scolaire, résolu – ne serait-ce que partiellement - par l'investissement des enfants au sein de l'école du pays d'accueil.

3.1.3. Réparer le déclassement social.

Il faut, pour finir cette caractérisation des trajectoires parentales et des structures familiales, évoquer une dernière tendance rencontrée à l'occasion du dépouillement des rapports. A l'opposé des situations précédemment décrites, le parcours migratoire est ici vécu par les parents comme une forme de déclassement. Les positions d'arrivée occupées en France se trouvent être inférieures aux positions de départ des parents et de leurs familles, inférieures en tout cas à ce qui avait été anticipé initialement. Cette expérience vécue de déclassement social est au principe chez ces parents de propos souvent critiques, tout du moins ambivalents, vis-à-vis de la société et du pays d'adoption. Dans plusieurs rapports, les professionnels de la PJJ mentionnent ainsi « l'amertume », la déception et le ressentiment de parents estimant ne pas avoir bénéficié, du fait de leurs origines ethniques,

de leur confession religieuse réelle ou supposée, ou encore de leur couleur de peau, des mêmes chances que les autres.

Ainsi en est-il du père de E.097, adolescent mis en examen pour AMT en 2016 après qu'il ait projeté de partir en Syrie sur les conseils de Rachid Kassim, jihadiste affilié à l'Etat Islamique. Cet homme d'origine égyptienne né à la fin des années 1950 s'installe en France en région parisienne au cours des années 1980, où il y monte et y fait prospérer successivement plusieurs entreprises (il est à la tête d'une société de construction au moment du déferrement de son fils). Si l'on n'apprend rien dans les écrits disponibles sur la position sociale de sa famille en Egypte, on constate qu'il considère sa situation en France comme un échec relatif. Se décrivant comme « ayant une capacité d'intelligence très élevée », il estime « ne pas être arrivé là où il le méritait » et nourrit dès lors un ressentiment envers la France, du fait du « préjudice qu'il aurait subi » à cause de ses origines. C'est dès lors dans la réussite de son fils par le biais de l'école et de l'accumulation de capital et de titres scolaires qu'il va placer ses attentes, façon pour lui de rectifier par procuration un parcours contrarié. Dans les rapports constitués sur cette famille sont ainsi mentionnées à plusieurs reprises les très fortes exigences du père et sa « fixation » sur les résultats scolaires de E.097, seul garçon de la fratrie, qui semble avoir parfaitement intériorisé les attendus parentaux. Au moment des faits, il est en effet inscrit en seconde générale dans un lycée public de la région parisienne qu'il a « choisi lui-même pour le niveau d'étude » après avoir obtenu une mention « très bien » au brevet des collèges.

Cette fonction reconnue à l'école et à la réussite scolaire des enfants de « rectification » et de « réparation » d'une trajectoire parentale en-deçà des attentes initiales est largement partagée parmi les différentes familles relevant de cette situation. Contrairement à des parents aux parcours migratoires plus anciens, ayant souvent intériorisés de longue date une forme de défiance vis-à-vis des institutions publiques et notamment de l'Ecole, ceux-ci font de l'institution scolaire l'instrument légitime de l'ascension et de la réussite sociale de leur progéniture. Dès lors ici encore, l'investissement scolaire se trouve au centre de la configuration familiale et structure et conditionne largement son fonctionnement.

L'exemple de E.108, jeune fille poursuivie en 2016 du fait de ses liens avec des jihadistes comme Rachid Kassim et de son activité d'administratrice d'une chaîne Telegram relayant l'activité de l'Etat Islamique dans la zone irako-syrienne, l'illustre clairement. Aînée d'une fratrie de trois enfants, elle évoque à plusieurs reprises à l'occasion de ses échanges en détention avec les équipes éducatives de la PJJ les très fortes pressions et les grandes exigences de sa mère quant à ses résultats scolaires. Cette dernière provient d'une famille aisée du Nord-Ouest de l'Algérie. Comme l'ensemble de ses frères et sœurs aujourd'hui bien installés dans des professions libérales, elle a bénéficié d'une éducation parentale qu'elle vante comme étant à la fois traditionnelle, « dans le respect de la religion

musulmane », mais aussi ouverte et moderne. Après l'obtention de son baccalauréat, elle poursuit ainsi avec le soutien financier de ses parents des études à l'université en sociologie et en sciences de l'éducation, obtient un diplôme algérien équivalent à un Mastère (bac +4) et occupe pendant la guerre civile un poste haut placé dans la fonction publique algérienne. Son arrivée en France dans le courant des années 1990 redéfinit largement son espace des possibles : ne pouvant convertir ses diplômes algériens et son expérience professionnelle dans des positions et un emploi conformes à ses dispositions, elle se recentre progressivement sur le cercle familial et consacre dès lors l'essentiel de son temps à l'éducation de ses trois enfants. Les spécificités du parcours de la mère de E.108, l'importance qu'elle accorde dans son récit autobiographique et sa présentation de soi au capital scolaire qu'elle a accumulé (les professionnels de la PJJ indiquent ainsi qu'elle fait mention de ses diplômes et titres universitaires à l'occasion de chacun des entretiens réalisés pendant la mesure judiciaire d'investigation), conditionnent pour une large part les modalités de fonctionnement de la configuration familiale. De même en est-il du contrôle resserré exercé par la mère sur les activités de ses enfants, pour lesquels elle nourrit de fortes ambitions en terme de réussite scolaire. Excellente élève de la maternelle jusqu'au début du collège, E.108 ne parviendra toutefois jamais à combler parfaitement les attentes maternelles : « c'était jamais assez bien, même les 17, c'était pas assez », explique-t-elle.

Dans cette famille et dans celle de E.097, comme dans d'autres du groupe des « engagés », la sanction scolaire prend une importance centrale. C'est au sein de ces configurations familiales que s'observent généralement les pressions parentales les plus fortes concernant la réussite à l'école. Il faut dire qu'ici, sans doute encore plus que pour d'autres familles des mineurs « engagés » où les attentes sont déjà très élevées vis-à-vis de leur progéniture, beaucoup de choses sont en jeu. Le succès scolaire des enfants et la promesse d'une intégration par le haut doivent minorer le poids et la honte du déclassement social.

3.1.4. De rares cas de reproduction sociale.

Si, comme l'a montré l'objectivation statistique, une majorité des parents des jeunes « engagés » sont issus des fractions stables des milieux populaires, se donne néanmoins à voir au sein de ce groupe un petit nombre de familles socialement mieux établies. Profil rare au sein de la population, ces quelques familles, structurées autour de couples mixtes et de parents français non issus de l'immigration, se situent plutôt dans les fractions économiques de la moyenne et de la petite bourgeoisie. S'y retrouvent à chaque fois un

même modèle de fonctionnement et une répartition genrée équivalente des fonctions parentales.

Le père, issu la plupart du temps des fractions supérieures de la classe ouvrière ou de la classe moyenne, connaît une trajectoire ascendante et occupe au moment des faits au principe du signalement un poste à responsabilité au sein d'une entreprise, quand il ne dirige pas lui-même sa propre activité. Fortement investi dans son activité professionnelle, il délègue dès lors à la mère l'essentiel de l'éducation et des activités d'encadrement et de contrôle des enfants. Cette dernière, qu'elle soit femme au foyer ou exerce par ailleurs une activité professionnelle, occupe ainsi une place centrale dans la configuration familiale. Elle a notamment en charge le suivi de la scolarité des enfants, qui revêt une grande importance au sein de ces familles, le mode de reproduction (fondée sur l'accumulation de capital scolaire) constituant dorénavant la norme pour l'ensemble de la bourgeoisie, y compris pour ses fractions économiques¹⁰². En définitive, cette division sexuelle de l'encadrement scolaire des enfants au sein du couple parental est semblable aux tendances constatées dans une majorité des familles françaises, toutes origines et classes confondues¹⁰³. Les dispositions des mères à l'égard de l'école se retrouvent et se déclinent ainsi dans leurs attentes et projections d'une réussite scolaire et sociale de leur progéniture. Dans le cas de ces quelques familles du groupe « engagement » issues de la petite et moyenne bourgeoisie, on constate toutefois que cet investissement – voire ce surinvestissement – maternel est souvent mal vécu au sein des configurations familiales : il est critiqué par les enfants et parfois aussi par les pères comme étant « trop rigide » ou « exigeant ». Ces tensions, qui peuvent déboucher sur d'importants conflits intergénérationnels (et constituer les prémices de la « radicalisation » de certains jeunes,) montrent bien la centralité de l'école au sein de ces cellules familiales.

3.2. Des configurations familiales studieuses et contrôlées

Mobilité ascendante ou déclassement social, voie de sortie légitime et résolution d'une situation impossible ou forme de rupture avec un milieu familial et des conventions

¹⁰² Voir notamment Gérard Mauger, *Âges et générations*, Paris, La Découverte, 2015, pp.23-46.

¹⁰³ François Héran, « L'aide au travail scolaire : les mères persévèrent », *INSEE Première*, n°350, 1994.

sociales perçus comme étouffants et trop rigides : quels que soient la pente des trajectoires et le sens des parcours migratoires des parents des jeunes « engagés », se retrouve à l'analyse un ensemble de traits communs, présents dans la quasi-totalité des configurations familiales qui constituent ce sous-ensemble de notre population. L'essentiel des rapports consultés relatent les fortes attentes des parents d'une intégration sociale réussie de leurs enfants, par le biais de l'école et de la réussite scolaire. Encore faut-il préciser : ce n'est pas n'importe quel type de mobilité ascendante qui est anticipé par ces parents. Là où d'autres familles – et, notamment, les familles originaires du Portugal immigrées en France – privilégient pour leurs enfants des cursus à vocation professionnalisante de courte ou moyenne durée fondés sur l'apprentissage¹⁰⁴, est valorisée ici la poursuite d'études longues, un investissement savant et lettré devant mener si possible à des professions non manuelles. En somme, c'est une mobilité sociale ascendante transversale que projettent ces parents pour leurs progénitures. Non seulement doivent-ils accéder à des positions socialement plus élevées que celles de leurs parents, pour l'essentiel agents dominés dans le champ économique, mais ils doivent également se déplacer dans l'espace social, pour investir les emplois les plus éloignés du travail physique qu'exercent les parents¹⁰⁵.

De telles attentes n'ont en soi rien d'exceptionnelles. De nombreuses familles des classes populaires - et cela est particulièrement vrai pour celles constituées d'immigrés venus du Maghreb – aspirent aux mêmes fins, souhaitant que leurs enfants aillent le plus loin possible à l'école, poursuivent des études longues et accèdent à des professions intellectuelles¹⁰⁶. Si celles-ci ne sont que faiblement dotées et ne peuvent dès lors transmettre des volumes importants de capitaux à leur progéniture, elles se mobilisent toutefois fréquemment en vue d'atteindre cet objectif, utilisant notamment les ressources collectives extérieures à la famille, comme par exemple celles proposées par la politique de

¹⁰⁴ Yaël Brinbaum et Annick Kieffer, « Les scolarités des enfants d'immigrés de la sixième au baccalauréat : différenciation et polarisation des parcours », *Population*, 2009/3, vol. 64, pp. 561-610 ; Jean-Paul Caille et Sophie O'Prey, « Les familles immigrées et l'école française : un rapport singulier qui persiste même après un long séjour en France », in Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, *Données sociales : la société française, Edition 2002-2003*, Paris, INSEE, 2004, pp. 149-160.

¹⁰⁵ Sur la notion de mobilité sociale ascendante transversale, voir Pierre Bourdieu, *La distinction : critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1992 [1979].

¹⁰⁶ Yaël Brinbaum et Annick Kieffer, *art. cit.* ; Stéphane Beaud, *80% au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, La Découverte, 2002 ; Stéphane Beaud et Fabien Truong, « Introduction : tous dans le « supérieur » ?... », *Regards croisés sur l'économie*, 2015/1, n°16, pp. 10-26.

la ville¹⁰⁷. Envisagées dans cette perspective, les configurations familiales dans lesquelles évoluent les « engagés » ne diffèrent guère des familles immigrées des milieux populaires installées en France¹⁰⁸. Par contre, un tel mode de fonctionnement diffère nettement de celui observé dans les familles du groupe « rébellion » et, à plus forte raison, dans les familles que côtoient habituellement les professionnels de la PJJ dans le cadre de leurs missions, où existe bien souvent un gouffre entre les aspirations familiales exprimées et les moyens mis à disposition pour les atteindre. Tel n'est pas le cas pour les familles du groupe « Engagement ». Issues des fractions stabilisées des classes populaires, elles mobilisent l'ensemble des ressources dont elles disposent en vue de permettre la réussite scolaire de leurs enfants. C'est ce que constate la psychologue précédemment citée, mettant en parallèle l'organisation familiale de la famille de E.087 et celle des familles qu'elle côtoie habituellement dans le cadre de son activité au sein de l'unité éducative :

« Pour [E.087], c'est vrai que le rapport au savoir a été valorisé par la famille. C'est vrai, plus particulièrement dans cette famille, que dans les familles généralement qu'on rencontre où là, on peut pas dire que le rapport au savoir euh...C'est pas passif comme là, en effet. Dans les familles qu'on rencontre en général, ça reste souvent au niveau du discours et généralement, quand on gratte un peu, on se rend compte que, ils regardent la télé jusqu'à 4 heures du matin. Là, c'est vrai que pour la famille [de E.087], les aînés déjà ont donné le modèle, puisque les deux aînés sont universitaires, donc y avait cette dimension aussi du modèle. Et après, les choses finalement étaient inscrites dans la famille. Y avait quand même ce rapport au savoir qui était très très privilégié » [Entretien. Psychologue, femme, STEMO. 19 avril 2017].

Les configurations familiales décrites et étudiées dans les rapports des professionnels sont structurées de telles sortes qu'elles créent les conditions du développement et de l'intériorisation chez les jeunes de ces familles de dispositions scolaires, censées

¹⁰⁷ Zahia Zéroulou, « La réussite scolaire des enfants d'immigrés, l'apport d'une approche en termes de mobilisation », *Revue française de sociologie*, vol. XXIX, n°3, 1988 ; Ahsène Zehraoui, « Processus différentiels d'intégration des familles algériennes en France », *Revue française de sociologie*, vol. XXXVII, n°2, 1996, pp. 237-261 ; Yaël Brinbaum et Catherine Delcroix, « Les mobilisations familiales des immigrés pour la réussite scolaire de leurs enfants. Un nouveau questionnement sur l'investissement éducatif des milieux populaires », *Migrations Société*, 2016/2, n°164, pp. 73-98.

¹⁰⁸ Jean-Paul Caille et Sophie O'Prey, « Les familles immigrées et l'école française », *art. cit.* ; Laure Moguérrou et Emmanuelle Santelli, « L'aide au travail scolaire dans les familles immigrées de milieux populaires », *Migrations Société*, 2013/3, n°147-148, pp. 159-174.

s'actualiser au cours de leurs « carrières » à l'école. Il faut maintenant considérer ces agencements familiaux particuliers, au sein desquels évoluent et tentent de s'affirmer les jeunes « engagés ».

3.2.1. Organisation matérielle et modalités de contrôle.

De nombreux indices glanés dans les rapports sur les pratiques et l'organisation matérielle des familles donnent à voir des configurations largement conçues et orientées pour faciliter l'investissement scolaire des enfants. On a été frappés par les nombreux cas où, malgré la modestie des revenus des familles et le nombre parfois élevé d'enfants à charge¹⁰⁹, les enfants disposaient d'une chambre individuelle, d'un espace préservé afin qu'ils puissent mener à bien leurs études.

C'est le cas par exemple de E.058, qui dispose d'une chambre à lui où il aime être seul afin de pouvoir « se concentrer ». Dans la famille de E.081, mis en examen après avoir planifié avec deux jeunes adultes un projet d'attaque sur une base militaire du sud de la France en vue de décapiter un militaire, le couple parental a même été jusqu'à céder sa chambre pour permettre aux enfants de travailler dans de bonnes conditions. Ce couple mixte – le père est un ouvrier qualifié d'origine algérienne, la mère, née en France, est préparatrice en pharmacie –, manifestement très impliqués dans la scolarité de leurs deux enfants, occupent ainsi le salon de leur logement social au moment du signalement, les deux chambres du logement étant investis respectivement par E.081 et par sa sœur. On pourrait multiplier à l'envie des exemples similaires. Lorsque les fratries sont trop nombreuses et les moyens financiers réduits, il est fréquent qu'une pièce de vie soit sacrifiée pour être transformée et aménagée en lieu d'étude. Ainsi en est-il dans la famille de E.087. Ne pouvant fournir une chambre individuelle à chacun de leurs sept enfants, les parents – tous deux sont originaires de la région des Aurès en Algérie, l'homme est ouvrier qualifié, la femme mère au foyer – ont réorganisé en lieu d'étude « une plus petite chambre dotée d'une bibliothèque, avec l'ordinateur familial, destinée aux enfants pour faire leurs devoirs ».

La présence dans la quasi-totalité de ces familles, soit de chambres individuelles pour les enfants, soit d'une pièce dédiée au travail scolaire, à l'étude et à la lecture, est paradoxalement souvent une condition de possibilité de l'engagement de ces jeunes. Dans

¹⁰⁹ Comme dans le cas du groupe des « révoltés », les mineurs du groupe « engagement » sont majoritairement issus de fratries nombreuses : sur l'ensemble des « engagés », on compte à peine plus de 6% de fils et de filles uniques, près de 49% ont entre 1 et 3 frères et sœurs, alors 45% ont plus de 3 frères et sœurs.

cet espace préservé du regard et du contrôle parental, où est installé leur ordinateur personnel ou celui de la famille, ils peuvent accéder sans contrainte à des biens symboliques (vidéos, textes, images, discours politiques et religieux, etc.) et à des groupes qui vont pour nombre d'entre eux favoriser et précipiter leur appropriation du registre subversif. Au-delà de cette mise à disposition d'une pièce et d'un espace dédiés au travail scolaire, il faut aussi noter les formes de la division du travail au sein de ces configurations familiales. Contrairement aux enfants de nombreuses familles issues des classes populaires, la plupart de ces jeunes semblent préservés d'une majorité des tâches ménagères. De même, très rares sont les mineurs de l'échantillon indiquant exercer une activité rémunérée (un « petit boulot ») à côté de leurs études. Dans ces familles, tout se passe comme si ces jeunes étaient maintenus dans un état « d'apesanteur social », comme délestés des contraintes matérielles et pratiques qui pourraient contrarier les attentes parentales.

Un tel agencement matériel et pratique ne constitue évidemment pas en soi une garantie de la réussite scolaire. Elle montre toutefois la centralité de cette problématique dans les structures familiales du groupe des jeunes « engagés » :

« Y a une maman qui dit... La maman [de E.097] par exemple, qui dit – c'est pas exactement les paroles - « l'enfant, il a le devoir de poursuivre l'objectif scolaire de ses parents. Ce que moi j'ai pas réussi, en tant que père, en tant que mère, ben mes enfants il faut qu'ils le fassent ». D'ailleurs, ce que ça induit chez le gamin. Effectivement, [E.097] il est brillant, scolairement sur-adapté et il bosse. Pour tous, (...) y a une forte ambition scolaire au départ. Ils font en sorte et ils mettent en œuvre pour que leurs gamins ils réussissent à l'école. Et chez [la famille de E.087], ce qui est assez particulier, c'est que l'école, c'est le quotidien de la famille. Y a 6 ou 7 gamins je crois. Ils ont tous un parcours scolaire excellent et c'est ce qui anime la famille, c'est ce qui anime les repas et tout est [centré] autour de l'école. Si tout va bien à l'école, tout va bien ailleurs. C'est la vitrine, c'est... voilà, tant que ça se passe bien à l'école, fais ce que tu veux » [Entretien. Assistant de service social, homme, STEMO. 05 mai 2017].

Dans certaines de ces familles, l'acquisition de dispositions au travail intellectuel se fait notamment par l'exemple parental (certains parents, apprend-t-on dans les rapports, sont

des grands lecteurs, d'autres comme la mère de E.108 mettent volontiers en avant leurs titres scolaires) ou encore par la valorisation de figures familiales plus éloignées, auréolées du statut de savant.

Le grand-père paternel de E.087, pharmacien algérien « ayant appris la médecine auprès d'un médecin français », « puits de savoir » respecté de tous dans la localité d'origine de la famille, est un modèle positif auquel s'identifie le jeune, la famille encourageant cette assimilation : « il nous dit être lui-même le « portrait craché » de son grand-père, « tout le monde le dit dans la famille » ajoute-t-il ». Pour E.076, jeune fille incarcérée après une tentative de départ en Syrie, les écrits disponibles indiquent là aussi la figure respectée et prestigieuse d'un grand-père, responsable religieux qui a donné son nom à la mosquée qu'il administrait en Tunisie.

Cette valorisation des figures lettrées de la famille et les encouragements lancés à une forme d'identification des jeunes à celles-ci favorisent le développement de l'appétence pour les études et l'école. Au sein des milieux populaires, ces formes discrètes d'injonctions font partie des éléments qui par leur articulation participent à l'intériorisation par les individus de la réussite scolaire comme nécessité personnelle, comme a pu le montrer Richard Hoggart dans son autobiographie¹¹⁰. Mais les modalités d'incorporation d'une bonne volonté scolaire, voire même de développement d'une appétence au travail intellectuel, prennent souvent des formes plus directes dans les configurations familiales. Se donnent ainsi à voir des systèmes de contrôle et de contraintes, conçus et mis en œuvre en fonction des ressources dont disposent les parents.

L'implication des parents dans l'encadrement des enfants et pour l'aide aux devoirs varie évidemment d'une situation à l'autre, selon le niveau de diplôme et le volume de capital culturel, la plus ou moins bonne maîtrise de la langue française, le temps libre dont disposent chacun des deux parents. Dans un certain nombre de configurations familiales caractérisées par une conception traditionnelle de la division du travail entre les sexes, il n'est pas anodin que ce soit les mères, femmes au foyer ayant souvent aspirées dans leur jeunesse à poursuivre des études longues, qui soient présentes le plus longtemps et le plus régulièrement auprès des enfants. On observe de même très fréquemment une implication directe des membres les plus âgés des fratries dans l'éducation des enfants. La faiblesse

¹¹⁰ Richard Hoggart, *33 Newport Street : autobiographie d'un intellectuel issu des classes populaires anglaises*, Paris, Points, 2013 ; voir également là-dessus, Bernard Lahire, *Tableaux de familles : heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*, Paris, Le Seuil, 2012.

des volumes de capital culturel détenu par les parents, de même que la mauvaise maîtrise du français pour certains d'entre eux, sont ainsi compensées par l'investissement dans l'aide aux devoirs des frères et sœurs aînés ayant déjà bénéficié d'une formation scolaire au sein du pays d'accueil¹¹¹.

On note par ailleurs dans de nombreuses situations que le contrôle parental sur les activités des jeunes ne s'exerce pas seulement à l'intérieur du foyer. Une majorité des familles est installée dans des quartiers populaires où dominent les grands ensembles (« on habite le petit Casablanca d'Orléans », raconte ainsi le père d'un mineur). Pour des parents souvent fortement attachés à la réussite scolaire et sociale de leurs enfants, maintenir ces derniers éloignés des sociabilités de quartier et des phénomènes de bande représente un enjeu crucial. Certains mettent donc en place des formes diverses d'encadrement et de contrôle.

C'est notamment le père de E.006, parti en Syrie, qui raconte à l'audience : « je suis de nature à protéger ma famille. La famille c'est tout mon projet. Mon capital, c'est mes enfants. J'ai investi dans mes enfants, pas dans le matériel. J'ai fait ce que mes parents avaient fait avec moi. Pareil à ce qu'avait fait mon père. Il était analphabète. Il a fait de mes frères et de mes sœurs des citoyens. Il nous a dit je vous amène dans un pays où vous aurez une éducation et vous aurez des livres. Il nous a élevé dans la religion et dans l'école. Il disait : grâce à l'école, vous allez devenir des hommes. Le point financier c'est mon problème, le votre c'est l'école. C'est pour ça que je crois qu'il faut *sécuriser le milieu*. Je suis délégué des parents d'élèves, comme ça je sais ce qui se passe à l'école. Je suis aussi représentant des locataires, comme ça je sais ce qui se passe dans le quartier et aussi membre de l'association qui gère le culte ».

Dans le même ordre d'idée, le père de E.055 indique se renseigner auprès des animateurs des associations et clubs de quartiers pour connaître les activités et les fréquentations de ses enfants. D'autres utilisent des modes de contrôle plus rapprochés, du fait notamment de la faiblesse de leurs ressources relationnelles. C'est ainsi à une véritable filature que se livre un temps le père de E.090, malgré son âge et sa grande fatigue physique. Le choix de cette forme extrême d'encadrement est dû pour une large part à son isolement social. En effet, ce kurde alévi vit alors avec sa famille dans un quartier à majorité turcophone et sunnite d'une ville de l'est de la France, quartier qu'il estime dégradé par une population d'immigrés turcs avec laquelle il évite tout contact :

¹¹¹ Olivier Vanhée, Géraldine Bois, Gaëlle-Henri Panabière, Martine Court et Julien Bertrand, « La fratrie comme ressource. Le rôle des aînés dans les parcours scolaires des enfants de familles nombreuses », *Politiques sociales et familiales*, n°111, 2013, pp. 5-15.

« [Ils sont] résignés dans un sentiment de relégation dans leur quartier, rejetés par tous les Turcs musulmans, qui font le ramadan, gnagnagna, donc monsieur et madame ne supportant pas toute cette ostentation, parce qu'ils sont alévis. Ils respectent toutes les cultures mais quand même, les musulmans... mais en fait, ça va au-delà du musulman. Ce qu'ils ne supportent pas, c'est de se retrouver dans un quartier turc. Ça, ils arrivent pas à le dire pour le moment, mais avec toute l'oppression qu'ils ont vécue, ils ont quand même pas fui la Turquie jusqu'à, pour monsieur, être persécuté, incarcéré pour se retrouver (rire), à baigner dans une marée de Turcs » [Entretien. Educateur, femme, STEM0. 10 mai 2017].

Lorsqu'il s'inquiète des fréquentations de son fils, il n'a dès lors d'autre choix que d'essayer de le suivre discrètement dans la rue. Il substitue ainsi une forme de contrôle physique direct et rapproché au mode de surveillance plus informel et collectivisé que l'on retrouve chez d'autres, fondé sur le développement d'un réseau informel d'interconnaissances au sein de son quartier. Quant à la mère de E.108, elle n'hésite pas au moment où les résultats scolaires de sa fille commencent à s'effondrer à restreindre les sorties de celle-ci et reconnaît même « avoir observée la mineure dans la cour, cachée derrière les buissons entourant l'enceinte du collège ».

Plus généralement, s'observe dans la quasi-totalité des familles considérées un fonctionnement presque autarcique, une forme « d'isolement social choisi » où les interactions avec la population de quartiers réputés « dangereux » sont réduites à leur strict minimum pour l'ensemble des membres de la famille. Les professionnels en charge du suivi de E.097 parlent ainsi pour décrire le fonctionnement de la configuration familiale d'une « cloche parentale », sous laquelle l'adolescent aurait été placé. Et cette expression peut être généralisée à nombre de configurations familiales organisées sur ce modèle, si l'on en croit les rapports et les entretiens.

Lorsqu'ils disposent de suffisamment de ressources, les parents des « engagés » encouragent et soutiennent volontiers leurs enfants à avoir des activités sportives et socioculturelles à l'extérieur du foyer, mais le quartier d'habitation par contre est totalement désinvesti et bien souvent dénigré dans leurs propos et représentations¹¹². Pour

¹¹² Catherine Delcroix, « Les parents des cités : la prévention familiale des risques encourus par les enfants », *Les annales de la recherche urbaine*, n°83-84, 1999, pp. 97-107.

des familles plus faiblement dotées, le repli sur le foyer et la coupure avec l'environnement immédiat constitue ainsi un moyen de prévenir le développement de pratiques déviantes.

3.2.2. L'intériorisation de dispositions au travail lettré.

Ces dispositifs matériels d'encadrement et de contrôle, plus ou moins sophistiqués, s'accompagnent d'injonctions de la part des parents, d'une valorisation auprès de leurs enfants d'attitudes et de valeurs propices au travail intellectuel. A sa fille se plaignant de ses difficultés à se faire des amies, le père de E.126 lui rétorque : « tes amies se sont les bouquins, les écrivains ! ». La déférence souvent constatée à l'égard de la culture légitime et des activités intellectuelles est articulée dans les discours parentaux avec une morale de l'effort et du travail, celui des parents – qui par leur activité professionnelle permettent aux enfants de poursuivre leur scolarité – mais aussi en miroir celui des enfants qui, en se consacrant à leurs études, contribuent à l'intégration et à l'élévation sociale de la famille. Se trouve ainsi fréquemment légitimée auprès des jeunes une logique du désintéressement qui, comme on le verra plus loin, va pouvoir être réinvestie dans le processus d'engagement.

On ne peut exclure ici de la part des parents des stratégies de présentation de soi et une logique de justification. Pris pour la plupart dans des procédures judiciaires pouvant induire de lourdes sanctions pénales pour leurs enfants, bien souvent confrontés pour la première fois à l'institution judiciaire, ils peuvent être tentés de donner la meilleure image d'eux-mêmes, en insistant sur les valeurs de travail, de sérieux et de respect qu'ils auraient inculqué à leur progéniture. Pour autant, cette représentation donnée de la configuration familiale et de son fonctionnement résiste à chaque fois à l'épreuve des investigations des professionnels de la PJJ, pourtant étalées dans le cas des mesures judiciaires d'investigation éducative sur une durée de six mois. Bien que des éléments se révèlent dans le cours des mesures - les relations entre les membres de la famille notamment, présentées souvent comme idylliques et apaisées, s'avérant finalement autrement plus conflictuelles dans nombre de situations - les cadres présentés et les logiques d'encadrement familial ne sont par contre jamais vraiment démentis. De plus, il s'avère que ces agencements particuliers des configurations familiales produisent de véritables effets sur ces jeunes.

En effet, on observe chez l'ensemble des mineurs étudiés l'intériorisation de dispositions au travail intellectuel. Si la combinatoire d'éléments identifiés dans les configurations familiales du groupe des « engagés » n'induit pas mécaniquement réussite et virtuosité scolaire¹¹³, un nombre significatif de ces jeunes montrent toutefois un ajustement aux normes et aux attentes de l'école, à tout le moins une bonne volonté scolaire et culturelle qui contraste singulièrement avec les populations qu'ont habituellement à connaître les éducateurs et les psychologues de la PJJ. Cela se traduit pour une minorité significative par d'excellents résultats scolaires : plusieurs ont sauté des classes et les mentions ne sont pas rares, tant au brevet qu'au baccalauréat. Evoqué plus haut, E.081 s'inscrit par choix en filière « Scientifique » au lycée, afin d'avoir accès au plus grand nombre de cursus universitaires possibles, avant d'obtenir une mention « assez bien » aux épreuves du baccalauréat. Quant à E.097, après avoir obtenu le brevet des collèges avec une mention « très bien », il s'inscrit en seconde générale dans un lycée de la région parisienne qu'il a lui-même choisi « pour le niveau d'études ». Est également souvent mentionnée dans les rapports l'accumulation précoce d'un petit capital culturel : un nombre conséquent de mineurs de l'échantillon sont ainsi signalés comme étant des lecteurs réguliers, d'autres maîtrisent plusieurs langues, apprennent et pratiquent l'arabe littéraire. L'une de ces jeunes a même écrit son premier livre à l'âge de 13 ans. Mise en examen et incarcérée pour avoir fomentée avec son petit-ami un projet d'attentat, E.133 passe en 2015 par une plateforme d'autoédition afin de faire publier un court ouvrage d'une centaine de pages¹¹⁴. Celui-ci relate, sous la forme principalement d'un dialogue, les échanges entre « Elle » et l'Autre », respectivement l'âme et l'âme sœur d'une jeune fille récemment décédée, qui hantent la chambre de la morte. Si le livre, que nous avons pu consulter, ne manque pas de fautes d'orthographe, il est toutefois remarquablement bien écrit au vu du jeune âge de son auteure. La structure narrative, tout à fait cohérente, suggère une lectrice régulière et une adolescente habituée à l'écriture.

Si de tels cas restent exceptionnels, il faut rappeler plus largement que l'adaptation et l'ajustement des jeunes du groupe « engagement » à l'institution s'objective dans les trajectoires et les orientations scolaires au moment de leur signalement (près de 55% d'entre eux suivent ou ont suivi des filières générales, tandis que 21% sont ou ont été

¹¹³ Bernard Lahire, *Tableaux de familles*, *op. cit.*

¹¹⁴ Pour des raisons évidentes d'anonymat, on ne donnera ici ni le nom de l'auteur ni le titre du livre.

inscrits dans des baccalauréats professionnels). Les orientations scolaires et professionnelles futures, lorsqu'elles sont mentionnées, indiquent des anticipations où le savoir et le domaine de l'intellect sont fortement valorisés. Celles-ci sont par ailleurs souvent conformes et compatibles avec les valeurs familiales défendues de désintéressement et d'altruisme. Sans qu'il soit possible d'offrir une recension systématique de ces projections futures, on peut au moins mentionner la récurrence dans les indications disponibles des métiers relevant du domaine de la médecine et du soin (médecins, pédiatres, infirmières ou encore sages-femmes), de l'expertise technique et savante (beaucoup se représentent en futurs ingénieurs, informaticiens ou encore spécialistes dans le domaine de la cyber-sécurité). Toutefois, pratiquement aucun ne se destine à l'enseignement, preuve malgré tout de la persistance d'un sentiment d'illégitimité culturelle au sein des milieux sociaux dont proviennent ces mineurs. Leur conformité à l'institution scolaire se donne aussi à voir dans les appréciations émises par les enseignants et personnels des établissements contactés par les éducateurs, qui régulièrement soulignent les qualités de sérieux, d'application et de travail de ces jeunes mis en cause. Nombre de ces adolescents, placés en détention provisoire au vu de la gravité des faits qui leurs sont reprochés, poursuivent ou parfois reprennent une scolarité dans l'enceinte des prisons où ils sont enfermés. Les bulletins scolaires que nous avons pu consulter dans le cadre de nos venues dans les établissements pénitentiaires où les mineurs étudiés sont ou ont été détenus mettent là encore en lumière les importants décalages entre ceux-ci et les autres mineurs détenus. Leurs moyennes sont souvent très élevées et les enseignants soulignent régulièrement dans leurs évaluations la motivation et l'implication de ces élèves vis-à-vis du reste de la classe. Durant son incarcération, E.058 se distingue par son assiduité en cours et obtient même une attestation mettant en avant son investissement et sa capacité à réintégrer une scolarité classique. S'il se montre ainsi ajusté aux attentes de l'équipe enseignante, il regrette toutefois « que le niveau soit plus bas que dans sa formation antérieure ».

L'intériorisation de dispositions scolaires, très largement portées par les injonctions et attentes parentales, ne se manifeste pas seulement par cette conformité et cette bonne volonté scolaire. Elle conditionne aussi pour une large part les comportements et les manières de faire et d'être des jeunes « engagés ». Les rapports consultés dépeignent ainsi des vies adolescentes passées entre l'école et le foyer familial. Si l'on en croit les textes,

les mineurs étudiés passent l'essentiel de leur temps-libre au domicile parental, dans leur chambre quand ils en disposent. E.058 affirme ainsi aux enquêteurs ne rester que très peu de temps à l'extérieur, « car sa place est à la maison, il préfère être seul pour "se concentrer" ». Ce type de comportement reste aujourd'hui encore plutôt répandu et commun chez les jeunes filles en général en France. La force et le poids des partitions genrées entre un en-dehors masculin et un intérieur associé au féminin influent sur les pratiques, les goûts et les inclinations, participant ainsi au maintien de celles-ci dans le domaine du foyer¹¹⁵. Mais cette tendance dépasse au sein du groupe « engagement » les clivages de genre. La socialisation « secondaire » des garçons « engagés » contraste ainsi nettement avec celle que l'on rencontre habituellement chez les jeunes hommes issus des classes populaires et chez ceux du groupe des « révoltés » volontiers tournée vers l'extérieur¹¹⁶. On le sait, le passage à l'adolescence coïncide souvent avec l'abandon des activités socioculturelles et sportives pratiquées durant l'enfance. Ici toutefois, ne sont pratiquement jamais substitués à ces loisirs l'intégration et la socialisation au sein de groupes de pairs. On a à faire à des jeunes aux interactions restreintes en-dehors du cercle familial, certains rapports signalant par ailleurs d'importants problèmes relationnels et des « difficultés de socialisation ». Dans le même ordre d'idée, plusieurs professionnels ont pu signaler à l'occasion des entretiens réalisés leur étonnement devant le désintérêt manifeste d'une majorité des « engagés » pour les questions relevant du domaine de la sexualité :

« Moi je suis très étonné par exemple, que ces gamins ne parlent jamais de sexualité. C'est un truc... petit copain, petite copine... on a l'impression que c'est... Moi qui bossais en scolaire, voilà. Entre les petits copains et les petites copines qui défilent... Alors là, c'est le désert... le désert » [Entretien. Assistant de service social, homme, STEMO. 05 mai 2017].

Les attitudes et les comportements de ces mineurs ont largement à voir avec les modalités spécifiques de contrôle et d'encadrement mis en place par les parents et les logiques de fonctionnement propres aux configurations familiales étudiées¹¹⁷. La coupure et l'isolement (toujours plus ou moins consciemment choisis) vis-à-vis du quartier de

¹¹⁵ Christine Guionnet et Erik Neveu, *Féminin/Masculin. Sociologie du genre*, Paris, Armand Colin, 2004.

¹¹⁶ Muriel Darmon, *La socialisation*, Paris, Armand Colin, 2016.

¹¹⁷ Il faut aussi considérer les effets de censure induits par les socialisations familiales traditionnelles, dans lesquelles la sexualité est un sujet honteux et tabou, envisagée bien souvent dans la seule perspective des futures alliances matrimoniales possibles.

résidence et de ses habitants rendent pratiquement impossibles et sans doute aussi souvent impensables pour ces adolescents des formes de socialisation alternatives et déviantes entre pairs, de même que l'accès à un marché sexuel local. Leur univers de sens est ainsi borné, qu'un certain nombre de ceux détenus ont pu soutenir aux éducateurs et psychologues que l'expérience carcérale – passée généralement dans des aller-retours entre les murs de leur cellule et les salles de classe – ne les changeait guère de leur quotidien d'avant l'incarcération. Placée en détention suite à une tentative de départ à l'été 2015 vers la zone irako-syrienne, E.076 y reproduit en effet son existence d'autrefois : « elle reste la majeure partie de son temps en cellule, elle refuse très régulièrement la promenade, prétextant qu'elle ne voit pas l'intérêt de sortir, arguant "qu'elle est bien dans sa cellule et seule" ». E.058, également incarcéré suite à ses tentatives de départ vers la Syrie, commet quant à lui un lapsus intéressant, rapporté par l'éducatrice en charge de son suivi :

« Ça c'est intéressant, parce que ce garçon-là notamment, il a eu plusieurs fois des lapsus « oui ma chambre... je veux dire ma cellule ». Et en fait c'est un garçon qui était très isolé socialement. En fait quelque part, il était déjà un peu enfermé, dans une forme d'enfermement. Il était toujours dans sa chambre, en train de jouer aux jeux vidéos. Et après, ça a transvasé sur les réseaux sociaux de Daech » [Entretien. Educateur, femme, STEMO. 12 mai 2017].

Cette confusion entre sa chambre et sa cellule montre bien les inclinations incorporées à rester chez soi, à adopter une forme de vie monastique et ascétique qui s'avère pour partie compatible avec le processus d'engagement. Comme le mentionne un rapport de mesure judiciaire d'investigation à propos de la famille de E.058, les logiques de fonctionnement de ces configurations familiales, contribuent à ce que ces mineurs développent « un regard détaché » sur tout ce qui les entoure, condition de possibilité de l'investissement intellectuel¹¹⁸. Ces manières d'être sont ainsi l'expression de l'intériorisation chez une majorité de ces jeunes de dispositions scolaires. Elles se révèlent jusque dans leur désintérêt et leur détachement manifeste vis-à-vis de la matérialité et de tout ce qui relève du domaine corporel.

Bonne volonté scolaire et culturelle et inclinations au travail intellectuel se retrouvent donc de manière récurrente chez ces adolescents et adolescentes « engagés ». Il faut noter pour

¹¹⁸ Pierre Bourdieu, *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 2003.

finir que dans nombre des cas étudiés, ce statut de « bons élèves » a d'autant plus de chance d'être endossé qu'il commande manifestement les positions occupées au sein de la configuration familiale. Jouent notamment pour certains des mécanismes proches du principe de « noblesse oblige », les mineurs considérés étant tenus à d'importants investissements afin de « tenir le rang » et pour conserver auprès de leurs parents un statut privilégié. L'étude des rapports a en effet révélé qu'une part significative de ces adolescents avaient une place particulière.

Aux éducateurs l'interrogeant sur ses rapports avec sa famille et ses parents, E.058 indique ainsi « je suis le préféré, et je le serai toujours ». Même s'il reconnaît avoir « déchiqueté [sa] famille » par ses agissements (en tentant par deux fois en 2015 et en 2016 de rejoindre les zones syriennes contrôlées par l'Etat Islamique), il affirme que cela ne remet nullement en cause « le lien privilégié dont il pense bénéficier, notamment auprès de sa mère ». La situation de E.087 est sensiblement équivalente. Pour ses parents, il est « le premier » et dès lors « le plus aimé », bien qu'il soit en fait le troisième d'une fratrie de sept enfants : il est surtout le premier garçon du couple né sur le sol français. Au sein de sa famille, E.097 bénéficie également d'une position privilégiée, notamment auprès de sa mère, qui le considère, là encore, comme son « préféré ». E.097 est l'aîné et le seul garçon d'une fratrie de quatre enfants. Il est aussi le premier des enfants du couple à avoir survécu, après deux grossesses difficiles pour la mère. Il en résulte un rapport décrit par les professionnels comme étant quasiment « fusionnel » entre l'enfant et sa mère. Cette dernière raconte s'être beaucoup appuyée sur lui dans les premières années suivant son arrivée en France où elle était très isolée : « “Je passais mon temps avec les enfants. E.097 m'a sauvé, je le considère comme un ami, un frère, il me dit tout et je me confie à lui quand je ne vais pas bien” ».

Fils aîné, seule fille d'une fratrie autrement exclusivement masculine, petit dernier ou petite dernière, premier né sur le sol français ou nourrisson survivant à la suite d'une ou de plusieurs fausses couches : nombre des jeunes « engagés » se perçoivent ainsi, à tort ou à raison, comme l'objet des préférences parentales. De cela découle des attendus spécifiques de la part des parents (les aîné(e)s par exemple sont tenus d'aider les plus jeunes à préparer leurs devoirs), l'obligation souvent puissamment ressentie de devoir représenter l'ensemble de la famille pour le monde extérieur, l'exigence dès lors d'une certaine forme d'exemplarité. Dans d'autres cas, la position du « chouchou » et du « préféré » contribue à la situation d'apesanteur sociale vécue par nombre de ses jeunes, les parents s'efforçant de tenir à distance de leurs « favoris » les problèmes liés à la contingence. Cette forme d'élection parentale a ainsi toujours pour effet de renforcer l'assignation familiale à une

position et à un statut de « bon élève », les « élus » étant tenus (plus encore que les autres membres de la fratrie) à l'excellence scolaire et à la réalisation du projet familial.

Plus largement, on peut supposer à la lecture des rapports que les adolescents considérés subissent souvent les effets de la concurrence et de la rivalité avec les autres membres de leurs fratries. Dans des familles où la réussite scolaire est très fortement valorisée, les parcours de frères et sœurs plus âgés ayant menés des études longues ou occupant des positions professionnelles prestigieuses fixent un horizon d'attente que les jeunes « engagés » se doivent, à tout le moins, d'égaler. Dans d'autres, comme dans celle de E.090, c'est la virtuosité d'un cadet ou d'une cadette qui fragilise l'autorité statutaire et la position de l'ainé. A chaque fois, la résolution de ces tensions internes à la fratrie passe par l'excellence scolaire et l'ajustement aux injonctions parentales à être de « bons élèves », au prix autrement d'une disgrâce, d'une forme d'auto-disqualification et d'un abaissement de l'estime de soi :

« E.090 exprime du ressentiment envers sa sœur, voire de la jalousie ; s'il a de l'affection pour elle, et s'il reconnaît qu'elle a pu l'aider parfois pour ses devoirs, il dénonce son égoïsme. Aussi admet-il l'avoir tenue à distance, à partir de l'entrée de l'adolescence. (...) A bien y réfléchir, E.090 admet être "le préféré". Sa sœur, d'un an sa cadette, pourrait néanmoins menacer, bien malgré elle, le lien entre E.090 et son père. En effet, [celle-ci] est décrite comme mature, responsable, brillante au lycée et au conservatoire (ce que E.090 reconnaît : "elle est très douée") ; elle est reconnue dans une posture d'ainée. Elle serait tout l'opposé de E.090 qui peut dire de lui : "je ne vau rien". "J'étais jamais satisfait de moi-même, même aujourd'hui...". L'adolescent, se sentant délogé de sa place, aurait nourri une certaine rivalité à l'égard de sa sœur » [Rapport socio-éducatif MJIE, 07 avril 2017].

Il n'est pas possible ici d'être systématique, les documents consultés ne révélant pas toujours dans le détail les relations et les rivalités existantes au sein des familles des mineurs « engagés ». Toutefois, quand les rapports de force et les équilibres internes aux fratries et aux configurations familiales sont connus, tout semble indiquer qu'ils participent à faire de la réussite scolaire et de l'application au travail intellectuel des nécessités personnelles, conditionnant la place et l'importance accordée au jeune au sein de la

famille. Se dessinent ainsi à l'analyse des logiques de fonctionnement des configurations familiales, des systèmes d'attentes complexes et mouvants. S'ils sont singuliers et spécifiques, ils se caractérisent néanmoins tous par une même constante : l'importance accordée à l'école et à la réussite scolaire.

Ce chapitre nous a permis de mieux comprendre les logiques de fonctionnement des familles des jeunes « engagés », en quoi elles participent à l'incorporation par ces deniers de dispositions scolaires. Dans le suivant, nous étudierons la rencontre entre ces dispositions intériorisées et les règles et attendus de l'institution scolaire. Comme on essaiera de le montrer, le décalage avec les espérances parentales favorise souvent l'entrée dans la cause radicale.

Chapitre 4. Les conditions scolaires d'une radicalité *utopique*

On ne peut comprendre la genèse de l'engagement des jeunes de notre population en envisageant seulement les trajectoires des parents, leurs systèmes d'attentes et les logiques de structuration des configurations familiales. Second volet de l'analyse des conditions de possibilité de la radicalité utopique, il faut dorénavant s'intéresser aux parcours scolaires de ces jeunes, à leurs relations avec l'institution et avec ceux qu'ils y côtoient. Pour paradoxal que cela puisse paraître compte tenu des dispositions scolaires qu'ils ont pu intérioriser, on constate bien souvent à la lecture des écrits des professionnels un rapport contrarié à l'école chez les « engagés ». Revenir sur ce rapport contrarié, qui prend différentes formes, et qui interdit à ces jeunes de satisfaire aux espérances parentales, nous permettra d'explicitier et d'éclairer les modalités d'entrée dans la cause investie. Il s'agit donc ici de poursuivre la voie tracée dans le texte de Pierre Bourdieu sur les « contradictions de l'héritage », en s'intéressant cette fois aux effets des verdicts de l'Ecole qui viennent mettre à mal le but assigné par leurs parents aux jeunes « engagés ».

4.2. L'impossible actualisation des dispositions lettrées au sein de l'institution scolaire.

L'analyse séquentielle des trajectoires scolaires de l'ensemble des « engagés » met en lumière deux principaux moments où débute les appropriations et usages collectifs du registre subversif : le passage de la classe de « troisième » et celui de la classe de « seconde ». Bons voire excellents élèves depuis l'école primaire, nombre des mineurs du groupe « engagement » répondaient jusque-là pour la quasi-totalité d'entre eux aux attentes de l'institution scolaire et, par là, aux aspirations et anticipations de leurs parents. Ils expérimentent toutefois dans cette période de transition une redéfinition progressive de leur rapport à l'école, sous la forme d'un désajustement vis-à-vis de ses normes. Ce désajustement, dans ce moment charnière où se met en place une première sélection des élèves, entre ceux promis aux filières courtes professionnalisantes et ceux destinés à

l'enseignement général, agit bien souvent comme un révélateur d'un arbitraire social dont ces adolescents avaient jusque-là été préservés en vertu du fonctionnement familial et des projections parentales¹¹⁹.

4.1.1. Des désajustements par le bas.

Encore faut-il préciser : au sein de la population des « engagés », tous ne sont pas affectés au même moment et de la même manière par la sanction de l'institution scolaire. Comme montré précédemment, un peu moins de 40% des « engagés » sont ou ont été inscrits au moment de leur signalement dans des filières techniques et professionnelles, CAP, BEP et baccalauréat professionnel, vers lesquels ils ont été orientés pour l'essentiel d'entre eux à la fin de la classe de troisième. Les raisons de ces orientations sont multiples, souvent enchevêtrées. On trouve notamment des enfants dyslexiques, hyperactifs ou dysphasiques, n'ayant jamais pu satisfaire pleinement aux attentes et aux normes de l'école. D'autres sont persécutés par leurs pairs depuis leur plus jeune âge, du fait de problèmes de santé ou de particularités physiques (on retrouve de manière récurrente dans les rapports des mentions de jeunes en situation de surpoids¹²⁰), ayant développés dès lors une forme de défiance et de rejet à l'encontre de l'école. D'autres encore, plus simplement, ont été jugés comme n'ayant pas le niveau pour intégrer une filière générale au lycée, du fait de notes trop basses ou d'une implication trop limitée dans le travail scolaire¹²¹.

A quelques exceptions près, ces orientations ne semblent pas choisies et ne sont que rarement assumées. Elles sont présentées et vécues par ces jeunes comme injustes et vexatoires, autant « d'échecs » et de « déceptions » qui se traduisent dès lors dans les oscillations des parcours scolaires. Il n'est en effet pas rare de constater à la lecture des rapports des réorientations successives d'une filière professionnelle à l'autre, débouchant finalement sur la déscolarisation des mineurs concernés. La sanction scolaire de la fin de la

¹¹⁹ Stéphane Beaud, *80% au bac... et après ?*, op. cit.

¹²⁰ E.023 raconte pour sa part qu'elle a fait l'objet régulièrement de moqueries en raison de sa « moustache » (i.e. le duvet qu'elle a sur le visage)

¹²¹ Le développement d'une attitude dilettante et détachée vis-à-vis de l'école que certains mineurs de l'échantillon manifestent est un revers possible du surinvestissement parental auprès des enfants. Là-dessus voir notamment Bernard Lahire, *Tableaux de familles*, op. cit.

classe de troisième et la relégation qui s'en suit entraînent ici une rupture avec l'institution venue démentir « l'onirisme social » du projet porté par le jeune et sa famille¹²².

L'exemple de E.025, jeune homme ayant cherché en 2016 avec trois co-auteurs à rejoindre la Syrie et les rangs de l'organisation Etat Islamique afin de « pouvoir respecter la loi édictée par le prophète et non pas celle régie par des hommes », est caractéristique de ces parcours scolaires heurtés. Diagnostiqué dyslexique en CE2, ce fils d'un ouvrier qualifié originaire d'Algérie et d'une mère salariée tous deux installés dans le sud de la France, connaît un début de scolarité difficile et ne parviendra jamais à « rattraper » son retard initial. Il redouble ainsi la classe de CP et de 6^{ème}, puis se retrouve dans une classe de 3^{ème} SEGPA, avant d'intégrer par défaut un CAP mécanique, ses choix d'orientation ayant tous été refusés. Très vite il abandonne cette filière « qui ne l'intéressait pas » et arrête sa scolarité, substituant aux études la lecture de textes religieux et la consultation de sites internet prônant notamment la « hijra ». Disqualifié par l'école, qui selon les mots d'une assistante sociale l'ayant côtoyée à l'occasion de son contrôle judiciaire a été « plus pour lui un calvaire qu'une source d'ouverture » [Entretien. Assistant de service social, femme, UEMO. 30 juin 2017], il se retrouve aussi fragilisé au sein de sa famille et relégué dans une position subalterne – ce qui se traduit notamment par un confinement quasi-permanent dans sa chambre. Il va chercher dès lors à résoudre ses difficultés en envisageant successivement plusieurs formes d'exit, limitée d'abord à l'institution scolaire, ensuite généralisée et formalisée en un projet escapistes¹²³.

La déscolarisation marque ainsi bien souvent le décalage entre les aspirations et une orientation en filière technologique vécue comme relégation et disqualification de la part de l'institution scolaire. Quelques-uns néanmoins poursuivent leur scolarité, s'efforçant d'adapter leurs aspirations et dispositions à cette nouvelle orientation. Contraint d'intégrer une seconde professionnelle dans le domaine de l'électrotechnique du fait de son faible investissement à partir de la classe de troisième, E.058 se projette et se rêve un temps comme futur ingénieur en électricité. Il parvient de cette manière, malgré la relégation dans une filière qui ne semble guère l'intéresser au vu des appréciations de ses enseignants et de ses nombreux retards et absences, à rester fidèle à l'idéal familial d'une ascension sociale par l'école et l'accumulation de titres prestigieux, tout en s'inscrivant dans les pas de son père, lui-même électricien détenteur d'un CAP d'électricité.

¹²² Gérard Mauger, « La reproduction des milieux populaires "en crise" », *Ville-école-intégration*, n°113, juin 1998, pp. 6-16.

¹²³ Sur la notion d'escapisme politique, Vera Nikolski, *Le moment escapistes : militantisme et production théorique dans une conjoncture de crise : deux mouvements de jeunesse radicaux (NBP et ESM)*, thèse de doctorat en science politique, soutenu à l'université Paris 1 sous la direction de Frédérique Matonti, 2010.

Il est évidemment impossible de prédire le futur parcours scolaire de ces jeunes, l'incertitude et l'indétermination étant ici encore renforcées par l'effet des signalements et des sanctions pénales que certains encourent. Néanmoins, les dispositions lettrées de nombre d'entre eux, les filières qu'ils privilégient (électrotechnique et maintenance informatique, de même que gestion administrative) et les débouchés professionnels projetés, laissent à penser qu'ils pourraient incliner par la suite pour des « stratégies de rattrapage de la norme scolaire »¹²⁴, en réintégrant la voie longue après l'obtention de leur baccalauréat. Quel que soit leur avenir, tout indique en tout cas que ces orientations vers les filières techniques et professionnelles à l'issue de la classe de troisième soient vécues par l'essentiel de ces adolescents comme une négation insupportable du projet parental et de leur destinée sociale. Une telle sanction scolaire bouleverse l'espace des possibles de ces jeunes, ouvrant la voie à l'appropriation du registre subversif.

4.1.2. Des désajustements par le haut.

A ces désajustements par le bas vis-à-vis de la norme et des attentes de l'institution scolaire, s'ajoutent des désajustements par le haut. Plus de la moitié des « engagés » (56% du groupe et un peu moins de 55 % du sous-ensemble jihadiste) sont ou étaient inscrits dans une filière générale avant leur signalement. Si parmi ceux-ci on compte une petite minorité de très jeunes adolescents se trouvant en classe de quatrième ou de troisième, l'essentiel d'entre eux fréquentent alors le lycée général. Pour nombre de ces jeunes ayant réussi à échapper à une orientation vers des filières techniques le plus souvent perçue comme une forme de relégation, l'expérience de la classe de seconde au sein d'un lycée général apparaît comme un élément central dans leur processus d'engagement. Deux raisons principales permettent de l'expliquer. La première tient au fait que la classe de seconde générale constitue comme la troisième au collège une étape de sélection des élèves par l'institution scolaire. Celles et ceux qui étaient parvenus à échapper au couperet de l'orientation vers les filières professionnelles après l'obtention du brevet se retrouvent ainsi confrontés à nouveau à l'arbitraire et aux sanctions disqualifiantes de l'institution.

¹²⁴ Stéphane Beaud, *80% au bac... et après ?*, op. cit. ; Stéphane Beaud et Michel Pialoux, « Les bacs pro : à l'université : récit d'une impasse », *Revue française de pédagogie*, vol. 136, avril-juin 2001, pp. 87-95 ; Sophie Orange, *L'autre enseignement supérieur : les BTS et la gestion des aspirations scolaires*, Paris, Presses universitaires de France, 2013.

Pour ces adolescents ayant bien souvent déjà profondément intériorisés les hiérarchies scolaires, l'orientation en fin de seconde vers une classe de première technologique revient à passer sous des fourches caudines qu'ils étaient parvenus auparavant à contourner.

C'est le sort subi par E.090, fils du couple d'origine kurde vivant dans l'est de la France. Porté par le projet parental d'une ascension sociale réalisée par le biais d'une scolarité réussie, il investit l'école maternelle et primaire ainsi que le début du collège, se projetant un temps en futur professeur de sport. Les dernières années du collège sont toutefois marquées par une baisse de ses résultats, les enseignants de E.090 lui reprochant un « manque de maturité » et de trop se reposer sur ses « facilités intellectuelles ». Les ajustements qu'il réalise alors témoigne de sa bonne volonté à l'égard de l'école : en classe de troisième, il met un terme à l'ensemble de ses activités extra-scolaires pour se consacrer à l'étude, afin selon ses termes de réussir cette « année importante » sur le plan scolaire. Sa moyenne remontant dans l'ensemble des matières, il parvient alors à intégrer une seconde générale. Malgré sa bonne volonté, l'adaptation aux attentes et aux normes du lycée général dans lequel il est inscrit s'avère difficile. Sa moyenne s'effondre et il est contraint d'accepter la proposition de redoublement de son conseil de classe, dans l'espoir de pouvoir intégrer par la suite une première scientifique. Se conformant à nouveau aux attendus et prescriptions des représentants de l'institution, il parvient à faire remonter sa moyenne mais pas suffisamment pour accéder à la section scientifique, ni même à une première « sciences et techniques de laboratoire », son second choix (il souhaite alors devenir chimiste). Orienté vers une première « sciences et techniques de l'industrie et du développement durable », il vit cette sanction scolaire comme une trahison et une humiliation et explique aux éducateurs que les enseignants lui ont « gâché la vie ». Les expressions fortes, comme celle de « trahison », employées par l'adolescent dans ses échanges avec les éducateurs pour évoquer son parcours scolaire témoignent au passage des spécificités de ses rapports avec l'institution scolaire, qu'il partage avec l'ensemble des « engagés » : s'il se sent « trahi » par les enseignants, c'est bien qu'il avait noué jusque-là avec eux des relations de confiance et qu'il croyait en la nécessité de l'école, au contraire des « révoltés » qui manifestent le plus souvent une forme de défiance précoce vis-à-vis de l'institution et de ses personnels. L'année de redoublement de la seconde et celle de première, pendant laquelle ses résultats s'effondrent et où, pour la première fois, il est exclu d'un établissement scolaire du fait de son comportement, sont décrites par E.090 comme « la pire période de [sa] vie ». C'est dans l'intervalle de ces deux années qu'il intègre dans son quartier un groupe de jeunes sympathisants de l'organisation Etat Islamique et commence à s'appropriier le registre subversif.

Pour lui comme pour d'autres, qui s'efforcent en tout point d'être conformes aux attentes de l'institution, la sanction scolaire – d'autant plus difficile à accepter qu'elle est différée et qu'elle fait suite à des tentatives de leur part pour s'ajuster aux normes de l'institution –, équivaut à une véritable rupture biographique, ainsi que l'explique un assistant de service social ayant suivi le mineur et sa famille dans le cadre d'une MJIE : « Donc lui, une scolarité moyenne, jusqu'en seconde. Il double sa seconde, parce qu'il veut intégrer une 1^{ère} S et les résultats de sa seconde ne lui permettent pas. Donc il double. L'établissement lui propose un

doublement, que les parents ont accepté mais qui a été très mal vécu par [E.090]. Il dit que cette deuxième année de seconde, elle est horrible pour lui et pourtant, sa moyenne elle augmente. C'est-à-dire qu'il avait un 9-10 sur la première et là, il monte à 12-13. On pourrait dire que c'est un doublement qui est réussi et pour lui non, il a été humilié. Il l'a vécu comme une humiliation ce doublement. Là il veut intégrer toujours une 1^{ère} S et il a des notes catastrophiques en biologie. Donc je suppose, je pose l'hypothèse que l'établissement a dit : « ben non, vous allez pas passer en 1^{ère} S, vos notes en biologie sont trop faibles. Prenez plutôt STIDD », ce qu'il fait, et ça lui plaît pas. Ça lui plaît pas. Mais il y a les bacs pro. Mais lui, non, c'est 1^{ère}S, bac S. Alors, pour lui c'est une orientation qui n'est pas adaptée mais bon, bon an, mal an, je pense que si » [Entretien. Assistant de service social, homme, UEMO. 05 mai 2017].

Dans un certain nombre de situations comme celle de E.090, la concordance est frappante entre l'orientation dans une première technologique et les prémices de l'engagement. Toutefois, limiter le processus à cette seule sanction scolaire différée de la fin de la seconde s'avère toutefois bien trop réducteur et mécanique. Il faut considérer dès lors plus fondamentalement et plus généralement l'effet sur les jeunes de notre population de l'entrée au lycée, et ce quelle que soit leur orientation en classe de première. La grande majorité des mineurs « engagés » viennent de quartiers populaires et étaient inscrits jusque-là dans les collèges de leur secteur. Dans ces quartiers, les normes, les sociabilités et les manières d'être circulent largement entre l'intérieur et l'extérieur du collège, produisant ainsi un entre soi protecteur. La forte homogénéité sociale au sein de ces établissements des zones d'éducation prioritaire et les attentes souvent moins exigeantes qu'ailleurs du personnel enseignant en terme d'acquis et de compétences scolaires contribuent de plus à conforter le statut et la position de bons élèves revendiqués jusque-là par une majorité de ces adolescents et à préserver dès lors le projet parental d'une réussite scolaire et sociale de ces enfants¹²⁵. Mais la donne change pour eux avec l'entrée au lycée. Celui-ci, situé généralement en centre-ville, mélange les groupes sociaux et les élèves des milieux populaires n'y sont plus à leur avantage. Ils perdent la protection du groupe et sont confrontés à la fois à une intensification de la compétition scolaire et à une hausse des attendus des enseignants, pour lesquelles ils sont pour la plupart d'entre eux autrement

¹²⁵ Roland Benabou, Francis Kramarz et Corinne Prost, « Zones d'éducation prioritaire : quels moyens pour quels résultats ? », *Economie et statistique*, n°380, 2004, pp.3-29 ; Georges Felouzis, « La ségrégation ethnique au collège et ses conséquences », *Revue française de sociologie*, vol. 44, n°3, pp.413-448 ; Jean-Paul Payer, *Collèges de banlieue. Ethnographie d'un monde scolaire*, Paris, Meridiens-Klincksieck, 1995.

moins armés que leurs camarades¹²⁶. A quelques exceptions près en effet, le passage au lycée se traduit pour les jeunes « engagés » par une baisse notable de leurs résultats scolaires : ils deviennent « moyens » pour la plupart, perdant ainsi brutalement leur statut privilégié de « bons élèves », capables jusque-là de se maintenir sans effort à la tête de la classe. De même, avec l'arrivée dans le nouvel établissement, ces jeunes expérimentent la plupart du temps de multiples brimades et humiliations. Celles-ci peuvent être le fait des enseignants, sous forme de commentaires oraux ou d'appréciations écrites, qui objectivent la perte de leur statut antérieur d'élèves ajustés aux attentes de l'institution. Elles viennent également des autres élèves, qui font volontiers bloc contre ces nouveaux venus.

E.009, E.097 et E.092 indiquent aux professionnels de la PJJ avoir subi de nombreuses moqueries de la part des élèves, du fait de leurs problèmes de surpoids. Les insultes quotidiennes sur son physique poussent même ce dernier à arrêter sa scolarité peu de temps après son entrée au lycée, pour cause de « phobie scolaire ». Pour E.108, le choix de porter le voile à partir de la fin de la classe de troisième est vécue comme le point de départ d'une stigmatisation par le personnel enseignant qui ne fait que se renforcer à l'entrée en classe de seconde générale : « les profs me jetaient au fond de la classe » se souvient-elle lors d'un entretien.

Souvent, ces difficultés scolaires et relationnelles se combinent, faisant de l'entrée et du maintien au lycée général des épreuves difficiles à vivre, ressenties comme autant d'injustices¹²⁷. On peut mentionner à ce sujet l'exemple de E.087. Elevé dans une famille qui place au-dessus de tout la réussite scolaire, le jeune homme suit une scolarité exemplaire depuis la maternelle jusqu'à la fin du collège. Ayant sauté une classe en primaire, il est régulièrement premier de sa classe au collège et obtient systématiquement les félicitations du conseil de classe, qui « apprécient [sa] motivation, [son] travail régulier] et [son] investissement, tant à l'oral qu'à l'écrit ». Si sa moyenne diminue au cours de la classe de troisième – en cause selon lui, la « bonne ambiance » de sa classe où il apprécie particulièrement de pouvoir « rigoler » - il accède toutefois sans grand effort, après avoir obtenu une mention « assez bien » à son brevet, à une seconde générale dans un lycée de sa ville. Sa situation et son statut vont alors fortement évoluer, tant vis-à-vis de l'équipe

¹²⁶ *Ibid.* ; Stéphane Beaud, 80% au « bac », *op. cit.*

¹²⁷ Séverine Chauvel, Fabrice Dhume, Suzana Dukic et Philippe Perrot, *De l'(in)égalité de traitement selon "l'origine" dans l'orientation et les parcours scolaires*, Paris, La Documentation française, 2011 ; Yaël Brinbaum, Séverine Chauvel et Elise Tenret, « Quelles expériences de la discrimination à l'école ? Entre dénonciation du racisme et discours méritocratique », *Migrations Société*, 2013/3, n°147-148, pp. 97-110.

enseignante et des représentants de l'institution, que par rapport à ses pairs inscrits avec lui au lycée. Les appréciations de ces bulletins, citées dans le rapport de la PJJ, déplorent « un ensemble beaucoup trop juste par manque de rigueur ». Bien qu'il réussisse à s'inscrire dans les classes de première et de terminale « scientifiques » (parfaitement au fait des hiérarchies scolaires, il avait refusé le passage en première économique et sociale qui lui avait été préconisé), ses résultats en mathématique et en physique-chimie sont jugés « catastrophiques ». Désireux de s'inscrire dans le sillage de ses deux frères aînés, tous deux étudiants en faculté de mathématique au moment de son signalement, il ne doit paradoxalement son maintien dans cette filière qu'à sa réussite relative dans les matières littéraires. La fragilisation de sa position au sein de l'institution scolaire et les difficultés qu'il éprouve à satisfaire au projet parental se couplent au lycée avec des difficultés relationnelles avec ses camarades de classe. Manifestement très isolé, il est rapidement moqué et stigmatisé par ses pairs comme un potentiel terroriste. Sa pratique de la religion musulmane et son attrait manifeste pour les questions de spiritualité le marginalisent ainsi encore un peu plus au sein de l'établissement. Le désajustement vis-à-vis de l'école n'est dès lors pas seulement une question de notes et de résultats scolaires. Il s'exprime aussi dans l'incapacité de ces jeunes à être des lycéens « conformes » auprès de leurs pairs :

« L'unique ami de sa classe lui aurait proposé d'intervenir pour que cessent les brimades qu'il subissait de la part d'autres élèves ; en effet [E.087] était depuis deux ans insulté par des élèves de sa classe qui le qualifiaient de « terroriste » et de « kamikaze ». Il aurait refusé cette proposition d'aide, préférant considérer l'ambiance générale de sa classe où il appréciait surtout de « rigoler ». Peu à peu, en entretien, il a pu formuler la « colère » qu'il avait pu ressentir à l'époque face à ces brimades récurrentes, sans jamais parvenir à l'exprimer et, selon lui, sans qu'aucun adulte n'ait été alerté » [Extrait du rapport socio-éducatif MJIE concernant E.087, 17 janvier 2017].

On pourrait également citer de nombreux cas – celui de E.097, qui outre un problème de surpoids qui lui vaut des moqueries est qualifié de « suiveur », comme « manquant de personnalité » – qui attestent que les railleries sont en réalité des jugements sociaux, redoublés parfois par des jugements raciaux, particulièrement dans des petites villes, où ils se retrouvent parfois parmi les rares élèves d'origine migrante. Le registre de la rigolade permet en effet des formes de disqualifications difficiles à verbaliser autrement, sous peine

d'afficher trop clairement un racisme social, voire un racisme tout court. Il faudrait pouvoir ici recenser, au delà des manifestations les plus visibles consignées dans les rapports, les multiples vexations quotidiennes (dans les attitudes, les regards) qui fabriquent cette exclusion du groupe scolaire dominant et que E.097 peut résumer par la formule « je ne trouvais pas ma place ». Ces processus presque invisibles sont d'autant plus violents qu'ils contrastent avec le regard très valorisant que les parents portent généralement sur eux. Interrogés par un psychologue de l'UEMO, les parents de E.084 se souviennent ainsi des « nombreuses petites choses, aucune très grave en soi, mais dont l'accumulation semble avoir fait naître chez lui un fort sentiment de préjudice et de ressentiment envers la société : quelques réflexions de ses camarades et des punitions de ses professeurs qu'il attribuait à ses origines ethniques ».

Bien que dans ce type de cas le désajustement vis-à-vis de l'école soit moins brutal et soudain que pour les adolescents orientés en fin de troisième vers les filières professionnelles, le passage au lycée général pour les jeunes engagés n'induit pas moins un bouleversement de leur espace des possibles, contribuant pour partie à leur appropriation du registre subversif.

Il faut noter dans cette perspective les similitudes des parcours scolaires de ces mineurs et de celui d'un militant bien connu comme Khaled Kelkal, auteur de la tentative d'attentat du 26 août 1995 sur la voie du TGV Paris-Lyon¹²⁸. Dans l'entretien réalisé par le sociologue allemand Dietmar Loch peu avant que Kelkal soit abattu par les gendarmes de l'EPIGN, ce dernier insistait sur son rapport contrarié à l'école et revenait notamment sur le moment de basculement qu'avait constitué pour lui l'arrivée au lycée, où il s'était brusquement retrouvé relégué et stigmatisé comme « mauvais élève »¹²⁹. La question de la transformation de son rapport à l'école est récurrente dans l'entretien qu'il accorde au sociologue. L'impossibilité de l'ajustement aux logiques et aux règles du lycée dans lequel entre le jeune Kelkal, qui se considérait jusqu'alors comme un bon élève, a tout pour lui d'une rupture biographique, impulsant à partir de là ces oscillations entre une carrière délinquante et l'engagement jihadiste. En définitive, l'arrivée au lycée pour Kelkal comme pour ces jeunes du groupe « engagement » a tous les traits d'un « rite d'institution » raté.

¹²⁸ Voir « L'itinéraire de Khaled Kelkal éclaire le procès des attentats islamistes », *Le Monde*, mercredi 9 juin 1999, p. 12.

¹²⁹ « Moi, Khaled Kelkal », *Le Monde*, 7 octobre 1995.

Les moments inauguraux, tel que le passage d'un collège de banlieue à un lycée de centre-ville, sont des moments où l'arbitraire de l'institution se rappelle le plus crûment, où les individus sont rappelés à l'ordre et se trouvent assignés par toute une série d'injonctions à leur être social, à leur position sociale objective au sein de l'institution¹³⁰. L'impossibilité pour ces jeunes de tenir leurs rangs d'élèves ajustés aux attentes et aux normes de l'institution scolaire est ici d'autant plus difficile à vivre qu'elle met à mal le projet parental porté depuis leur enfance d'une ascension sociale par l'école et la réussite scolaire, révélant crûment l'onirisme des projections familiales.

4.1.3. Le refus de l'héritage.

Les mineurs « engagés » dont le rapport à l'école relève d'une forme de désajustement par le bas ou de désajustement par le haut, expérimentent ainsi pratiquement l'impossibilité d'hériter du projet familial. Mais si la plupart d'entre eux s'efforcent, avec un bonheur et une réussite variables, à se conformer aux attentes de l'institution scolaire, voie de passage obligé vers la destinée sociale promise, une minorité va quant à elle tout simplement refuser le projet parental. Dans les rapports écrits d'une poignée de mineurs « engagés », les sections consacrées à la scolarité évoquent de bons voire de très bons élèves se déscolarisant brutalement ou s'orientant, contre toute attente, vers des filières courtes professionnalisantes dévaluées symboliquement, comme par exemple la filière professionnelle « hygiène, propreté et stérilisation ». Bien que le nombre réduit de ces situations empêche ici de monter en généralité, il faut noter que ces refus d'héritage concernent essentiellement des filles. Celles-ci, on le sait, sont bien souvent mieux à même de s'adapter aux normes scolaires que les garçons issus des mêmes milieux populaires¹³¹. Si cela se vérifie pour ces mineures, au vu des appréciations disponibles des équipes enseignantes contactées par les professionnels de la PJJ, elles manifestent toutefois, dans leurs propos et leurs comportements, un manque d'appétence pour les études longues et, plus largement, pour l'institution scolaire.

¹³⁰ Sur les ratés des rites d'investiture, voir également Eric L. Santner, *My Own Private Germany*, Daniel Paul Schreiber's *Secret History of Modernity*, Princeton, Princeton University Press, 1998.

¹³¹ Stéphane Beaud, « La jeunesse populaire à l'épreuve du classement scolaire », *Agora débats/Jeunesses*, 2009/3, n°53, pp. 99-116 ; Mohamed Hassini, *L'école : une chance pour les filles de parents maghrébins*, Paris, L'Harmattan, 1997.

On peut évoquer dans cette perspective le cas de E.014, jeune fille originaire d’Ethiopie domiciliée en région parisienne, qui avait été mise en examen au début de l’année 2017 suite à ses échanges sur la messagerie Telegram avec le jihadiste Rachid Kassim. Venue d’Ethiopie avec sa mère et son jeune frère à la fin des années 2000, E.014 semble dans un premier temps s’adapter sans difficulté au pays d’accueil, apprenant rapidement le français et intégrant une année à peine après son arrivée le cursus scolaire normal. Excellente scolairement, elle passe sans difficulté d’une classe à l’autre jusqu’au moment de l’entrée au collège. Si ses notes ne diminuent pas, elle explique ressentir des angoisses croissantes dans le cadre de l’école et se « sent mal à l’aise dans ses relations aux autres ». Ces premières difficultés, qui entraîneront par la suite l’hospitalisation de la jeune fille et la mise en place d’un traitement neuroleptique, sont concomitantes avec la remise en cause du projet d’exil de sa mère vers la France.

Déçue de sa vie en France et regrettant l’absence de sa grand-mère qui l’a manifestement élevé en Ethiopie, E.014 va à partir de là s’affirmer en opposition aux valeurs et aux attentes maternelles. Elle se convertit ainsi à l’islam, alors que sa mère est une protestante pratiquante. Surtout, elle conteste et s’efforce de mettre en échec l’encadrement parental et les aspirations de sa mère d’une réussite scolaire pour sa fille, promesse d’une ascension sociale différée dans le pays d’accueil (la mère de E.014, qui maîtrise mal le français, est employée dans une collège de la région parisienne au moment de la mise en examen de sa fille). En dépit de ses très bons résultats scolaires durant l’ensemble de sa scolarité au collège, cette dernière demande en effet à être scolarisée en 3^{ème} professionnelle en vue de préparer par la suite un baccalauréat professionnel accompagnement, soin et service à la personne (ASSP). Cette orientation toutefois lui est refusée par ses enseignants et elle se retrouve finalement inscrite en seconde générale, ceci alimentant ses plaintes de « ne jamais être écoutée par les adultes ».

Si la situation de E.014 représente par bien des aspects un « cas limite », elle permet néanmoins d’éclairer et de mieux comprendre les mécanismes au principe de ces refus de la voie tracée par les parents d’une intégration et d’une ascension sociale par le biais de l’école. Pour une majorité des jeunes du groupe « engagement », l’écart entre les positions d’arrivée pressenties et attendues par les parents pour leurs progénitures et les positions sociales d’origine des familles s’avère très important, une majorité de celles-ci provenant des milieux populaires. Ce décalage, comme on l’a vu, se traduit dans la plupart des cas par un désajustement progressif vis-à-vis de l’institution scolaire, mettant au jour et révélant crûment l’onirisme des projections et des attentes parentales. Mais il peut aussi conduire certains de ces adolescents à récuser et à rejeter le projet familial, pour viser et tenter d’occuper à la place des positions proches de celles des parents, par ailleurs souvent plus conformes et mieux ajustées aux valeurs véhiculées au sein du cercle familial que

celles anticipées par le couple parental. Ce sont les « contradictions de l'héritage », l'ambiguïté fondamentale d'un projet parental qui revient pour les jeunes à (re)nier leur être social et les façons d'être, de voir et d'agir transmises par les parents et par la famille proche, qui se donnent pleinement à voir ici¹³². Tirillés par des injonctions contradictoires, entre d'un côté la fidélité à la cellule familiale et, de l'autre, les désirs et projections des parents de l'intégration pour leur progéniture d'un nouveau milieu social, certains de ces adolescents – et surtout de ces adolescentes, souvent les plus à même de réussir scolairement – résolvent ces tensions en s'inscrivant dans les pas et dans des positions sociales équivalentes à celles de leurs parents. Ils se détournent par conséquent des filières longues auxquelles ils pourraient pourtant légitimement prétendre.

Le choix d'une orientation en CAP petite enfance se conçoit ainsi pour E.001 comme une façon de récuser le projet parental et, surtout, les attentes et projections maternelles. La famille de l'adolescente est installée dans le sud-est de la France. Son père, d'origine marocaine, est un ancien ouvrier devenu chef de chantier. Sa mère est d'origine française et fait ponctuellement des ménages dans les environs, consacrant autrement l'essentiel de son temps à l'éducation des enfants et à l'entretien du foyer. Se décrivant comme « une élève sage » au collège et au lycée, elle n'est pas parvenue à obtenir le diplôme du baccalauréat, qu'elle a pourtant tenté de passer deux fois. Elle va dès lors tout faire pour que ses enfants accomplissent le destin scolaire qui lui a été refusé. Elle est ainsi décrite comme « particulièrement exigeante » dans le suivi de la scolarité de sa progéniture, ce qui manifestement provoque de nombreuses tensions au sein de la famille : « Cette "pression" a pu être présentée comme pesante, tant par E.001 que par [son frère aîné], parfois soutenus par monsieur, qui peut trouver que sa femme "en fait trop" dans ce domaine vu le peu d'appétence des enfants pour les études ». C'est vis-à-vis de E.001 que les attentes maternelles sont incontestablement les plus fortes. Placée dans un statut privilégié du fait qu'elle soit la seule fille de la fratrie, elle est depuis longtemps rêvée par sa mère comme une future infirmière. La jeune va s'efforcer de se conformer au projet parental jusqu'au début de l'adolescence, puis finalement s'en détourne, alors que les tensions s'accroissent avec ses parents, au moment du choix de l'orientation à la fin de son année de scolaire de troisième. Contre les préconisations de sa mère qui souhaite qu'elle poursuive au lycée

¹³² Pierre Bourdieu, « Les contradictions de l'héritage », *op. cit.* p.712.

général avant de préparer le concours d'infirmière, E.001 intègre une filière professionnelle afin de devenir puéricultrice : elle argue alors de son manque d'intérêt pour l'école, que contredisent pourtant ses bons résultats scolaires. En définitive, le choix d'une telle orientation permet à l'adolescente de rester fidèle à son milieu social d'origine, tout en satisfaisant partiellement aux attentes maternelles. En devenant puéricultrice ou assistante maternelle, elle se conforme d'une certaine manière aux projections parentales d'une profession dans le domaine du soin et du *care*, mais dans des positions en-deçà de celles initialement pressenties.

En plus d'entraîner ou d'alimenter parfois les crises familiales, ces refus de la poursuite d'une scolarité jusque-là réussie et conforme compliquent parfois encore un peu plus le rapport de ces mineurs à l'institution scolaire. Une telle résolution des contradictions internes à la configuration familiale ne va en effet pas nécessairement sans susciter elle aussi d'importantes difficultés, du fait notamment des systèmes d'attente et des dispositions intériorisés qui s'avèrent souvent incompatibles avec les nouveaux choix d'orientation adoptés par les adolescents.

C'est le cas par exemple de E.076, jeune fille dont la situation a déjà été évoquée dans le chapitre précédent, qui avait été arrêtée à la frontière turque à l'été 2015 alors qu'elle comptait rejoindre la Syrie. Née d'un père maçon originaire de Tunisie et d'une mère italienne exerçant le métier de femme de ménage, E.076 présente des traits similaires à ceux des autres « engagés », une bonne volonté scolaire et culturelle qui se traduit dans les rapports disponibles par des appréciations laudatives sur ses « très bonnes connaissances générales » et sa « forte capacité d'analyse ». Grande lectrice, manifestement bonne élève en primaire et au début du collège, ses notes diminuent à partir de la classe de quatrième alors qu'elle perd tout intérêt pour l'école, en raison d'un « mal être » qu'elle ne parvient pas clairement à décrire et à expliquer aux professionnels. Elle passe alors d'une filière professionnelle à une autre sans jamais véritablement s'investir, jusqu'à intégrer à la fin de l'année 2016 un centre de formation d'apprentis dans le domaine de l'hygiène et de la propreté, après avoir obtenu son brevet des collèges avec mention « bien » en détention suite à sa tentative d'exil syrien. Ayant adoptée quelques années plus tôt une pratique religieuse rigoriste – alors que ses parents, non pratiquants, ne lui ont donné aucune éducation religieuse –, elle revendique ce choix d'orientation lui permettant d'accéder à un métier qui, conformément à ses préceptes religieux, lui apporterait seulement le strict minimum vital. De plus, elle s'enthousiasme pour un projet professionnel qui lui permettrait de porter le voile et, surtout, de « faire comme sa mère ». Mais cette solution trouvée aux tensions familiales ne sera finalement que de courte durée. Après quelques jours d'école, elle refuse de s'y rendre à nouveau,

expliquant qu'elle « ne veut plus être exploitée comme sa mère » et estimant « qu'il n'y a que des “cas sociaux” dans la formation ».

Le refus du parcours scolaire et de l'ascension sociale anticipés par les parents ne constitue ainsi nullement une garantie d'apaisement et de stabilisation pour ces jeunes. Comme pour le reste des « engagés », s'expriment ici aussi les difficultés à s'approprier l'héritage et le projet parental ainsi que le rapport contrarié à l'école, institution par laquelle doit advenir la destinée sociale pressentie, mais où les dispositions lettrées des adolescents ne trouvent plus à s'actualiser.

4.2. Reconversion intellectuelle et entrée dans la cause.

La conjonction d'un parcours migratoire récent et des spécificités des trajectoires des parents conditionne très largement le désajustement et l'irréalisme des projections et des attentes de ces derniers, au regard des chances objectives des jeunes « engagés » de satisfaire aux attentes familiales d'une ascension sociale transversale. Ce désaveu, qui intervient bien souvent sous la forme d'une confrontation aux sanctions de l'institution scolaire, va être d'autant plus difficile à supporter qu'il n'était pas anticipé. Le mode de fonctionnement clos des configurations familiales étudiées, de même que les aspirations portées par des parents souvent nouveaux arrivants d'une assimilation et d'une élévation à un statut social supérieur, concourent en effet à ce que les membres de ces familles se dissimulent à eux-mêmes leurs positions dominées et leur relative exclusion au sein du pays d'accueil¹³³. Au contraire de nombreux jeunes issus des classes populaires et de familles immigrées qui réalisent souvent très tôt leurs positions de marginaux et d'*outsiders* et intériorisent un rapport de défiance à l'égard des institutions publiques parfois transmis par les parents¹³⁴, les mineurs « engagés » n'ont qu'une conscience limitée de leur situation sociale effective. Leur famille en quelque sorte joue ici le rôle d'un écran ou d'un voile. Le choc de la sanction scolaire, de l'impossible actualisation de leurs

¹³³ Norbert Elias, « Notes sur les juifs en tant que participant à une relation établis-marginaux », in *Norbert Elias par lui-même*, Paris, Fayard, 2013, pp.150-160. Voir également là-dessus Abdellali Hajjat et Marwan Mohammed, *Islamophobie : comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, Paris, la Découverte, 2016.

¹³⁴ C'est le cas notamment d'une majorité des jeunes du groupe des « révoltés ».

dispositions lettrées au sein de l'institution, n'en est dès lors que plus fort. Il provoque alors comme un dessillement, une mise à distance critique des normes et des valeurs dominantes jusque-là non questionnées. Au même titre que l'expérience effective de la dévalorisation de leurs titres scolaires – et des ambitions qui allaient avec – a poussé une partie de la jeunesse des années 1960-1970 à ne pas vivre cet échec comme personnel, mais comme une crise des institutions scolaire et familiale, le sentiment partagé par les mineurs étudiés favorise l'éclosion d'une humeur anti-institutionnelle¹³⁵. Mais contrairement à leurs aînés, qui dans les décennies avaient trouvé à l'investir dans un engagement militant à gauche et à l'extrême-gauche, les jeunes du groupe « engagement » ne peuvent guère la traduire en un projet politique, en raison d'une part de l'assèchement de ces mouvances et, d'autre part, du fait de la distance qui s'est progressivement creusée entre le mouvement social et les jeunes issus de l'immigration¹³⁶. Dans le contexte spécifique d'une montée de la revendication religieuse musulmane et des conflits croissants au sein du champ religieux autour de la définition légitime de l'imamat, cette humeur critique va dès lors être déployée ailleurs.

4.2.1. Réinvestir des dispositions au travail intellectuel.

L'appropriation par les mineurs du groupe « engagement » du registre subversif se fait selon des modalités spécifiques, qui ont largement à voir avec les dispositions qu'ils ont intériorisées. Les croyances et représentations radicales qu'ils revendiquent vont ainsi être mobilisées et investies sur un mode intellectuel. Tout se passe comme si la bonne volonté culturelle et scolaire de ces jeunes trouvait ici un nouveau débouché. Les rapports consultés fourmillent d'indications suggérant un rapport savant et lettré aux causes adoptées – et, plus particulièrement, à la cause jihadiste.

Signalée une première fois en 2015 pour ses contacts avec des militants et militantes jihadistes sur internet, puis à nouveau à la suite d'une tentative de départ vers la zone irako-syrienne au début de l'année 2017, E.077 est décrite par le personnel de l'association en charge de la mesure judiciaire d'investigation

¹³⁵ Francine Muel-Dreyfus, *Le métier d'éducateur : les instituteurs de 1900, les éducateurs spécialisés de 1968*, Paris, Minuit, 1983.

¹³⁶ Voir notamment Ahmed Boubeker et Abdellali Hajjat (dir.), *Histoire politique des immigrations (post)coloniales. France 1920-2008*, Paris, Amsterdam, 2008.

prise à son encontre comme une jeune d'une « grande intelligence », cherchant « à donner du sens à son engagement religieux ». Lectrice assidue, au « niveau de verbalisation et de compréhension (...) remarquable », elle mène « un travail de recherche sur la religion très pointu », mobilisant les connaissances ainsi acquises dans ses interactions au sein entre autres de la configuration familiale. Face à ses parents, musulmans pratiquants originaires de Tunisie, elle fait valoir en effet ses conceptions radicales. Elle critique notamment son père, patron d'un café, à qui elle reproche de tenir un débit de boissons et oblige finalement le couple parental à renforcer leur pratique religieuse, « suite aux récriminations de leur fille, pour ne pas donner prise ». L'idéologie adoptée est ainsi constituée en ressource symbolique, mobilisée dans le but d'influer sur les relations et de peser sur les rapports de force, dans le cadre notamment des relations intrafamiliales.

Quant à E.058, mineur ayant cherché par deux fois à rejoindre la zone irakosyrienne administrée par l'Etat Islamique, l'accumulation de connaissances apparaît comme une dimension centrale de son engagement. Interrogé par un éducateur à l'occasion de sa comparution devant le juge des enfants à la suite de sa deuxième tentative de départ, il explique à de nombreuses reprises ne pas avoir « assez de sciences » pour répondre aux questions qui lui sont posées, « qu'il ne peut pas tout savoir, que ce sont les hauts dirigeants [de l'Etat Islamique] qui savent ». L'importance qu'il accorde à la « science » et aux « savoirs » est telle qu'il préfère rebrousser chemin lors de son second exil afin de se renseigner davantage et d'obtenir plus d'informations, sa compagne de voyage avec laquelle il s'est mariée religieusement peu de temps avant le départ lui ayant manifestement posé trop de questions auxquelles il ne savait pas répondre.

Cette forme spécifique d'investissement de la cause jihadiste se retrouve également dans le cas de E.084, ancien administrateur de la chaîne Telegram Dine Al Haqq, mis en examen pour AMT en 2016. Fils aîné d'une famille de modestes immigrés marocains (son père est chauffeur routier, sa mère, femme au foyer), il réalise une scolarité brillante mais est manifestement isolé et marginalisé au sein de son lycée. Si ses résultats scolaires demeurent excellents, il s'investit toutefois en parallèle à partir de 2014 sur internet dans les réseaux sociaux jihadistes et acquiert rapidement « une parfaite connaissance de l'Etat Islamique, d'éléments d'histoire et de géopolitique des empires arabo-musulmans », à tel point qu'il reprend et corrige un professionnel de la PJJ à l'occasion d'un entretien : « Y en a un qui m'a corrigé. J'avais fait une erreur. (...) Il m'a corrigé quoi, en me disant « mais vous connaissez rien. J'en connais plus que vous » (rire). C'était assez drôle ce moment-là, assez drôle » [Entretien. Assistant de service social, homme, STEM0. 05 mai 2017].

Pour de nombreux mineurs du groupe « engagement », la cause jihadiste semble bien d'abord être investie sur un mode lettré, comme le moyen de la découverte et l'accumulation de nouveaux savoirs. L'apprentissage d'un nouveau dogme et des modalités de l'exégèse religieuse, de versions de l'histoire du Moyen-Orient et de l'histoire du monde alternatives à celles apprises jusque-là, la maîtrise d'un savoir de première main

sur les événements se déroulant dans les terres de jihad participent d'une forme d'émulation intellectuelle. Par bien des aspects, la cause se situe dans le prolongement de l'école pour les jeunes « engagés », qui démontrent encore un peu plus par cette façon d'entrer dans le mouvement leurs spécificités vis-à-vis du reste de notre population. Et même quand la scolarité a été abandonnée, le militantisme constitue l'occasion d'une réintellectualisation critique.

C'est notamment le cas de E.076, une jeune femme arrêtée en Turquie alors qu'elle essayait de gagner la Syrie dont nous avons déjà parlé. Alors même qu'elle se désengage de la scolarité, elle fréquente assidument « des librairies islamiques, lisait sur place et achetait des livres » et étaye ses entretiens avec les éducateurs de références à ses derniers « pour appuyer ses dires ».

Les exemples ne manquent pas dans les écrits des professionnels de ces formes de saisissement intellectuel du registre subversif. Cela contribue d'ailleurs aux relations spécifiques et au statut particulier dont bénéficient certains de ces jeunes auprès des éducateurs et des représentants de la PJJ. Ainsi en est-il par exemple de E.059, adolescent de l'Est de la France ayant échangé un temps avec le jihadiste français Omar Diaby / Omar Omsen : placé en centre éducatif fermé en 2016, il y développe des rapports privilégiés avec le personnel de l'établissement, apparemment impressionné par ses connaissances étendues dans le domaine de la géopolitique. Bien sûr, toutes et tous n'investissent pas avec la même intensité l'idéologie radicale, les connaissances de certains quant à la cause qu'ils défendent s'avérant, d'après les professionnels, hasardeuses et au mieux parcellaires. La jeune E.024, mise en examen pour AMT pour sa participation à des réseaux jihadistes et une tentative de départ en zone irako-syrienne, est ainsi décrite par un éducateur l'ayant côtoyé dans le cadre de son foyer de placement comme parfaitement ignorante des préceptes de la religion et de la cause dont elle se revendique. Ceci ne l'a pas empêché pour autant de « convertir » d'autres jeunes filles de son entourage, qui la considère un temps comme un véritable « guide » :

« Depuis que je connais [E.024] et que je discute avec elle sur la religion – je tiens à préciser que je suis de confession musulmane, donc je connais très bien cette religion – je peux vous dire que [E.024] ne connaît pas grand-chose à la religion musulmane, qu'elle en veut surtout à la société, qu'elle utilise la religion

musulmane pour délivrer sa haine. Elle ne pratique pas la prière, j'ai dû la voir la faire cinq ou six fois depuis le mois de juillet. Je lui ai retiré des cahiers sur lesquels il y avait des traductions de sourates mais ils n'étaient pas officiels donc avec une mauvaise traduction du coran. (...) Elle ne connaît pas la religion musulmane, elle ne prie pas mais elle ne mange pas de porc, ne fume pas, ne boit pas d'alcool. (...) Concernant le jihad, elle ne se prononce pas, elle pense que ce qui est fait en Syrie dépend surtout de la politique » [Procès verbal d'un éducateur du foyer de placement de E.024, 28 février 2017].

La maîtrise des dogmes et de l'idéologie défendue varient de fait considérablement d'un jeune « engagé » à l'autre. On constate néanmoins qu'une majorité de ces mineurs actualisent leurs dispositions lettrées dans l'engagement et par l'acquisition de connaissances alternatives aux savoirs dispensés par l'école. Ces formes d'appropriation s'inscrivent d'ailleurs parfois dans le prolongement de stratégies antérieures de distinction, afin notamment d'obtenir la reconnaissance de leurs pairs. On se souvient de E.097, adolescent d'origine égyptienne domicilié dans la région parisienne, qui avait choisi lui-même son lycée d'affectation pour son niveau d'étude et sa réputation. Son implication dans la cause jihadiste à partir de 2015 – il était en contact régulier avec Rachid Kassim sur sa chaîne Telegram et projetait de se rendre en Syrie – est en effet liée au statut d'expert en question religieuse qu'il revendique depuis la fin du collège. Souffrant d'un problème de surpoids, E.097 connaît des difficultés relationnelles avec ses pairs à partir de la classe de 3^{ème} : « il est “gros et petit” et se fait “rabaïsser” par les autres ». Son statut de bon élève, voire d'éternel « premier de la classe », n'aide pas à son intégration, bien au contraire. Le décalage entre son statut au collège où il est fréquemment harcelé et la survalorisation de ses capacités intellectuelles au sein du milieu familial, notamment auprès d'un père ayant placé beaucoup d'attentes dans la réussite sociale et scolaire de son fils, se résout pour le jeune homme par l'invention et l'affirmation d'une nouvelle position. A la suite du visionnage d'un reportage sur l'imamat, il se découvre une véritable vocation et s'implique alors dans l'apprentissage de la doctrine religieuse (ses parents sont des musulmans pratiquants), dans l'optique de gagner autorité et reconnaissance auprès de ses pairs. Il s'impose ainsi progressivement comme un véritable *imam de préau*, seul capable de statuer sur la licéité des comportements et des pratiques de ses camarades de classe :

« E.097 se présente comme celui qui donne des conseils sur la cour de l'école, qui va... les autres élèves l'interpellent, pour avoir une réponse religieuse à une problématique « est-ce que je peux sortir avec ma petite copine. Qu'est-ce qu'il dit le Coran ? ». Voilà, c'est [E.097] qui va donner la réponse mais l'école l'a pas identifié comme ça.

C'est le mineur qui vous en a parlé après ?

C'est le mineur qui en parle comme ça oui. Que la religion, ça lui a permis d'avoir une... de sortir du rôle d'intello de service, pour avoir une autre reconnaissance de la part de ses pairs » [Entretien. Assistant de service social, homme, STEM0, 05 mai 2017].

L'appropriation du registre subversif et l'engagement dans la cause jihadiste ont ainsi été rendus possible et découlent pour partie dans le cas de E.097 de ce processus de construction d'une nouvelle position, fondée sur l'acquisition et la diffusion de connaissances alternatives à celles de l'école. La mise en relation avec des jihadistes comme Rachid Kassim lui donne alors accès à des connaissances interdites et critiques qu'il peut valoriser auprès de ses pairs et lui ouvre parallèlement un nouvel espace où son savoir et ses dispositions lettrées vont pouvoir être reconnues. Dans d'autres situations, ces connaissances sont retournées contre l'institution scolaire elle-même et permettent de contester son savoir sur un registre intellectuel. Ainsi, E.095 essaie « d'entraîner dans son sillage quelques élèves » en s'opposant systématiquement et régulièrement au professeur de sciences de la vie et de la terre (SVT) sur « le thème de la théorie de l'évolution ».

Pour E.097 et E.095 comme pour d'autres, l'entrée dans la cause est d'autant plus évidente qu'elle renforce et poursuit des stratégies antérieures de distinction et de valorisation de soi par l'exhibition de connaissances acquises. Cela participe chez certains à la naturalisation de l'engagement, qui s'inscrit dès lors pour partie dans la continuité des trajectoires biographiques. Avec l'entrée dans la cause s'opère ainsi un véritable transfert des dispositions scolaires¹³⁷.

Dans les formes d'appropriation du registre subversif telles qu'elles sont décrites dans les rapports, se retrouvent donc l'importance de l'investissement intellectuel, de même que la

¹³⁷ Bernard Pudal, « La beauté de la mort communiste », *Revue française de science politique*, 2002/5, vol. 52, pp. 545-559.

socialisation familiale à l'effort et au désintéressement. Pour justifier leurs projets de départ vers la zone irako-syrienne, de nombreux mineurs concernés mobilisent en effet des arguments de type « humanitaire », expliquant avoir voulu défendre et secourir les populations locales opprimées. Il faut bien sûr être prudents ici vis-à-vis de telles déclarations : ces jeunes, inculpés pour AMT pour l'essentiel d'entre eux et risquant dès lors de lourdes peines de prison ferme, ont tout intérêt dans leurs échanges avec les autorités judiciaires à faire passer leur engagement pour l'expression d'un pur altruisme. S'il convient dès lors de ne pas reprendre pour soi et sans précaution le discours des acteurs, il faut noter toutefois correspondance entre l'usage de ces motifs et les valeurs morales véhiculées au sein de la configuration familiale et qu'ils ont pu intérioriser. Celles-ci se déclinent notamment dans les choix d'orientation et des métiers futurs, dans le domaine du soin et du « care » pour une part significative d'entre eux. Elles s'objectivent encore dans un engagement associatif précoce chez E.087, E.072, ou encore E.011, ce dernier s'impliquant même personnellement en-dehors de toute structure caritative pour les familles syriennes et les personnes en difficulté au sein de son quartier.

En définitive, l'adoption par ces adolescents d'une idéologie et de croyances radicales – notamment religieuses – apparaît comme un moyen largement impensé de déroger légitimement au projet parental, tout en restant fidèle aux normes familiales et aux valeurs intériorisées. L'engagement constitue ainsi à bien des égards une « solution idéale », pour reprendre l'expression de Bernard Pudal au sujet des petits intellectuels ouvriers¹³⁸. Il relève pour partie d'une forme de bricolage d'une nouvelle voie de salut pour ces jeunes, qui vient en quelque sorte se substituer à l'école et au projet parental initial d'une réussite et d'une ascension sociale via l'institution scolaire. Comme on le verra d'ailleurs dans le prochain chapitre, tant dans les plans d'attaques terroristes que certains mettent sur pied que dans l'anticipation de leur vie future au sein des zones contrôlées par les organisations djihadistes se retrouve le même onirisme que dans les projections et les attentes des parents. Le projet alternatif des jeunes « engagés » d'investissement dans la cause, censé remplacer le but initial d'intégration et d'ascension au sein de la société d'accueil, épouse par bien des aspects une structure équivalente à celle du projet parental, et ce jusque dans son irréalisme.

¹³⁸ Bernard Pudal, *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1989, pp.131 et suiv.

4.2. 2. Transmuer l'échec en choix vertueux.

Cette voie alternative qu'emprunte les mineurs « engagés » ne s'élabore que progressivement, au cours d'un processus d'appropriation du registre subversif marqué par de nombreuses oscillations. Comme on a commencé à le montrer plus haut, on retrouve bien souvent aux prémices de celui-ci des logiques semblables : la « pureté militante », l'application plus ou moins stricte des préceptes idéologiques radicaux, favorise une « remise en ordre » et un rééquilibrage des rapports de force au profit du mineur, dans les configurations au sein desquelles il évolue. Nombreux sont les jeunes « engagés » à insister dans cette perspective sur l'importance du cadre et des nouvelles règles de vie qu'ils s'imposent, qui les apaisent, leur permettent de faire le tri dans leurs relations et leurs activités.

Effacement du stigmate et restauration de la pureté originelle, sont ce à quoi aspire E.072, signalée suite à son projet de départ en Syrie. La jeune fille, provenant d'une famille de la classe ouvrière d'origine marocaine, se met à appliquer les préceptes ascétiques d'une définition rigoriste de l'islam et de la cause jihadiste à partir de la fin de son année de « cinquième », en réaction aux moqueries et au harcèlement dont elle fait l'objet au collège, depuis qu'a circulé dans l'établissement une photo dénudée d'elle. E.072 explique aux éducateurs qu'il s'agit par là pour elle « de se racheter une bonne conduite » et de prouver « qu'elle n'est pas une pute », la résolution de cette problématique supposant ultimement le départ de la France et l'établissement en Syrie où elle pourra mener une vie modèle de femme au foyer dévouée au soin et à la protection des autres.

Par ailleurs, en substituant au projet parental un nouvel objectif, à savoir l'accession à une forme de pureté militante, les jeunes « engagés » peuvent justifier l'impossibilité de l'ascension sociale et de l'intégration initialement pressenties, la faiblesse relative des positions d'arrivée, autrement moins hautes que celles anticipées par leurs parents. L'échec du projet parental, matérialisé par la sanction scolaire et par les difficultés d'ajustement aux normes et aux attentes de l'école, est dès lors transmué en choix vertueux, à savoir le suivi désintéressé d'une voie alternative. La trajectoire de E.061 illustre nettement ces mécanismes. Déferré par deux fois en 2016 du fait de ses velléités de départ en zone irako-syrienne, il est l'un des rares adolescents de notre population à venir d'une famille de la moyenne bourgeoisie. Son père et sa mère, qui sont respectivement chef d'une PME et

enseignante dans le secondaire, ont à cœur la réussite scolaire de leurs enfants, comme en témoigne notamment les parcours des deux frères aînés de E.061, tous deux engagés dans des études longues au moment des faits au principe du signalement. Il en va tout autrement de leur cadet. Diagnostiqué pour des troubles de l'attention avec hyperactivité, E.061 semble incapable de s'ajuster aux attentes et aux règles de l'école et est très vite repéré par ses enseignants pour ses « comportements déviants » qui contrastent fortement avec l'attitude de ses aînés, en tout point conformes aux attendus de l'institution. Elève « atypique » et isolé du reste de ses pairs, il est en difficulté scolaire dès le début de l'école primaire. Sa conversion à l'islam en 2014 à la fin de son année de quatrième et l'adoption dans la foulée de conceptions radicales vont contribuer à redéfinir la situation et son statut « d'enfant à problèmes », que lui renvoient indistinctement l'école et sa famille où il est l'objet depuis son plus jeune âge d'une attention particulière. L'impossibilité à se conformer au modèle et au projet parental - impossibilité causée par ses difficultés psychiques mais aussi sans doute pour partie par l'étiquetage précoce dont il fait l'objet, tant au sein de sa famille qu'au niveau de l'école, comme jeune marginal et déviant -, est alors recodée par lui comme un choix conscient et délibéré et comme effet de sa « révélation » religieuse et militante. De même, ses difficultés relationnelles et scolaires sont redéfinies comme les conséquences de sa fidélité à sa cause d'élection, incompatible avec les valeurs et normes d'un « système » qu'il rejette dès lors dans son ensemble. Sa marginalité et son inadaptation deviennent autant de points forts, des marques de sa pureté et de son intransigeance qu'il mobilise jusque dans les rapports de force internes à la configuration familiale :

« E.061 estime que ni ses parents ni ses frères n'acceptent son choix religieux. Il fustige également leur mode de vie, qu'il qualifie pour certains de "bling-bling". Ses prises de position, son mode de vie, sont à l'opposé de ceux de ses frères. Alors, il clame haut et fort qu'il est différent d'eux tous, et qu'il est hors de question qu'il modifie sa vision du monde pour être en adéquation avec sa famille. Ce choix religieux à "détruit notre famille" peut-il dire, moins en se percevant comme une victime que comme un refus d'accepter les positionnements de celle-ci » [Rapport de fin de mesure judiciaire d'investigation éducative à propos de E.061, 14 septembre 2016].

Le choix vertueux de E.061 comme de l'ensemble des autres « engagés » est donc celui de la fidélité aux préceptes et aux valeurs d'une « communauté d'origine », qui vient progressivement se substituer à la cellule familiale et aux éventuels groupes de pairs. Il faut noter dans cette perspective la récurrence dans les propos rapportés des mineurs – et, plus particulièrement, des jeunes filles –, des références à une « seconde famille », à une communauté d'égaux composée de frères et de sœurs, de maris et d'épouses potentiels. Cette communauté et ces « images du nous » valorisantes¹³⁹ sont largement produites et (re)construites par les mineurs eux-mêmes, à la fois individuellement et collectivement. Individuellement, cette (re)construction se traduit souvent par une recherche et une « quête des origines », des normes culturelles, croyances et représentations du pays et du groupe de provenance des parents. La recherche est souvent motivée par l'absence de transmission parentale des rites religieux et de l'histoire familiale, incitant les mineurs au moment de l'adolescence à interroger les éléments d'un héritage qui se dérobe à eux.

On peut considérer dans cette perspective la situation de E.018, parti en Syrie avec E.002 au début de l'année 2014 rejoindre la katiba tenue par le jihadiste Mourad Farès, affilié un temps à l'Etat Islamique puis passé finalement au sein de l'organisation Jhabat Al-Nosra. Fils aîné d'une famille d'immigrés tunisiens installés dans le Sud de la France, il découvre sur le tard la religion musulmane, ses parents n'ayant pas cherchés à inculquer à leurs enfants les croyances et les rites de leur milieu d'origine. Il faut dire que ceux-ci s'inscrivent dans une dynamique d'ascension sociale : parti de Tunisie au début des années 1990 pour trouver du travail en région parisienne, le père de E.018 décroche un CAP de boulangerie et devient responsable d'une supérette, avant de s'installer dans le sud de la France pour accéder à la propriété. Bien qu'il tombe en dépression à la suite d'une escroquerie au cours des années 2000 et soit déclaré dès lors inapte au travail, la famille conserve sa stabilité en vertu d'une inversion des rôles au sein du couple parental, la mère prenant un travail tandis que le père s'occupe à partir de là de l'entretien du foyer et de l'éducation des enfants. La famille est exemplaire des logiques de fonctionnement précédemment décrites. Elle est entièrement centrée sur la réussite sociale des enfants et se caractérise par un souci très important d'intégration et d'assimilation au pays d'accueil, qui passe par l'oblitération des origines culturelles et l'injonction faite aux enfants d'un comportement exemplaire, la charge pesant plus particulièrement sur E.018, du fait de son statut d'aîné. Pour ce dernier, la rencontre avec E.002, lui aussi d'origine tunisienne et éduqué dans une famille de tradition salafiste, va faire

¹³⁹ On reprend ici le concept élaboré par Norbert Elias, détournement de la notion freudienne du « moi ». Voir Norbert Elias, *Logiques de l'exclusion*, op. cit. ; du même, *Au-delà de Freud : sociologie, psychologie, psychanalyse*, Paris, La Découverte, 2010.

office de véritable « révélation ». Il s'investit alors dans l'apprentissage et la pratique de la « religion » et va élaborer avec E.002, après que celui-ci lui ait fait visionner des vidéos dénonçant les tortures subies par la population syrienne, un projet de départ pour venir en aide à un peuple auquel il s'identifie désormais.

Les récits de ce type ne sont pas rares dans les écrits disponibles sur les jeunes « engagés » – on se souvient dans cette perspective de E.088, expliquant que son engagement et sa prise de contact avec des militants jihadistes seraient dus au refus de sa mère de lui enseigner la langue arabe ainsi que les fondements de la religion musulmane. Atteint en 2011 d'une forte méningite qui a affecté ses « capacités d'attention », le jeune homme – apparemment jusque-là très bon élève – a été fragilisé par sa maladie au niveau scolaire (il redouble sa classe de seconde pour l'année 2014-2015, mais parviendra malgré tout à passer l'année suivante en classe de première « économique et sociale ») et s'est retrouvé isolé socialement. C'est dans ce contexte, alors qu'il reconnaît souffrir « d'un profond sentiment de solitude » qu'il commence à s'investir dans la cause jihadiste, afin de renouer selon lui avec « son identité profonde », déniée par une mère et un beau-père parfaitement intégrés socialement, respectivement cadre et cadre supérieur dans des entreprises du Nord de la France. Cette dynamique, reflet inversé de l'inclination des parents à gommer et à oblitérer leurs origines sociales et à intégrer le milieu social d'arrivée, est connue de longue date des analystes¹⁴⁰. L'arrêt des poussées d'intégration des groupes marginaux nouvellement arrivés dans les pays d'accueil peut entraîner au sein de ces collectifs une quête qui passe par l'affirmation et la réappropriation des formes de solidarité traditionnelles et des principes de vision et de division des groupes et des milieux sociaux d'origine. C'est ce qui se donne à voir chez les jeunes « engagés » de notre population. Mais alors que le phénomène est généralement collectif et se déploie sur plusieurs générations, l'inversion de la tendance advient ici d'une génération à l'autre et se joue pour partie à un niveau individuel, dans la reconstitution par les jeunes d'une filiation et d'un patrimoine disqualifiés par le projet parental.

Pour certains, cela oblige à considérer le temps long de l'histoire familiale. Mise en examen pour AMT par deux fois, en 2014 et en 2016, suite à ses projets de départ vers la Syrie et pour sa participation active sur internet à des filières de recrutement jihadiste, E.001 est allée puiser dans les racines familiales paternelles

¹⁴⁰ Louis Wirth, *Le ghetto*, op. cit.

pour se construire, par la reconstitution de sa filiation, une nouvelle affiliation. C'est à l'âge de 15 ans, dans le même moment où elle réfute les projections maternelles en refusant de s'inscrire au lycée général, qu'elle cherche à connaître ses origines, en approfondissant notamment ses connaissances sur l'islam. Son père, d'origine marocaine, est arrivé très jeune en France et connaît mal les traditions culturelles et religieuses de son pays d'origine : il ne parle pas arabe, a perdu tous ses liens familiaux avec le Maroc et se déclare athée, tout comme sa femme. Dans le village du sud de la France où s'est installée sa famille, il raconte avoir de surcroît souffert cruellement du racisme, ce qui l'a conforté dans une volonté affirmée d'assimilation au pays d'accueil. Après des éducateurs, E.001 critique régulièrement cette assimilation de son père et l'absence corrélatrice de toute transmission de la culture du pays d'origine : « [elle] se plaint du peu de lien qui existe avec l'ensemble de la famille paternelle "pourquoi on ne les voit jamais". Elle met cela en lien avec la coupure que son père aurait fait avec ses racines, "je ne connais même pas le Maroc", "il n'en parle pas, ne nous a jamais emmené là-bas". Elle incrimine son père de ne pas l'avoir enrichie d'une double culture. Lorsqu'on lui indique qu'elle pourra aller seule à la recherche de ses racines marocaines, elle rétorque, boudeuse, que c'est de son père qu'elle attend cela » [Rapport de mesure judiciaire d'investigation éducative, 20 janvier 2015]. Pour affirmer cette ascendance, elle va dès lors mobiliser internet pour maîtriser les rites de la religion musulmane et apprendre, seule, à écrire et parler l'arabe littéraire. De même, elle se réfère et se revendique de la figure de son grand-père paternel, ancien ouvrier qui s'est « tourné vers la religion » à la suite d'un second mariage et dont le père de E.001 s'est éloigné, en réaction à sa religiosité. En somme, E.001 joue ici le grand-père contre le père, trouvant dans un passé familial lointain et pour partie reconstruit une ressource symbolique qui vient légitimer son refus des études longues et du projet parental.

L'entrée dans la cause pour les jeunes « engagés » de notre population a donc toujours à voir avec des questions d'héritage, avec l'impossibilité éprouvée au moment de l'adolescence, du fait notamment des sanctions de l'univers scolaire, à hériter du projet parental d'une intégration et d'une ascension sociale. L'implication désintéressée pour une « communauté d'origine » largement reconstruite constitue pour ces jeunes une condition nécessaire de rupture avec le couple parents / école. Quand certains de leurs aînés des années 1960 et 1970 assumaient cette rupture par le diptyque psychanalyse / militantisme, les jeunes « engagés » trouvent dans l'endossement d'un registre religieux radical une nouvelle voie pour la consommer, qui a de surcroît l'avantage de rassembler dans un même mouvement la dimension individuelle (dévolue dans l'autre configuration à la psychanalyse) et collective (auparavant réglée par le militantisme)¹⁴¹. La cause offre une identité nouvelle qui neutralise les espoirs familiaux déçus, renvoyés du côté du

¹⁴¹ Francine Muel Dreyfus, *Le métier d'éducateur...*, *op. cit.*

matérialisme et de la négation de la communauté musulmane, tout en fournissant un registre de critique politique solide de l'ensemble des institutions, notamment scolaires. Ces différents enjeux participent à l'appréhension individuelle du registre subversif par les « engagés ».

Après avoir considéré les logiques qui favorisent l'entrée dans la cause, il faut maintenant s'intéresser aux modalités par lesquelles se fabrique et s'entretient l'engagement. C'est dans les interrelations entre ces adolescents et avec des recruteurs et porte-parole de la cause que s'élabore la radicalité utopique et que se décident ultimement les passages à l'acte.

Chapitre 5. Fabriquer une communauté « d'égaux » et politiser sa cause

La radicalité du groupe des « engagés » a donc des dimensions individuelles et familiales incontestables. L'investissement familial et son désajustement par rapport à la réalité de l'enseignement secondaire produit des dispositions critiques à l'encontre du premier comme du second. Mais celles-ci ne se transforment pas comme par magie en engagement. Elles doivent être collectivisées (*i.e.* intégrées dans un collectif) et mises en relation avec des productions idéologiques qui leur donnent un sens nouveau. Ceci implique donc d'étudier successivement les manières dont ces jeunes recherchent et construisent une identité collective ; les caractéristiques de l'espace idéologique dans lequel elle va se déployer (avec notamment l'existence de petits producteurs intellectuels de la radicalité) puis les divers modes de réception et d'appropriation du registre radical, que ce soit sous la forme d'une utopie (la construction d'une communauté idéale) ou au contraire sous une forme plus vengeresse (avec la commission d'attentats par exemple).

5.1. Une prise de conscience collective

Les comportements des jeunes observés dans l'enquête doivent évidemment être rapportés aux sociabilités adolescentes en général, si tant est que ce terme ait un sens. En effet, si la généralisation de l'enseignement secondaire a permis aux enfants des milieux populaires d'échapper à l'entrée précoce dans le monde du travail et de découvrir ce temps d'apesanteur sociale (entre la famille et la vie adulte), pendant longtemps réservé aux enfants de la bourgeoisie, il serait audacieux de conclure à une expérience similaire selon les milieux sociaux¹⁴². Le contrôle familial des fréquentations, l'accès à des sociabilités fermées (dans des clubs sportifs ou culturels par exemple) ou au contraire ouvertes (dans le quartier), entre autres choses, dessinent de larges différences. L'accès à l'adolescence a certes rapproché les milieux sociaux, mais il n'a pour autant pas aboli leurs différences et à même exacerbé parfois les enjeux de distinction. Différents auteurs – qu'ils soient

¹⁴² Pierre Bourdieu, « La jeunesse n'est qu'un mot », dans *Questions de sociologie*, Paris, Editions de Minuit 1984, pp.143-154.

sociologues, psychologues, pédopsychiatres ou anthropologues – convergent pour affirmer que l'un des traits communs à cette période de la vie est sans doute la tension entre la socialisation primaire (dans la famille) et la socialisation secondaire (à l'école et avec les camarades), dont l'enjeu est la construction de l'autonomie de l'individu. Ce processus est souvent décrit sous le vocable un peu vague de « crise de l'adolescence », notamment lorsqu'il est conflictuel. Pensée autrement, cette tension met en jeu la question de l'héritage et de la reproduction d'un modèle familial et atteint sans doute son paroxysme lorsque l'héritier ne peut ou ne veut s'approprier l'héritage, comme on l'a vu aux chapitres précédents¹⁴³.

L'analyse des trajectoires du groupe des « engagés » fait ainsi apparaître une série contradictions dans la manière dont ils peuvent construire leur identité et leur autonomie. Ils ne peuvent pas endosser le projet familial dont ils ont été investis, sans pour autant pouvoir entrevoir d'alternative. Ils vont donc dans un premier temps chercher à partager cette expérience douloureuse avec d'autres.

5.1.1. Retrouver des sociabilités amicales

Bien que vivant pour la plupart dans des quartiers populaires, ils ont été coupés des sociabilités de quartier. Par peur des « mauvaises fréquentations », de la « drogue » ou de la « délinquance », leurs parents les ont délibérément tenus à l'écart de leurs pairs vivant dans le voisinage. S'ils ont pu les côtoyer au collège, ils les perdent pour beaucoup de vue à partir du lycée – particulièrement général –, dont le bassin de recrutement est plus large et auxquels beaucoup de collégiens du quartier n'accèdent pas. Cette coupure est renforcée par l'investissement de temps et d'énergie qu'impose l'intensification de la compétition scolaire.

Pour autant, leur origine tant sociale que culturelle ne leur permet pas toujours de s'intégrer dans de nouveaux groupes au lycée, dont ils ne partagent pas nécessairement les codes sociaux. Et la brutalité des rapports adolescents se traduit, on l'a vu, par de nombreuses moqueries et brimades à leur encontre, qui les marginalisent et les fragilisent. Ce contact humiliant avec d'autres groupes sociaux « précède, prépare, entretient la prise

¹⁴³ Gérard Mauger, *Âges et générations*, Paris, La Découverte, 2015.

de conscience¹⁴⁴ » qui va trouver ensuite un véhicule commode dans le discours contre les « français » et contre les « mécréants » (c'est-à-dire ce qui fonde subjectivement une différence).

Chez ceux qui ont connu de telles expériences, les dossiers comme les entretiens font apparaître des tentatives pour fabriquer des sociabilités accueillantes et protectrices. Cette quête emprunte des voies diverses – et pas nécessairement exclusives – de la création d'un petit groupe à l'école ou dans le quartier à la recherche sur les réseaux sociaux, en passant par l'exploration des relations familiales (cousins, cousines, oncles, tantes, etc.) ou la fréquentation de lieux de culte et d'associations culturelles ou sportives.

E.002 et E.018 sympathisent en classe d'espagnol et partagent des vidéos sur la Syrie récoltées sur YouTube (« avec des civils qui se faisaient torturer »), avant de décider, quelques mois plus tard d'y partir ensemble. E.030, qui raconte les moqueries de ses camarades de classe – « qui l'ont profondément blessé et dont il garde une grande souffrance » – se tourne quant à lui vers deux amis du quartier qu'il conserve depuis l'enfance. Lorsque ses parents le laissent sortir, il va avec eux aux « tacos », où ils parlent de religion, puis de la Syrie.

Dans cette recherche de sociabilités alternatives, les réseaux sociaux jouent évidemment un rôle. Les effets de l'explosion des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) au début des années 2000 ont été largement commentés¹⁴⁵. Elles orientent désormais largement les relations entre adolescents, en raison notamment des taux d'équipement concernant les ordinateurs, les téléphones mobiles « intelligents » et l'accès à internet. Dans cette période de la vie, l'école continue de représenter l'un des principaux lieux de constitution et de maintien des réseaux de sociabilité amicale. Mais, comme l'écrit Pierre Mercklé, celle-ci ne s'exerce « pas uniquement "en face à face", elle n'a pas comme seules scènes l'établissement scolaire, les "sorties en ville", les fêtes ou même seulement le temps passé ensemble dans le quartier ou aux domiciles des copains et des copines ; l'adolescence de cette cohorte particulière, celle des années 2000, a été celle également d'une extension aussi inédite que spectaculaire du domaine de la sociabilité – une extension qui a pris la forme d'une dématérialisation : l'ordinateur et le téléphone

¹⁴⁴ Bernard Pudal, *Prendre Parti...*, *op.cit.* p.132.

¹⁴⁵ Pour une bonne synthèse, voir Pierre Mercklé, *La sociologie des réseaux sociaux*, Paris, La Découverte, 2011.

portable, dont les usages sont en apparence souvent solitaires, ont pour principale fonction de relier aux autres¹⁴⁶ ».

Cette dématérialisation a deux conséquences en apparence paradoxales. Elle renforce une tendance, observée préalablement, d'émergence d'une « culture de la chambre »¹⁴⁷, dans laquelle les jeunes s'isolent pour construire leur autonomie à l'abri de leurs parents (et donc potentiellement désocialisante), tout en démultipliant les possibilités de nouer des relations choisies (et donc le sentiment d'appartenance à un collectif). En effet, les NTIC favorisent la création des communautés virtuelles thématiques (fondées sur un intérêt commun) qui ont l'avantage d'être déterritorialisées (il n'est pas nécessaire d'être au même endroit, comme le montrent les jeux en ligne) et désynchronisées (on peut disjoindre les moments de publications, de consultation et d'échanges). Les relations qui s'y observent sont de différentes natures, allant du *friending* (c'est-à-dire être « amis », sur Facebook par exemple) à l'échange de messages, de textes, de photos, de vidéos ou de musique.

Ces propriétés générales trouvent une résonance particulière dans le groupe des « engagés », en raison de leurs trajectoires. Leurs familles appartenant aux fractions stables des classes populaires, voire aux petites classes moyennes, ils disposent le plus souvent d'un espace propre dans lequel ils peuvent s'isoler (une chambre le plus souvent, parfois une bibliothèque). Ils ont également généralement un ordinateur, désormais considéré comme un outil commun du travail scolaire et de l'accès au savoir à partir du collège. Ces conditions matérielles concordantes avec la volonté de réussite scolaire de leurs parents constituent paradoxalement celles qui facilitent leur repli domestique et la recherche de sociabilités qui leur sont refusées à l'école et dans le quartier.

L'expérience de E.097 résume bien cette dynamique. Bon élève (il a obtenu le brevet des collèges avec mention très bien) et poussé par un père « extrêmement exigeant » dans ses attentes scolaires, il voit ses relations avec ses camarades de classe se dégrader régulièrement au collège. Souffrant de surpoids (il se décrit comme « gros et petit »), il se fait « rabaisser » par ses camarades, qui, selon ses termes « ne le calculent pas ». Il ne se sent « pas à la hauteur des autres qui ne manquent pas de lui faire remarquer » et ne « trouve pas sa place avec les garçons de son âge ». Les sociabilités alternatives lui sont fermées, car, comme l'explique son père, « il ne sort pas le soir, compte tenu du quartier sensible où la famille vit ». Aussi, explique-t-il s'être « isolé et réfugié » sur Facebook et sur internet.

¹⁴⁶ Pierre Mercklé, *Une traversée de l'adolescence. Cultures, classes, réseaux*, Habilitation à diriger des recherches en sociologie, Institut d'études de Paris, 2017, p.278.

¹⁴⁷ Hervé Glevarec, *La culture de la chambre*, Paris, Ministère de la Culture - DEPS, 2010.

Issu de parents égyptiens, il entame une quête intellectuelle conforme à ses dispositions scolaires et se souvient de ses premières recherches sur les réseaux sociaux pour obtenir des réponses d'ordre religieux.

C'est également le cas de E.058, qui « au cours de la 3ème, se replie dans sa chambre » et alterne les communications sur des réseaux sociaux et les parties de jeux vidéos en ligne de type *Call of Duty*. Ou encore de E.108, qui perd l'essentiel de son réseau amical en raison d'un déménagement.

La jeune femme décrit à ce moment-là « un repli social » et un renouveau de ses relations. Elle explique avoir construit et trouvé une « nouvelle famille », en choisissant les membres en fonction de leur intérêt « démontré et suscité par la religion » et dans laquelle elle aurait trouvé « de la solidarité ». Lorsque l'éducatrice évoque avec elle la question de ses amis, E.108 évoque spontanément « celles qu'elle nomme ses sœurs, identifiant par là les jeunes filles avec lesquelles elle était en lien sur internet ». Elle indique également que c'est avec une amie, rencontrée sur internet – et avec laquelle elle partageait un certain nombre de points communs (le foot, aspirations humanitaires) – qu'elle est allée pour la première fois dans une mosquée et qu'elle décide de porter un *hijab*.

Ce dernier exemple montre bien qu'il faut se garder d'autonomiser les réseaux sociaux. Ils ont un élément des sociabilités juvéniles mais s'articulent la plupart du temps avec d'autres dimensions. C'est par exemple avec deux amis de quartier que E.087 commente et échange des vidéos sur le conflit syrien, chacun proposant aux autres de nouveaux fichiers.

5.1.2. Bonding et bridging

La recomposition des groupes sur la base d'une expérience commune renvoie à deux dimensions complémentaires des systèmes de relations, que les anglo-saxons appellent le *bonding* et le *bridging*¹⁴⁸. Le premier renvoie au renforcement des liens à l'intérieur d'un groupe donné (en terme de classe d'âge, de statut socio-économique, d'origine ethnique ou de confession religieuse), le second à l'extension de ces liens en dehors de ce groupe.

Incontestablement, les sociabilités observables pour le groupe des « engagés » relèvent des deux dynamiques. D'abord, elles rassemblent, dans les établissements scolaires, dans des

¹⁴⁸ Robert D. Putnam, *Bowling alone. The collapse and revival of American community*, New York, Simon & Schuster, 2000.

quartiers, des associations culturelles ou sportives et *via* des réseaux sociaux, des individus qui ont des propriétés et des trajectoires similaires. Ce regroupement transforme des expériences individuelles, qui auraient pu être vécues sur le mode de l'échec personnel en expérience collective. Bernard Lacroix propose ce modèle d'analyse pour expliquer l'émergence de l'utopie du mouvement communautaire au début des années 1970, lui aussi lié à une déception des anticipations scolaires par rapport aux conditions de leur réalisation effective. Il écrit : « la multiplication numérique de ces victimes accroît leurs possibilités de rencontres et favorise leur reconnaissance pratique, sur les multiples théâtres où elles sont appelées à se côtoyer. Compte tenu de l'absence de représentation objective la situation, cette structure d'interconnexion est très particulière. Constituées (et donc marquées) par des expériences homologues, les victimes du déclassement sont prédisposées à se reconnaître sans savoir pour autant les raisons de leur attirance et de leur ressemblance. L'affinité de leur parcours les pousse à s'élire sans qu'elle sachent pourquoi elles se plaisent : elle les conduit par la même à constituer leur identité, jusque-là seulement supputée. En d'autres termes, en les obligeant à définir pourquoi et par quoi l'autre présumé semblable l'est effectivement, la logique de la situation les entraîne à constituer symboliquement cette similitude, c'est à dire à fonder leur ressemblance dans une identité proclamée et attestée »¹⁴⁹.

La magnitude du mouvement n'est évidemment pas comparable, mais les mécanismes le demeurent. La mise en commun des expériences et le rassemblement des affinités constituent l'embryon d'une prise de conscience collective qui favorise l'action et limite le découragement. « J'ai discuté avec des gens en difficulté, ayant les mêmes difficultés que moi » résume E.028, une jeune femme poursuivie pour tentative d'attentat et de départ en Syrie.

Or, le passage d'une prise de conscience à l'organisation de celle-ci passe notamment par le *bridging*, une notion qui renvoie aux ponts qui peuvent être formés vers l'extérieur du groupe de référence, à l'accès à des individus qui n'en font pas directement partie. Dans un texte resté célèbre, le sociologue Mark Granovetter, avait insisté sur « la force des liens faibles ». A partir d'une vaste enquête, il démontre que les individus trouvent plus facilement un emploi grâce à des relations qui sont éloignées de leur cercle immédiat que

¹⁴⁹ Bernard Lacroix, *L'utopie communautaire*, Paris, Presses universitaires de France, 1981, p.169.

grâce à ce dernier. La proximité amicale et affective implique en effet que les réseaux, les ressources et même les informations soient à peu près les mêmes, ce qui n'est pas le cas de personnes plus lointaines¹⁵⁰. Cette démonstration a été largement confirmée sur d'autres terrains depuis la publication du texte en 1973 et peut sans doute s'employer utilement ici.

Le fait que deux jeunes de la même école ou qui se sont rencontrés sur Facebook s'aperçoivent qu'ils partagent des expériences sociales et existentielles de déclassement semblables ne suffit pas, et de loin, à les amener en Syrie, ni même à leur donner une grille de lecture cohérente de leur propre situation. Il faut pour cela qu'ils entrent en relation avec des intermédiaires qui vont graduellement donner un sens à leur situation, en la reliant à d'autres événements (de l'histoire aux relations internationales) et en instaurant des chaînes de causalités qui l'expliquent ; qui vont leur fournir du matériel pour étayer leurs dires (des discours, des textes, des films, des discours) et le cas échéant leur offrir des savoirs faire pour s'engager, depuis des techniques de sécurité jusqu'à des itinéraires, des contacts et même des financements. Ces intermédiaires – appelés communément des « recruteurs », nous reviendrons sur ce terme – peuvent être relativement isolés ou représenter une organisation. Ils jouent un rôle clé pour *politiser* les désajustements scolaires et familiaux de ces jeunes et les inscrire dans le champ de la radicalité.

Pour autant, aujourd'hui comme hier, on n'entre pas spontanément en relation avec ces intermédiaires, sous l'effet d'une rencontre magique entre des dispositions données et une « offre » politique ou idéologique. Il existe au contraire toute une série d'intermédiations qui facilitent celles-ci et qui relèvent le plus souvent des liens faibles. Ceci vaut pour tout type de carrières militantes. Ainsi Johanna Siméant relève-t-elle l'importance pour l'entrée dans l'humanitaire « de personnes appartenant déjà à l'humanitaire ou au monde missionnaire, avec lesquels la rencontre peut parfois se faire très longtemps avant la candidature proprement dite »¹⁵¹. Ces individus confortent à la fois les candidats dans leur vocation (« tu as le profil »), leur donnent des conseils et surtout leur fournissent des contacts qui leur auraient été inaccessibles. Par là, ils donnent à une idée encore confuse une réalité plus concrète, en même temps qu'ils l'inscrivent pratiquement dans le champ des possibles.

¹⁵⁰ Mark S. Granovetter "The Strength of Weak Ties", *The American Journal of Sociology*, Vol. 78, No. 6, 1973, pp. 1360-1380.

¹⁵¹ Johanna Siméant, « Entrer, rester en humanitaire : des fondateurs de MSF aux membres actuels des ONG médicales françaises », *Revue française de science politique*, vol. 51, no. 1, 2001, pp. 47-72.

Sur notre terrain, ces rencontres peuvent d'abord être physiques, par exemple dans les lieux de culte. Les rapports et plus encore les dossiers judiciaires montrent ainsi que les mosquées sont souvent un lieu d'affrontement entre les autorités religieuses traditionnelles et des jeunes, au discours plus radical. C'est par exemple à la suite d'une altercation de ce type que E.015 noue le contact avec celui qui le fera entrer dans l'organisation qui lui vaudra sa condamnation. Invectivant l'imam, qu'il accuse d'être un mauvais musulman, il finit par se faire exclure du local, mais son discours a attiré l'attention du mineur, qui le suit dans la rue et entame à cette occasion une relation qui va devenir durable. Un rapport de police mentionne un épisode similaire dans le dossier de E.007, jugé pour deux tentatives de départ en Syrie, où un individu accuse l'imam, à l'issue de son prêche, de « s'égarer » et capte par là même toute l'attention de T., un proche du jeune homme, sur lequel il exercera ensuite une influence remarquée.

Comme le signale un autre jeune du groupe : « cet individu faisait clairement du prosélytisme. Il venait dans notre quartier et il a essayé d'aborder plusieurs personnes mais seul T. était réceptif à son discours. A partir de cette rencontre, T. a commencé à critiquer les gouverneurs musulmans alors qu'il ne le faisait pas avant. Il parlait mal du roi d'Arabie Saoudite et du roi du Maroc. L'individu a également montré des vidéos d'individus en train de se battre en Syrie, c'était des vidéos comme des jeux de guerre mais c'était des vrais vidéos. Moi même, j'ai vu ces vidéos. Par exemple, j'ai vu une vidéo où un individu rentrait dans une sorte de base militaire avec un fusil d'assaut et où il tirait partout. A cette période, je me suis rendu compte que T. commençait à s'égarer ».

Quant à E.087, mis en examen pour un projet d'attentat, la rencontre se produit dans le quartier. Il s'y rapproche d'un ancien camarade de 6^{ème} qu'il avait perdu de vue, intrigué, dit-il par le « changement » de ce jeune majeur, « calmé par la religion » et qui se « vantait d'être assigné à résidence » suite aux attentats de novembre 2015. Par son biais – il bénéficiait d'un vaste réseau « d'amis » sur les réseaux sociaux – il accède à des vidéos sur la Syrie, qu'ils discutent ensuite abondamment.

Souvent physiques, ces ponts peuvent également, et plus facilement encore, être virtuels. Des plateformes comme Facebook permettent assez aisément, au moins jusqu'à 2014 – où de nombreux comptes sont clôturés par l'entreprise – d'accéder à des pages de militants

radicaux et de combattants¹⁵². Ainsi, E.023 échange-t-elle longuement avec plusieurs d'entre eux « qui étaient beaux », plusieurs mois avant d'être mise en examen pour un projet d'attentat.

Les contacts noués de cette manière et par le *friending* facilitent également la découverte de sites plus spécialisés.

Comme le raconte E.095, mis en examen pour un projet d'attentat : « au départ, je suis allé régulièrement sur internet pour m'informer et m'instruire sur la religion musulmane, mais très vite, j'ai commencé à discuter avec des gens qui me donnaient des adresses de sites que j'allais visiter. J'aimais bien parler avec eux ! ».

Dans son étude des sites djihadistes francophones, Benjamin Ducol montre ainsi que près de la moitié des usagers du site *Ansar Al Aqq (Les défenseurs de la vérité)* – mentionné dans plusieurs dossiers judiciaires, comme celui de E.006, mais également dans ceux des frères Kouachi ou de Amély Coulibaly – l'ont connu par des liens sur des sites plus généralistes (51%)¹⁵³. Créé en 2006 et définitivement fermé par les autorités françaises en 2015, il publie des articles présentant une vision rigoriste de l'islam et des conseils « pour être un bon musulman », sans toutefois faire l'apologie du terrorisme, ce qui explique sa longévité.

Surtout, il propose un forum – auquel il faut s'inscrire – sur lequel les internautes peuvent débattre et échanger. Romain Caillet et Pierre Puchot le qualifient pour le monde francophone d'« espace de convivialité jihadiste à la popularité sans précédent, une sorte de Facebook du jihad avant l'heure » – ce qui vaudra à plusieurs administrateurs d'être inquiétés par la justice – dans lequel « tout le monde se connaît et se reconnaît »¹⁵⁴.

¹⁵² Le International Centre for the Study of Radicalisation and Political Violence (ICSR) du King's College de Londres a ainsi réalisé une base de donnée concernant près de 700 combattants étrangers simplement à partir de leurs profils Facebook et Twitter. Voir notamment Joseph A. Carter, Shiraz Maher et Peter R. Neumann, *#Greenbirds. Measuring Importance and Influence in Syrian Foreign Fighter Networks*, ICSR, 2014.

¹⁵³ Une autre part non négligeable des usagers (41%) y a eu accès grâce aux indications d'amis ou de connaissances, confirmant par là l'étroite imbrication et la complémentarité des relations virtuelles et physiques. Voir Benjamin Ducol, « Uncovering the French-speaking jihadisphere : An exploratory analysis », *Media, War & Conflict*, 5(1), 2012, pp.51-70.

¹⁵⁴ Romain Caillet et Pierre Puchot. « *Le combat vous a été prescrit* ». *Une histoire du jihad en France*, Paris, Scotck, 2017, p.121. En 2013, le journal *Le Figaro* évalue sa consultation quotidienne à 1000 personnes (« Ansar Al-Haqq, le visage du djihadisme à la française », 1^{er} octobre 2013).

C'est également le cas de *Ansar Ghuraba*, créé par Omar Omsen (Diaby de son vrai nom) – présenté comme l'un des principaux recruteurs français pour la Syrie – avec la vocation d'être le « 1^{er} réseau social musulman libre et indépendant non sectaire ». Créé en 2013, il n'eut que quelques mois d'existence mais comptait plus de 1500 membres¹⁵⁵. Fonctionnant sur le même mode que Facebook, il proposait également des partages de photos, de vidéos, une messagerie instantanée et la possibilité d'agréger des amis. Il offrait en outre des « salons de rappel » permettant d'entendre des audioconférences de prêches de Omar Omsen, bien sûr, mais également de Jean-Louis Denis dit « le soumis », un prédicateur belge condamné en janvier 2016 à dix ans de prison pour son rôle dans l'organisation de départs vers la Syrie.

Les discussions nouées sur ces sites se prolongent souvent par des réunions physiques.

E.006, parti en Syrie, raconte ainsi que c'est par *Ansar Ghuraba* qu'il a vraiment commencé à s'intéresser au *jiḥād* : « c'est sur ce site que j'ai fait la rencontre de K. (parti lui aussi en Syrie) et aussi de Omar Omsen. Cette personne organisait par l'intermédiaire de ce site des réunions sur Paris auxquelles il nous invitait. Je suis allé à deux de ces réunions ». C'est également là que le jeune homme fait la connaissance de E.107 (qui l'aidera à financer son voyage) et avec lequel il noue des relations plus étroites : « il était aussi sur le site *Ansar Ghuraba* et il habitait dans les environs de Saint Denis. K. le connaissait déjà. Le lien s'est formé très vite ».

La densification de ces relations virtuelles et physiques donne un cohérence au groupe en train de se former. Les plus modérés, les moins convaincus, les tièdes s'en détachent progressivement. Au contraire, les autres fortifient leurs convictions et en viennent à partager une vision du monde de plus en plus proche. « J'ai arrêté de parler avec des gens qui ne pensaient pas comme moi », explique ainsi E.108, devenue par la suite administratrice de la chaîne Telegram *Dine Al Haqq*.

La fermeture physique et idéologique du groupe est encore renforcée par les mesures coercitives adoptées à partir de 2014 par les principaux réseaux sociaux (Facebook d'abord, puis Twitter) ou par les gouvernements. La clôture de nombreux comptes pour « contenu terroriste »¹⁵⁶ enclenche des stratégies de résistance, comme l'ouverture

¹⁵⁵ David Thomson, *Les Français jihadistes*, Paris, Les Arènes, 2014.

¹⁵⁶ Les responsables de Twitter annoncent avoir supprimé 935 897 comptes pour ce motif, entre juillet 2015 et juin 2017 (<http://www.rfi.fr/ameriques/20170922-comment-twitter-facebook-contrent-propagande-terroriste-leur-reseau>).

régulière de nouveaux comptes ou l'utilisation de nouvelles applications, comme Telegram, le réseau social russe, plus sécurisé, mais plus difficilement accessible. L'histoire de E.058, qui a tenté par deux fois de rejoindre la Syrie éclaire bien cette dynamique.

A partir d'octobre 2014, le jeune homme explique qu'il commence à s'intéresser à la Syrie d'abord par curiosité. Il se souvient du visionnage de sa première vidéo sur son fil d'actualité de Facebook, un court métrage commentant les bombardements. Puis rapidement, via Facebook, il rencontre un premier contact sur place qui le met en relation avec d'autres connaissances. Il agrandit ainsi son cercle et rejoint d'autres groupes « d'amis » virtuels. Il évoque à ce moment-là « un jeu de création de comptes, qui se font censurer progressivement et qu'il faut rouvrir pour retrouver les contacts précédents ». Pour lui, ceci semble représenter « un défi, un jeu, une excitation, la recherche de limites et d'interdits » rapporte l'éducatrice. Pour autant, cet intérêt reste secondaire, car il le partage avec les jeux vidéos. A partir de décembre 2014, il raconte s'intéresser davantage à la politique et se montre attentif aux informations sur l'Etat islamique, le rôle de la Turquie ou le conflit israélo-palestinien. Soucieux de « protéger la population musulmane », il prépare un premier voyage, guidé dans sa logistique par ses contacts qu'il définit « comme des parents », dans un domaine où il se présente comme un « bébé ». Ce premier voyage, en mai 2015, échoue. Il est arrêté en Turquie avec son compagnon de voyage, mis en examen en France et placé sous contrôle judiciaire. Il reprend une scolarité au lycée et après quelques mois qu'il qualifie « d'anesthésie », recommence son activisme numérique. « Ma vie a changé, explique-t-il, j'ai fait le tri dans mes fréquentations afin d'avoir un entourage propre ». Il réactive un compte Facebook, mais s'estimant surveillé, prend des précautions dans ses usages d'internet. En janvier 2016, il ouvre un compte Telegram et grâce à ses contacts, rejoint un nouveau groupe composé de jeunes qui partagent le projet de partir de rejoindre l'Etat islamique. Parmi eux, il rencontre E.105, une jeune femme de son âge. Ils échangent sur différentes applications puis par SMS. Il découvre à cette occasion qu'ils « sont fait l'un pour l'autre » au point qu'ils décident de partir ensemble en Syrie et qu'un mariage religieux est organisé par internet la veille de leur départ.

Ce cas, bien documenté par les rapports résume assez bien les logiques à l'œuvre dans ce passage à ce qu'on pourrait nommer une *clandestinité virtuelle*, dont les dynamiques ne sont pas sans rappeler celles de la clandestinité réelle, même si elles sont moins contraignantes. Par paliers successifs, le groupe se restreint et rassemble des individus de plus en plus semblables dans leurs comportements et leurs modes de pensée. La coupure qui s'instaure renforce d'abord les liens affectifs en son sein. Les autres deviennent des « frères » ou des « sœurs », envers lesquels on ressent une loyauté et parfois de l'amitié. Ils forment une communauté émotionnelle que contribue sans doute à nourrir le partage

d'images de violences et de souffrances. La première fois qu'il a regardé une vidéo, E.087 se souvient ainsi d'avoir dû « fermer la porte de sa chambre et ouvrir la fenêtre pour arriver à respirer car c'était trop fort », avant de répéter l'expérience de plus en plus fréquemment, l'émulation qui se met en place avec ses camarades le conduisant à ce qu'il décrit comme une sorte « d'addiction ».

Ce sentiment communautaire se renforce par l'adoption d'un langage et d'une grammaire commune qui traduisent et structurent des schèmes communs d'interprétation du monde. La prose militante, quelle qu'elle soit, sépare les initiés de l'ensemble des autres. Il faut ainsi un gros effort pour l'observateur extérieur s'il veut entrer dans les textes *jihadistes*, lestés à chaque phrase de références religieuses qui peuvent lui échapper. L'exemple des textes de *Dabiq*, la revue anglophone de l'Etat Islamique ou de *Dar Al-Islam*, sa version française, sont particulièrement emblématiques d'une volonté de clôture du groupe.

Soudés émotionnellement, partageant des visions communes de la situation et intégrés dans le groupe par des filtres successifs (il faut par exemple être invité pour accéder à une chaîne Telegram) qui fonctionnent comme autant de « rites d'institution », les jeunes étudiés ici sont portés à se penser comme des « élus », comme une avant-garde de la communauté qu'ils entendent construire. Le caractère minoritaire de leurs analyses, loin d'être décourageant, est interprété comme le reflet de leur justesse, ce qui désamorce par avance les critiques, y compris et surtout celles qui viennent d'autres acteurs religieux¹⁵⁷. Ils se sentent au contraire auréolé du prestige des « purs », qui ont le courage de porter ces convictions face à l'indifférence des uns et à l'hostilité des autres. « Si tu n'es pas traité d'extrémiste ou qualifié de khawarij (fanatique), inquiètes toi pour ta foi » résume Abou Walid al-Faransi, un combattant français en Syrie sur les réseaux sociaux¹⁵⁸.

L'ensemble de ce processus redéfinit pour eux les normes du bien et du mal, de l'acceptable et de l'inacceptable, les frontières entre adversaires et ennemis ainsi que la

¹⁵⁷ C'est en ce sens qu'il faut comprendre les attaques contre ceux qu'ils appellent les « imams serpillères » de la république et celles plus violentes encore contre ceux qui incarnent une ligne critique de ces derniers, par exemple Rachid Abou Houdeyfa, un imam de Brest très surveillé par les autorités françaises en raison de son discours rigoriste.

¹⁵⁸ Cité par Achraf Ben Brahim, *L'Emprise. Enquête au cœur de la djihadosphère*, Paris, Lemieux éditeur, 2016. p.199.

légitimité de certaines actions, comme la violence par exemple¹⁵⁹.

Ainsi, E.081 et deux de ses camarades se convainquent-ils qu'une bonne manière de lutter contre un « Occident injuste envers les musulmans » est de commettre un attentat contre des militaires. Interrogé par le responsable du service éducatif auprès du tribunal (SEAT) sur la légitimité de ce projet, il répond qu'il ne s'agissait pas « de cibler une personne mais un soldat ».

La justification morale de la violence au nom de celle, plus brutale encore, de l'ennemi est commune dans les groupes passés à l'action armée. « Quant à les tuer, explique Rachid Kassim dans une vidéo, on les tue comme ils nous tuent. Sauf que nous, on tue des vieux rockeurs, des vieux satanistes au Bataclan, eux, ils envoient des bombes sur les nourrissons. Y a pas longtemps, dans un hôpital ils ont balancé de missiles sur des nourrissons, tu voyais des bébés par terre, les bras amputés, le visage brûlé ! Des bébés ! On fait ça nous ?¹⁶⁰ »

Cette violence s'accompagne le plus souvent d'une dépersonnalisation de l'ennemi, comme ici avec E.081 (c'est un soldat, pas une personne). Celui-ci est renvoyé en dehors de l'humanité et relégué au rang de symbole. « Nous disons que les policiers sont des porcs déclare par exemple Ulrike Meinhof, l'une des dirigeantes de la Fraction armée rouge (RAF) allemande, qu'un homme en uniforme est un porc, pas un être humain. Et nous agissons envers lui en conséquence ». Un militant italien des années de plomb qui a tué un policier à Turin explique pour sa part « les ennemis sont une catégorie, ils sont des fonctions, des symboles, ce ne sont pas des êtres humains »¹⁶¹. Ce double mécanisme met à distance les scrupules moraux de l'action et l'inscrit dans une logique qui serait celle de la légitime défense. Bien entendu, ces mécanismes sont d'autant plus forts que le groupe est physiquement clos sur lui-même et que ses membres ne peuvent en sortir (comme dans les organisations clandestines). Ici, des espaces de respiration semblent encore exister, comme en attestent les multiples exemples de distanciation momentanée ou plus durable observables dans l'enquête. Mais il n'en reste pas moins que les logiques demeurent. La combinaison de cette homogénéisation du groupe – perçu par ses membres comme une petite élite militante –, de ses manières communes de voir le monde et des liens

¹⁵⁹ Donatella della Porta parle de « affective focusing » et de « cognitive closure » pour décrire des dynamiques (*Clandestine Political Violence*, *op. cit.*, pp. 243 et suiv.)

¹⁶⁰ Elle est partiellement retranscrite dans Achraf Ben Brahim, *L'Emprise...*, *op.cit.* p.193.

¹⁶¹ Cités par Donatella della Porta, *Clandestine Political Violence*, *op. cit.*, pp. 253-254.

émotionnels qu'elle implique explique ainsi que des relations sentimentales puissent se nouer, sans avoir besoin d'être construites en tant que telles, puisqu'elles semblent aller de soi. L'exemple de E.058 et E.105 le montre, mais il n'est pas unique, puisqu'il concerne également E.028, une jeune femme mariée sur internet avant de tenter de partir en Syrie.

Dans ce processus, certains intermédiaires jouent un rôle important, en mettant en circulation des théodicées du monde social et en structurant des espaces de sa diffusion.

5.2. Petits prophètes et petits fonctionnaires de la radicalité

Ceux-ci sont communément présentés dans le débat public et les dossiers judiciaires comme des « recruteurs », un terme peut être un peu restrictif pour définir leur activité. Celui-ci désigne une fonction traditionnelle dans les organisations politiques, où des militants déploient toute une série de stratégies afin d'accroître leur audience et leur implantation, de manifestations pour attirer un large public (conférences ou réunions publiques par exemple) – qui permettent de repérer des individus intéressés autant que de faire connaître la cause – à une approche très individualisée, dans une université, une usine, un quartier. Dans ce schéma, l'engagement apparaît comme la mise en relation de certaines dispositions sociales avec une offre politique et idéologique disponible. Certains auteurs ont déjà critiqué le caractère un peu mécaniste de cette vision, en insistant sur les dynamiques processuelles de l'engagement et ses contingences¹⁶². Cette recherche permet de l'explorer à nouveau, en montrant comment, pour le militantisme *jihadiste*, s'articulent en pratique les producteurs d'idées, ceux qui les diffusent et ceux qui se les approprient.

Dans l'enquête, l'organisation fait largement défaut. Soit qu'elle n'existe pas dans le pays, soit que les enquêtés n'y soient pas reliés. Le seul contre-exemple est E.015, membre de Forsane Alizza (« Les cavaliers de la fierté »)¹⁶³. Pour le reste, les organisations demeurent lointaines (elles sont en Syrie et/ou en Irak) et plus ou moins structurées. La plus importante reste bien entendu l'Etat islamique, qui était – au moins dans ses bastions les plus solides et jusqu'à une date récente – hiérarchisé et institutionnalisé, avec notamment

¹⁶² Notamment Olivier Fillieule, « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel. Post scriptum », *Revue française de science politique*, vol. 51, no. 1, 2001, pp. 199-215.

¹⁶³ Ce groupe se voulait une sorte de milice d'autodéfense musulmane, avant sa dissolution et la condamnation judiciaire de ses membres pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste.

des corps spécialisés dans les tâches militaires, administratives, religieuses, judiciaires, policières, financières ou d'information et de propagande. La taille du territoire qu'il contrôlait en Syrie et en Irak comme celle des populations sur lesquelles il exerçait son autorité lui ont d'ailleurs permis de prétendre incarner un véritable Etat (allant même jusqu'à battre monnaie)¹⁶⁴. A ce titre, il a pu lancer des appels à l'émigration des musulmans (la *Hijra*)¹⁶⁵ pour le renforcer et mener des attaques planifiées contre ses « ennemis », parmi lesquelles celles du 13 novembre 2015 à Paris et Saint-Denis. Il a également pu appeler à commettre des attentats dans les pays occidentaux et endosser tout ceux qui ont été commis, même si le lien avec leurs auteurs était à l'évidence ténu, voire inexistant¹⁶⁶. Il a également offert ostensiblement l'asile à certains de leurs auteurs comme Boubaker El Hakim, assassin du député de gauche Mohamed Brahmi en Tunisie en 2013 ou de leurs proches, comme Hayat Boumedienne – la compagne de Coulibaly – en publiant des entretiens dans *Dabiq*¹⁶⁷.

Pour autant, un rapide passage en revue de ses productions, tant écrites qu'audiovisuelles, montre que l'espace dans lequel se situent ses efforts reste – pour des raisons bien compréhensibles – bien plus le monde arabe (avec lequel il engage des querelles théologiques et dans lequel il peut espérer attirer des populations nombreuses) et la zone Irako-Syrienne (dans laquelle il doit composer avec d'autres groupes de combattants, tour à tour alliés ou ennemis) que les pays occidentaux. D'ailleurs, une grande partie d'entre-elles demeurent en arabe, même si elles sont parfois sous-titrées en anglais.

Ceci ne veut pas dire qu'il n'accueille pas volontiers des volontaires qui souhaitent le rejoindre et qu'il n'encourage pas des attentats qui fragiliseraient le camp des « croisés », des Etats-Unis à la Russie, en passant par certains pays européens. Mais, on peine – à l'exception notoire des attaques du 13 novembre – à percevoir des structures

¹⁶⁴ Pierre-Jean Luizard. *Le piège Daesh. L'Etat islamique ou le retour de l'Histoire*, La Découverte, Paris 2015.

¹⁶⁵ Par exemple dans *Dabiq* n°1, juillet 2014, p.11 ou *Dabiq* n°8, mars-avril 2015, pp.28-29. Le n°3 (juillet-août 2014) porte presque exclusivement sur ce point.

¹⁶⁶ Ce qui semble une stratégie assumée, si l'on en croit cet article de *Dabiq* de septembre 2014 : « A ce stade de la croisade contre l'Etat islamique, il est très important que des attaques aient lieu dans chaque pays qui appartient à l'alliance contre lui, spécialement les Etats Unis, le Royaume Uni, la France, l'Australie et l'Allemagne. (...) Chaque musulman peut sortir de chez lui, trouver un croisé et le tuer. *Il est important que l'assassinat soit attribué à l'Etat islamique, comme relevant de son leadership. Ceci peut être fait facilement et anonymement.* Sinon, les médias des croisés feront apparaître ces attaques comme des attaques au hasard », *Dabiq* n°4, septembre 2014, p.44 (nous soulignons).

¹⁶⁷ Respectivement *Dabiq* n°8 (mars-avril 2015, pp.59-62) et n°7 (janvier-février 2015pp.50-51).

d'acheminement ou d'action intégrées, comme c'était le cas dans les années 1990, avec les GIA algériens par exemple¹⁶⁸.

En ce sens, il serait abusif de considérer que l'organisation constitue le moteur du passage à l'acte. Elle fonctionne davantage comme une référence morale et politique pour leur revendication. Cette dimension n'est pas propre à l'Etat islamique. Elle concerne aussi des structures concurrentes comme Al Qaeda ou Al Qaeda dans la péninsule arabique (AQPA). Comme ont pu le montrer plusieurs enquêtes judiciaires, à l'exception de certaines opérations, comme celles du 11 septembre 2001, il s'agit surtout d'une caution, donnée à posteriori, à des dynamiques locales. Comme l'écrit Andrew Silke après les attentats du 7 juillet 2005 à Londres : « les individus ne se radicalisent pas à cause des efforts d'un recruteur d'Al-Qaeda, le processus intervient de manière presque indépendante des jihadistes établis¹⁶⁹ ». Il s'agit pour l'organisation d'une *labellisation* qui accrédite sa toute puissance et pour les auteurs d'une *légitimation* pour l'action. On peut d'ailleurs remarquer que les auteurs des attaques de janvier 2015, pourtant coordonnés, n'étaient pas accordés sur leur revendication, Amédy Coulibaly se revendiquant de Daesh, les frères Kouachi de AQPA.

Or, cette distance entre des organisations concrètes et les actes commis en leur nom explique sans doute largement la possibilité même de nombre d'entre eux. C'est parce que les relations sont lâches qu'elles peuvent être investies par des individus évoluant dans des contextes très différents, qui se les approprient en fonction de leurs trajectoires propres et les façonnent de sorte à les adapter à leur univers.

L'enquête apporte sur cette dynamique des éclairages intéressants, puisqu'on y croise deux personnages clés pour la comprendre, Omar Omsen et Rachid Kassim. S'ils ne sont évidemment pas les seuls, ils jouent un rôle important, entre 2013 et 2017, comme passeurs entre une idéologie globale endossée par des organisations lointaines et ses investissements locaux.

¹⁶⁸ Ou que l'on observe, à front renversé avec le PKK, qui organise et structure l'envoi depuis l'Europe de centaines de combattants de la diaspora vers les zones kurdes de Syrie et d'Irak.

¹⁶⁹ Andrew Silke, « Holy Warriors... », *op. cit.*, p.111.

Bien que lacunaires, les trajectoires de ces deux individus peuvent être appréhendées par le travail de journalistes ou de chercheurs spécialisés, auxquels ils ont parfois accordé des entretiens.

Omar Omsen est le plus médiatique¹⁷⁰. Né au Sénégal en 1976, il passe son enfance et son adolescence dans le quartier de l'Ariane, à Nice. Sa scolarité demeure inconnue, mais il semble qu'il intègre assez tôt le monde de la délinquance. A 18 ans, il est condamné à 4 ans de prison, pour une tentative de meurtre dans le cadre d'un règlement de comptes entre bandes rivales. A sa sortie, il se marie, a un premier enfant et s'intéresse à la religion. Il se tourne vers des Tabligh qui prêchaient dans la cité et allaient à la rencontre des jeunes. Mais cet intérêt ne le détourne pas des conduites délictueuses. Il mélange les deux, habillant le braquage de deux bijouteries à Monaco – pour lequel il est à nouveau jugé en 2003 – d'un vernis idéologique, qu'il décrit rétrospectivement comme factice. « Quand on est un jeune de cité, on comprend mal la religion et on triche. On se sert de la religion en gardant le comportement de la *jahiliyya* (la vie avant la conversion) », raconte-t-il en 2017¹⁷¹. Durant cette nouvelle incarcération de huit mois, il évoque une profonde remise en question et « revient vers la piété », évoluant par là même d'une forme *agonistique* de radicalité vers une *utopique*. A sa sortie, il se tourne vers la prédication de rue dans son quartier. Il ouvre un snack de spécialités « sénégalaises et orientales » dans lequel il convie les jeunes à l'issue de matchs de football qu'il organise et dans lequel il poursuit ses prêches. Sa réputation locale (liée au prestige de ses faits d'arme délinquants) comme son physique imposant lui valent une autorité et un crédit qui auraient sans doute été refusés à d'autres. Et ce à plus forte raison, que dans un contexte de désengagement des services de l'Etat et des collectivités territoriales du quartier, il aurait – selon plusieurs professionnels interrogés – joué un « véritable rôle de travailleur social » (carnet de terrain, note du 29 juin 2017). Il est donc une figure locale respectée, mais recherche néanmoins une audience plus vaste. Il va la trouver en montant des vidéos, qu'il met ensuite en ligne et qui vont connaître une large audience. Sous le logo de 19HH¹⁷², il produit ainsi une trentaine de vidéos publiées d'abord sur Youtube ou Dailymotion, aujourd'hui sur des plateformes à

¹⁷⁰ Il a notamment permis à France 2 de le filmer longuement en Syrie pour l'émission « Complément d'enquête », diffusée le 2 juin 2016.

¹⁷¹ Romain Caillet et Pierre Puchot. « *Le combat vous a été prescrit* »..., *op. cit.* p.206.

¹⁷² 19 pour le nombre de kamikazes des attentats de 11 septembre 2001, HH pour Histoire de l'Humanité, mais dont les initiales rappellent visuellement les Twin Towers de New York.

diffusion plus réduite, et dont il fait la promotion sur les réseaux sociaux. Parallèlement, il décide de faire sa *Hijra* c'est-à-dire d'émigrer en terre musulmane. Fin 2009, il tente, avec un petit groupe, de rejoindre l'Afghanistan. Mais lors d'un contrôle à la gare de Nice, il est arrêté, déféré et incarcéré de nouveau en raison d'une affaire de recel datant de l'année précédente. Au printemps 2013, alors qu'il vient juste d'être délivré de son bracelet électronique, il reçoit un arrêté administratif d'expulsion, motivé par les films qu'il produit et diffuse. Ce dernier, couplé à la surveillance policière dont il pense faire l'objet, accélère son départ vers la Syrie durant le mois de juillet, où il s'installe avec femme et enfants. Une fois sur place, il crée une petite brigade (*Katiba*) française nommée *Firqatul Ghuraba*. Elle aurait compté à ses débuts plus de 150 membres, mais sa situation demeure précaire. Omsen loue en effet les dirigeants de Al-Qaueda et leur action et rejette l'Etat islamique. Pour autant, il n'a pas véritablement réussi à être coopté par Front Al Nosra (devenu Jabhat Fateh al-Cham en juillet 2016, puis membre de la coalition Hayat Tahrir al-Cham en janvier 2017). La brigade s'est donc vidée de ses membres (dont une bonne part a rejoint l'Etat islamique) et subsiste aujourd'hui en s'étant placé sous la protection de combattants ouïghours du Parti islamique du Turkestan, mieux intégrés dans le second groupe¹⁷³. *Firqatul Ghuraba* est composée de nombreux parents de Omsen (frères, cousins, cousines), d'une proportion considérable de niçois et d'autres jeunes venus de France. Elle compte également un nombre important de femmes et d'enfants. L'activité de propagande numérique continue, notamment avec la création de *Ansar Ghuraba* (qui se veut un « Facebook musulman ») et de nouveaux films (un sur Charlie Hebdo serait en préparation). La brigade participe à des combats, mais le projet semble également celui d'un établissement durable, aux allures de communauté utopique.

La trajectoire de Rachid Kassim est moins connue. Né en 1987 à Roanne, d'un père yéménite et d'une mère algérienne. Le couple divorce lorsqu'il a 5 ans et il alterne la vie entre Oran en Algérie et la France, jusqu'à ce qu'il vienne durablement s'installer dans sa ville natale à 9 ans. Si l'on en croit les enquêtes des journalistes, son adolescence semble ne pas présenter de difficultés particulières. Il n'est pas connu pour des faits de délinquance et suit une scolarité apparemment sans histoire au collège et au lycée¹⁷⁴.

¹⁷³ Stéphane Mantoux, « Syrie : les djihadistes français d'Omar Omsen combattent aux côtés des Ouïghours du Parti islamique du Turkestan », www.francesoir.fr, 19 mai 2017.

¹⁷⁴ Les informations sur sa scolarité, rares, proviennent de l'article de Michel Peyrard, « Rachid Kassim : enquête sur le donneur d'ordre de Daech », *Paris Match*, 23 septembre 2016.

Poussé notamment par sa mère (« soucieuse de l'éducation de ses enfants »), il accorde beaucoup d'importance aux études. « Il participait même aux classes de soutien », se souvient l'un de ses camarades de collège, mais « semblait souffrir de n'être pas reconnu à sa juste valeur ». Cet investissement contrarié semble avoir nourri une certaine rancœur contre l'institution scolaire. Elle transparait assez nettement dans un entretien donné à un chercheur canadien en 2016, auquel il explique « qu'il ne sentait pas à sa place » parce que l'établissement « était dirigé par deux principaux homosexuels » et parce qu'on « avait essayé de lui faire manger du porc »¹⁷⁵. Cette anecdote, recodée au présent dans un registre religieux (afin d'attester de la continuité et de la précocité de l'engagement), mérite d'être soulignée, car elle rappelle les dynamiques scolaires et familiales décrites pour le groupe des « engagés ». Il abandonne ses études, envisageant pour un temps de les poursuivre par correspondance. Mais c'est vers le Rap qu'il réoriente dans un premier temps ses appétences intellectuelles. Parallèlement à un emploi d'animateur qu'il occupe dans un centre social, il écrit des textes et donne même un concert lors de la fête du Parc des sports de la ville. Un an plus tard, en 2011, il enregistre un album « Première arme », sous le pseudonyme de « l'Oranais », assez politique, avec des paroles dures sur le conflit israélo-palestinien ou les émeutes, toutefois communes dans les productions de ce genre. Cette expérience s'avère pourtant décevante et n'emporte pas le succès escompté. A cette période, il affiche plus ostensiblement une pratique rigoriste de l'islam. Il refuse de serrer la main des femmes à son travail, y réclame l'installation d'une salle de prière au point que son contrat de travail ne soit pas renouvelé. A la mosquée qu'il fréquente habituellement, il prône un islam plus radical et tente de convaincre des plus jeunes, auxquels il montre des vidéos de propagande. Ce qui lui vaut d'être finalement chassé énergiquement par l'imam et les autres fidèles. S'ensuit une période de prosélytisme dans son quartier (il distribue des corans en arabe, notamment aux jeunes et les invite à aller à la mosquée) et d'éducation de sa fille, qu'il a eu après son mariage en 2010 avec une jeune convertie, étudiante infirmière. Il semble également qu'à cette période, il multiplie les contacts avec des activistes, attirant – Kassim en est convaincu – l'attention des services de renseignement. Au printemps 2015, il quitte discrètement la France avec sa femme, sa fille et un ami et rejoint la Syrie, après un périple par la Sicile, la Grèce et la Turquie. Ils rejoignent une

¹⁷⁵ Amarnath Amarasingam « An Interview with Rachid Kassim, Jihadist Orchestrating Attacks in France », <http://jihadology.net/2016/11/18/guest-post-an-interview-with-rachid-kassim-jihadist-orchestrating-attacks-in-france/>

zone tenue par l'Etat islamique, dans lequel le jeune homme reçoit un entraînement militaire, qu'il décrit comme « très pénible ». « C'était le ramadan, explique-t-il à Amarasingam, et nous faisions 6 à 10 sessions d'entraînement par jour, par des températures élevées. Et à la fin, j'ai été blessé, comme si j'étais au combat, mais c'était seulement de l'entraînement ». Dès lors, il concentre son activité vers la propagande sur internet. Il apparaît pour la première fois publiquement dans une vidéo officielle de l'Etat islamique fin juillet 2016, où il « se félicite et se réjouit » du sanglant attentat commis à Nice par Mohamed Lahouaiej Bouhlef (86 morts et 458 blessés), dont les liens avec l'organisation demeurent pour l'instant loin d'être avérés. Dans cette vidéo extrêmement violente, il menace les autorités françaises de représailles si elles continuent à intervenir dans la zone : « chaque missile qui est tombé ici sera rendu et nous n'aurons aucune hésitation », explique-t-il, avant de décapiter un prisonnier en disant « regarde bien cette scène, François Hollande, elle va bientôt arriver sur tes propres citoyens dans les rues de Paris, dans les rues de Marseille, dans les rues de Nice, dans toute la France ». Outre cette apparition remarquée, il devient surtout l'administrateur de plusieurs chaînes Telegram, dont « Sabre de lumière » et intervient comme abonné sur d'autres, ainsi que sur Facebook. Cet activisme numérique lui aurait permis de mettre en contact Adel Kermiche et Abdel Malik Petitjean, qui ont ensuite commis l'attentat de Saint-Etienne-du-Rouvray en juillet 2016 et certains le présentent comme un interlocuteur régulier de Larossi Abballa, meurtrier d'un couple de fonctionnaires de police, un mois plus tôt à Magnanville. Il reste difficile de connaître la place exacte qu'il occupait au sein de l'Etat islamique, jusqu'à sa mort, en février 2017 en Irak, d'une frappe de drone. Il était incontestablement proche de l'organisation centrale (comme atteste sa revendication de l'attentat de Nice), tout en ayant une assez large marge de manœuvre dans ce qu'il diffusait sur internet et dans les positions qu'il prenait sur des sujets politiques et de société concernant la France. S'il existe des canaux officiels de communication, seuls autorisés à publier des déclarations au nom de l'organisation, celle-ci a longtemps toléré que ses combattants usent d'internet à leur guise, à des fins de propagande notamment, se contentant de quelques rappels à l'ordre éventuels¹⁷⁶. Suffisamment dans l'Etat islamique pour se prévaloir de son autorité (« c'est

¹⁷⁶ Ainsi, en janvier 2016, le britannique Omar Hussain a-t-il été invité à cesser ses activités on-line, sous peine de « sévères répercussions ». Le 14 mai 2017, une note provenant des plus hautes autorités de l'organisation a strictement interdit à tous les combattants d'utiliser les réseaux sociaux. L'utilisation négligente du Web par certains d'entre eux (publiant par exemple des *selfies* avec des données de géolocalisation) aurait en effet causé la destruction de nombre de quartiers généraux et la mort de militants.

un des grands de Daesh ! » s'émerveille E.114), mais assez à la marge de son centre de communication institutionnel pour pouvoir tenir un discours adapté à son public, Rachid Kassim occupe, entre 2015 et 2017, une position remarquable pour capter l'attention d'un certain nombre de jeunes français auxquels il propose de rejoindre la Syrie et/ou de commettre à peu de frais des attentats là où ils vivent.

5.2.2. L'idéologie en pratiques : production, diffusion et médiation

L'observation de l'activité de Omsen et Kassim, telle que la laissent entrevoir les dossiers judiciaires et d'autres sources auxquelles il a été possible d'accéder¹⁷⁷ révèle d'abord la grande variété de leurs activités. On peut schématiquement les diviser en deux. Ils sont d'abord des *petits producteurs* et/ou des *diffuseurs* de biens symboliques (discours, images, films) en français et destinés à un public vivant en France. Ensuite, ce sont des *facilitateurs* qui dépensent une grande énergie personnelle à intervenir dans les débats, à nouer des relations de face à face avec certains individus intéressés, à les mettre en contact et à donner des solutions pratiques pour passer à l'action : financement ou itinéraires, *modus operandi*, cibles, etc.

Leur production est la dimension la plus saillante, surtout chez Omsen. Il a réalisé une trentaine de films, depuis « La vérité sur la mort de Ben Laden » jusqu'à « Comme des lions », en passant par « Destination la Terre Sainte », tournée sur le bateau qui l'amenait en Turquie. Certains d'entre eux durent plus de 3 heures, dans lesquels l'auteur – en voix off ou se mettant en scène – rappelle inlassablement les devoirs des musulmans (essentiellement la *Hijra* et le *Jihad*), critique les mensonges et l'hypocrisie des gouvernements occidentaux et étaye – un peu à la manière d'un doctorant en début de thèse –, chacune de ses assertions de paroles d'autorité (extraits de prêches, de conférences de « savants » de l'islam radical ou de sourates du Coran). Le propos distingue « les véridiques », c'est-à-dire les musulmans « conscients » (« ils sont l'écume de la mer » dit-il à leur sujet) du reste de la communauté, condamnée pour son apathie. Le chemin, tracé

Voir Lizzie Dearden « Isis bans fighters from using social media amid paranoia over spying and dissent », www.independent.co.uk, 22 juin 2017.

¹⁷⁷ Nous remercions ici Achraf Ben Brahim, qui, outre l'ouvrage qu'il a consacré au sujet (*L'Emprise. Enquête au cœur de la djihadosphère*, Paris Lemieux éditeur, 2016), nous a guidé sur ce terrain et permis de consulter ses archives, aussi riches que passionnantes.

par Oussama Ben Laden, une référence omniprésente, combinerait l'émigration en terre musulmane et le combat pour instaurer un Etat véritablement islamique. Kassim était moins ambitieux dans son propos, même s'il diffuse sur ses chaînes Telegram des vidéos ou des fichiers audio de lui-même prenant position sur des questions d'actualité ou de religion (par exemple la Palestine, comment les compagnons du prophète articulaient-ils étude et combat, le colonialisme, la « déradicalisation », etc.). On peut également mentionner une vidéo adressée aux musulmans de France qui ont dénoncé les attentats du 13 novembre et qu'il enjoint d'arrêter leur « hypocrisie » et de « se réveiller »¹⁷⁸. Comme son homologue, il justifie ses réponses par un appel à des « savants », avec des formules de type « X. a dit », « comme le disait X. », etc. Lui aussi appelle à faire le *Jihad* et la *Hijra*, mais insiste bien plus, à partir du printemps 2016, à un moment où la situation en Syrie se dégrade pour l'Etat islamique, sur les attentats à commettre sur le sol national. Il diffuse ainsi une série de photomontages, comme une image de deux militaires français sous la tour Eiffel, sur le cou desquels ont été ajouté des pointillés et un couteau de cuisine (avec le commentaire suivant : Le couteau de cuisine. Une arme répandue et facile à se procurer. Privilégiez les coups bien placés (carotide¹⁷⁹, cœur...), titré « le Jihad, ce n'est pas qu'en Irak ». C'est également lui qui élabore et distribue un « Guide pour lion solitaire », détaillant des cibles nominatives (dans le monde des médias, intellectuel, de la politique, de la culture, de la religion) ou plus générales (partis politiques, associations LGBT, magistrats, policiers, militaires, Francs-maçons, etc.) et les moyens de faire des « attaques de masse » (dans des boîtes de nuit, des bars, des salles des fêtes, des musées, des lycées, des universités, des marchés, des grands magasins, des gares ou des métros, etc.), grâce à des armes blanches, des bonbonnes de gaz, des véhicules, etc.

L'un comme l'autre relaient également et commentent des productions faites par d'autres. Des vidéos, des photos, des déclarations, des articles de presse sont présentés aux abonnés, parfois commentés. Ils apparaissent de nature extrêmement disparate. En août 2016, sur « Sabre de lumière », un enregistrement vidéo de téléphone portable sur un bombardement en Syrie voisine avec l'image d'une enfant birmane tenue en laisse, d'une fillette palestinienne tuée par balles, un article du *Figaro* (dans lequel Jean-Pierre Chevènement

¹⁷⁸ Cité dans Achraf Ben Brahim, *L'Emprise... op.cit.*, pp.192-193.

¹⁷⁹ Les fautes d'orthographe sont conservées dans les citations. Elles sont extrêmement fréquentes chez Kassim et Omsen.

conseille « la discrétion » aux musulmans) et une information sur un attentat à Constantine. Rien de très spécifique ici : les réseaux sociaux fonctionnent ainsi et sont souvent aussi monothématiques.

Sans faire l'exégèse de ce matériau, les productions personnelles de Omsen, Kassim et de certains de leurs homologues (comme le prédicateur belge Jean-Louis le Soumis) révèlent qu'elles sont d'abord celles d'*autodidactes*. Ils sont en effet à mille lieues de l'espace international et lettré dans lequel s'élaborent et s'affrontent des doctrines religieuses dont ils se revendiquent. Ces dernières concernent surtout le monde musulman, dans lequel les « savants » qui vertèbrent l'univers *jihadiste* contestent notamment la prétention des gouvernants à incarner l'islam légitime (en Egypte, en Arabie Saoudite, au Soudan, au Yémen, même au Maroc et en Algérie). Ces productions ont également une acuité particulière dans des zones de conflit (l'Afghanistan, l'Irak, la Syrie), puisqu'ils s'adosent immédiatement à des luttes de faction et déterminent des modes d'action (quelles alliances possibles, quelles stratégies, possibilité ou non de frapper des civils musulmans, *jihad* « proche » ou « lointain », etc.). Autant dire que pour un jeune français, même curieux et doté d'un petit capital scolaire, ces querelles d'exégèse et les micro-écarts distinctifs – affichés comme autant d'hérésies – qu'elles impliquent peuvent rester quelque peu obscures. Et plus encore, si comme Omsen, on ne parle pas l'arabe.

Dans le même temps, ils n'ont pas nécessairement reçu une éducation religieuse soutenue. Kassim dit avoir véritablement investi l'islam à 23 ans et Omsen à peu près au même âge, à sa sortie de prison. Et ni l'un ni l'autre ne se retrouvent dans l'approche de la religion qu'ils entendent dans les mosquées françaises, largement dirigées par des imams liés au pays d'origine (Algérie, Maroc, Tunisie et Turquie essentiellement) et qui évitent de tenir un discours trop politique¹⁸⁰. Et que des *jihadistes* appellent avec mépris « ces blédards qui déforment le message du prophète par peur de se faire expulser »¹⁸¹. Ce hiatus entre des jeunes radicaux en quête de références religieuses et ces autorités établies, dont ont saisi des bribes dans l'enquête, est résumé clairement par Abu Salman Al-Faransi, un français converti parti en Irak. Il raconte ainsi dans une vidéo de l'Etat islamique de juin 2015 :

¹⁸⁰ Voir Solenne Jouanneau, *Les imams en France*, op.cit.

¹⁸¹ Cité par Achraf Ben Brahim, *L'Emprise... op.cit.*, p. 211

« je viens d'une petite ville où il y avait une très petite mosquée. Donc forcément, quand j'avais un doute ou une question sur ce que je lisais, j'allais demander à la mosquée car je pensais naïvement à l'époque que ces gens là connaissaient l'islam parfaitement et qu'on allait me dire la vérité. Mais je me suis très vite rendu compte que l'Islam qu'on me prêchait n'était pas l'islam. C'était un islam de France, un islam qui voulait plaire aux mécréants. On me disait de raser ma barbe, de ne pas porter de *qamis* parce que ça faisait peur et ainsi de suite. En parallèle, de mon côté, je lisais les livres. Et tout ce que je lisais était en contradiction avec ce qu'on me disait la mosquée. Chaque fois que je leur disais mais j'ai lu ceci, on me répondait qu'il fallait laisser les savants débattre de ça et que je ne parlais pas l'arabe littéraire de toute façon¹⁸² ».

Ils cherchent donc sur internet, auprès d'autres individus, dans des ouvrages, des interprétations de la religion conformes à leurs aspirations, pour élaborer une version « critique » qui ne peut être que du bricolage. En effet, en l'absence d'organisation qui inculque une hiérarchie des savoirs et organise leur cohérence (ce qui est le rôle de l'école, mais aussi de structures politiques ou religieuses), ils sont conduits à fabriquer une pensée qui articule des éléments hétérogènes, en fonction des hasards et des chronologies de leur découverte. En ce sens, ils apparaissent bien plus comme des autodidactes que comme des idéologues. Et à la manière dont l'historien raille l'érudit, leurs prétentions sont souvent moquées – par exemple par E.002 qui a fait une école coranique au Caire – par ceux qui ont une formation religieuse structurée.

S'ils sont proches à bien des égards, Omsen et Kassim incarnent toutefois des formes différentes de médiations, que l'on pourrait qualifier respectivement de *petit prophète* et de *petit fonctionnaire* de la radicalité et que l'on pourrait appliquer à nombre de leurs homologues.

Omsen n'est pas adossé à une autre organisation que la sienne et pourtant, son discours – même si l'on écarte les membres de sa famille et les jeunes niçois qu'il pouvait connaître dans son quartier – a objectivement facilité le départ d'un certain nombre d'individus vers la Syrie. On peut sans doute expliquer sa force par le fait qu'il résonne avec l'expérience quotidienne d'un public européen, qu'il est légitimé par des bribes de discours de savants

¹⁸² *Ibid.*, p. 209.

de l'islam radical (qui renforcent l'autorité d'Omsen) ainsi que ce dernier endosse un rôle de « modèle ». C'est véritablement en ce sens qu'il rappelle, en mode mineur, les prophètes décrits par Max Weber. Celui-ci écrit : « pour le prophète, la vie et le monde, les événements sociaux et les événements cosmiques ont un "sens" unitaire systématique déterminé. La conduite des hommes doit être orientée selon ce sens et être modelée de façon significative et unitaire pour qu'on puisse leur apporter le salut. La structure de ce "sens" peut être extrêmement variée, et peut fondre en une unité des motifs qui paraissent logiquement hétérogènes, car toute cette conception n'est pas, en premier lieu, dominée par la cohérence logique mais par des évaluations pratiques. Elle signifie toujours, à des degrés et avec des résultats divers, une tentative de systématiser toutes les manifestations de la vie, de résumer aussi le comportement pratique en une *manière de vivre*, peu importe l'aspect que prend celle-ci dans les cas individuels »¹⁸³.

Ce prophétisme passe bien sûr par le bricolage d'un discours à l'apparence savante, dont nous avons déjà parlé, mais aussi par la prédication par l'exemple qu'il vient habiller. Ainsi, Omsen ne manque jamais de mettre en scène sa propre trajectoire, ses faits et ses gestes. Musulman né de nouveau (*reborn*), il découvre la vérité après « l'errance » (et la délinquance) et part s'installer avec femme, enfants, famille et amis en terre sacrée (il fait même un film là dessus), et y combat pour faire advenir un Etat véritablement Islamique. Permettre à des caméras de télévision de filmer le camp qu'il est en train de construire, et dans lequel il se présente tour à tour comme grand frère, chef de guerre, leader spirituel, procède de la même logique. A bien des égards, il incarne ce qu'il professe et invite ceux qui l'écoutent, le regardent ou le lisent à suivre son exemple.

Kassim, pour sa part occupe une position un peu différente. Il est véritablement intégré dans la fraction francophone de l'organisation de l'Etat islamique. Il n'est pas au cœur de ses instances de communication et de propagande, comme Adrien Guihal (l'un des rares occidentaux à donner des cours religieux sur al-Bayan, la radio officielle) ou Fabien et Jean-Michel Clain (dont les voix accompagnent les vidéos en français de l'organisation), mais il agit en son nom sur internet. Il n'a pas (ou n'a plus), comme Omsen à bricoler une ligne politique religieusement légitimée. Ce travail a déjà été opéré par l'organisation qu'il a rejoint et est diffusé dans des publications comme *Dabiq* ou *Dar al-Islam*, dans des

¹⁸³ Max Weber, *Economie et société* /2, Paris, Plon 1971, p.203.

vidéos ou sur al-Bayan. Des questions comme la légitimité de la violence contre les musulmans, contre des civils, des enfants, etc. ont déjà été tranchées par des « savants » que mobilise l'Etat islamique. Il n'a pas non plus à inventer des modes d'actions : les attaques individuelles et collectives, les modes de sécurisation des communications, font déjà l'objet de documents, voire de tutoriels vidéos aussi glaçants que professionnels. A la différence d'un petit prophète, qui doit inventer pour exister, Kassim peut se contenter de transmettre ce corpus, en le retraduisant, en l'adaptant à son public, géographiquement (la France), par le ton employé (plus « jeune ») ou les matériaux utilisés (plus concis). Il est un pédagogue d'un projet formulé par d'autres. Comme le prêtre avec le catéchisme, l'enseignant avec le programme, il est un fonctionnaire de la transmission d'un savoir, auquel on concède des marges de manœuvres de sorte qu'il puisse mener sa mission au mieux. Un *petit fonctionnaire de la radicalité*, en somme, ce qui n'exclut pas qu'il puisse également avoir un certain charisme, dont rendent compte des enquêtés dans leurs propos admiratifs, (voire pour des filles, dans leurs déclarations d'amour). Le *charisme bureaucratique*, qui s'acquiert précisément en prenant un peu de distance par rapport au rôle assigné constitue en effet, l'une des conditions les plus efficaces de son exercice¹⁸⁴.

Prophète comme fonctionnaire, Omsen comme Kassim, paient également véritablement de leur personne, ce qui contribue à leur succès (et à leur charisme). Ils prolongent leur travail de production et d'intermédiation par un dialogue collectif ou personnel avec ceux avec lesquels ils sont en contact. Leurs chaînes Telegram constituent de la sorte des espaces dans lesquels ils répondent à toutes les questions qui leur sont posées, qu'elles portent sur la religion, l'actualité, la situation en Syrie ou la légitimité de la violence, voire même des sujets plus triviaux comme l'humour. Mais il semble qu'ils aillent plus loin et que ces communications puissent être plus individualisées encore, soit par Skype, SMS, ou dans les chats privés de différentes plateformes de réseaux sociaux. « Kassim s'intéresse à moi », explique un brin émerveillé E.097, qui essaiera par la suite de partir en Syrie. Avant son départ, Omsen organise quant à lui plusieurs réunions physiques avec des candidats à l'émigration et prêche longuement pour les convaincre.

Dans l'ensemble de ces interactions, l'un et l'autre offrent un schéma d'interprétation cohérent du monde, bien plus congruent avec l'expérience de leur public français que le

¹⁸⁴ Pierre Bourdieu, « Droit et passe-droit. Le champ des pouvoirs territoriaux et la mise en œuvre des règlements », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 81/82, mars 1990, pp. 86-96.

discours des oulémas *jihadistes*. « On pouvait lui poser n'importe quelle question, se souvient E.006 au sujet de Omsen, il avait toujours une réponse à tout ».

Au prisme des discours diffusés ici, les lignes de partages deviennent claires (croyants / mécréants, bon musulmans / mauvais musulmans¹⁸⁵), de même que les conduites à tenir (*hijra* et *jihad*), légitimées les unes comme les autres par les références omniprésentes aux « savants » et au texte sacré. Cette ligne intellectuelle simple a une vertu explicative certaine : tout devient imputable, de l'opposition parentale à la situation scolaire en passant par l'hostilité de la police ou des responsables d'une mosquée locale à la « pureté » de celui qui en a fait les frais. Elle est donc prise de conscience, en même temps que moteur pour l'action, comme l'ouvriérisme en son temps¹⁸⁶.

Pour faire advenir l'utopie qu'ils défendent, ces intermédiaires ne ménagent pas leurs efforts. Omsen explique par exemple dans les réunions qu'il organise comment réunir des fonds pour aller en Syrie : souscription de crédits qui ne seront pas remboursés, achat des véhicules à crédits qui seront revendus, location de véhicules qui ne seront pas rendus, achats avec des cartes bancaires ou des chèques non provisionnés, etc. Il propose également des itinéraires et des contacts pour gagner la terre promise et une fois sur place n'hésite pas à prendre directement en charge ceux qui sont venus le rejoindre. Kassim pour sa part diffuse également des appels à la Hijra (on trouve notamment des photos de produits alimentaires disponibles à Raqqa, comme des cornflakes) mais celle-ci devient plus difficile à partir de l'été 2016 en raison des revers de l'Etat islamique. Il fournit donc des conseils pour sécuriser les communications, ainsi que des guides pratiques pour commettre des attentats sur le territoire français, adaptés de ceux déjà proposés dans *Dabiq* par exemple ou par des vidéos officielles de l'Etat islamique. « j'aide juste les gens à apprendre quelques petites choses importantes sur comment lancer une attaque » explique-t-il en interview¹⁸⁷. En août 2016, dans ses posts sur Telegram – révélés par le journal *Le Monde* – il exhortait ses abonnés : « une préparation, ça dure pas cinquante ans. (...) C'est en quelques jours. Si t'as pas ce qu'il faut, tu prends un couteau. (...) On dirait que vous

¹⁸⁵ On verra plus loin que quand les frontières se redessinent à l'intérieur même du monde jihadiste (entre le Front al Nosra et l'Etat islamique par exemple), les jeunes français sont fréquemment désemparés.

¹⁸⁶ Bernard Pudal le définit ainsi : « L'ouvriérisme se présente comme un état d'esprit, une morale, un corpus de vertus proclamées. Il est la voie de passage quasi obligée qui mène de l'indignité sociale à la dignité « ouvrière », une tentative de restauration de soi qui, par un coup de force symbolique convertit l'humiliation en prise de conscience », dans *Prendre parti... op. cit.* p.134.

¹⁸⁷ Amarnath Amarasingam « An Interview with Rachid Kassim... », *op. cit.*

attendez tous d'avoir des gilets pare-balles et des M16... ». Il assure même que la revendication sera endossée par l'Etat islamique : « avant l'attaque, envoyez-moi une vidéo avec une *dawa* (invitation aux non-musulmans à écouter le message de l'islam) et une allégeance¹⁸⁸ ».

Les modes d'action proposés par ces deux intermédiaires pour faire advenir l'utopie islamique oscillent donc entre la communauté guerrière et la propagande par le fait. La première option mélange étroitement la construction d'une communauté, avec des femmes, des enfants, vivant selon la loi de dieu et le combat pour la rendre possible. L'un des derniers films de Omsen (« Comme des lions »), qui commémore notamment la mort de six membres de son groupe (dont l'un de ses frères cadets et l'un de ses cousins) illustre bien cette double dimension, qui est également celle de l'Etat islamique. On pourrait sans doute la qualifier d'*utopie communautaire armée*. La seconde option est plus une stratégie, qui a une longue histoire. Elle avait été théorisée par les anarchistes à partir de 1877 et adoptée à la conférence anarchiste de Londres de 1881. Son principe est simple : le fait insurrectionnel (attentats, assassinats, sabotage, récupération) « est le moyen de propagande le plus efficace, et le seul qui [...] puisse pénétrer jusque dans les couches sociales les plus profondes et attirer les forces vives de l'humanité dans la lutte »¹⁸⁹. Mise en œuvre un peu partout en Europe, aux Etats-Unis et en Russie, elle frappe aussi bien des gouvernants, des policiers, des magistrats, des religieux, des opposants politiques, que des « bourgeois » anonymes. Elle vise à la fois à punir des responsables (de jugements, de tortures, etc.), à venger des camarades tombés ou à éliminer des symboles afin de réveiller les masses. Cet aspect apparaît absolument central. Coulibaly ne dit pas autre chose dans sa vidéo posthume, quand il annonce : « Je m'adresse à mes frères musulmans partout et plus particulièrement dans les pays occidentaux et je leur demande : "Que faites-vous mes frères ? Que faites-vous quand ils insultent le prophète à répétition ? Que faites-vous quand ils massacrent la population entière ? Que faites-vous quand, en face de chez vous, vos frères et vos sœurs sont affamés ? ». « Réveillez-vous ! », c'est aussi l'injonction de Kassim. Les attentats isolés sont perçus par ceux qui les promeuvent comme une manière d'attiser les consciences, même si l'histoire a plutôt démontré le contraire. Un petit

¹⁸⁸ Soren Seelow et Madjid Zerrouky, « La propagande, arme de prédilection de l'Etat islamique », *Le Monde*, 9 septembre 2016.

¹⁸⁹ Lettre de Carlo Cafiero à Malatesta, citée dans le *Bulletin de la Fédération jurassienne*, n°49, 3 décembre 1876.

document d'une page envoyée par Kassim, intitulé « les 3 formules qui se présentent aux musulmans » résume assez bien cette conception.

Paix & Trahison

Délaisser et apostasier l'islam pour vivre en paix avec les kuffar

[Image] Un musulman est encadré par un élu, reconnaissable à son écharpe tricolore et un juif, en habit traditionnel. Il fait le signe de la victoire en brandissant une pancarte « Je suis Charlie », pendant que l'élu lui accroche une médaille.

Faiblesse & humiliation

- Crainte de la justice des kuffar
- Etre victime d'islamophobie comme victime collatérale des opérations des mujahidin sur les kufar
- Délaisser le jihad obligatoire et la hijra et être un pêcheur hypocrite

[Image] Les mêmes trois personnages piétinent un quatrième, reconnaissable comme un musulman.

Fierté & honneur

- Accomplir le jihad chez les kuffar ou faire la hijra dans le califat et protéger son din

[Image] Les trois personnages sont au sol ensanglantés et dominés par un combattant en armes. En arrière plan, un autre combattant, une femme en niqab, une mosquée, des palmiers et le drapeau de l'Etat islamique.

Outre les prescriptions traditionnelles (*hijra* et *jihad*), ce document est intéressant pour ce qu'il dit sur les effets des attentats éventuels sur les populations musulmanes. Il assume en effet qu'ils peuvent être directement tués, en vertu du fait qu'il n'y aurait pas d'innocents. Pour certains partisans de ce mode d'action, ceux qui ne se soulèvent pas contre un système qui les opprime en sont les complices objectifs¹⁹⁰. Notons également que hier comme aujourd'hui, ce type d'action suscite de larges débats, y compris chez ceux disposés à employer la violence. Omsen, par exemple, condamne les attentats du 13 novembre. La seconde dimension de la propagande par le fait est le renforcement de l'hostilité à l'égard de la communauté qui est sensée en être à l'origine. Les attaques de mosquées, les agressions contre des femmes voilées sont perçues comme une bonne chose,

¹⁹⁰ Kassim s'empare ainsi : « Arrêtez, aussi avec ces histoires d'innocents ! Quels innocents ? Y a pas d'innocents ! Y a des croyants et des mécréants », cité par Achraf Ben Brahim, *L'Emprise... op.cit.*, pp.192-193. On retrouve le même type de raisonnements chez certains anarchistes de la fin du 19^e siècle, comme Emile Henry, par exemple, qui justifie de la même manière son attentat contre le café le Terminus en 1894.

dans le sens où elles « réveillent » la communauté, qui, soit va s'organiser, soit émigrer vers une terre plus accueillante. Il est d'ailleurs singulier de remarquer que tant chez Omsen que chez Jean-Louis le soumis, on observe un grand respect pour Marine le Pen, dont ils souhaitaient tous deux la victoire.

Si elles se recoupent sur bien des points, les figures des petits prophètes et des petits fonctionnaires de la radicalité ne se superposent pas complètement et on voit bien ce qu'elles doivent aux propriétés de ceux qui les endossent. Peut-on imaginer Omsen, figure d'autorité dans son quartier, au lourd passé pénal, qui forme un groupe initial sur ses qualités propres passer sous les fourches caudines d'une organisation hiérarchisée qui l'aurait sans doute relégué à un poste subalterne car il ne possède aucune des compétences recherchées (militaires, médicales, techniques, religieuses) ? Certainement pas, si bien qu'il est en quelque sorte condamné à la prophétie, s'il veut persister dans la voie de l'islam radical. Sans toutefois en avoir tellement les moyens, comme le montre la taille réduite de son groupe et les multiples tensions qui l'ont déchiré. A l'inverse, le rôle de petit fonctionnaire de la radicalité sied sans doute mieux à Kassim. Son travail de transmission demeure en effet proche des compétences scolaires qui étaient les siennes et lui offre une reconnaissance qui semble-t-il lui avait fait défaut. Au point d'ailleurs de communiquer un peu trop auprès des plus jeunes et d'entraîner l'arrestation d'une bonne part de nos enquêtés. Ces différences de trajectoires, si elles ne disent rien des appropriations du registre radical que nous allons voir désormais, expliquent la variété des types de public qui peuvent être concernés. Compte tenu de ce qui vient d'être dit, on comprendra aisément que Kassim s'adresse principalement à des jeunes scolarisés, qui ont une appétence pour les relations sur les réseaux sociaux et sont dans une radicalité de type utopique. Au contraire, Omsen, par son histoire personnelle, peut faciliter le passage d'une radicalité de type agonistique à utopique, même si son action ne se limite pas à cela, son action prophétique et les biens symboliques qu'il produit pouvant également entre en résonnance avec des bon élèves en rupture de ban.

Après avoir montré la manière dont se fabrique la « communauté d'égaux » et avoir envisagé ce que disent et font les petits prophètes et les petits fonctionnaires de la

radicalité, nous allons voir maintenant comment la cause et l'idéologie se trouvent appropriées par les jeunes « engagés »¹⁹¹.

5.3. Réceptions et appropriations de l'idéologie.

Il faut, pour finir, s'intéresser à la réception par les mineurs de notre population des écrits, discours et vidéos produits et / ou mis en circulation par ces petits prophètes. Or, cette réception n'a rien d'une évidence. Les idéologies et les utopies sont toujours élaborées par des auteurs socialement situés, vivant dans une société donnée. Ils produisent d'abord en direction de la société et de l'espace social dans lesquels ils s'inscrivent, les spécificités de ces configurations déterminant dès lors pour partie le contenu de leurs œuvres¹⁹². Il en va de même pour les créateurs de la pensée jihadiste et pour les promoteurs de l'utopie syrienne, portée notamment par l'organisation Etat Islamique. Issus pour l'essentiel d'entre eux des pays du Moyen-Orient, bien souvent activistes intégrés de longue date à des organisations militantes locales, ils produisent des écrits, discours et vidéos d'abord destinés à un public semblable à eux, provenant des mêmes espaces sociaux et maîtrisant les mêmes codes et les mêmes références. Tel n'est pas le cas des jeunes « engagés » de notre population. Ces adolescents élevés en France, rarement socialisés à la culture et aux principes de vision et de division des sociétés d'origine de leurs parents, disposent d'univers mentaux très éloignés de ceux des promoteurs de l'idéologie dont pourtant ils se réclament.

La reconnaissance par ces mineurs de l'idéologie jihadiste et de l'utopie syrienne n'est dès lors possible que du fait de l'activité des intermédiaires précédemment considérés, tels que Omar Omsen ou Rachid Kassim. Militants et intellectuels situés aux marges de l'espace de

¹⁹¹ Bien que nous n'ayons pas eu la possibilité de le développer dans ce rapport, l'existence d'organisations structurées et hiérarchisées, comme on peut en observer dans le cas Corse et surtout Basque pose ces questions dans des termes très différents. L'existence d'un « milieu » nationaliste qui structure un territoire, politiquement, culturellement et même linguistiquement rend les regroupements plus faciles, de même que l'accès à des registres d'action et de légitimation. L'institutionnalisation de la « cause » influe tout autant sur les modes d'entrée dans la radicalité que sur ses évolutions et les possibilités qui sont offertes. La comparaison sera creusée dans des travaux ultérieurs, de même que celle avec des militants de l'extrême droite violente, qu'il faut resituer dans un espace déjà constitué de partis et de groupes existants dans lesquels ils évoluent dans un premier temps.

¹⁹² Norbert Elias, *L'utopie*, Paris, La Découverte, 2014.

production jihadiste, ils jouent ici le rôle de véritables « passeurs de sens »¹⁹³, qui mettent en circulation et à disposition - notamment via les réseaux sociaux - les biens symboliques constitutifs de l'idéologie jihadiste et de l'utopie syrienne¹⁹⁴. Mais si l'implication de ces agents contribue bien pour partie à l'engagement des jeunes étudiés, on aurait tort d'accorder une trop grande importance à leurs actions dans le développement et le renforcement de ce processus. Tout porte à croire que ces petits prophètes sont très loin d'être les chefs de secte hors pairs dépeints dans les écrits de certains analystes, manipulateurs quasiment omniscients qui seraient capables de maintenir leur emprise sur des centaines de jeunes depuis la Syrie. D'une part, parce que la situation de guerre dans laquelle ils sont plongés en Irak ou en Syrie, la menace permanente d'un bombardement par drone en cas de connexion trop longue sur internet, les empêche bien souvent de s'investir durablement dans les discussions sur les réseaux jihadistes au sein desquels évoluent une bonne partie des mineurs étudiés. Si les « chaines » qu'administrent ces intermédiaires sont saturées de leurs interventions et de leurs rappels à l'ordre concernant la conduite à tenir dans les échanges en ligne (Omar Omsen sur sa chaine Telegram 19HH statue par exemple sur la question des formes d'humour acceptables, ou encore menace d'exclusion les internautes ne respectant pas la « déontologie islamique »), ils ne sont autrement que très peu impliqués dans les myriades de chaines et de comptes qui reprennent leurs propos. D'autre part, parce que l'attrait des biens symboliques qu'ils mettent à disposition – soit qu'ils les produisent eux-mêmes, soit qu'ils contribuent à leur traduction ou les fassent simplement circuler -, a été bien souvent surévalué. A l'exception de certaines vidéos montées pour l'essentiel par l'organe médiatique de l'Etat Islamique et dont la violence et l'esthétique ont été beaucoup commentées, les contenus mis en ligne sont d'une qualité et d'un intérêt très variables. Ils ne peuvent pas dès lors rendre compte à eux seuls de l'adhésion des mineurs à l'idéologie proposée. Cela vaut aussi pour les propres productions des petits prophètes que l'on a été amené à consulter dans le cadre de cette enquête. Des prêches improvisés filmés à la va-vite sur le parking d'un supermarché

¹⁹³ Sur cette notion, voir Boris Gobille, « La vocation d'hétérodoxie », in Dominique Damamme, Boris Gobille, Frédérique Matonti et Bernard Pudal (dir.), *Mai-Juin 68*, Ivry-Sur-Seine, Les Editions de l'Atelier / Les Editions ouvrières, 2008, pp. 274-291.

¹⁹⁴ Sur l'intermédiation, voir notamment Thibaut Rioufreyt, « Les passeurs de la « Troisième Voie ». Intermédiaires et médiateurs dans la circulation internationale des idées », *Critique internationale*, 2013/2, n°59, pp. 33-46 ; Olivier Roueff, « Les homologues structurales : une magie sociale sans magiciens ? La place des intermédiaires dans la fabrique des valeurs », in Philippe Coulangeon et Julien Duval (dir.), *Trente ans après la distinction*, Paris, La Découverte, 2013, pp. 153-164.

de Jean-Louis Denis dit « Le soumis »¹⁹⁵, aux vidéos d'un Omar Omsen où chaque propos avancé est immédiatement justifié par les commentaires audios ou vidéos d'une demi-douzaine de « savants » différents (des émirs saoudiens faisant en arabe l'exégèse du coran), l'analyse interne des œuvres de ces intermédiaires de l'idéologie jihadiste conduit à questionner la force performative qui leur est habituellement prêtée¹⁹⁶. S'il ne s'agit pas de nier tout effet à la consultation de ces contenus sur les jeunes « engagés », faire de ces visionnages le principe exclusif ou cardinal de leur adhésion à la cause apparaît, à tout le moins, une exagération.

5.3.1. Devenir un intellectuel de la cause.

En définitive, si ces intermédiaires ont contribué à une diffusion élargie de l'idéologie en France, ce n'est pas tant du fait de leur génie créateur et de leur capacité d'anticipation des attentes de leur public français qu'en raison, paradoxalement, de leur relative faiblesse. Engagés pour la plupart d'entre eux à l'étranger dans des situations précaires et difficiles, ne bénéficiant souvent que de temps réduits de connexion, ils n'ont ainsi qu'un contrôle très limité sur les conditions de réception des écrits, vidéos et images qu'ils produisent et / ou diffusent. Au contraire des porte-parole d'organisations structurées qui revendiquent avec succès le monopole de la définition et du contenu légitimes de la cause, ces petits prophètes ne sont pas en position d'exercer un droit de regard, de sanctionner et éventuellement de corriger les usages faits par les récepteurs de la doctrine qu'ils professent et contribuent à mettre en œuvre. A cette faiblesse des intermédiaires de l'idéologie et de l'utopie syrienne, répond de plus la force des récepteurs en France, et notamment des mineurs du groupe « engagement ». Ceux-ci vont agir ici comme de véritables médiateurs, adaptant à leur gré la pensée et les conceptions ainsi mises à leur disposition. Les « engagés » sont loin d'être totalement passifs dans la réception des productions des penseurs jihadistes et, dès lors, dans le processus d'engagement. La plupart n'ont rien de simples victimes d'un embrigadement sectaire, agissent mais jamais véritablement agissants. Les dispositions scolaires et le petit volume de capital culturel

¹⁹⁵ Où il parle à la caméra devant le coffre ouvert de sa voiture plein de courses, et est interrompu par son enfant qui l'y attend et s'ennuie manifestement.

¹⁹⁶ Un acte de langage comme un discours est considéré performatif quand il réalise une action par le seul fait de son énonciation. John Langshaw Austin, *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil, 1992 (1962).

dont dispose une part significative d'entre eux rendent ainsi possible des « appropriations créatives » de l'idéologie qu'ils reçoivent, appropriations d'autant plus aisées que ceux qui font passer ces idées ne peuvent intervenir directement pour s'assurer du bon respect de la doxa.

L'analyse, à partir des rapports produits par les professionnels de la PJJ, des logiques d'engagement de notre population donne bien à voir cette grande plasticité de l'idéologie et du récit utopique mis en circulation. Se révèle une multiplicité d'appropriations, adaptées à chaque fois aux situations et aux problématiques particulières dans lesquelles se trouvent les jeunes étudiés. Pour certains, l'engagement semble bien d'abord être un moyen de revendiquer et d'affirmer des positions d'intellectuels hétérodoxes, au sein d'un collectif d'égaux où leurs savoirs alternatifs sont valorisés. Ici, l'homologie structurale avec les petits prophètes joue à plein : ces jeunes n'aspirent pas moins qu'à occuper des fonctions équivalentes à celles des passeurs de sens francophones de l'idéologie jihadiste.

Prêcher parmi les fous, c'est ce à quoi aspirait E.097, déjà mentionné dans les chapitres précédents. Ce jeune, brillant scolairement mais qui rencontrait des difficultés pour se faire accepter par ses pairs au collège du fait notamment d'un problème de surpoids, s'était alors affirmé comme un « imam de préau », apte à décréter par son savoir les comportements licites et illicites chez ses camarades de classe. Si ce rôle qu'il endosse de prescripteur religieux a pu atténuer les harcèlements dont il est régulièrement victime depuis les premières années du collège, il ne parvient toutefois jamais à parfaitement s'intégrer. C'est finalement au hasard d'une consultation sur internet, alors qu'il se renseigne sur les bonnes pratiques pour faire la prière, qu'il entre en contact avec des groupes prônant le jihad et que débute son engagement. Bien qu'il caresse un temps le projet d'un départ en Syrie, c'est véritablement dans les échanges sur les réseaux avec des militants qui, contrairement à ses pairs, « s'intéressent à lui », qu'il s'investit. E.097 semble alors transposer le rôle d'« imam de préau » et de prescripteur des conduites qu'il tente tant bien que mal d'imposer auprès de ses camarades de classe dans un nouvel espace où ses connaissances sont autrement plus valorisées. A une jeune fille avec qui il échange sur les chaînes Telegram et qui souhaite alors commettre un attentat à tout prix, il lui conseille plutôt de se marier. De même, interrogé par les membres d'une association chargée de son suivi sur les raisons de son implication dans ces groupes, il explique avoir voulu devenir auprès des membres de ces collectifs, qu'il décrit rétrospectivement comme des « fous et des folles », tel « un apôtre du prophète, un élu qui doit endurer ».

Loin des représentations spontanées d'adolescents instrumentalisés et manipulés par les jihadistes francophones installés en Syrie, s'observent à la lecture de dossiers des formes

d'appropriation de l'idéologie et de la cause relevant d'une logique de bricolage d'un statut et d'un rôle valorisants d'intellectuel et de porte-parole, inaccessibles par la voie scolaire. Ainsi en est-il notamment des quelques jeunes de notre population devenus des administrateurs de chaînes Telegram, relayant les contenus initialement mis en circulation par les petits prophètes et petits fonctionnaires de la radicalité. Déconsidérée par une mère très exigeante insatisfaite de ses résultats scolaires, reléguée et disqualifiée par les représentants de l'institution scolaire qui, selon elle, la « jettent au fond de la classe », E.108 affirme un temps une religiosité qui lui permet notamment de mettre à distance un groupe de pairs investis dans la délinquance. Dès lors très isolée, elle va progressivement s'impliquer dans les réseaux jihadistes en ligne, évoquant auprès des éducateurs l'importance prise par cette communauté, « nouvelle famille (...) où chaque membre légitime et encourage la parole et les actes des uns et des autres ». Elle trouve à se valoriser au sein de ce groupe en exerçant d'une façon manifestement très active une fonction d'administratrice. Elle y relaie notamment les propos d'un militant comme Rachid Kassim et effectue une veille quotidienne des activités au sein de la zone irako-syrienne contrôlée par l'organisation Etat Islamique. L'implication dans cette communauté permet ainsi à E.108 de retrouver un statut légitime et, en quelque sorte, de contester et de remettre en cause tant les sanctions scolaires (elle se considère sous-estimée par ses enseignants qui, en fin de classe de troisième, tentent de l'orienter vers un baccalauréat professionnel) que maternelles.

Le cas de E.103 permet également d'apprécier les logiques de ce bricolage autodidactique de positions d'intellectuels et de porte-parole, même si sa trajectoire familiale diffère de celle modale du groupe.

Les parents de E.103 sont tous deux d'origine marocaine, le père exerce la profession de cariste, la mère est femme au foyer. Installés depuis quelques années dans l'ouest de la France, ils ont vécu auparavant longuement en Belgique, pays qu'ils ont quitté afin d'échapper aux poursuites des services sociaux. Il faut dire que la famille se caractérise par un très fort isolement, d'une ampleur inhabituelle. Avant la saisine de l'assistance sociale belge en 2008, les six enfants de la fratrie n'avaient jusque-là jamais été scolarisés, restant au foyer afin d'aider une mère décrite dans les rapports comme « peu autonome » et qui ne parle ni le français, ni le néerlandais. Les spécificités de cette configuration familiale dont les membres vivent repliés sur eux-mêmes ne va pas être sans effet sur le parcours scolaire de E.103, troisième enfant de la fratrie. Scolarisé à l'âge de 9 ans, il se révèle un élève volontaire mais désajusté, incapable de se conformer durablement

aux règles et aux attentes de l'institution : il redouble l'équivalent de la classe de CM2, intègre un cursus d'apprentissage de la mécanique du fait de ses médiocres résultats scolaire et finit déscolarisé à l'âge de 16 ans. Tout semble indiquer chez lui un rapport empêché à l'école. Ainsi en est-il notamment de ses souvenirs de ses premiers jours d'école, qu'il relate à un assistant de service social à la suite de son signalement : « E.103 nous explique que, ben, il savait pas ce que c'était l'école à 8 ans, mais qu'il avait très envie d'y aller. Et qu'une fois que les services sociaux, la police [sont] intervenus pour scolariser tout le monde, eh bien il était très fier d'avoir son cartable, de sortir de l'appartement, en trépignant avec son cartable et d'aller rejoindre l'école. Presque quelque chose d'idyllique qu'il nous présente là » [Entretien. Assistant de service social, homme, STEM0. 05 mai 2017].

A nouveau confiné au sein du foyer parental à ses 16 ans, E.103 entre en contact avec des sympathisants de l'idéologie jihadiste et s'implique rapidement dans la cause. Il se découvre alors une vocation de « moudjahidine du net ». Cette expression, utilisée péjorativement par certains activistes pour critiquer les militants non impliqués directement dans la lutte armée, est revendiquée explicitement par l'adolescent. Ce dernier s'attribue en effet un rôle de prédicateur et d'influenceur, écrivant et diffusant des prêches dans lesquels il appelle au jihad armé et célèbre l'organisation Etat Islamique. Empêché de se réaliser scolairement du fait d'un fonctionnement familial autarcique, coupé de toute socialisation alternative par cet état de réclusion et le déménagement récent vers la France, il invente dans cet espace militant qu'il investit un nouveau rôle, valorisant et légitime. Il l'affirme et l'impose y compris contre les attentes et les injonctions de ses pairs. Lors de ses entretiens avec les équipes éducatives, il confie en effet s'être vue proposée à plusieurs reprises de participer à la commission d'attentats, ce qu'il aurait toujours refusé. Il préfère de loin poursuivre ses prêches et devenir un influenceur, « expliquant que son but de ramener les musulmans à l'islam des origines ne se nourrissait que d'une stratégie, celle de la guerre armée visant à envahir, défendre et / ou conquérir des territoires ».

Le réinvestissement dans la cause jihadiste des dispositions scolaires de ces jeunes – y compris pour un cas limite comme celui de E.103 – peut ainsi conduire au bricolage et à la revendication chez certains d'un véritable statut d'intellectuel de la cause et du mouvement d'élection. Au sein d'organisations militantes structurées, l'affirmation et l'occupation de telles positions par des nouveaux entrants est absolument impossible et impensable. Elle suppose un investissement à long terme, l'agrément du collectif qui va parfois jusqu'à former en interne ces futurs porte-parole¹⁹⁷. La facilité avec laquelle ces adolescents revendiquent pour eux-mêmes un statut équivalent à celui des petits prophètes et des petits

¹⁹⁷ Bernard Pudal, *Prendre parti*, op. cit.

fonctionnaires de la radicalité illustre ainsi de manière exemplaire la faiblesse de ces intermédiaires et, corrélativement, les marges de manœuvre des récepteurs de l'idéologie jihadiste. C'est ce déséquilibre dans les rapports de force qui autorisent certains des mineurs « engagés » à trouver dans la cause les moyens de la continuité de l'onirique projet parental.

5.3.2. Les promesses de l'exil syrien.

Bien sûr, tous les jeunes « engagés » ne se rêvent pas en prêcheurs et en futurs apôtres du prophète. La lecture des rapports montre en effet nettement que l'ambition partagée par une grande majorité de ces adolescents est d'abord et avant tout celle de la « hijra », l'exil en terre d'islam et de jihad, la Syrie recueillant l'essentiel de leurs suffrages. On sait l'attrait qu'a pu exercer sur les sympathisants et militants jihadistes cette destination depuis les soulèvements de 2012 et la répression exercée par le pouvoir en place¹⁹⁸. Au contraire des affrontements en Irak, souvent perçus comme renvoyant strictement à des enjeux de luttes locaux, le conflit armé syrien a rapidement revêtu le caractère quasiment universel d'une résistance légitime face à l'arbitraire d'un despote maltraitant son propre peuple. La proclamation à partir de 2014 par les cadres de l'organisation Etat Islamique d'un Etat constitué à cheval sur l'Irak et la Syrie, faisant fi des frontières établies par les puissances européennes à l'orée du 20^{ème} siècle, a encore renforcé le rayonnement symbolique et l'attractivité de cette terre de jihad, de surcroît beaucoup plus accessible que l'Afghanistan ou la Tchétchénie. Elle a dès lors acquis le statut d'une véritable utopie contemporaine, territoire unique où les normes islamiques et les conceptions jihadistes trouvaient à se déployer sans avoir à céder aux compromissions et aux exigences des élites locales au pouvoir¹⁹⁹.

La puissance symbolique de cette utopie syrienne, fruit de la contingence et d'un contexte politique spécifique, a ainsi pu faire sens et séduire une majorité des jeunes « engagés » de la population étudiée. Pour autant, ceux-ci n'ont pas été de simples récepteurs passifs d'un projet politique imaginé et conçu par d'autres. L'analyse de leurs représentations des

¹⁹⁸ Adam Bacsko, Gilles Dorronsorro et Arthur Quesnay, *Syrie. Anatomie d'une guerre civile*, Paris, CNRS édition 2016.

¹⁹⁹ Norbert Elias, *L'utopie*, op. cit.

« terres de Shâm » et de l'utopie mise en œuvre par l'organisation Etat Islamique (telles que les suggèrent leurs propos rapportés par les éducateurs de la PJJ) met au contraire en lumière là encore l'importance des appropriations créatives et des projections personnelles. Ainsi, pour beaucoup de ces adolescents et adolescentes, l'exil syrien vaut d'abord et avant tout résolution des différents problèmes qu'ils ont pu rencontrer jusque-là. D'abord, il met de la distance par rapport aux parents et à leurs investissements déçus. Mais ceci va bien au-delà. Déjà mentionnée dans le chapitre précédent, E.072 fait de la hijra le moyen de racheter ses inconduites passées et d'effacer le stigmate infamant de fille de mauvaise vie qui lui colle à la peau depuis qu'a circulé dans les premières années de sa scolarité au collège une photo dénudée d'elle. Le mariage avec un combattant et l'adoption d'un rôle de mère dévouée à la communauté constitue en quelque sorte un démenti à la « mauvaise réputation » dont elle n'a de cesse depuis lors de vouloir se défaire.

C'est la possibilité d'un « engagement en miroir » à celui de ses parents que semble offrir l'exil syrien à E.008. Les parents de cette adolescente sont deux militants de la cause kurde (la mère, née en Syrie, est avocate spécialisée dans la défense des militants kurdes, quant au père, incarcéré et torturé en Turquie, il la seconde dans son activité professionnelle), ayant obtenu l'asile politique en France au début des années 1990. La configuration familiale se caractérise par un maintien de la mobilisation pour la cause et, dans le même temps, par une focalisation, commune à l'ensemble des familles du groupe des « engagés », pour une intégration réussie de leurs deux enfants à la société d'accueil. De cela découle l'importance accordée à l'investissement scolaire et l'absence de transmission de la culture des pays d'origine de la famille. Les parents, tous deux musulmans, n'ont initié aucune de leurs deux filles à leur religion et si l'aînée née en Turquie parle arabe, ce n'est pas le cas de E.008, de dix ans sa cadette. Alors que la première se conforme parfaitement aux attentes parentales en s'inscrivant dans les pas de sa mère (elle est devenue avocate, également spécialisée dans la cause kurde), cette dernière se distingue et prévient rapidement ses parents qu'elle ne compte pas faire d'études longues. Maintenue au sein de la configuration familiale à une place de « petite de la famille », l'adolescente va trouver avec l'organisation Etat Islamique et l'utopie syrienne une façon de s'affirmer en développant un engagement alternatif à celui du couple parental. Revenue « bouleversée » en 2013 d'un voyage en Syrie au sein de la famille maternelle exilée par le régime dans un camp de réfugiés et alors qu'elle s'interroge sur son histoire familiale et la religion parentale, elle commence à s'investir sur internet au sein des réseaux militants. Elle finit par rejoindre Raqqa où elle s'unit religieusement avec un jeune combattant français avec qui elle entretenait une correspondance en ligne. Comme le montre bien le rapport de fin de MJIE consacrée à cette situation, le militantisme jihadiste qu'adopte E.008 et la réalisation de la hijra en Syrie lui permettent tout à la fois de remettre en cause le statut de « petite fille » qui lui est attaché au sein de sa famille (elle est à présent une femme mariée) et de rester fidèle aux « valeurs familiales prépondérantes de

sacrifice et de lutte ». Rentrée en France en février 2015 du fait des difficultés rencontrées lors de sa première grossesse, elle repart en effet quelques mois plus tard après avoir avorté, afin notamment de retrouver son mari pour qui elle s'inquiète, du fait de sa santé fragile.

Plus significativement, pour d'autres jeunes, le départ vers la Syrie relève d'une forme d'escapisme et constitue une réponse – pour partie impensée - aux démentis scolaires et à l'impossible réalisation du projet parental. L'utopie présente qu'incarne l'organisation politique établie aux confluent de l'Irak et de la Syrie est perçue dans cette perspective comme une terre d'opportunités, l'exil en terres du Shâm devant en quelque sorte rouvrir l'espace des possibles de ces adolescents. E.058 explique ainsi à l'assistant social du STEMO : « quand on arrive, ils nous donnent de l'argent. Quand on s'installe à Raqqa, on nous donne une somme d'argent. Si on se marie, on nous donne encore de l'argent ». Un jeune majeur ayant suivi Omar Omsen dans son exil ne dit pas autre chose lorsqu'il parle devant les caméras des reporters de France 2 de son quotidien en Syrie : « Nous on est là, on vit bien. Là on est en train de construire des maisons, jamais de la vie en France on aurait pensé construire des maisons sans devoir travailler des années et des années ».

Au-delà des justifications avancées de manière récurrente par les mineurs lors des entretiens avec les professionnels sur la nécessité d'un départ vers l'un des seuls endroits où ils pourraient pratiquer librement leur religion, l'aventure syrienne est aussi la promesse d'une véritable intégration dans un pays régi par la loi divine, débarrassé dès lors des arbitraires du monde social. Comme pour les aspirants intellectuels de la cause précédemment évoqués, l'utopie syrienne autorise des projections et le renouvellement des attentes vers des positions valorisantes inaccessibles en France (« j'aurai des possibilités d'étudier l'arabe et le Coran dans des établissements de haut niveau », raconte E.037). Ils se rêvent ainsi au sein de cette communauté de croyants qu'ils aspirent à rejoindre en pères et mères de familles respectés et respectables (E.105, compagne de E.058 partie avec lui lors de sa deuxième tentative d'exil, explique aux éducateurs qu'en Syrie elle « aurait eu une maison, un mari »)²⁰⁰, en combattants protégeant un peuple menacé et persécuté, en militants désintéressés d'une cause juste et universelle. S'il faut évidemment prendre au

²⁰⁰ Les propos rapportés de E.023 quant à son projet de hijra vont dans le même sens : « [elle] explique qu'elle voulait changer de vie. En effet, elle souhaite partir vivre en Syrie et se marier. Elle pensait partir là-bas et ensuite avoir des enfants et fonder sa famille. Elle souhaiterait vivre dans un état islamique qui applique la charia ».

sérieux les convictions religieuses et parfois politiques avancées par les adolescents et adolescentes pour justifier leur projet de départ, celles-ci s'articulent à des enjeux liés à leurs trajectoires sociales. L'utopie syrienne représente de fait toujours aussi pour les jeunes « engagés » comme une « seconde chance », l'assimilation à une communauté des égaux et à l'ordre nouveau imposé par l'organisation Etat Islamique se substituant au projet familial d'une intégration réussie par le biais de l'école et d'une mobilité sociale ascendante.

C'est sans doute E.061 qui l'exprime le plus explicitement dans ses entretiens avec les éducateurs. Disqualifié par l'institution scolaire, stigmatisé au sein de sa famille pour ses comportements et ses propos déviants, il fait du projet de hijra un avenir espéré devant faire oublier les déceptions et les désillusions d'un présent refusé²⁰¹ : « Il semble (...) répéter ce qu'il n'hésitera pas à nommer, c'est-à-dire un désir de fuir les réalités qui s'imposent à lui. Il évoquera ainsi le départ en Syrie et précisera vouloir se soustraire à un système qui ne lui convient pas » [Recueil de renseignements socio-éducatifs concernant E.061, 10 octobre 2016].

L'analyse séquentielle du processus d'engagement de ces candidats au départ vers les terres de jihad syriennes met au jour la correspondance entre les projets d'exil et le désaveu des attendus familiaux et des dispositions scolaires intériorisées. Loin d'être simplement imposé de l'extérieur par la propagande de l'Etat Islamique et les prêches de certains petits prophètes de la « radicalité », le rêve de l'utopie syrienne est aussi approprié et remodelé collectivement par les acteurs comme une solution idéale à l'ensemble de leurs difficultés, même si cette option révèle ironiquement un même onirisme social que le projet parental. En effet, la réalité sur place est souvent loin de correspondre à leurs espoirs. Comme souvent dans les conflits dans lesquels s'engagent des combattants étrangers, ces derniers sont mal considérés localement²⁰². Ne parlant que rarement la langue, peu au fait des complexités des équilibres entre les groupes combattants, souvent de piètre valeur militaire, ils restent fréquemment cantonnés à des tâches subalternes (comme des gardes statiques, les *ribat*) ou au contraire, sont utilisés sans grande considération comme chair à canon. En Irak, le mélange de leur profonde conviction et de leur faible valeur guerrière expliquerait même pourquoi les organisations locales les utilisent largement pour

²⁰¹ Bernard Lacroix, *L'utopie communautaire*, op. cit.

²⁰² David Malet, *Foreign Fighters. Transnational identity in civil conflicts*, Oxford University Press, New York, 2013.

commettre des attentats suicides²⁰³. L'exaltation par la propagande de l'héroïsme des « étrangers » contraste donc largement avec leur réalité. La combinaison de la dureté des conditions de guerre (même loin du front), de la durée de celle-ci, de la distance, voire de la défiance des combattants et des populations locales, ainsi que des modalités concrètes de leur engagement dans le combat produit fréquemment une démoralisation de combattants étrangers, largement perceptible chez certains des jeunes enquêtés²⁰⁴.

5.3.3. Le refus des rôles imposés.

L'importance de ces appropriations créatives par la communauté toujours mouvante des récepteurs de l'idéologie jihadiste se vérifie encore si l'on examine les désengagements, parfois seulement temporaires, de la cause. Au principe de ces « sorties » du mouvement, se retrouve en effet le plus souvent un même décalage entre leurs aspirations et dispositions et les rôles, statuts et positions effectivement occupés dans le cadre de leur engagement. Cela s'avère particulièrement vrai pour les rares jeunes effectivement partis en Syrie, qui se sont retrouvés confrontés directement à des organisations et des collectifs militants structurés.

Il faut revenir dans cette perspective sur le cas de E.002. Elevé par sa famille selon les préceptes salafistes et ayant suivi pendant deux ans des enseignements dans une école coranique égyptienne au début des années 2010, il part en Syrie avec E.018 au début de l'année 2014. Il y rejoint la katiba de Mourad Fares, ancien acolyte de Omar Omsen avec qui les deux adolescents ont correspondu un temps sur internet. Si, des deux jeunes, E.002 est alors sans nul doute le plus fermement convaincu par la cause jihadiste, c'est pourtant lui qui le premier cherche à rentrer en France après quelques mois d'entraînement. Il explique au juge lors de son procès qu'il a rapidement demandé à multiplier les tours de garde à l'extérieur du camp pour échapper à l'ambiance, selon lui délétère, de la katiba. E.002 s'était en effet rendu compte « que les gens là-bas c'était du toc, des "tarés" qui ne connaissent pas la religion » [carnet d'enquête, notes prises le 28 juin 2016]. Se moquant des combattants qui n'hésitent pas à invoquer le coran pour échapper à la corvée de vaisselle, il exprime ainsi l'ampleur du décalage entre ses attentes forgées par son éducation religieuse et le sérieux des enseignements suivis en Egypte et l'amateurisme d'un groupe paramilitaire alors fragilisé par sa récente défection des rangs de l'organisation Etat Islamique. Parti pour échapper à une situation impossible en France (il évoque à la fois la pression parentale quant à ses résultats scolaires et la peur d'être emprisonné pour des faits plus anciens

²⁰³ Mohammed M. Hafez, *Suicide Bombers in Iraq : The Strategy and Ideology of Martyrdom*, Washington D.C., United States Institute of Peace, 2007.

²⁰⁴ Pour une synthèse, voir Laurent Bonelli, « Des brigadistes aux djihadistes, combattre à l'étranger », *Le Monde diplomatique*, vol. 737, n° 8, 2015, pp. 22-23.

d'apologie du terrorisme)²⁰⁵, il se retrouve en Syrie dans une configuration où ses dispositions et son système de valeurs se heurtent à des logiques de fonctionnement proches de celles du monde des bandes²⁰⁶. C'est ce qui le pousse finalement à précipiter son départ et son retour vers la France, au péril de sa vie²⁰⁷.

Il faut bien sûr être prudent ici et considérer avec circonspection les récits des mineurs « engagés », et plus particulièrement ceux de ces « revenants » de Syrie. Poursuivis pour des faits qui risquent de leur valoir plusieurs années de prison, ils ont tout intérêt à minimiser leur implication et à se présenter comme en désaccord avec les groupes armés qu'ils ont rejoint. Toutefois, les récits présentés aux éducateurs sont pour l'essentiel corroborés par la lecture et le croisement avec d'autres dossiers judiciaires, dans lesquels la participation de ces adolescents est évoquée. Ainsi, tout porte à croire que ces jeunes revenus en France sont ceux n'ayant pas pu ou pas voulu se conformer aux attentes et aux normes des groupes militants investis, aux rôles que ces collectifs cherchaient à leur assigner.

L'examen des projets d'attentats planifiés par certains de ces adolescents conforte cette impression. Si, comme on l'a expliqué plus haut, une majorité des jeunes du groupe « engagement » ont avant tout manifesté un attrait pour l'utopie syrienne et le projet de « hijra », certains ont également été mis en cause et signalés pour des échanges visant à la préparation d'actes terroristes en France. Il faut, pour comprendre le développement de ce type d'action parmi les jeunes de notre population, envisager les transformations récentes du contexte politique. Passé 2015, il est devenu de plus en plus difficile pour des européens de rejoindre des groupes jihadistes dans la zone irako-syrienne, du fait notamment du durcissement des conflits avec l'organisation Etat Islamique et du contrôle plus appuyé par

²⁰⁵ Dans la lettre qu'il laisse à sa mère à son départ, il écrit « qu'il ne compte pas revenir, parce qu'il en a marre. Il évoque le fait que ses frères et sœurs ont échoué dans leur scolarité, et que dès lors ses parents lui ont mis "trop de pression" à ce niveau. Il préfère donc partir, terminant sur le fait qu'il n'aurait pas d'avenir en France » [carnet d'enquête, 28 juin 2016].

²⁰⁶ Là-dessus, voir notamment David Thomson, *Les revenants : ils étaient partis faire le jihad, ils sont de retour en France*, Paris, le Grand livre du mois, 2016.

²⁰⁷ Après avoir annoncé à Mourad Fares sa volonté de repartir, E.002 est en effet maintenu à l'isolement et menacé d'exécution. Si Fares accepte finalement de le laisser partir, il est néanmoins « apostasié » par le groupe Jhabat Al-Nosra (ex Al-Qaïda au pays du levant, rebaptisé depuis le Jhabat Fatah Al-Cham), ce qui manifestement enrage E.002, comme l'explique l'éducateur en charge de son contrôle judiciaire à son retour en France : « Et le gamin [de dire] "eux, c'est des trompettes en religion et moi ils me déclarent apostat, moi qui ai étudié en Egypte". Donc ça, il l'a super mal vécu » [Entretien. Educateur, homme, UEMO. 14 juin 2017].

le régime turc de ses frontières avec la Syrie voisine. Ces changements ont fortement affecté la communication et le contenu des discours de groupes comme l'organisation Etat Islamique en direction de leur public de sympathisants. A l'appel initial incitant à faire la « hijra » et à prendre part à l'utopie syrienne, est alors progressivement substitué un nouveau credo, dont Rachid Kassim dans le cas de la France sera l'un des hérauts les plus visibles. Puisqu'il est devenu impossible de participer directement à l'érection d'un Etat islamique en terres de Shâm, c'est un tout autre type d'action que valorisent désormais les porte-parole de l'organisation, à savoir la commission d'attentats de proximité et la mort en « martyr » : le projet utopique d'une société idéale, à présent inaccessible, est remplacé par la promesse d'une transcendance immédiate, disponible au prix de la commission d'attentats sans grande préparation logistique, perpétrés dans les pays ennemis de l'organisation.

On ne s'étonnera pas, au vu des dispositions scolaires et de la socialisation des jeunes « engagés » de notre population, que ces nouvelles injonctions n'aient suscité parmi eux qu'un faible enthousiasme. S'il faut là aussi prendre avec précaution les propos rapportés des mineurs concernant les tentatives d'attentat pour lesquelles ils sont poursuivis, la lecture des écrits disponibles montre un certain niveau d'impréparation (voire une forme d'irréalisme) dans les projets élaborés. Ceux-ci contrastent fortement avec les pratiques de militants et d'activistes professionnalisés comme par exemple les jeunes de l'échantillon engagés dans la cause indépendantiste basque.

E.115 se contente pour sa part de chercher vaguement sur internet un moyen de se procurer des armes à feu. Quant au projet d'attentat qu'élabore E.042 avec plusieurs autres femmes avec qui elle correspond, il s'avère vague et peu abouti. La jeune fille, qui se présente aux éducateurs comme une « prisonnière politique », explique ainsi qu'elle comptait acheter des kalachnikovs et des ceintures d'explosifs afin de « prendre pour cible des lieux les plus fréquentés possible », tout en reconnaissant « qu'elle n'avait pas envie de tuer des innocents ».

Les exemples abondent dans les écrits de récits similaires, qui laissent à penser que ces jeunes planifient moins la mise en œuvre d'actions violentes qu'ils n'évoquent et ne reproduisent dans leurs échanges et discours les représentations communes concernant les attentats. Se mesure ici encore le décalage entre les situations étudiées de ces jeunes

« engagés » djihadistes et les modes opératoires en vigueur dans des organisations clandestines structurées. La plupart du temps, tout se passe comme si les mineurs cherchaient à « donner le change », affectant par la discussion et la préparation de projets d'attentats un surcroît de radicalité qui leur permet d'intégrer la communauté, de gagner respect et reconnaissance auprès du collectif. S'il a activement participé aux discussions en ligne autour d'un projet d'attentat contre une synagogue, E.114 s'est ainsi récusé lorsque lui a été demandé d'acheter des armes, sans pour autant l'assumer auprès de Rachid Kassim et du reste du groupe. Le rôle et la posture de martyr paraissent difficiles à endosser pour ces jeunes, malgré les injonctions récurrentes d'intermédiaires comme Kassim à se sacrifier pour la cause, tant elles vont à l'encontre de leurs dispositions intériorisées.

Même pour ceux ayant été le plus loin dans la préparation d'actions violentes, l'obéissance aveugle aux injonctions est exclue. Le décalage entre les attentes et les dispositions des adolescents et les rôles que cherchent à leur faire endosser les intermédiaires et les militants plus aguerris de la cause djihadiste suscite défection et désengagement, y compris dans le cas de projets d'attentat bien avancés.

C'était le cas de celui que E.095 devait mettre à exécution en septembre 2016. L'adolescent vient d'une famille mixte des milieux populaires de la région parisienne : son père, né aux Congo, est manutentionnaire ; sa mère, née en France d'un père antillais et d'une mère normande, exerce la profession de cuisinière. Le couple s'est converti à la religion musulmane suite à deux accidents vasculaires cérébraux de la mère, qui l'ont fortement fragilisé. Aujourd'hui divorcés, les parents maintiennent une bonne relation, centrée notamment sur l'éducation et l'encadrement de E.095. Ce dernier en effet a été diagnostiqué pour des troubles de l'attention, des problèmes d'hyperactivité et des difficultés de communication, et suit dès lors une scolarité adaptée. Inscrit au collège dans une classe SEGPA, il s'y montre un excellent élève jusqu'en classe de troisième où les relations se tendent avec les enseignants de l'établissement. E.095 fait alors preuve selon le personnel d'un comportement de plus en plus prosélyte et s'impose, au nom d'une conception rigoriste de la religion, comme un prescripteur des conduites : il déconseille à ses camarades de se rendre en cours de musique, se montre dans une opposition systématique avec le professeur des sciences de la vie et de la terre au sujet de la théorie de l'évolution, tente « d'entraîner dans son sillage quelques élèves, dans une entreprise de dénigrement de plusieurs enseignants ».

Quelques mois plus tôt, E.095 a commencé à s'investir sur les réseaux militants djihadistes et a fini par rejoindre la chaîne Telegram administrée par Rachid Kassim. C'est à la suite d'une perquisition administrative dans le contexte post-

attentats de 2015 du fait de ses consultations de sites internet qu'il adopte cette posture revendicative, au principe d'une dynamique d'escalade et d'une intensification des conflits avec les représentants des institutions publiques, et notamment de l'école. La perquisition et le refus par son établissement de lui laisser faire un stage dans une librairie salafiste, vécus comme des « injustices », une déception amoureuse et le poids de plus en plus pesant de son statut d'élève handicapé entraînent alors une intensification de son engagement. E.095, expliquera rétrospectivement à la psychologue du STEMO en charge de son suivi que « ce monde ne lui convenait pas » : il décide donc, sur les conseils de Kassim et d'autres militants avec qui il échange sur les réseaux, de mourir en martyr en préparant un attentat. Manifestement bien décidé à en finir, il planifie une attaque aux couteaux et se rend sur les lieux prévus de son sacrifice, choisi « car particulièrement fréquenté ». Mais une fois arrivé sur place, il rebrousse chemin sans avoir mis son plan à exécution. Ce n'est alors pas tant la perspective de sa mort et du sacrifice de soi qui fait renoncer le mineur à l'attentat qu'il avait planifié, mais le fait d'avoir à tuer d'autres personnes, geste auquel il ne parvient pas à trouver de sens : « Le jeune homme explique comment il s'est armé de deux couteaux – dont un couteau suisse appartenant à son père –, et d'une arme à feu factice qu'il a caché sous son manteau. Le 5 septembre il se serait rendu sur [les lieux] vers 19 heures. Il dit avoir fait croire à ses parents qu'il se rendait à son rendez-vous au commissariat, dans le cadre de son assignation à résidence. Le jeune homme explique que sa prise de conscience est intervenue lorsqu'il a été abordé par deux passantes venues lui demander un renseignement. E.095 ne se souvient plus de ce qui lui a été demandé par ces deux personnes. Cette rencontre semble avoir tout changé dans la tête du jeune homme qui dit "je me suis assis sur un banc et je me suis dit pourquoi je devrais tuer des innocents ?". Il ajoute : "Je ne suis pas un assassin, mourir en martyr ce n'est pas ça, ce n'est pas en tuant des gens !" E.095 dit s'être ressaisi en se disant que tout cela n'avait aucun sens ».

Ici aussi les aspirations et les dispositions de l'adolescent conditionnent le passage à l'acte : E.095 recule et refuse finalement d'exécuter ce projet d'attentat, imaginé initialement dans l'échange avec Rachid Kassim et d'autres militants des réseaux djihadistes, parce qu'il ne peut y trouver un statut valorisant et légitime à ses yeux, qui puisse justifier son sacrifice. S'il est acceptable pour lui de mourir en martyr, il en est tout autrement de devenir un assassin. Les jeunes « engagés » de notre population, de par leur socialisation et leur trajectoire, de l'encadrement familial et de leurs dispositions scolaires intériorisées ne sont ainsi pas prêts à endosser les rôles les plus violents et les plus agonistiques promus par les intermédiaires de la cause. Cette rétivité se vérifie aussi dans le choix des cibles de leurs projets d'attaque et des appréciations des attentats commis par d'autres. Contrairement aux prescriptions d'un Kassim estimant qu'il n'y a pas d'innocents mais seulement des mécréants et des croyants, on constate à la lecture des rapports que ces

adolescents distinguent et hiérarchisent entre les cibles potentielles. E.081, on l'a vu, entendait tuer un militaire (« pas une personne ciblée mais sur un “soldat” »). Il se récusait toutefois en réalisant que derrière le symbole se trouve « un être vivant » et que « “tuer quelqu'un, c'est pas facile” ». Comme on vient de l'évoquer, E.095 abandonne lui son projet d'attaque parce qu'il aurait dû « tuer des innocents ». Quant à E.058, compagnon de route d'Adel Kermiche qui fût l'un des deux tueurs du prêtre de Saint-Etienne-du-Rouvray, il critique vertement lors des entretiens ayant suivis l'attaque la cible choisie par les deux jeunes majeurs : « E.058 précisait ne pas comprendre “qu'Adel Kermiche s'en soit pris à un homme du livre. Normalement, ça ne se fait pas”. Il ajoutait “Adel a sali le nom des Kermiche”. (...) “Je ne comprends pas l'assassinat du curé. Ça ne se fait pas de tuer un curé, surtout en pleine messe. J'aurais pu être d'accord avec Adel s'il avait agi en représailles si, par exemple, un chrétien était allé égorger un imam dans une mosquée” ». Comme l'attestent ces exemples, l'adhésion à la cause et l'entrée dans la communauté de ces mineurs ne déplacent pas leurs barrières morales et ne bouleversent pas leurs schèmes de classement au point qu'ils puissent cautionner et accepter tout acte commis au nom de l'idéologie.

5.3.4. Des montées en radicalité

L'étude des différentes formes d'appropriation de l'idéologie djihadiste et de l'utopie syrienne par les jeunes « engagés » de notre population bat en brèche les représentations communes d'adolescents « radicalisés » manipulés par des gourous et des maîtres à penser. Au final, se donnent à voir ici des jeunes qui produisent collectivement dans leur engagement, à partir d'un matériau idéologique rendu très malléable du fait de la faiblesse des intermédiaires qui le mettent à disposition et des ressources cognitives et intellectuelles de ces adolescents, des « images du nous » valorisantes. Avec l'implication dans la cause djihadiste se jouent d'abord et avant tout l'entrée dans un groupe, la mise en œuvre de représentations d'eux-mêmes et de ce groupe des jeunes « engagés » qui leur permettent de rompre avec leur identité de « bons élèves » (ou, tout du moins, d'élèves sérieux et d'adolescents intégrés), dévaluée sous la pression de leurs pairs ou du fait de leur incapacité à s'ajuster aux attentes et aux normes de l'institution scolaire.

Au risque de se répéter, rappelons qu'il ne s'agit pas de dénier toute importance aux actions des petits prophètes et petits fonctionnaires de la radicalité dans les processus étudiés, mais de réévaluer les relations entre les mineurs signalés et ces intermédiaires. Se créent en fait autour de ces derniers de véritables « communautés émotionnelles »²⁰⁸, constituées d'individus ayant reconnus et s'étant saisis de l'idéologie qu'ils mettaient en circulation. Communautés des égaux et petits prophètes/fonctionnaires sont ainsi pris dans des relations d'interdépendance : si le collectif n'existe qu'en vertu des idées que les intermédiaires contribuent à mettre en circulation et à disposition, les positions d'individus comme Kassim ou Omsen sont en retour fabriquées par la communauté qui leur confère légitimité et autorité²⁰⁹. Cela ne veut évidemment pas dire que n'existent pas par ailleurs en France et en Europe des cellules djihadistes organisées et structurées, ou que les jeunes de notre population ne puissent pas intégrer, plus tard, de telles organisations. Mais ce qui se révèle dans les rapports consultés est d'une toute autre nature : une communauté qui ne doit sa relative consistance qu'au fait que ces jeunes s'y découvrent « semblables », y actualisent leurs dispositions scolaires et s'approprient les contenus proposés par les intermédiaires.

Les implications d'un tel constat sont importantes. Elles éclairent notamment les mécanismes des processus d'engagement et permettent pour partie de rendre compte d'un certain nombre de passages à l'acte. Ce n'est ici pas tant (ou pas seulement) du côté des volontés de commanditaires et d'influenceurs qu'il faut regarder pour comprendre la mise en œuvre d'actions violentes, mais plutôt des systèmes d'attentes réciproques constitués au sein de la communauté des égaux intégrés par les jeunes²¹⁰. Cela est particulièrement visible dans le cas des quelques groupes d'« engagés » qui se réunissent et se rencontrent physiquement et où fonctionnent à plein des formes de solidarité horizontale.

La dynamique du groupe des apprentis terroristes de l'est de la France dans lequel était notamment impliqué E.087 et E.090 est intéressante de ce point de vue. Le collectif, qui comptait au moins deux autres jeunes majeurs, avait planifié la préparation de plusieurs attentat (et notamment, l'attaque d'un commissariat à

²⁰⁸ Max Weber, *Economie et société*, op. cit.

²⁰⁹ Pierre Bourdieu, « La délégation et le fétichisme politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1984, vol. 52, n°52-53, pp. 49-55 ; du même, « Le mystère du ministère. Des volontés particulières à la volonté générale », *Ibid.*, vol. 140, 2001, pp. 7-11.

²¹⁰ Jacques Lagroye, Bastien François et Frédéric Sawicki, *Sociologie politique*, Paris, Presses de science po / Dalloz, 2012.

l'aide d'explosifs, commissariat où devait pointer quotidiennement l'un des jeunes majeurs du groupe) avant que ses différents membres ne soient arrêtés et mis en examen dans le courant de l'été 2016. S'il est difficile d'accorder un trop grand crédit au récit des événements fourni par les deux jeunes, tant ceux-ci semblent par moments chercher à se dédouaner de toute responsabilité et à se défausser sur les majeurs, les propos relatés de E.090 retiennent toutefois l'attention. Il décrit en effet un engagement progressif, se faisant au gré des discussions avec ses amis, qui se préoccupent de plus en plus de la question religieuse et du conflit syrien : « "Ils commencent à parler de religion, d'un seul coup, au début c'est normal, comme tous les autres, on parle des histoires de l'époque, mais en 2015, ils ont commencé à parler de la Syrie, moi j'écoutais. J'étais pas d'accord avec eux, sans le dire. J'étais double face. Ça m'a fait bizarre" ».

Au sentiment d'étrangeté qu'il éprouve initialement pour ces échanges à propos d'une religion et de problématiques qu'il connaît mal (ses parents, de culture alévie, ne se considèrent pas comme musulmans), fait place petit à petit une volonté d'adhésion. E.090 affirme alors avoir eu « envie d'être comme eux ». Il faut dire que pour ce jeune d'origine kurde ayant grandi dans un quartier à majorité turque d'une grande ville de l'est, l'identification et l'intégration à un groupe de pairs constituent des enjeux fondamentaux. Peu populaire à l'école et au sein de son quartier (il explique amèrement que la plupart du temps, « on ne le calcule pas » et qu'il doit toujours faire l'effort d'aller vers les autres), il a cherché un temps, sans succès, à se rapprocher de jeunes kurdes sympathisants du PKK, auxquels il pouvait s'identifier. Afin de conserver sa place auprès de son groupe de pairs il va dès lors s'engager, tant bien que mal, pour la cause djihadiste. Si le visionnage des premières vidéos de l'organisation Etat Islamique est une expérience difficile pour lui, il trouve rapidement une forme d'émulation collective dans le partage et la discussion de ces films, tant sur internet que lors des réunions physiques avec ses camarades du quartier. Le rapport de E.087 ne dit pas autre chose à ce sujet : « Les vidéos auraient été le sujet d'échange commun au trio qu'il formait avec deux autres jeunes gens ; ils en parlaient à l'extérieur, se rejoignant dans le quartier pour évoquer entre eux ce qu'ils avaient vu, et chacun proposant aux autres de nouveaux fichiers. Son appartenance au groupe, et l'émulation de ce trio, auraient donc alimenté son "addiction" ».

E.090 aurait été enthousiasmé par l'idée d'entrer dans une communauté : « "une communauté c'est comme un corps, ça fait un" », dit-il aux éducateurs. Les étapes successives de son engagement révèlent à chaque fois ce même souci du groupe qu'il a intégré et des attentes de ses pairs. Le serment d'allégeance qu'il prête à l'organisation Etat Islamique est ainsi relaté « de manière enfantine, décalée, comme s'il évoquait un "pacte de sang" entre jeunes ». S'il décide alors de soutenir l'organisation terroriste, c'est d'abord et avant tout parce que « les autres membres du groupe étaient "gentils" avec lui ». Pareillement, son implication dans les projets d'attentat imaginés par son groupe de pairs suggère la force du collectif et la dynamique d'entraînement qu'elle impulse pour chacun des membres du groupe. Si E.090 ne conteste pas avoir cherché à se procurer une arme à feu et avoir contribué à la fabrication d'explosifs, il affirme toutefois avoir eu très peur des conséquences d'un éventuel passage à l'acte, faisant des

« invocations » le soir dans sa chambre afin que l’entreprise échoue. Il n’aurait toutefois pas osé en parler avec ses camarades, de peur d’être exclu du groupe : « ”Je me disais, faut pas faire le traître avec eux” ».

Les exemples de récits similaires ne manquent pas dans les rapports consultés au sujet des jeunes « engagés » dans des groupes physiques. Bien qu’ils relèvent sans doute toujours pour partie du souci de se dédouaner des actes mis en cause par la justice, ils témoignent également de la centralité dans le processus d’engagement des interactions et des systèmes d’attente internes au groupe. Ce sont dans les interrelations entre les membres de ces collectifs, constitués d’individus qui se connaissent parfois depuis l’enfance ou qui se sont découverts récemment, que se jouent les dynamiques d’entraînement et certains des glissements pouvant conduire à des passages à l’acte. Pour reprendre l’expression de l’historien Rémi Skoutelsky, qui étudiait les départs vers la guerre d’Espagne, il s’agit d’une *émulation horizontale* (par opposition à verticale, quand elle est organisée par une organisation structurée)²¹¹. Dans le cas du groupe de E.090 comme dans d’autres cette émulation s’avère ainsi centrale. Elle peut enclencher des dynamiques jamais vraiment souhaitées et anticipées par aucun des membres du collectif, et dont on serait bien en peine dès lors dans de nombreux cas de pointer le véritable initiateur ou le principal responsable.

Cette prédominance de la dimension collective et l’incidence de la communauté des égaux dans le processus de radicalisation et les dynamiques d’escalade se retrouvent aussi dans le cas des engagements à dominante virtuelle, qui passent pour l’essentiel par des échanges et des correspondances sur internet dans les chaînes et réseaux djihadistes. Une telle affirmation peut apparaître contre-intuitive pour ce type d’engagement, où dominent les explications en terme d’embrigadement sectaire et de manipulation par des intermédiaires. Pourtant, l’analyse séquentielle du parcours des jeunes « engagés » pour qui l’appropriation du registre subversif s’est fait essentiellement par le biais d’internet et des réseaux sociaux révèle que, bien souvent, les passages à l’acte et l’intensification de l’engagement à la cause ont directement à voir avec les systèmes d’attentes réciproques de la communauté des égaux. Nous avons remarqué que dans nombre de cas, le choix du

²¹¹ Rémi Skoutelsky, *L’espoir guidait leurs pas. Les volontaires français dans les Brigades internationales (1936-1939)*, Paris Grasset, 1998.

départ vers la Syrie ou l'élaboration de projets d'attentats adviennent après des périodes de de déconnexion et des phases de distanciation vis-à-vis du réseau et de la communauté.

Signalée une première fois pour une fugue en décembre 2015 alors qu'elle cherchait manifestement à rejoindre un homme combattant en Syrie, E.077 rompt après cela tout contact pendant quelques mois avec les militants djihadistes avec qui elle correspondait sur internet. C'est à la suite de son retour sur les réseaux à la fin de l'année 2016 (elle évoque « une reprise de contact (...) du fait notamment de l'oppression qu'elle ressent ») qu'elle se retrouve à planifier un nouveau projet d'exil syrien avec d'autres jeunes avec qui elle échange, projet qu'elle ne parvient pas à expliquer ou à justifier et qu'elle qualifie rétrospectivement de « plutôt bête ». De manière similaire, les deux tentatives de E.058 pour rejoindre les rangs de l'organisation Etat Islamique sont liées à des moments d'oscillation de la part du jeune quant à son engagement et son investissement sur les réseaux sociaux djihadistes. Il s'était initialement intéressé à l'organisation Etat Islamique en octobre 2014 et était entré en contact dans la foulée avec des militants et des sympathisants du groupe terroriste. Grand consommateur de jeux vidéos, il explique toutefois avoir rapidement délaissé ce nouveau centre d'intérêt. C'est en reprenant contact et en se réinvestissant sur les réseaux militants quelques mois plus tard que naît chez lui l'idée d'un projet de « hijra » en zone irako-syrienne, projet qu'il tente de mettre à exécution en mai 2015. Revenu en France après un voyage de cinq jours et une interpellation en Turquie qu'il vit comme « un soulagement », il explique alors reprendre, malgré son contrôle judiciaire, « une vie normale d'un adolescent de son âge en se mettant à distance de l'organisation Etat Islamique ». Cette période est décrite par lui comme une « anesthésie ». Elle prend fin entre décembre 2015 et janvier 2016. Il rejoint alors de nouveau les réseaux militants, ouvre un compte Telegram et devient à partir de là un participant très actif d'un groupe de jeunes qui comptent comme lui rejoindre l'Etat islamique en terres de Shâm. Au sein de ce collectif il rencontre E.105, sa future compagne, avec qui il décide finalement de repartir vers la Syrie en mai 2016.

La concomitance de ces mouvements de va-et-vient, entre mise à distance et implication dans le collectif, et des passages à l'acte des mineurs de notre population illustre la dimension collective des dynamiques d'escalade, y compris dans les cas d'engagement à dominante virtuelle. Bien sûr, d'autres facteurs doivent être pris en considération, et notamment l'implication des institutions judiciaires dans le suivi de ces adolescents à la suite d'un premier signalement. Pour ces jeunes « engagés » n'ayant pour la plupart jamais eu à faire auparavant à la justice, cette nouvelle expérience peut précipiter en réaction le réinvestissement de la cause. C'est le cas pour E.077, affirmant que la sensation d'être « opprimée » par les mesures judiciaires prises à son encontre à la suite de sa première

tentative de départ l'avait conduite à rejoindre à nouveau les réseaux militants jihadistes²¹². Toujours est-il que c'est bien d'abord avec le retour dans le collectif après des moments de distanciation que s'observent l'intensification des engagements et les « montées en radicalité » chez les jeunes « engagés ». On peut avancer ici que la réintégration de la communauté des égaux, abandonnée un temps sous l'effet des pressions externes (tant des parents, de la justice que de l'école) et / ou des tensions internes, n'est possible qu'en y payant le prix. Au sein de collectifs virtuels qui se payent de radicalité, où l'appartenance au groupe de pairs est conditionnée par l'obéissance au credo de la pensée djihadiste, la confiance et l'estime des autres membres ne semblent pouvoir se regagner qu'en s'investissant corps et âmes pour le groupe, ou encore en réalisant un « coup d'éclat », qui prouve sa fidélité et son adhésion à la communauté. Dire cela revient au passage à questionner l'usage par trop systématique de la doctrine de la « taqiya », à savoir la dissimulation consciente de l'engagement et des projets terroristes par l'adoption de conduites interdites par l'idéologie djihadiste, pour expliquer les comportements et les agissements des signalés. S'il ne s'agit pas de contester la mise en application de cette doctrine et de cette technique par des activistes formés dans des organisations et des cellules clandestines vouées à la perpétration d'actions violentes, il est plus difficile de croire qu'elle puisse être mise en œuvre sans coup férir par des adolescents et des adolescentes maintenues jusque-là pour la plupart sous une « cloche parentale ». Ce qui est bien souvent lu dès lors comme une stratégie de dissimulation de jeunes ayant « normalisés » à escient leurs comportements afin de ne pas éveiller les soupçons de leurs proches et des institutions judiciaires avant la commission d'un acte, peut aussi bien souvent être considéré comme le produit d'oscillations et d'hésitations. Le réinvestissement de la cause après un temps plus ou moins long de distanciation et de désengagement entraîne alors une « montée en radicalité », comme une façon de se conformer et de rendre hommage aux attentes de la communauté auparavant délaissée.

Le processus d'engagement de E.001, dont on a déjà parlé dans le précédent chapitre, relève très clairement de cette logique. La jeune fille est mise en examen pour association de malfaiteurs une première fois à l'été 2014, après que ses parents se soient rendu compte de son implication au sein des réseaux djihadistes. Elle y préparait son départ en Syrie et avait par ailleurs favorisé l'acheminement de l'une de ses amies vers la zone irako-syrienne contrôlée par l'Etat islamique.

²¹² On reviendra en conclusion sur cette question des effets de l'institution judiciaire sur les processus d'engagement.

E.001 est à partir de là suivie par les services de la PJJ et est également prise en charge par le Centre de prévention des dérives sectaires liées à l'islam (CPDSI) dirigé par Dounia Bouzar. Les écrits disponibles sur cette période suivant la mise en examen de 2014 décrivent une jeune fille en proie à de profonds « déchirements ». Si elle rompt alors avec ses contacts et se distancie des réseaux, manifestement ébranlée par les séances avec la CPDSI, elle n'en éprouve pas moins un conflit de loyauté, vis-à-vis de la communauté des égaux qu'elle avait auparavant investie (elle évoque notamment un sentiment de « manque » par rapport aux discussions en ligne). Ses oscillations vont durer plusieurs mois, ainsi que le montre un compte-rendu de la situation rédigé par Dounia Bouzar : « Au sein du CPDSI, elle alterne les promesses d'avoir respecté l'interdiction de communiquer sur internet et les aveux (en larmes) reconnaissant que finalement, elle a trouvé un moyen de se remettre en contact. Dans ces moments là, E.001 ne dit pas avec qui elle se remet en contact : “je m'étais jurée de ne pas aller leur parler, mais c'est plus fort que moi, j'ai besoin de leur dire que je sais qui ils sont, et de fil en aiguille, ils me disent que le CPDSI m'endoctrine, et je ne sais plus qui dit vrai qui dit faux, je suis perdue...” ». Cette situation pénible et problématique d'entre-deux est finalement résolue par la mineure à la fin de l'année 2015, par la réintégration du collectif des militants dont elle n'avait eu de cesse, dans les mois précédents, de se détacher. Mais regagner une légitimité auprès de la communauté suppose une action exemplaire, l'exhibition d'un surcroît de radicalité : tout en préparant un nouveau projet de départ en Syrie, elle écrit et fait diffuser dès lors sur internet une mise en garde et une dénonciation de Dounia Bouzar et du CPDSI, qu'elle accuse d'empêcher des jeunes de rejoindre l'organisation Etat Islamique. Ce coup d'éclat lui vaut une seconde mise en examen pour AMT à la fin du mois de janvier 2016 et un placement en détention provisoire. Cette sanction de l'Etat et de l'institution judiciaire est vécue par E.001 comme une consécration. L'éducateur en charge du recueil de renseignements socio-éducatifs la décrit comme étant « dans une exaltation mystique : “Dieu l'aurait choisi” ». Elle apparaît à d'autres « métamorphosée » par son placement en détention, à la jeune fille polie et conforme se substituant « une leader prosélyte et ultra-revendicatrice ». En définitive, l'exaltation de E.001 est sans doute tout autant mystique que sociale : sa mise en examen et son placement en détention actent de sa radicalité et de sa conformité à la doxa djihadiste et valent de fait agrément et réintégration du groupe. Ces sanctions participent à la réassignation et à la réhabilitation statutaire de la jeune fille au sein de la communauté, au principe des comportements prosélytes qu'elle affecte en prison.

L'analyse séquentielle, à partir des écrits des professionnels, du parcours de E.001 suggère une fois encore la force et la prégnance des dynamiques collectives dans les processus d'engagement et d'appropriation du registre subversif. De même, elle montre la nécessité d'une prise en compte des relations et des interactions souvent complexes des individus vis-à-vis des collectifs qu'ils contribuent par leurs actions à faire exister, pour restituer et

comprendre les logiques d'escalade et les passages à l'acte²¹³. Une telle grille de lecture peut aider par exemple à expliquer et à comprendre un acte tragique comme l'attaque en juillet 2016 de l'église de Saint-Etienne-du-Rouvray perpétrée par deux jeunes majeurs, Abdel Malik Petitjean et Adel Kermiche, qui est en contact avec plusieurs mineurs de l'enquête. On se concentrera ici plus particulièrement sur le second, pour lequel on dispose d'un plus grand nombre d'informations. Kermiche, dont la mère est institutrice, a tenté par deux fois de partir en Syrie, sans succès, notamment avec E.058. Placé en détention à la suite de sa deuxième tentative, il partage sa cellule avec un certain « Zoubair », jeune majeur revenant de Syrie qui fût l'un des informateurs du journaliste David Thomson. Ce dernier est très vite exaspéré par le zèle idéologique de son compagnon de cellule, qu'il décrit comme un « zozo » et un « champion du monde » qui lui interdit de regarder les prévisions météorologiques qu'il considère comme de l'idolâtrie ou exige la fermeture des fenêtres dès lors qu'il entend de la musique au-dehors²¹⁴. Manifestement, Kermiche fait preuve d'excès dans l'application de la doxa jihadiste, ce qui lui fait perdre rapidement toute crédibilité auprès de ses codétenus et le pousse en retour à redoubler de ferveur dans son engagement. Si les données manquent sur le détail de sa vie en prison, on peut néanmoins supposer que ce ne sont pas les autres détenus qui le « radicalisent » alors, mais qu'il se radicalise en réaction au rejet de ses coreligionnaires. Les moments qui suivent sa libération en 2016 confortent cette hypothèse. Le jeune homme s'investit à nouveau sur les réseaux militants et tente d'y gagner en légitimité. C'est peine perdue. Kermiche là encore en fait trop et se décrédibilise auprès de la communauté par son comportement erratique, comme l'explique E.058, son compagnon de route lors de sa seconde tentative de départ avec qui il continue à correspondre en ligne : « il parlait de ses projets mais il partait un peu dans tous les sens. Du coup, tout le monde ne le prenait pas forcément au sérieux. (...) Il a fait semblant de fermer une première cellule Etat Islamique pour évoquer un ralliement futur au Front Al Nosra. Il parlait d'ouvrir une seconde cellule et finalement, il en a ré-ouvert une encore plus grande autour de l'Etat Islamique ». Cette progressive disqualification auprès du collectif, couplé avec un suivi judiciaire qui interdit dorénavant toute perspective d'exil, réduit alors considérablement l'espace des possibles du jeune. Pour regagner un statut et être à nouveau pris au sérieux, ne lui reste plus dès lors qu'à

²¹³ Annie Collovald et Brigitte Gaïti (dir.), *La démocratie aux extrêmes : sur la radicalisation politique*, Paris, La Dispute, 2006.

²¹⁴ David Thomson, « L'Etat islamique, section prison », *Les jours*, 6 octobre 2017.

préparer et à annoncer sur sa chaîne Telegram « un gros truc à venir, à partager en masse ». Bien sûr, la posture de « martyr » de la cause qu'adopte Adel Kermiche est le fruit d'une lente intériorisation, à coups de visionnages de vidéos et de lectures de textes légitimant et valorisant le sacrifice et ce mode d'action²¹⁵. Si ici l'influence de petits prophètes et de petits fonctionnaires de la radicalité comme Rachid Kassim est incontestable, il n'en reste pas moins qu'une telle posture ne s'active que dans des configurations sociales particulières, en fonction de l'état des relations au sein de celle-ci et de l'équilibre des rapports de force. Tuer et mourir pour la cause, actes particulièrement valorisés dans la communauté des égaux dont se réclame Kermiche, sont alors les seuls moyens dont il dispose encore pour échapper à la disgrâce auprès du collectif. A bien des égards, sa mort en martyr peut être rapprochée du suicide altruiste durkheimien, son sacrifice pour la cause témoignant de son intégration à la communauté des égaux²¹⁶.

La rencontre entre les propriétés et les dispositions individuelles des « engagés » et la communauté faiblement structurée et aux limites mouvantes qu'ils intègrent détermine tant les passages à l'acte violents et spectaculaires comme l'attaque de Saint-Etienne-du-Rouvray que les désengagements. Au terme de ce développement, on saisit plus clairement les mécanismes au principe de la radicalité utopique. Afin de clore cette étude, il nous faut maintenant résumer ses acquis et principaux apports et indiquer une série de questions qui restent sans réponse.

²¹⁵ Alain Garrigou, *Mourir pour des idées : la vie posthume d'Alphonse Baudin*, Paris, Les Belles lettres, 2010.

²¹⁶ Emile Durkheim, *Le suicide...*, *op. cit.*, pp.233 et suiv.

6. Remarques conclusives

A l'issue de cette recherche, est-il possible d'expliquer l'inflation du nombre de jeunes poursuivis pour des faits de terrorisme et signalés pour leur « radicalisation » depuis le début des années 2010 ?

Ecartons provisoirement les mécanismes institutionnels de production du phénomène. Les choix de politique pénale de poursuivre systématiquement les tentatives de départ vers la zone irako-syrienne en matière terroriste par exemple, expliquent l'inflation de ce contentieux, jusque-là très marginal chez les mineurs. De la même manière, le déploiement massif à partir de 2014 des dispositifs de formation, de sensibilisation, de repérage et de comptabilité de la « radicalité », dans l'ensemble des institutions de l'Etat (scolaire, judiciaire, carcérale, etc.) et des collectivités locales fait mécaniquement augmenter les signalements. Ceci n'est pas sans effets sur le débat public, sur le comportement des professionnels et en conséquence sur la subjectivité de certains mineurs. Nous y reviendrons.

Il n'en reste pas moins qu'un nombre non négligeable de jeunes ont commis ou essayé de commettre des actes condamnables du point de vue du droit pénal (depuis le départ vers des zones de guerre, jusqu'à la préparation d'attentats, en passant par l'apologie du terrorisme), qu'ils justifient au nom d'une idéologie.

6.1. Quelques résultats

L'un des premiers acquis de cette enquête est de confirmer – à la manière de Durkheim avec le suicide – qu'il n'y a pas une radicalité, fut-elle *jihadiste* mais plusieurs. Il existe diverses manières d'endosser des registres radicaux, qualitativement et quantitativement assez distinctes.

Ensuite, ces registres peuvent être indexés sur des propriétés de trajectoires. Ceux que nous avons caractérisé, comme *apaisant*, *rebelle*, *agonistique* et *utopique* renvoient à des dynamiques sociales, familiales, scolaires et institutionnelles différentes. L'existence d'un

« projet » familial ou son absence, le contrôle ou non des fréquentations, l'inclinaison à développer des dispositions scolaires ou pas, la conflictualité et la précarité de la famille, la possibilité ou non de s'investir dans des sociabilités alternatives déterminent les registres de radicalité possibles et plausibles. Bien entendu, tous les individus qui présentent ce genre de trajectoire ne vont pas épouser une forme de radicalité. Ce n'est qu'une possibilité parmi d'autres et largement minoritaire. Néanmoins, l'enquête montre que s'ils le font, le type de radicalité qu'ils vont endosser ne se distribue pas au hasard, malgré la singularité de leurs histoires personnelles.

Les typologies présentées ici doivent être considérées avec prudence, la réalité sociale étant toujours moins tranchée que les catégories. Différentes causes peuvent se mêler chez un individu – la colère et la volonté d'apaisement par exemple – et occuper une place plus ou moins importante selon les moments. De la même manière, des déplacements d'un registre à l'autre sont observables, en fonction de circonstances personnelles (rencontres), familiales (apaisement ou au contraire exacerbation du conflit) et des réponses institutionnelles. Cette catégorisation présente toutefois l'avantage de montrer qu'il existe des différences tranchées là où l'on ne perçoit généralement que des nuances et des questions de degré et que manifestent parfois jusqu'à la caricature les « échelles de radicalisation ».

Enfin, l'enquête permet d'établir que ces registres et donc ces trajectoires ont des affinités particulières avec certains types d'actes. Ainsi, les provocations ou les usages stratégiques de la radicalité (dans des relations avec des enseignants ou des travailleurs socio-judiciaires) demeurent le plus souvent individuels, comme la quête d'ailleurs de l'apaisement. En revanche, à une exception près dans l'enquête, toutes les formes les plus sérieuses de passage à l'acte impliquent une dimension collective. Contre le mythe de « l'auto-radicalisation » sur internet, cette recherche montre que la radicalité violente est principalement une question collective.

On y perçoit bien l'importance de la constitution d'un groupe d'égaux, qui se transforme progressivement, à mesure qu'il se ferme, en *communauté émotionnelle*. Cette communauté, qui partage des représentations du monde semblables (les plus modérés s'en détachent) et soudée par des liens affectifs forts constitue le cadre et l'espace dans lequel se déploie l'action.

Même E.026, pourtant venue à la religion dans une recherche d'apaisement ne peut se désolidariser de sa camarade E.043. Quand celle-ci partage avec elle des messages de Rachid Kassim et lui parle d'un attentat, elle exprime son désaccord. Mais elle ne peut « trahir » celle qui est devenue son « amie », elle lui est « loyale », comme elle l'explique aux éducateurs, au point de chercher à endosser les faits.

C'est donc au sein de ce groupe d'égaux que se produisent les micro-glissements, les petites compétitions pour tenir son rang ou s'affirmer qui vont ensuite amener les individus à agir. Bien entendu, les petits prophètes ou les petits fonctionnaires de la radicalité peuvent les aider à trouver du sens à leurs actes, à les légitimer, voire les faciliter techniquement. Mais ils n'en sont pas le moteur. Ces intermédiaires sont autant produits par le groupe qu'ils ne produisent celui-ci.

La mise en lumière de la création de cette communauté émotionnelle attachée à la radicalité *utopique* et de ses mécanismes de fonctionnement permet de revenir sur l'énigme énoncée au début de l'enquête, à savoir que les actes les plus sérieux (départs, attentats) sont perpétrés par ceux que l'on attendait le moins (des jeunes issus de familles stables et bons élèves) et non par les fractions les plus précarisées des jeunesses populaires, pourtant accoutumées à des univers de violence physique et symbolique.

On pourrait résumer la réponse simplement : c'est parce que les anticipations des premiers quant à l'avenir sont plus brutalement et plus définitivement démenties que celles des seconds, qu'ils investissent à ce point la voie alternative qu'ils se fabriquent.

En schématisant, on peut dire que les jeunes « engagés » ont connu pour la plupart des enfances protégées. Ils n'ont pas eu à souffrir d'incertitudes économiques et ont bénéficié de bonnes conditions de logement. Leurs familles les ont placés « sous cloche » pour leur permettre de remplir la mission qu'elles leur avaient confié. Ceci implique certes un encadrement strict, mais également une attention et une valorisation. Tout les porte à se penser comme des privilégiés (de leurs résultats scolaires en primaire et au début du secondaire aux encouragements de leurs parents), sorte de petits héros domestiques censés assumer en France un héritage familial venu de l'étranger, en le dépassant pour accéder à des positions sociales plus hautes. La pression qui pèse sur leurs épaules est bien sûr lourde, mais offre en contrepartie une grande fierté. Le contraste est saisissant par rapport à

leurs homologues « révoltés », dévalués dès leur enfance tant par le milieu familial que par l'environnement institutionnel (de l'école aux services sociaux).

Or, l'échec au début du lycée de ce projet qui enserre *totale*ment leur existence et structure leur identité est dévastateur. Il détruit d'abord les fondements de la confiance que la famille déposait en eux. L'échec scolaire est incompréhensible « après tout ce qu'on a fait » et plus encore parce que ce n'est pas un véritable échec, les notes n'étant pas nécessairement catastrophiques. Par les réorientations, les commentaires des enseignants et des camarades de classe, ce sont les aspirations qui sont démenties. La compétition scolaire révèle aux mineurs – plus qu'à leurs parents qui n'y sont pas suffisamment familiarisés – leur avenir probable et la distance par rapport à l'avenir rêvé. De là, le sentiment de « trahison » que mentionnent nombre d'entre eux de la part d'une institution scolaire à laquelle ils ont cru.

Ceci sape également les fondements de la confiance en eux construite depuis l'enfance. A la manière des jeunes de la communauté juive allemande d'avant la première guerre mondiale décrits par Norbert Elias, ils se découvrent « du mauvais côté du manche », lorsqu'ils sont confrontés, au moment de l'entrée dans certaines institutions (comme l'arrivée au lycée ou, pour les jeunes juifs allemand, le passage par le service militaire et l'université), au fait d'appartenir à une minorité exclue. Préservés jusque-là par l'onirisme social de parents se cachant à eux-mêmes leur marginalité et leur exclusion sociale, ils prennent alors conscience, sous le coup « des injures inattendues et incompréhensibles dans un premier temps, auxquelles il [leur est] impossible de répondre », de leur position objective, entraînant dès lors chez certains de ces individus une prise de distance par rapport à la société dominante²¹⁷.

La destruction du projet qui mobilisait toutes les énergies et toute la *libido* (au point d'avoir déserté la sexualité), l'ébranlement de soi qu'il produit, comme celui des structures de soutien (famille et école), couplés à l'absence de sociabilités alternatives peuvent donner l'impression d'un effondrement extrêmement brutale de leur monde.

²¹⁷ Norbert Elias, « Notes sur les juifs en tant que participant à une relation établis-marginaux », *art. cit.*

Il existe sans doute de nombreuses réactions individuelles à ces situations au fond assez communes²¹⁸. La quête effrénée de *semblables* observée dans l'enquête et la reconstruction d'une utopie qui donne à la fois sens à l'expérience vécue et offre des lignes de fuite pour l'avenir en constitue une autre, collective cette fois-ci. La rapidité de l'endossement d'un registre radical *utopique* répond en ce sens à l'urgence existentielle de pouvoir se projeter dans le futur. Il donne en effet la possibilité de recoder toutes les attentes antérieures en un projet lui aussi totalisant. L'engouement pour l'installation en Syrie apparaît ainsi comme un nouveau départ, qui efface le deuil du projet abandonné, même s'il apparaît tout aussi fantasmé et irréaliste que celui-ci. L'expérience est parée de toutes les vertus, dotée de la capacité de régler dans un même mouvement l'autonomie vis-à-vis des parents (avec lesquels on veut mettre de la distance), les questions matérielles de logement et de salaire (toujours sensibles en milieu populaire), le sens la vie (avec notamment une redéfinition du désintéressement et de l'aide portée aux autres), les relations entre groupes sociaux (devenant miraculeusement confraternelles dans la religion) et même la sexualité (désormais dépouillée des relations de compétition). On comprend son attractivité dans la communauté émotionnelle qui se constitue, même si ensuite, la réalisation concrète est à rapporter aux micro-glissements dont nous avons parlé.

A l'inverse, rien de tel pour les jeunes appartenant au groupe des « révoltés » et plus particulièrement pour ceux appartenant à la fraction la plus précarisée de celui-ci. Compte tenu de leurs configurations familiales et de leurs expériences, ils ont très tôt pris conscience de l'avenir qui les attend. Paradoxalement, ils sont moins dupes des promesses du système scolaire. L'exemple des aînés, de la famille ou du quartier montrent l'espace des possibles, oscillant entre le monde des bandes et de la délinquance et les emplois non qualifiés, souvent en intérim. L'incertitude quant à l'avenir les enferme dans l'immédiateté (« demain c'est loin » résume le groupe de rap IAM dans l'une de ses chansons). C'est-à-dire qu'elle leur interdit les investissements durables, comme le déplorent d'ailleurs la plupart des professionnels qui travaillent avec eux (des missions locales aux éducateurs). Ceci vaut autant pour les projets d'insertion que pour nombre d'autres activités.

²¹⁸ L'anxiété, l'abattement, la déprime, les tentatives de suicide sont fréquemment mentionnés par les psychiatres et les psychologues, de même que l'anorexie. Baptiste Brossard, montre pour sa part le lien entre les pratiques d'auto-mutilation et la pression scolaire et familiale (« Quand la scolarité dépasse la scolarité. Etude des pratiques d'automutilation au prisme de l'expérience scolaire », *Agora débats/jeunesses* 2010/2 (N° 55), p. 35-47).

L'improvisation, le « coup de tête » l'emportent sur la planification, y compris d'ailleurs pour la délinquance. Autant dire que l'investissement durable dans un projet politique ou religieux semble largement hors de portée des plus jeunes, qui jonglent entre de multiples investissements souvent éphémères. Le registre *agonistique* de la radicalité se prête bien au type d'existence qu'ils mènent, mais celui *utopique* ne leur est pas immédiatement accessible, même s'il constitue une voie de sortie possible du monde des bandes.

Celles-ci sont diverses. La plus massive passe par l'intégration professionnelle. La stabilisation progressive de la situation d'emploi – avec souvent pour corrélat celui de la situation matrimoniale – éloigne progressivement les individus de leurs sociabilités de pairs (même si des allers et retours restent possible). Une autre est religieuse, comme on l'a vu au chapitre 2, qui permet de conserver une certaine loyauté au groupe, tout en prenant de la distance par rapport à ses activités délictuelles.

En revanche, certains se maintiennent dans la rue, un univers dans lequel il est difficile de vieillir, car il accueille en permanence le flux entrant des plus jeunes, qui souhaitent « faire leur place » et menacent à chaque instant les positions de leurs aînés qui doivent déployer des efforts constants et fatigants pour les maintenir. Quelques uns vont vers la mort sociale et la clochardisation, notamment s'ils consomment des drogues dures. Ils constituent ces fantômes qui errent dans certains quartiers, figures repoussoirs et objets de moqueries et de brimades. Une minorité se stabilise en se professionnalisant dans la délinquance. Tenir un « four », c'est-à-dire un lieu de distribution de drogue, comme semi-grossiste à la tête d'un petit groupe hiérarchisé (avec des lieutenants, des revendeurs, des guetteurs) est une manière de s'établir et de réduire les incertitudes de la rue (même si la répression ou les règlements de comptes avec des concurrents constituent des aléas fréquents). D'autres, enfin accroissent leur prestige local par des opérations plus lucratives et plus risquées, comme les braquages. Mais s'ils ne sont pas capables de reconvertir leurs profits dans une activité plus stable, ils demeurent très exposés, puisque toute leur existence et leur prestige dépend de la répétition d'actes à haut risque. L'exemple de Amédée Coulibaly est significatif de ce dernier modèle. A la fin de sa vie, il est capable d'enchaîner plusieurs attaques de banques dans la même journée. Comme le raconte son avocat : « imaginez un braquage en moto comme il l'a fait. Il n'y a pas plus dangereux ! Il risque d'être pris en chasse, de tomber à tout moment ! C'est de l'aventure, une forme de fuite en avant. Il se tape une banque avec son pote, ils repartent, continuent à braquer. Il y a des coups de

poing. Ils se font courser. Et en même temps, il y a comme une résignation ». Une résignation, analyse Fabien Truong, liée au fait qu'il n'a pas su/pu stabiliser une position dans son quartier. Or, cette usure de la rue, couplée au sens pratique acquis pour y maintenir sa place (le sang-froid nécessaire à ce type d'actions, la compétence dans le maniement d'armes, les savoir-faire pour en acquérir) constituent sans doute des éléments déterminants pour comprendre comment ce type de trajectoire peut ensuite s'orienter vers des registres de radicalité violente. Et plus encore lorsque les contacts répétés avec les institutions policière et judiciaire terminent de convaincre des individus comme Coulibaly qu'aucune autre alternative n'est possible. En d'autres termes, entre la certitude d'une mort anonyme lors d'un braquage commis pour « le fric » et celle en martyr (et donc célébrée et publicisée) pour cause plus vaste et plus noble, qui offre à la fois une rédemption morale pour son passé et une justification pour régler ses comptes avec la police qu'il déteste, on comprend qu'il ait pu choisir la seconde.

Là encore, il ne s'agit pas d'un choix, mais de micro glissements. L'espace des possibles se réduit à mesure que s'allongent les temps d'incarcération. On peut aisément imaginer que ceux qui y sont condamnés n'entretenaient pas des rapports pacifiés avec l'école, la police ou la justice. Or, en prison – parce que l'institution règle l'ensemble de l'existence des détenus – ces rapports se durcissent encore et prennent un tour plus violent. Pour ces mêmes raisons, la détention renforce les solidarités entre détenus. Appartenir à un collectif y apparaît comme une nécessité pour se protéger tant contre la violence institutionnelle que contre celle des autres prisonniers. C'est là que se forment des relations, parfois des amitiés, qui perdurent au delà de la détention et marquent durablement les carrières délinquantes ou d'activistes violents. Coulibaly y rencontre ainsi Chérif Kouachi, mais aussi Djamel Beghal (un ancien des réseaux de soutien des GIA algériens arrêté en 1994), présenté comme leur mentor, qu'ils vont aller ensuite visiter dans le Cantal, où il est en résidence surveillée. Tous trois font partie des 14 personnes soupçonnées d'avoir préparé en 2010 l'évasion de Smaïn Aït Ali Belkacem, l'un des artificiers des attentats de 1995. En ce sens, ce n'est pas que la prison radicalise, comme on le dit souvent. Elle soude, par sa violence structurale, des militants, porteurs d'une histoire et d'une vision proprement politique du monde et des individus que tout, dans leur trajectoire, porte à l'hostilité contre les institutions et l'ordre établi. Ces rencontres permettent parfois des « prises de conscience », sous forme d'une politisation. La rencontre de membres de la Gauche prolétarienne et de

droits communs dans les années post 1968 avait largement nourri les mouvements de contestation de la condition carcérale²¹⁹. Aujourd'hui, ce sont davantage les militants islamistes qui occupent ce rôle. Par leur action, ils incarnent le rôle des petits prophètes dont nous avons parlé. Ils donnent du sens à l'expérience de leurs co-détenus, ce qui peut fonctionner particulièrement bien chez ceux qui n'en trouvent plus guère dans leur vie, étant subjectivement arrivés « au bout » de leur route. Un jeune délinquant plein d'ambitions criminelles et de projets à sa sortie risque de demeurer sourd à ce type de message (ou de l'endosser sur un mode *agonistique*).

Lors d'un déplacement dans les services d'une ville du sud de la France, une responsable d'unité éducative nous a présenté la situation d'un jeune, absent de notre échantillon, qui illustre ces dynamiques et les relations souvent ambivalentes qu'entretiennent les « révoltés » avec la cause djihadiste. Celui-ci est alors bien engagé dans une carrière délinquante : suite à la commission de nombreux délits, il écope d'une peine de prison ferme – sanction qui, il faut le rappeler, constitue une exception au niveau de la justice des mineurs, réservée aux actes les plus graves ou, comme ici, aux cas de jeunes accumulant un nombre important d'affaires pénales. A l'occasion d'une sortie, l'adolescent parvient à s'évader. Il restera en cavale pendant plus de six mois avant d'être appréhendé, la durée de son errance témoignant des ressources, notamment relationnelles, dont il bénéficie dans certains quartiers de sa ville. A nouveau emprisonné, il menace après une incartade avec des surveillants de « vouloir partir en Syrie », propos qui lui valent immédiatement un signalement pour radicalisation et un suivi renforcé des services de la PJJ. Cette menace d'un départ est caractéristique de la radicalité *agonistique* et du mode d'appropriation afférent du registre subversif. Aux éducateurs le questionnant, il explique en effet avoir été approché lors de sa cavale par des militants et des prêcheurs qui auraient cherché à le convaincre de partir en Syrie rejoindre une organisation djihadiste. Il se serait dès lors servi de ce discours entendu, lors d'une altercation avec le personnel de la prison. Mais s'il reprend à des fins de provocation les propos qui ont pu lui être tenus lors de ses six mois d'errance, tout porte à croire qu'il ne se reconnaît pas dans la cause. Comme l'explique la responsable éducative, son investissement dans une carrière délinquante est alors bien trop important pour que l'engagement ou la promesse de l'exil syrien fassent véritablement sens pour lui, qu'ils représentent un possible envisageable. Les propos et les actes « radicaux » doivent ainsi pour s'apprécier être systématiquement ramenés aux trajectoires et aux carrières des jeunes, de même qu'à leur espace des possibles à un moment donné :

²¹⁹ Voir notamment Anne Guérin, *Prisonniers en révolte. Quotidien carcéral, mutineries et politique pénitentiaire en France (1970-1980)*, Marseille, Agone, 2013 et Jean-Claude Vimont, « Les emprisonnements des maoïstes et la détention politique en France (1970-1971) », *Criminocorpus* [En ligne], Justice et détention politique, Le régime spécifique de la détention politique, mis en ligne le 06 octobre 2015. Voir également le numéro de *Cultures & Conflits* intitulé « Prison et résistances politiques. Le grondement de la bataille » (n°55, 2004).

« Alors lui, il a un parcours délinquant assez sympathique. Ça commence à devenir bien sympathique quoi. Lui, c'est vraiment... Honnêtement, honnêtement, on n'aurait pas pour consigne d'alerter, de signaler des propos un peu... J'aurais pas eu cette obligation-là, je pense que je l'aurais pas signalé quoi. Il avait dit qu'il voulait partir en Syrie. Très honnêtement, si on me demande mon avis aujourd'hui, je pense que je l'aurais pas fait. (...) Je ne doute pas qu'il ait été approché ; ça, je n'en doute pas. Il est plutôt honnête comme garçon. Et c'est un événement parmi tant d'autres j'ai envie de dire.

Q. Il est dans le trafic de stupe, la délinquance...

Ah ben, il est là-dedans.

Q. S'il est déjà bien établi dans cette carrière-là...

Oui, oui, c'est un bon délinquant oui.

Q. Si vous dites qu'il est incarcéré et qu'il arrive à s'évader, pour un mineur, c'est pas mal, c'est pas mal !

Oui, c'est pas mal. Oui, oui et puis il s'est débrouillé tout seul le garçon. Il a réussi à survivre et il était pas complètement délabré quand il a été récupéré par la police. Non, non, c'est un bon lui ! C'est un vrai, c'est un vrai. Lui, il est de ce côté-là de la barrière. (...) *On peut pas être partout à la fois. Ils peuvent pas être et délinquants, et...* » (Entretien. Responsable d'unité éducative, femme, UEMO, 30 juin 2017, nous soulignons).

En revanche, on comprend que le travail de conviction de certains militants puisse fonctionner plus aisément avec quelqu'un comme Coulibaly dont nous avons décrit le parcours. Et ce d'autant plus que la relation est un échange. D'un côté, est transmise une généalogie de la violence politique. Elle est réencastrée dans une histoire plus longue (ici celle de la guerre civile algérienne et des attentats de 1995), donnant au récit une légitimité plus profonde. Des contacts, des savoir-faire sont aussi fournis. De l'autre, c'est la fougue d'un engagement de « renaissance » associé à un sens pratique aisément reconvertible dans l'action violente et dans des opérations armées. Différentes générations de militants liées par une histoire commune qui en cooptent de nouveaux sur la foi de leur trajectoire, de la confiance personnelle nouée dans l'adversité et de leurs compétences violentes, c'est le principe même de fonctionnement, de reproduction voire de reformation des organisations clandestines, quelque soit leur nature.

A l'issue de ce développement, on pourrait penser que nous nous sommes éloignés de notre sujet. Il apporte au contraire la réponse à l'énigme de départ. Si les jeunes du groupe

des engagés se précipitent en masse dans l'action – et singulièrement vers l'utopie Syrienne – c'est parce que celle-ci leur apparaît comme la seule alternative à court terme à l'effondrement d'un projet de vie totalisant dans lequel ils étaient investis corps et âme. En revanche, si ceux qui appartiennent au monde des bandes et de la délinquance restent essentiellement dans le registre *agonistique*, c'est parce qu'il faut plus de temps pour qu'ils épuisent les options qu'ils ont à leur disposition (et s'y épuisent). L'exemple de Coulibaly peut paraître extrême, même si celui de Mohamed Merah est en tout point comparable. L'un comme l'autre ont du parcourir un long chemin pour que leur économie morale et psychique soit modifiée au point de perpétrer des meurtres de sang froid dans leur société. Mais le coût de l'engagement dans un conflit armé étant moins élevé que la commission d'attentats, on comprend qu'aux cotés de jeunes « engagés » – qui investissent la Syrie de toutes leurs aspirations déçues – des individus qui ont connu des carrières délinquantes décident d'y partir à leur tour. La volonté « d'effacer le passé » – par une renaissance que vient consacrer jusqu'au changement de nom –, de se mettre à l'abri de poursuites policières et pénales, l'émulation horizontale (entre copains), la soif de trouver un « sens » plus profond à l'existence, l'envie d'aventure, associés à une disponibilité biographique (ils ne sont retenus ni par des activités professionnelles ni par des compromis familiaux²²⁰) constituent autant de facteurs qui expliquent le départ de nombre de jeunes qui appartenaient préalablement au monde des bandes et de la délinquance²²¹. Mais ils sont le plus souvent un peu plus âgés que leurs homologues « engagés », comme le confirment les observations systématiques des procès des retours de Syrie, menées actuellement par Antoine Mégie²²². Ce point est également corroboré par des études sur les combattants néerlandais, belges et anglo-saxons, qui convergent pour identifier des âges moyens de départ autour de 23-24 ans (et qui s'échelonnent entre 22 et 28 ans)²²³.

²²⁰ Sur cette notion, voir Doug Mac Adam, « Recruitment to High Risk Activism. The case of Freedom Summer », *American Journal of Sociology*, vol. 92, n°1, 1986.

²²¹ Ce mécanisme s'observe sur d'autres types de conflits. « Il y a eu des Français qui avaient un peu sombré, du point de vue social et qui sont allés en Espagne, et qui se sont bien repris, et se sont bien intégrés et dans l'esprit, et dans l'action des Brigades internationales. Et ont eu un comportement moral tout à fait différent de leur comportement... discutable... de leur vie antérieure aux Brigades » témoigne le syndicaliste François Mazou, dans Rémi Skoutelsky, *L'espoir guidait leurs pas... op. cit.*

²²² L'enquête est en cours. Pour une première approche, voir Antoine Mégie et Jeanne Pawella « Les procès correctionnels des filières djihadistes Juger dans le contexte de la "guerre contre le terrorisme" », *Les Cahiers de la Justice*, n°2/2017, juin 2017, pp.235-251.

²²³ Daan Weggemans, Edwin Bakker, et Peter Grol, « Who are They and Why do They Go? The Radicalisation and Preparatory Processes of Dutch Jihadist Foreign Fighters », *Perspectives on Terrorism*

Ces modes d'investissement différents du registre djihadiste explique également pourquoi l'immense majorité des jeunes « engagés » n'étaient pas dans le radar des services de renseignement, qui surveillent – et on les comprend – les milieux radicaux plus structurés. Et d'ailleurs, pourquoi ces derniers s'encombreraient-ils de mineurs, qui n'ont ni ressources ni compétences particulières à faire valoir ? E.015 peut intégrer Forsane Alizza car l'organisation n'est pas une organisation clandestine au moins dans un premier temps : elle organise des manifestations de rue, notamment contre la loi sur le niqab²²⁴ en 2010. Et en son sein, il raconte avoir été « tenu à l'écart » par ses aînés au point de proposer directement au leader, Mohamed Achamlane de lui obtenir des armes « pour monter dans son estime, même si je n'avais rien », comme il le raconte au procès. Quant à E.007, si on trouve la trace de proches de Coulibaly dans son dossier (et notamment de ceux qui ont accompagné sa compagne Hayat Boumedienne en Syrie), c'est par l'intermédiaire de son frère aîné, qu'il a par deux fois tenté de rejoindre sur place. Pour les autres, les relations ne sont pas décelables, et l'on perçoit que les modalités de regroupement sont autres.

Bien entendu, les mécanismes analysés ici ne sont pas prédictifs et ne constituent pas une échelle de dangerosité. Certains jeunes « engagés » passés par le conflit syrien auront acquis des compétences militaires et modifié leur économie morale et psychique²²⁵ au point de poursuivre leur engagement violent même au-delà de la fin de la guerre. D'autres pourront avoir le temps et l'opportunité de rencontrer en prison des militants de cette mouvance à l'histoire plus longue et y rattacher leurs engagements présents. A l'inverse d'autres prendront d'autres voies qui les éloigneront définitivement de ce type de combat²²⁶. La sociologie n'est pas une science de la divination. Elle peut en revanche poser quelques questions ouvertes, tirées de l'observation et de l'analyse.

8(4), 2014, pp. 100–110 ; Rik Coolsaet, « Facing the Fourth Foreign Fighter Wave: What Drives Europeans to Syria, and to Islamic State? Insights from the Belgian Case », *Egmont Paper* n°81, mars 2016 ; Edwin Bakker et Roel de Bont « Belgian and Dutch Jihadist Foreign Fighters (2012-2015): Characteristics, Motivations, and Roles in the War in Syria and Iraq », *Small Wars & Insurgencies*, 27(5), pp.837-857 ; Lorne L. Dawson et Amarnath Amarasingam, « Talking to Foreign Fighters: Insights into the Motivations for Hijrah to Syria and Iraq », *Studies in Conflict & Terrorism*, vol. 40, 2017, pp.191-210).

²²⁴ Loi n°2010-1192 du 11 octobre 2010 interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public

²²⁵ Christopher Browning, *Des hommes ordinaires*, Paris, Les Belles Lettres, 1994.

²²⁶ La coexistence de trajectoires similaires à celles du groupe des « engagés » et à celles des « révoltés » est observable dans l'enquête dirigée par Xavier Crettiez (*Saisir les mécanismes de la radicalisation violente, op. cit.*) qui a le mérite de faire apparaître clairement le poids des contingences, des événements et des enchaînements dans la permanence postérieure de carrières militantes, ou au contraire, dans le désengagement.

6.2. Quelques questions ouvertes

A l'issue de ce travail, quelques interrogations demeurent.

La première, sans réponse évidente, concerne la possibilité des engagements utopiques dès lors que se referme la possibilité syrienne. Nous l'avons dit, l'une des conditions de l'endossement de la radicalité *utopique* des jeunes étudiés et de leur passage à l'acte était l'opportunité de participer à la construction d'une utopie concrète, sensée résoudre tous leurs problèmes. Cette parenthèse semble en train de se refermer et l'on voit mal quelle situation pourrait s'y substituer, en étant à la fois géographiquement accessible et éthiquement aussi légitime. Quelle forme et quel objet prendra-t-elle alors ?

La seconde est sans doute plus préoccupante, car elle concerne les réponses institutionnelles. Le bien fondé d'une réponse publique à des actes délictuels ou criminels ne peut être mis en doute. Mais ses effets peuvent être questionnés. L'enquête foisonne d'exemples dans lesquels une réaction inadaptée aggrave les comportements qu'elle est supposée enrayer. Ceci est particulièrement visible dans le traitement des apologies du terrorisme par exemple. Des provocations et des propos, certes choquants provoquent régulièrement des réponses institutionnelles très fermes, alors que leur prise en charge sur un mode plus ordinaire pourrait les ramener à leur juste place. Les manifestations de soutien au nazisme dans les établissements allemands étudiés par Alexandra Oeser sont plutôt confortées par la répression que dissuadées. A l'inverse, leur banalisation, c'est-à-dire leur compréhension dans le cadre des configurations et des rapports de forces qui leur donnent naissance, leur font perdre de la force²²⁷. Il en va de même de certaines expressions de radicalité *rebelle*, dont l'objet et l'enjeu est précisément de provoquer une réponse. Ces remarques en apparence anodines ont leur importance. D'abord parce que ces modes d'endossement de registres radicaux sont les plus communs et les plus fréquents dans notre société. Ils ne le sont pas dans cette enquête, qui n'en a étudié qu'un échantillon, alors qu'elle a porté sur l'intégralité des engagements *utopiques*. Mais ils représentent l'essentiel des signalements qu'ont à connaître les institutions, qu'il s'agisse du numéro vert « Stop djihadisme », des cellules préfectorales ou des instances propres aux

²²⁷ Alexandra Oeser. *Enseigner Hitler...*, op. cit.

services sociaux, à l'éducation nationale, etc. Or, la réaction, institutionnelle notamment, participe de la fabrication des identités et des subjectivités et plus encore chez des jeunes gens.

La question se pose dans les mêmes termes – même si elle est plus difficile à résoudre – pour ceux qui ont manifesté des engagements plus sérieux et qui sont incarcérés ou enfermés.

Nombre d'entre eux n'ont aucune expérience du monde carcéral et de la délinquance. A la différence de membres des bandes pour lesquels la prison fait en quelque sorte figure de passage obligé (certains jeunes l'appellent « l'université », raconte Truong), qui en ont une connaissance pratique par les récits de leurs aînés et qui peuvent y compter sur des solidarités effectives (en terme de protection et de débrouille), les jeunes « engagés » découvrent avec stupeur un univers dont ils n'ont pas les codes et pour lequel ils n'ont pas les ressources pour s'adapter immédiatement. Afin de ne pas devenir des « victimes », c'est-à-dire de souffrir les abus, les brimades et les violences des autres prisonniers, nombre d'entre eux se lancent dans la surenchère radicale, revendiquant à leur profit l'étiquette « terroriste » qui leur est accolée par l'administration.

Placé dans un centre éducatif fermé (CEF), E.030 enchaîne ainsi les accès de prosélytisme et exprime ouvertement – et à tout propos – sa radicalisation idéologique, grâce à quoi « il a su fasciner certains adolescents et être décrit comme un "fou" par d'autres ».

Fasciner ou effrayer sont deux manières d'assurer sa tranquillité faces aux petits délinquants qu'il côtoie. En prison, compte tenu du nombre de détenus TIS (pour terrorisme islamiste), ils peuvent escompter créer de surcroît des solidarités et s'intégrer dans des collectifs militants plus expérimentés. C'est ce que vise manifestement E.103, le « moudjahidin du clavier », qui pense son passage en détention comme une étape nécessaire pour se professionnaliser et conforter la position qu'il revendique de porte-parole de la cause jihadiste :

« Alors par contre E.103, de toute façon, il est pas prêt de sortir. Et il y a de quoi. Je pense qu'il a l'ambition d'être le nouveau Kassim. Ça lui plaît bien cette idée d'être le moudjahidin du clavier, d'embrigader. Je pense que c'est son ambition. [Pour lui]

la détention est un passage obligé pour asseoir sa religion, concrétiser sa foi »
(Entretien. Assistant de service social, homme, STEM0, 05 mai 2017).

Parfois, on peut s'interroger sur le rôle même des dynamiques d'escalade qui s'enclenchent à l'occasion des mesures prises par les institutions. L'expérience carcérale de E.015, appelé dès son arrivée « le terroriste », mis à l'isolement durant six mois pour éviter préventivement qu'il puisse faire du prosélytisme, changé de cellule et fouillé à corps chaque soir, privé des activités scolaires et culturelles semble avoir joué un rôle déterminant dans le renforcement de ses convictions et de celles de sa famille. Moins d'un an après, trois de ses frères sont partis en Syrie, alors qu'ils n'apparaissaient pas dans le premier dossier judiciaire. Un an et demi après sa sortie de détention, il est de nouveau arrêté ainsi qu'un autre de ses frères et sa sœur, en possession d'armes de guerre et soupçonné d'être sur le point de commettre une attaque en France. E.095 manque de peu de commettre un attentat alors qu'il est assigné à résidence et doit se présenter trois fois par jour au commissariat. E.090 nourrit également celui de frapper un poste de police dans lequel l'un de ses co-auteurs doit aller pointer régulièrement. Le départ vers la Syrie de E.002 est précipité par sa mise en cause dans une rixe scolaire pour laquelle les policiers lui ont promis qu'il « irait en prison ». On pourrait ainsi étendre la liste des interactions avec les institutions – on pourrait ajouter les exclusions scolaires – qui accélèrent ou déclenchent un passage à l'acte. Bien entendu, ces processus ne sont jamais mono-causaux et il est parfois difficile de mesurer leur rôle exact. Mais on ne peut pas s'exonérer d'une réflexion sur le sujet.

Ceci amène à une dernière série d'interrogations, qui concerne le désengagement. Nombre de jeunes suivis dans cette enquête ont ou vont purger de longues années de prison. Qu'advient-il d'eux ensuite ?

Il n'est pas sûr que l'incarcération modifie leurs convictions, puisqu'elles constituent pour eux pratiquement une question de survie dans cet univers hostile. La question est sans doute moins celle de la « déradicalisation », comme on l'entend parfois que celle des opportunités de sortie. Dans ce type de situation institutionnelle, attaquer frontalement les croyances risque de ne rien faire d'autre que les conforter. On peut donc se demander comment ces dispositions et ces manières de penser peuvent-elles être réinvesties sur un

autre terrain et y trouver un prolongement logique, qui ne soit pas vécu sous l'angle du reniement.

Les cas des militants nationalistes basques et corses fournissent des exemples de reconversions qui permettent la permanence de soi, tout en renonçant à la violence. Ils ont été condamnés pour les actes qu'ils ont commis (des attentats le plus souvent), mais à leur sortie, ils peuvent s'insérer dans des milieux structurés, politiquement, culturellement, économiquement, même. Leurs actions y sont considérées au pire comme des erreurs de jeunesse, au mieux comme une garantie de leur engagement dans la cause. Elles ne constituent pas un obstacle à une intégration locale, peut-être même au contraire. Mais l'éventail des possibilités, professionnelles notamment, qui leur sont offertes par le milieu nationaliste leur permet à la fois de maintenir des convictions fermes – ils sont rarement moins convaincus qu'avant leur incarcération – et de les exprimer dans le respect de la loi. Un exemple similaire est fourni par E.010, un jeune skinhead d'extrême droite condamné pour agression raciste, qui trouve, via sa rencontre avec une catholique intégriste une voie de sortie de la violence. Il n'est pas moins persuadé des dangers de l'immigration, de la décadence de l'Occident et de l'identité nationale, mais l'exprime par un autre canal, commençant même des études de théologie.

Or, sur le terrain *jihadiste*, les reconversions s'avèrent plus compliquées, d'abord parce qu'il n'existe pas de communauté structurée pour les accueillir. Comme le fait ressortir l'enquête, il n'y a pas de groupe constitué en dehors de celui qu'ils créaient eux mêmes. Les notes de E.058, saisies par l'administration pénitentiaire après qu'il ait été incarcéré pour deux tentatives de départ en Syrie, révèlent le type de projet alternatif qui pourrait voir le jour. Il détaille ainsi la construction d'un projet solidaire, sous forme d'une école ou d'un lieu d'accueil « sur des bases religieuses strictes », « non mixtes » et « participatives », « réservé aux seuls musulmans » et mettrait l'accent sur les « cours islamiques, la science, le Coran, l'alphabétisation de l'arabe littéraire, la mémorisation des versets coraniques et la fabrication de vêtements islamiques ». Si l'on pousse la logique jusqu'au bout, il s'agirait pratiquement de fonder ici une petite communauté utopique intégrée dans les lois de la république, mais repliée sur elle-même.

Ceci recoupe le projet des « villages musulmans », élaboré au début des années 2000 par certains imams proches du salafisme quiétiste, qui profitant de la désertification de zones

rurales, pensent pouvoir y établir des communautés protégées. Comme l'écrit l'imam Mohamed Zakaria Chifa, qui en a fondé une à Châteauneuf-sur-Cher : « Pourquoi vivre dans l'étroitesse des barres d'HLM ? Pourquoi vivre dans l'humiliation, la saleté, la mélancolie et le stress ? Pourquoi donc persister à vouloir vivre parmi les mécréants alors qu'ils nous haïssent et ne veulent pas de nous ? Construisons des villages musulmans où règnent un air musulman, une atmosphère musulmane, une ambiance musulmane et un cadre de vie musulman²²⁸ ».

De manière significative, ce type de projet a également les faveurs de certains militants d'extrême droite. Ainsi, Logan Nisin, le leader d'un petit groupe souhaitant commettre des attentats contre des personnalités politiques participe à « France-Village », dont l'ambition est d'acheter du terrain pour créer une « zone autonome », une sorte d'« éco-village nationaliste » sur le modèle d'Orania, une enclave privée chrétienne et néerlandophone, installée en Afrique du Sud et qui serait « la seule ville uniquement blanche du pays²²⁹ ».

On peut bien sûr nourrir des réserves légitimes vis-à-vis de ces projets qui contribuent à la fragmentation sociale. Mais ils n'en révèlent pas moins des tendances existantes dans notre société et que manifestent avec force nombre d'enquêtés, dont reste ouverte la question de l'avenir après la peine. On ne défait pas une vision politique du monde par des contre-discours. On peut par contre la faire évoluer graduellement en lui laissant des espaces pour s'exprimer dès lors qu'elle reste dans le cadre de la loi. Ceci implique certainement de déployer une grande intelligence politique et institutionnelle. Devenir « radical » est une question de sciences sociales, ce qui advient ensuite demeure une question de société.

²²⁸ Cité dans Remy Daudet, « Salafistes du Berry », www.nouvelobs.com, 22 décembre 2015.

²²⁹ Elise Vincent, « La croisade avortée de Logan N., ou l'histoire d'une tentation terroriste d'ultra-droite », *Le Monde*, 18 octobre 2017.

Sigles, acronymes, abréviations

AEMO : Action éducative en milieu ouvert

AMT : Association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste

ASE : Aide sociale à l'enfance

ASSP : Accompagnement, soins et services à la personne

AQPA : Al Quaeda dans la péninsule arabique

BEP : Brevet d'études professionnelles

CAP : Certificat d'aptitude professionnel

CEF : Centre éducatif fermé

CER : Centre éducatif renforcé

CFA : Centre de formation d'apprentis

CJ : Contrôle judiciaire

CLSPD : Conseils locaux de sécurité de prévention de la délinquance

CPDSI : Centre de prévention des dérives sectaires liées à l'Islam

EPIGN : Escadron parachutiste d'intervention de la gendarmerie nationale

GIA : Groupe islamique armé

ICSR : International Centre for the Study of Radicalisation and Political Violence

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

LS : Liberté surveillée

LSP : Liberté surveillée préjudicielle

MLDS : Mission de lutte contre le décrochage scolaire

MNVI : Mission nationale de veille et d'information sur les phénomènes de radicalisation

NTIC : Nouvelles technologies de l'information et de la communication

OPEX : Opérations extérieures

PJJ : Protection judiciaire de la jeunesse

PKK : Parti des travailleurs du Kurdistan

RAID : Recherche, assistance, intervention, dissuasion

RLC : Référents laïcité et citoyenneté

RRSE : Recueil de renseignements socio-éducatifs

SAH : Secteur associatif habilité

SEAT : Service éducatif auprès du tribunal

SEGPA : Sections d'enseignement général et professionnel adapté

SME : Sursis avec mise à l'épreuve

STEMO : Service territorial éducatif de milieu ouvert

STIDD : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion

UEAJ : Unité éducative d'accueil de jour

UEMO : Unité éducative de milieu ouvert